

Université de Montréal

La France et la Méditerranée. Objectifs politiques et stratégiques,
1930-1940

par
Martin Laberge

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Philosophia Doctor
en histoire

Mars, 2005

© Martin Laberge, 2005



D
7
U54
2006
v.013

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :
La France et la Méditerranée. Objectifs politiques et stratégiques, 1930-1940

présentée par
Martin Laberge

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Paul Létourneau
président-rapporteur et représentant du doyen de la FES

Samir Saul
directeur de recherche

Yakov Rabkin
membre du jury

Talbot Imlay
examineur externe

31 AOUT 2005

Résumé français

Cette thèse détermine les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée entre 1930 et 1940. Refusant de laisser les forces profondes dicter le cours des relations internationales françaises, les décideurs mènent, entre 1930 et 1940, une politique étrangère méditerranéenne à la hauteur de leurs ambitions : la sauvegarde de la puissance française.

À la recherche des mécanismes politiques et stratégiques capables de répondre à la dégradation du contexte international entre 1930 et 1940, ils font du bassin méditerranéen une zone d'action diplomatique et militaire propre à exprimer la volonté d'initiative et de puissance française.

Cela étant, il est nécessaire de souligner le rôle particulier de la Marine dans la définition des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. La résolution avec laquelle elle affiche sa volonté de puissance tranche avec les hésitations stratégiques et politique de l'Armée et du Quai d'Orsay. Derrière les objectifs stratégiques élaborés par l'état-major de la Marine se trouve l'ambition d'agir de manière active à la préservation du *statu quo* européen. Recherchant un rôle autonome et indépendant vis-à-vis l'Armée, elle doit agir sur l'évolution du rapport de force politique et stratégique européen. L'objectif du ministère fait de la Marine un outil militaire influent, apte à faire de la France un acteur international capable de mener une politique étrangère autonome et réaliste et recherchant les moyens transformant l'environnement international, dans le but de le rendre propice à la défense des intérêts nationaux français.

Individuellement, les cinq chapitres composant cette thèse dévoilent les moyens choisis, par les décideurs français, pour modifier par le bassin méditerranéen la structure des relations internationales européennes existant entre 1930 et 1940. Globalement, ils expriment les efforts déployés par le groupe dirigeant français pour affirmer la pérennité de la puissance française. Malgré le dénouement tragique de la bataille de France, la défaite de juin 1940 ne résulte pas des objectifs politiques et

stratégiques de la France entre 1930 et 1940.

À la lumière des intentions et des ambitions françaises en Méditerranée, cette thèse contribue à réévaluer la nature de la politique étrangère française de l'entre-deux-guerres et sa réponse à la quête de puissance allemande.

Mots clefs :

Allemagne - Armée - Balkans - Deuxième Guerre mondiale - Entre-deux-guerres - Grande-Bretagne - Italie - Marine - Relations internationales - Turquie.

Résumé anglais

This dissertation establishes French political and strategic objectives in the Mediterranean between 1930 and 1940. French Leaders refused to let the international framework dictate the course of French international relations and, between 1930 and 1940, conducted an ambitious Mediterranean policy of safeguarding the country's power.

In their search for political and strategic mechanisms to counter the degradation of the international environment between 1930 and 1940, French political and strategic leaders used the Mediterranean basin as a diplomatic and military zone within which to deploy French initiative and power. Seeking a global solution to the geostrategic and political issues influencing Franco-German relations, France's Mediterranean objectives illustrate the efforts deployed by its leaders to respond to the transformation of the European political and strategic setting during that period.

The French navy itself played a key role in defining the government's Mediterranean political and strategic objectives. Determined to affirm French power at all costs, the Navy set itself radically apart from the political and strategic wavering of the French Army and Foreign Ministry. Underlying the Navy's objectives is the intention to act as a key player in the preservation of the European status quo. Striving for its independence vis-à-vis the Army, the Navy sought to influence the European equilibrium. The Navy wished to guarantee the influence of the fleet and its ability to act as a pragmatic military tool allowing France to adopt an independent and a realistic foreign policy. It also aimed, over this period, to transform the international setting so as to best safeguard French national interests.

Each of the five chapters of this dissertation reveals the means used by French leaders between 1930 and 1940 to transform the Mediterranean region in order to shape the nature of European international relations. As a whole, they depict the desire of French leaders to secure France's long term power and security. In spite of the tragic result of the battle of France, the June 1940 defeat was not

the result of French political and strategic objectives pursued in the Mediterranean between 1930 and 1940. This dissertation is a contribution to the re-evaluation of the nature of French foreign policy during the inter-war period and of France's response to Germany's bid for power.

Keywords:

Army - France - Germany - Great-Britain - Italy -
Mediterranean sea - Navy - Strategy - Politics - 1930-1940.

Avant-propos

Cette thèse trouve son origine dans la constatation suivante : l'absence d'études capables de déterminer la place et la nature de la politique étrangère française en Méditerranée dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale. Au contact des archives, j'ai remarqué, par rapport à l'analyse proposée des relations internationales françaises de l'entre-deux-guerres, un double décalage. Premièrement, les documents disponibles exposent comment la politique méditerranéenne de la France dépassait, entre 1930 et 1940, le cadre restreint de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée occidentale. Deuxièmement, je n'ai pas rencontré au contact des sources archivistiques cette France des années trente que l'on dépeint généralement comme étant incertaine et doutant de sa capacité à maintenir son statut de grande puissance, bref décadente. Le dépouillement des archives des ministères des Affaires étrangères, de l'armée de l'Air, de l'armée de Terre et de la Marine révèle, en fait, un groupe dirigeant réaliste, conscient des limites structurelles de la puissance française, sans toutefois en accepter la pérennité. Malgré

leurs doutes et leurs hésitations, les décideurs français refusent de laisser le révisionnisme allemand dicter le cours des relations internationales européennes. Une relecture du corpus documentaire établit leur capacité à profiter des possibilités politiques et stratégiques offertes par le bassin méditerranéen et susceptibles de contenir la quête de puissance allemande.

L'analyse que je propose évite de caractériser les décideurs comme groupe décadent et résigné, acceptant passivement une redéfinition du rapport de force européen contraire aux intérêts de la France. En fait, avec cette thèse, je constate l'espoir des ministères des Affaires étrangères, de l'Armée et de la Marine d'organiser par le bassin méditerranéen un système politique et stratégique de nature à assurer l'influence et la puissance française.

La préparation de cette thèse dépasse l'analyse du matériau brut de l'histoire représenté par les archives et elle est indissociable de l'appui et de la collaboration de nombreuses personnes que je souhaite ici remercier. Le Département d'histoire de l'Université de Montréal m'a offert le contexte intellectuel nécessaire à la réalisation

de ce travail. Je tiens plus particulièrement à remercier, pour son appui, son directeur, monsieur Claude Morin. De plus, Madame Lorraine Cyr, secrétaire des études supérieures, m'a guidé avec diligence dans les dédales administratifs qui semblent habituellement associés aux études doctorales. Je ne peux passer sous silence le rôle de celui qui a facilité mon intégration au département d'histoire et qui a su m'initier aux subtilités de l'histoire des relations internationales allemandes, le professeur Paul Létourneau. Le professeur Louis Michel, avec beaucoup d'attention, a dirigé mon examen de synthèse portant sur l'histoire économique et sociale de la France contemporaine. Je remercie également le professeur Claude Sutto, dont les connaissances encyclopédiques des marines des grandes puissances navales de l'entre-deux-guerres ont éclairé certains aspects techniques associés à la puissance navale. Nos nombreux débats sur les mérites relatifs des marines française, italienne et britannique m'ont permis de réfléchir sur la nature de l'outil militaire qu'était la Marine.

Naturellement, cette thèse est indissociable de son corpus documentaire. À Montréal, le personnel de la Bibliothèque des lettres

et des sciences humaines de l'Université de Montréal a su répondre à mes nombreuses requêtes relatives au prêt entre bibliothèques. À Paris et à Vincennes, le personnel des archives des ministères des Affaires étrangères, de l'Armée de l'Air, de l'Armée de Terre et de la Marine m'ont guidé avec soin dans la masse intimidante des documents disponibles.

Plus que tout autre facteur, cette thèse est l'aboutissement de ma première rencontre, au printemps 1998, avec le professeur Samir Saul. Les pistes d'analyse qu'il m'a proposées furent indispensables à l'explication de la nature des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée entre 1930 et 1940. Il a su me faire partager sa passion pour l'histoire des relations internationales de la France contemporaines et nos nombreuses discussions à ce sujet furent, pour moi, des moments privilégiés. Merci M. Saul.

Par la lecture de certaines parties du manuscrit et par nos débats relatifs à l'histoire des relations internationales européennes, mes collègues de doctorat et, surtout, mes amis Carl Bouchard et

Martin Larose ont activement participé à la construction de cette thèse. Qu'ils en soient ici remerciés.

Sur une note plus personnelle, Francine Constantineau et Guy Brun ont grandement facilité l'organisation de mes voyages de recherche en archives. Je vous remercie de m'avoir fait découvrir les magnifiques subtilités de la vie parisienne et je dois avouer que vous avez joué un rôle déterminant dans le développement du rapport affectif que j'entretiens maintenant avec ma deuxième patrie.

Pour leur soutien, je tiens à remercier mes parents, Rolande Constantineau et Lucien Laberge, ainsi que ma soeur Kathleen Laberge. Mais surtout, la réalisation de ce travail est due à l'inébranlable appui de ma femme Caroline Gravel et de mes filles Marie et Rosalie. Vous avez vécu ces dernières années avec un mari et un père absorbé par cette masse de document empilée dans le bureau, tout en acceptant les contraintes reliées à l'aboutissement de ce travail. J'aimerais vous exprimer toute ma gratitude en vous dédiant cette thèse.

« Mais la génération de 1939 connaissait la guerre. Elle ne s'illusionnait plus. Elle savait qu'elle n'était pas romantique mais barbare. Elle savait qu'elle durerait des années et des années, temps irremplaçable dans une vie. Elle savait qu'on ne se lançait pas à l'assaut de l'ennemi sous des ornements de feuilles de chêne et de rubans multicolores, mais qu'on demeurait tapi pendant des semaines dans ses tranchées ou ses quartiers, couvert de poux et à demi mourant de soif, qu'on pouvait être déchiqueté et mutilé de loin sans avoir jamais vu l'adversaire. On connaissait d'avance par les journaux, par les cinémas, les techniques nouvelles et diaboliques des arts et de l'extermination ; on savait que les tanks gigantesques broyaient au passage les blessées et que les avions déchiquetaient femmes et enfants dans leur lit ; on savait qu'une guerre mondiale en 1939, du fait de sa mécanisation sans âme, serait mille fois plus ignoble, plus bestiale, plus inhumaine de toutes les guerres précédentes dans l'histoire de l'humanité. Pas un seul homme de la génération de 1939 ne croyait plus à une justice de la guerre, voulue par Dieu ; pis encore, on ne croyait plus en la justice ni en la durabilité de la paix qu'elle était censée gagner par les armes. Car on se souvenait encore trop bien de toutes les déceptions que la dernière avait apportées : la misère au lieu de l'enrichissement, l'amertume au lieu de l'apaisement, la famine, la dépréciation de la monnaie, les révoltes, la perte des libertés civiques, l'asservissement à l'État, une insécurité qui détruisait les nerfs, la méfiance de tous vis-à-vis de tous.

- Stefan Zweig, 1941¹

¹ Stephan Zweig, *Le monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, Paris, Belfond, 1993, pp. 281-282.

Table des matières

Avant-propos.....	I
Table des matières.....	VI
Introduction.....	1

PREMIÈRE PARTIE : UNE POLITIQUE DE PUISSANCE ET D'INDÉPENDANCE, 1930-1935

Chapitre I. La France à la recherche d'une politique indépendante. La conférence navale de Londres et ses suites, 1930-1931

1. La conférence navale de Londres, 21 janvier-22 avril 1930.....	27
1.1 Les objectifs français à Londres : « assurer l'avenir ».....	33
1.2 Les problèmes stratégiques français à la conférence.....	38
1.3 Les problèmes politiques de la conférence : l'antagonisme franco-italien.....	41
1.4 Les problèmes politiques de la conférence : le blocage franco-britannique.....	44
1.5 La parité contre la sécurité : le pacte méditerranéen.....	53
1.6 Les conséquences pour la France de la conférence de Londres.....	58
2. De la conférence de Londres à la conférence générale sur le désarmement de Genève, mai 1930-février 1931.....	65
2.1 Les difficiles négociations franco-italiennes.....	68
2.2 La tentative de rapprochement franco-britannique.....	73

3. La conférence navale de Londres en tant que levier diplomatique : un constat d'échec relatif.....80

Chapitre II. La recherche d'un rééquilibrage méditerranéenne, juin 1932-juin 1935

1. La conférence générale sur le désarmement et la Méditerranée, février- décembre 1932.....85

- 1.1 Poursuivre l'œuvre amorcée à Londres.....86
 1.2 La transformation du contexte international et son impact sur la politique méditerranéenne de la France.....89
 1.3 Du passé fait-on table rase : le rapprochement franco-italien.....94
 1.4 L'effet catalytique d'Hitler.....98
 1.5 La grande séduction : le pacte à quatre.....100
 1.6 Du pacte à quatre aux accords de Rome.....106

2. Les accords Laval-Mussolini de janvier 1935 : l'artificialité d'un rapprochement.....113

- 2.1 La lune de miel : l'entente franco-italienne.....115
 2.2 La mésentente franco-britannique.....116

3. L'émergence d'un nouveau décideur stratégique en Méditerranée : l'Armée.....118

- 3.1 L'usure de la collaboration entre les ministères de la Marine et des Affaires étrangères.....119
 3.2 La Marine et l'exigence d'une politique de puissance.....124
 3.3 Un nouveau partenariat stratégique en Méditerranée : Armée-Quai d'Orsay.....130

4. La périphérie : le bassin méditerranéen comme zone de potentialité.....136

5. Des objectifs politiques et stratégiques fractionnés.....	142
--------------------------------------------------------------	-----

DEUXIÈME PARTIE : UNE POLITIQUE DE PUISSANCE ET D'INFLUENCE, 1935-1940

Chapitre III. La montée des périls. La recherche de solutions politiques et stratégiques méditerranéennes, 1935-1936

1. Printemps 1935 : la Méditerranée et l'apparente stabilisation des relations internationales européennes.....	147
1.1 Le redressement stratégique et politique.....	148
2. L'accord naval germano-britannique de juin 1935 et la rupture de l'équilibre des forces navales méditerranéennes.....	152
2.1 L'impact politique de l'accord naval sur la France.....	155
2.2 Les conséquences stratégiques de l'Accord naval.....	160
3. La crise éthiopienne et le divorce franco-italien.....	169
3.1 La crise éthiopienne et la transformation politique en Méditerranée.....	171
3.2 La fin de la convergence italienne et le relais britannique.....	174
3.3 Le plan Laval-Hoare et la convergence franco-britannique.....	181
3.4 Une plus-value stratégique : la Marine et la convergence des intérêts franco-britanniques.....	184
3.5 L'inaltérable stratégie : l'Armée.....	189

4. La Rhénanie et la guerre civile espagnole : l'arrimage franco-britannique en Méditerranée.....	193
4.1 L'Orient méditerranéen.....	196
4.2 La guerre civile espagnole et la recherche de la convergence franco-britannique.....	199
5. Recul de la position française en Méditerranée ?.....	204

Chapitre IV. La mer de tous les espoirs. La solution méditerranéenne aux problèmes politico-stratégiques français, 1937-1939

1. Les deux axes politiques et stratégiques français en Méditerranée.....	209
1.1 La guerre civile espagnole : la volonté d'action française.....	211
1.2 La volonté d'action stratégique : la Marine.....	225
1.3 Un impératif stratégique : disloquer le bloc germano-italien.....	230
2. Le levier politique et stratégique méditerranéen, 1938-1939.....	238
2.1 La Marine et l'Armée en Méditerranée : préparer la guerre de longue durée.....	240
2.2 La fissure politique : Georges Bonnet et l'apaisement de l'Italie.....	246
3. La crise tchécoslovaque et la Méditerranée : combler le déficit stratégique.....	253
3.1 L'Armée, la Marine et la mise en œuvre d'une stratégie méditerranéenne globale.....	254

4. Convaincre l'Angleterre : vers la convergence franco-britannique en Méditerranée ?.....	260
4.1 Affirmer la neutralité espagnole.....	261
4.2 L'Angleterre à la remorque de la France ? Les discussions d'états- majors et la poursuite de la redéfinition des relations franco-britanniques en Méditerranée.....	265
5. Vers l'unicité des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée ?.....	275

Chapitre V. L'espoir déçu. Les objectifs politique et stratégiques français en Méditerranée à l'épreuve de la guerre, 1939-1940

1. La Turquie en tant que zone de potentialité en Méditerranée orientale.....	280
1.1 Les prémices politiques et stratégiques : l'année 1937-1938 et l'intégration de la Turquie au dispositif stratégique français.....	280
1.2 La Turquie en tant que frein à l'apaisement de l'Axe.....	286
1.3 L'Armée et le Quai d'Orsay : la fracture entre les objectifs politiques et stratégiques français à l'égard de la Turquie.....	287
1.4 La Turquie en tant que pivot méditerranéen de la stratégie globale française.....	291
1.5 Une occasion manquée : la Turquie et la convergence stratégique franco-britannique.....	293
2. La problématique de la neutralité italienne et le fractionnement des objectifs franco-britanniques en Méditerranée.....	296

2.1 L'enlisement du volet méditerranéen des discussions d'états majors franco-britanniques.....	297
2.2 Les objectifs politiques et stratégiques français à la veille de la guerre.....	305
3. La guerre en Méditerranée.....	310
3.1 La question de la non-belligérance italienne : déterminer l'attitude italienne.....	311
3.2 Une caution politique et stratégique en Méditerranée orientale : le gouvernement français et construction du front balkanique.....	314
3.3 Des objectifs politiques et stratégiques méditerranéens fractionnés.....	319
4. L'année terrible : 1940.....	321
4.1 Sortir de la « drôle de guerre » : à la recherche d'initiatives stratégiques en Méditerranée.....	322
4.2 Quelle stratégie méditerranéenne ?.....	326
4.3 Le printemps 1940 et le rendez-vous manqué des ambitions stratégiques françaises en Méditerranée.....	331
4.4 L'écroulement : mai-juin 1940.....	337
5. Une puissance méditerranéenne intacte : la France et la guerre en Méditerranée.....	339
Conclusion.....	344
Bibliographie.....	365

Annexes.....	402
Annexe du chapitre I.....	403
Annexe du chapitre II.....	407
Annexe du chapitre III.....	409
Annexe du chapitre IV.....	410
Annexe du chapitre V.....	426

Introduction

Whatever its scandals, its instances of corruption and venality, its political turbulence, the Third Republic never approached the Third Reich on anyone's scale of « decadence ». Ask Hitler's opponents in parliament and press, ask the ethnic minorities, ask the Christian community, and ask the Jews. It is time to stop flogging that old notion [...] that France had it coming, that defeat at the hands of the Nazis was the mark of a lost and disoriented people.

- Robert J. Young¹

De son exil aux États-Unis, le journaliste français André Géraud déclarait en 1942,

as things worked out, between 1934 and 1940, the French *demos* was a victim more of its leaders than of its own impulses. Its financial and economic leaders, its military leaders, pushed it into an abyss of material and moral degradation for which we find no parallel short of going back to the fifth century².

¹ Robert J. Young, *France and the Origins of the Second World War*, Londres Macmillan, 1996, p.152.

² André Géraud, «Riom», *Foreign Affairs*, vol. 20, no 4, juillet 1942, p.693.

En quelques phrases assassines, il fixe l'analyse qui longtemps dominera l'historiographie des relations internationales françaises de l'entre-deux-guerres. Comme le veut l'explication courante, la France³, dominant l'Europe en 1919, gaspille les fruits de la victoire et devient en deux décennies une puissance sans volonté. Refusant d'agir, les décideurs français recherchent désespérément l'appui de l'Angleterre et de puissances secondaires afin qu'elles freinent, en lieu et place de la France, la quête de puissance allemande. Cette politique de repli, résultant de la « décadence » généralisée de la société française, ne peut avoir que des causes profondément ancrées dans la société française⁴. Comment expliquer autrement l'écroulement de ses armées en mai-juin 1940 ?

Les années d'occupation jouent un rôle déterminant dans la

³ Paul Kennedy rappelle qu'il ne faut pas oublier que « such terms of historical shorthand as "London", "Whitehall" [...] are, of course, to be understood as meaning the leading decision makers in the government and not to imply that those places were either individuals or monolithic structures », *The Realities Behind Diplomacy. Background Influences on British External Policy, 1865-1980*, Londres, Fontana Press, 1985, p. 13.

⁴ Voir, par exemple, André Géraud, *The Gravediggers of France*, New York, Doubleday, 1944 ; William Shirer, *The Collapse of the Third Republic*, New York, Simon & Schuster, 1969 ; Alexander Werth, *The Twilight of France, 1933-1940*, New York, Howard Fertig, 1966, l'édition originale date de 1942.

caractérisation des relations internationales françaises de la période 1930-1940 et les profondes stigmates laissées par le régime de Vichy dans la mémoire collective française⁵ entretiennent la foi dans l'interprétation basée sur la « décadence ». François Bédarida rappelle à quel point

les années Vichy ont atteint en profondeur l'ensemble des Français, dans leurs engagements et dans leurs choix éthiques comme dans leur vie quotidienne, tandis que se perpétuaient les clivages et les divisions entre pétainistes, collaborateurs, attentistes et résistants. De ces quatre années ne nous ont quitté ni le long cortège des souffrances et des humiliations, des lâches soumissions et des fiers refus, ni la mémoire des aspirations toujours déçues à l'union nationale, ni l'ombre de la guerre civile – larvée ou ouverte⁶.

Il en résulte une perspective historiographique reprenant indirectement, jusqu'au début des années quatre-vingt, la perspective analytique proposée par le régime de Vichy. En conséquence, la défaite de 1940 repose sur l'échec de la diplomatie et

⁵ Kenneth O. Morgan, « Lieux de mémoire : la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France et les deux guerres mondiales, 1919-2003 », texte de la conférence inaugurale de l'École doctorale rouennaise, Rouen, Maison de l'université, 29 novembre 2003 ; aussi Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy (1944-198...)*, Paris, Seuil, 1987.

⁶ François Bédarida, « Vichy et la crise de conscience française », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, éd., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p.77.

des politiques militaires résultant de l'ineptie et de la vénalité des décideurs français associés aux derniers moments de la III^e République⁷.

L'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler agissant en tant que révélateur, la dégénérescence morale et intellectuelle causée par la saignée de la Grande Guerre affecte la capacité des décideurs à identifier les actions politiques et stratégiques nécessaires à l'endiguement de la quête de puissance allemande. Telle est la conclusion de l'ouvrage de l'historien Jean-Baptiste Duroselle sur la politique étrangère de la France entre 1932 et 1939 - archétype de la thèse « décadente ». Par cette citation de Montesquieu, il explique ainsi les causes de la défaite française :

Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à des causes ; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille⁸.

⁷ Jean-Marie Guillon, « La philosophie politique de la Révolution », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, éd., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, pp. 167-183 ; Young, *op. cit.*, p. 40.

⁸ Cité dans Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 493.

L'instabilité gouvernementale de la III^e République devient le symbole de l'inaptitude de la classe politique au pouvoir. Ce passage d'un article de Susan B. Butterworth, représentant la thèse « décadente », explique que la crise de Munich « marked one of the closing stages in a long period of decay in the quality of French parliamentary life, and it is in this context that the crisis should be viewed »⁹. Refusant d'agir sur le révisionnisme allemand, le groupe dirigeant français laisse l'initiative diplomatique à Hitler. Par son refus de prendre les mesures susceptibles de bloquer l'expansion de la puissance allemande, il assiste passivement, et en connaissance de cause, à l'érosion de la puissance française.

La planification stratégique française emprunte, selon les tenants de la « décadence », une voie similaire. Alistair Horne affirme que « the Maginot Line came to be not just a component of strategy, but a way of life »¹⁰. À l'abri derrière les fortifications de la

⁹ Susan Bindorff Butterworth, « Daladier and the Munich Crisis : a Reappraisal », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, no. 3, 1974, p. 216.

¹⁰ Alistair Horne, *To Lose a Battle. France 1940*, Londres, Macmillan,

ligne Maginot, la France refuse de prendre l'initiative stratégique sur l'Allemagne¹¹. Cloîtré dans une doctrine stratégique désuète, l'état-major de l'Armée prépare la guerre contre l'Allemagne en s'inspirant des caractéristiques spécifiques à la Grande Guerre. En 1946, la publication par l'historien Marc Bloch d'une analyse des causes de la défaite sert de socle à cette thèse¹².

Les Allemands ont fait une guerre d'aujourd'hui, sous le signe de la vitesse. Nous n'avons pas seulement tenté de faire, pour notre part, une guerre de la veille ou de l'avant-veille. Au moment même où nous voyions les Allemands mener la leur, nous n'avons pas su ou pas voulu en comprendre le rythme, accordé aux vibrations accélérées d'une ère nouvelle. Si bien, qu'au vrai, ce furent deux adversaires appartenant chacun à un âge différent de l'humanité qui se heurtèrent sur nos champs de bataille. Nous avons en somme renouvelé les combats, familiers à notre histoire coloniale, de la sagaie contre le fusil. Mais c'est nous, cette fois, qui jouions les primitifs¹³.

1969, p. 29 ; aussi Guy Chapman, *Why France Collapsed*, Londres, Cassel, 1968 ; Alfred Conquet, « A propos de la thèse : nous pourrions vaincre en 1940 », *Écrits de Paris*, vol. 159, 1958, pp. 56-65 et no. 160, pp. 71-86.

¹¹ Par exemple, Irving M. Gibson « Maginot et Liddel Hart : la doctrine de la défense », dans Edward M. Earle, dir., *Les maîtres de la stratégie*, vol. 2 *De la fin du XIX^e siècle à Hitler*, Paris, Flammarion, 1980, pp. 99-122. L'édition originale anglaise date de 1943.

¹² Bloch fut combattant de première ligne pendant la Grande Guerre et il est mobilisé sur sa demande en 1940. Il participera à la bataille de France comme capitaine d'état-major d'une unité d'approvisionnement. Après la défaite, il s'engage dans la résistance au sein du mouvement franc-tireur et sera fusillé par les Allemands le 16 juin 1944.

¹³ Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, pp. 66-67.

Globalement, l'analyse historique sombre dans ce que David Hackett Fischer qualifie de « *fallacy of responsibility as a cause* » et qui

confuses a problem of ethics with a problem of agency in a way which falsifies both. It often consists in merging two different questions and demanding a single answer : « "How did it happen?" and "Who is to blame?" This pernicious practice is particularly common in attempts to explain disagreeable events, which are mostly contemporary events¹⁴.

Il faut toutefois reconnaître l'influence de la nature du corpus documentaire disponible jusqu'à la fin des années soixante-dix sur les perspectives de recherche¹⁵. Les sources officielles demeurant majoritairement inaccessibles, les historiens durent s'accommoder des mémoires des acteurs politiques et stratégiques ainsi que des documents diplomatiques étrangers disponibles en tant que base

L'édition originale fut publiée en 1946.

¹⁴ David Hackett Fisher, *Historians Fallacies. Towards a Logic of Historical Thought*, New York, Harper & Row Publishers, 1970, p. 182.

¹⁵ Robert J. Young, « Partial Recall: Political Memoirs and Biography from the Third French Republic », dans George Egerton, éd., *Political Memoirs : Essays on the Politics of Memory*, Londres, Frank Cass, 1994, pp. 62-75

documentaire¹⁶. En cherchant généralement à défendre a *posteriori* le rôle qu'ils ont occupé dans les relations internationales françaises entre 1933 et 1940, les auteurs de ces ouvrages alimentent à leur tour le thème de la « décadence ».

Malgré une première critique du concept de la « décadence » proposée à la fin des années cinquante par l'historien canadien John C. Cairns¹⁷, c'est l'ouverture des archives diplomatiques et militaires

¹⁶ Par exemple et de manière non exhaustive, les titres suivants, Paul Baudoin, *Neuf mois au gouvernement, avril-décembre 1940*, Paris, Éditions de la Table ronde, 1948 ; Georges Bonnet, *Défense de la paix*, Genève, Éditions du Cheval Ailé, 2 volumes, 1948 ; Robert Coulondre, *De Staline à Hitler. Souvenir de deux ambassades, 1936-1939*, Paris, Hachette, 1950 ; Jean Fabry, *Février 1934 - juin 1940. De la Place de la Concorde au Cours de l'Intendance*, Paris, Les éditions de France, 1942. ; André François-Poncet, *Souvenirs d'une ambassade de France à Berlin, septembre 1931-octobre 1938*, Paris, Flammarion, 1946 ; *idem.*, *Au Palais Farnèse. Souvenir d'une ambassade à Rome, 1938-1940*, Paris, Fayard, 1961 ; Maurice Gamelin, *Servir*, Paris, Plon, 3 volumes, 1946-1947 ; René Massigli, *La Turquie devant la guerre. Mission à Ankara*, Paris, Plon, 1964 ; Anatole de Monzie, *Ci-devant*, Paris, Flammarion, 1941 ; Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres. Souvenir sur la Troisième république*, 3 volumes, Paris, Plon, 1946 ; Paul Reynaud, *Au cœur de la mêlée*, Paris, Flammarion, 1951 ; Maxime Weygand, *Mémoires. Rappelé au service*, Paris, Flammarion, 3 volumes, 1950 ; aussi les *Documents on British Foreign Policy* qui sont publiés à partir de 1946.

¹⁷ John C. Cairns, « Along the Road back to France 1940 », *American Historical Review*, vol. 114, no. 3, avril 1959, pp. 583-605 ; *idem.*, « Some Recent Historians and the "Strange Defeat" of 1940 », *Journal of Modern History*, vol. 46, 1974, pp. 60-85 ; *idem.*, « The Fall of France, 1940 : Thoughts on a National Defeat », *Annual Report of the Canadian Historical Association*, Ottawa, 1957, pp. 55-70.

à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt¹⁸ qui permet aux historiens des relations internationales françaises de réévaluer la fonctionnalité du concept de « décadence » en tant que facteur explicatif. Grâce à l'accès à un nouveau corpus documentaire, l'analyse historique prend conscience des problèmes, des contraintes et des circonstances particulières qu'influencent l'élaboration d'une réponse cohérente et efficace aux défis posés par les enjeux liés aux relations internationales de l'entre-deux-guerres¹⁹.

À juste titre, l'historiographie intègre les forces profondes - politiques, stratégiques, démographique et économiques - qu'encadrent la conduite des relations internationales de la France. Confronté à la puissance industrielle et démographique allemande, le groupe dirigeant intègre ces facteurs au calcul diplomatique. À la

¹⁸ Voir Robert J. Young, *French Foreign Policy, 1918-1945, A Guide to Research and Research Materials*, Wilmington, Scholarly Resources, 1991.

¹⁹ Anthony Adamthwaite, *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1977 ; Maurice Vaïsse, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Paris Pédone, 1981 ; Robert J. Young, *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning, 1933-1940*, Cambridge, Harvard University Press, 1978.

mémoire du massacre de la Grande Guerre se superpose l'impact des classes creuses, la vulnérabilité géographique du bassin industriel français – concentré dans le nord-est du pays – ainsi que la faiblesse relative de la capacité industrielle française²⁰. Dans ces conditions et bien avant l'arrivée d'Hitler, le groupe dirigeant français intègre à son paradigme analytique la capacité révisionniste de l'Allemagne²¹.

Qui plus est, la France a peine à trouver un partenaire politique et stratégique apte à influencer les forces profondes qui agissent sur les relations internationales françaises. Ainsi, l'Angleterre, qui devait être son principal allié, hésite à mener avec la France une politique multilatérale basée sur la SDN et la notion de

²⁰ Martin S. Alexander, « In Defence of the Maginot Line: Security Policy, Domestic Politics and the Economic Depression in France », dans Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 164-194 ; Omar Bartov, « Martyrs' Vengeance : Memory, Trauma, and Fear of War in France, 1918-40 », *Historical Reflections/Reflexions historiques*, Vol. 22, no.1, hiver 1996, pp. 47-76 ; Alain Beltran et Pascal Griset, *L'économie française, 1914-1945*, Paris, Armand Colin, 1994, pp. 102-119 ; Jacques Dupâquier, « La population pendant la Première Guerre mondiale », dans Jacques Dupâquier, dir., *Histoire de la population française*, Tome IV De 1914 à nos jours, Paris, PUF, 1988, p. 88 ; Martin Laberge, « Le problème du retard économique français à la veille des deux guerres mondiales », *Cahiers d'histoire*, vol. 21, no. 2, printemps 2002, pp. 60-85.

²¹ Carole Fink, « German Revisionspolitik, 1919-1933 », *Communications historiques*, Ottawa, 1986, pp. 134-145.

sécurité collective²² ; l'Italie, qui semblait partager les inquiétudes françaises relatives au réarmement allemand, poursuit une politique révisionniste en Méditerranée et glisse graduellement dans l'orbite de l'Allemagne nazie²³ ; devant le clivage idéologique gauche-droite qui traverse la III^e République, le rapprochement avec l'URSS ne pourra se réaliser²⁴ ; finalement, le réseau d'alliances construit en Europe centrale apparaît trop fragile pour rééquilibrer en faveur de la France le rapport de force avec l'Allemagne²⁵.

Malgré la persistance de certaines analyses qui qualifient toujours la France de l'entre-deux-guerres de « décadente », elles sont désormais isolées²⁶. À partir de la fin des années soixante-dix, un

²² Pour une synthèse utile voir John C. Cairns, « A Nations of Shopkeepers in Search of a Suitable France, 1919-1940 », *American Historical Review*, vol. 79, no. 3, juin 1974, pp. 710-743 ; Michael Dockrill, *British Establishment Perspective on France, 1936-1940*, New York, St. Martin's Press, 1999.

²³ H. James Burgwyn, *Italian Foreign Policy in the Interwar Period, 1918-1940*, Londres, Praeger, 1997.

²⁴ Carley, *op. cit.*

²⁵ Nicole Jordan, *The Popular Front and Central Europe : The Dilemmas of French Impotence, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

²⁶ Serge Bernstein, *La France des années trente*, Paris, Armand Colin, 1988 ; Carley, *op. cit.* ; Richard Davis, *Anglo-French Relations Before the Second*

corpus historiographique plus nuancé des relations internationales françaises des années 1930 et des causes de la défaite apparaît²⁷. Depuis, l'analyse historique dépeint des décideurs français qui connaissent la nature de la menace politique et stratégique allemande et qui tentent d'y répondre rationnellement. Que ce soit par la sauvegarde d'un équilibre politique sur le continent favorable à la France ou la préparation du pays à la guerre, les décideurs français souhaitent perpétuer le *statu quo* politique et stratégique issu des traités de paix de 1919²⁸.

World War. Appeasement and Crisis, New York, Palgrave-Macmillan, 2001 ; Frédéric Guelton, « Le refus culturel de la bataille par le haut commandement français en 1940 », *Revue internationale d'histoire militaire*, no. 78, 2000, pp. 157-165 ; Jordan, *op. cit.* ; Eugen Weber, *The Hollow Years : France in the 1930s*, New York, Norton, 1994.

²⁷ Julian Jackson, « Étrange défaite française ou étrange victoire anglaise ? », dans Maurice Vaisse, dir., *Mai-juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 177-213.

²⁸ Martin S. Alexander, *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Robert Boyce, éd., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998 ; François Cochet, *Les soldats de la drôle de guerre, septembre 1939-mai 1940*, Paris, Hachette, 2004 ; Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'an 40. Tome I La guerre oui ou non ?*, Paris, Gallimard, 1990 ; idem., *Les Français de l'an 40. Tome II Ouvrier et Soldats*, Paris, Gallimard, 1990 ; Allan Doughty, *The Seeds of Disaster. The Development of French Army Doctrine, 1919-1939*, Hamden, Archon Books, 1985 ; Henry Dutaillly, *Les problèmes de l'armée de terre française, 1935-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1980 ; Robert

Cela étant, il faut reconnaître qu'en concentrant le regard sur le continent européen, l'historiographie tronque la vision globale des relations internationales qu'avaient les décideurs français. En privilégiant un axe analytique continental, où les solutions aux problèmes politiques et stratégiques français se trouvent nécessairement sur le continent, l'historiographie perpétue d'une certaine manière la prédestination de la défaite de juin 1940. En insistant sur les contraintes à la base des choix français de politique étrangère, la résolution de la problématique allemande semble sans issue. Comment, en effet, la France peut-elle limiter la quête de puissance allemande alors que les conditions politiques, économiques, stratégiques et démographiques lui sont défavorables ? La réponse pourrait se trouver dans la composante méditerranéenne des relations internationales de l'entre-deux-

Frankenstein, *Le prix du réarmement français (1935-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; Judith M. Hughes, *To the Maginot Line. The politics of French Military Preparation in the 1920s*, Cambridge, Harvard University Press, 1971 ; Talbot Imlay, *Facing the Second World War. Strategy, Politics, and Economics in Britain and France, 1938-1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003 ; Christine Lévisse-Touzé, éd., *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001 ; Ernest R. May, *Strange Victory. Hitler's Conquest of France*, New York, Hill and Wang, 2000 ; Maurice Vaïsse, dir., *Mai-juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000.

guerres.

Bien que l'aspect méditerranéen des relations internationales françaises de la période 1930-1940 ne soit pas totalement absent du paysage historiographique, celui-ci est dominé par les relations franco-italiennes. Outre le caractère secondaire reconnu au volet italien des relations internationales françaises, l'historiographie maintient une ligne de partage analytique entre les aspects stratégiques²⁹ et politiques³⁰ des relations franco-italiennes.

²⁹ Nicole Jordan, « Maurice Gamelin, Italy and the Eastern Alliances », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4, déc. 1991, pp. 428-441 ; Robert J. Young, « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, no. 1, 1985, pp. 143-168 ; *idem.*, « Soldiers and Diplomats : the French Embassy and Franco-Italian Relations, 1935-36 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 7, no. 1, mars 1984, pp. 74-91.

³⁰ Adamthwaite, *op. cit.* ; Alan, Cassels, « Fascist Italy and Mediation in the Munich and Danzig Crises (September 1938 and August 1939) », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, éd., *Diplomazi E Storia Delle Relazioni Internazionali. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 426-440 ; Duroselle, *op. cit.* ; Pierre Guillen, « Franco-Italian Relations in Flux » dans R. Boyce, éd., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 149-163 ; Jean-Marie Palayret, « Les relations franco-italiennes entre guerre et collaboration économique (1939-1940) », *Revue historiques des Armées*, no. 1, 2000, pp. 13-24 ; *idem.*, « Les relations franco-italiennes sur le théâtre méditerranéen », *Revue historique des Armées*, no. 4, 1999, pp. 89-107 ; William, I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988 : Young, *op. cit.*.

D'ailleurs, rares sont les travaux qui situent la politique italienne de la France dans le cadre global de ses objectifs politiques et stratégiques. Seuls les remarquables travaux de Reynold Salerno échappent à cette donne³¹.

Pourtant, les relations internationales françaises en Méditerranée ne se limitent pas à sa composante italienne. L'Espagne, les États balkaniques et du Levant sont aussi des éléments nécessaires à l'explication de la politique et de la stratégie française en Méditerranée entre 1930 et 1940³². Toutefois, l'historiographie leur

³¹ Reynold M. Salerno, « Britain, France and the Emerging Italian Threat, 1935-38 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, 2002, pp. 72-91 ; *idem.*, « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-9 », *The English Historical Review*, vol. 112, no. 445, février 1997, pp. 66-104 ; *idem.*, « The Mediterranean Triangle : Britain, France, Italy and the Origins of the Second World War, 1935-1940 », Thèse de Ph D, Yale, Université Yale, 1997 ; la thèse de Salerno a été depuis publiée, *Vital Crossroads : Mediterranean Origins of the Second World War, 1935-1940*, Ithaca, Cornell University Press, 2002. Nous attendons toujours la publication, par le Service historique de la Marine, de la thèse de Jean-Marie Paleyret, « L'alliance impossible : diplomatie et outil militaire dans les relations franco-italiennes (1929-1938) », thèse de 3^e cycle, Université Strasbourg III, 1998.

³² Maurice Albort, *L'Armée française et les États du Levant, 1936-1946*, Paris, CNRS éditions, 2000 ; Jean-Marc Delauney, « L'Espagne dans la politique générale française au XX^e siècle : une réflexion sur la bilatéralité entre les nations », dans *Images et influences de l'Espagne dans la France contemporaine*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1994, pp. 34-54 ; Yves Denèchère, *La politique espagnole de la France de 1931 à 1936. Une*

réserve généralement un traitement ponctuel, fractionné et détaché du cadre général des relations internationales françaises.

Malgré la richesse du corpus historiographique, il n'existe toujours pas d'analyse globale permettant de déterminer les enjeux de la politique étrangère de la France en Méditerranée et les moyens choisis pour la mener. Pourtant, à la lecture des travaux qui intègrent le bassin méditerranéen à leur analyse et au contact des archives politiques et militaires disponibles en France, apparaît l'existence d'une politique et d'une stratégie destinées à faire de la Méditerranée une composante cardinale à la préservation du *statu quo* issu de Versailles. Deux questions s'imposent. Quel est le rôle du bassin méditerranéen dans la planification diplomatique et militaire française entre 1930 et 1940 ? Comment s'intègre-t-il dans le contexte

pratique française de rapports inégaux, Paris, L'Harmattan, 1999 ; Élisabeth du Réau, Élisabeth, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France. Avril 1939-mai 1940 », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 71-88 ; François Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-guerres (1918-1935)*, Berne, Peter Lang, 1999 ; Yücel Güçlü, *The Question of the Sandjak of Alexandretta. A Study in Turkish-French-Syrian Relations*, Ankara, Turkish Historical Society Printing House, 2001 ; Vincent Joly, « A la recherche de l'allié turc ? Quelques observations sur la déclaration d'assistance mutuelle franco-turque du 23 juin 1939 », dans Walid Arbid *et al.*, dir., *Méditerranée, Moyen-Orient : Deux siècles de relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 521-542.

global des relations internationales françaises des années trente et du début de la Seconde Guerre mondiale ?

Cette thèse entreprend de répondre à ces questions en déterminant les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée entre 1930 et 1940. Les documents accessibles aux archives du ministère des Affaires étrangères, des services historiques de l'Air, de l'Armée et de la Marine³³ établissent le rôle du bassin méditerranéen en tant que zone de potentialités politiques et stratégiques susceptibles de permettre les initiatives capables d'assurer la sécurité française et, surtout, d'agir sur l'équilibre des puissances européennes. Conséquemment, les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée dépassent les relations franco-italiennes ou la nécessité d'assurer la sécurité des voies de communication entre l'Afrique du Nord et la Métropole³⁴.

³³ On trouvera dans la bibliographie le détails des archives consultées.

³⁴ Charles-Robert Ageron, « La perception de la puissance française en 1938-1939 : le mythe impérial », dans René Girault et Robert Frank, dir., *Le puissance en Europe, 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, pp. 227-244 ; Christine Lévisse-Touzé, « L'Afrique du Nord et la défense nationale française, 1919-1939 », thèse de 3^e cycle, Université du Maine, 1987 ; Marc Michel, « La puissance par l'Empire : note sur la perception du

Entre 1930 et 1940, les décideurs intègrent à leur analyse l'influence des « forces profondes » à l'œuvre sur les capacités diplomatiques et militaires de la France. Refusant l'attentisme, ils trouvent dans le bassin méditerranéen le cadre politique et stratégique propre à dénouer le nœud gordien que représente le révisionnisme allemand. Les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée témoignent de l'ambition des décideurs de préserver la sécurité de la France. Répondant aux impératifs politiques et stratégiques propres à la période que nous étudions, les décideurs français font du bassin méditerranéen le socle d'une stratégie globale - ce que les Anglo-Saxons qualifient de *grand strategy* - propre à transformer les structures des relations internationales européennes.

À l'occasion d'une conférence prononcée en 1937 au Collège

facteur impérial dans l'élaboration de la Défense nationale (1936-1938), *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 69, no. 254, 1^e trimestre, 1982, pp. 35-46 ; Martin Thomas, « At the Heart of Things ? French Imperial Defence Planning in the Late 1930s », *French Historical Studies*, vol. 21, no. 2, printemps 1998, pp. 325-361.

des hautes études de défense nationale, le vice-amiral Castex rappelle que « la stratégie militaire et la stratégie politique - ou, par abréviation, la stratégie et la politique - sont toutes deux, à des titres équivalents, les servantes et les réalisatrices d'une volonté supérieure de lutte et de concurrence vitale inspirée des intérêts de la nation. Il y a donc entre elles des liens intimes »³⁵. La jonction entre la politique et la stratégie détermine l'approche méthodologique de notre travail, à savoir comment l'articulation de ce que Jean-Baptiste Duroselle qualifie de « calcul stratégique »³⁶ forge les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée.

À partir du concept élaboré par Jean-Claude Allain, le personnel associé aux ministères des Affaires étrangères, de l'Armée et de la Marine, actif dans l'élaboration du processus décisionnel et menant au « calcul stratégique », forme le groupe dirigeant à partir duquel nous analyserons les objectifs politiques et stratégiques

³⁵ Conférences prononcées par le vice-amiral Castex les 17 et 18 novembre 1937 au Collège des hautes études de défense nationale, SHAT 2N283.

³⁶ Jean-Baptiste Duroselle, *Tout empire périra. Théorie des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992, pp. 100-118.

français en Méditerranée entre 1930 et 1940³⁷. Les membres de ce groupe étant

ceux qui concourent immédiatement ou consultativement à la décision. Conjoncturels, dans leurs origines et dans leurs formations, ils oeuvrent souvent dans le moyen ou le long terme dont ils façonnent ainsi l'évolution probable, la canalisant dans les faits, sinon dans les principes³⁸.

Dès lors, la nature des objectifs poursuivis par les ministères des Affaires étrangères, de l'Armée et de la Marine représente le pivot de notre analyse³⁹ et permet d'actualiser nos connaissances relatives à la politique étrangère françaises de l'entre deux-guerres⁴⁰.

³⁷ Jean-Claude Allain, « Le groupe dirigeant dans la conduite des relations internationales », *Relations internationales*, no. 41, printemps 1985, pp. 79-81.

³⁸ *Idem*.

³⁹ Il est nécessaire de noter que le ministère de l'Air est pratiquement absent de la formulation des objectifs stratégiques français en Méditerranée. Voir Claude Carlier, « Le destin manqué de l'aéronautique française », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France, tome 3, de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1997, pp. 409-441. Par rapport à la Méditerranée, les archives consultées présentent l'armée de l'Air comme subordonnée aux objectifs de l'Armée et de la Marine.

⁴⁰ La thèse de Geoffrey Perret, « French Naval Policy and Foreign Affairs, 1930-39 », Thèse de Ph D, Stanford, Université Stanford, 1977, examine en fait la collaboration navale franco-britannique.

Poursuivant la mise à jour historiographique de l'histoire des relations internationales françaises de l'entre-deux-guerres et du début de la Deuxième Guerre mondiale, cette thèse propose une nouvelle interprétation témoignant des initiatives politiques et stratégiques françaises déployées en Méditerranée. Susceptibles d'influencer la structure des relations internationales européennes, les potentialités du bassin méditerranéen permettent au groupe dirigeant d'agir sur la nature du rapport de force franco-allemand, au centre de la politique étrangère de la France de l'entre-deux-guerres. Refusant de laisser les forces profondes dicter le cours des relations internationales françaises, les décideurs mènent, entre 1930 et 1940, une politique étrangère méditerranéenne à la hauteur de leurs ambitions : la sauvegarde de la puissance française.

L'ambition de mener une politique de grande puissance guide, entre 1930 et 1935, l'action méditerranéenne des décideurs politiques et stratégiques français. La première partie de la thèse établit les objectifs politiques proposés par le Quai d'Orsay, la Marine et l'Armée.

Le chapitre I^{er} examine les objectifs politiques et stratégiques français à la lumière des négociations de la conférence navale de Londres. À la suite des négociations navales on assiste, entre 1930 et 1931, à la mise en place par le Quai d'Orsay et le ministère de la Marine des conditions politiques et stratégiques méditerranéennes adaptées aux impératifs sécuritaires français : la puissance et l'indépendance.

Le chapitre II fait état des effets que la quête de puissance allemande a sur les orientations politiques et stratégiques méditerranéennes de la France entre 1932 et 1935. Au lendemain de la conférence navale de Londres, les ministères des Affaires étrangères et de la Marine profitent du contexte politique pour concrétiser par la Méditerranée leur aspiration à la sécurité. Cela confirme la globalité de la politique et de la stratégie menées par la France. Le chapitre II explicite les motivations françaises à l'origine de l'enrôlement par la France de l'Italie, des pays balkaniques et de la Turquie.

La deuxième partie de cette thèse détermine qu'entre 1935 et

1940, les décideurs français ajustent leurs objectifs méditerranéens aux besoins de la réalisation du rapprochement avec l'Angleterre. N'estimant plus être en mesure de répondre seule à la détérioration du contexte international, la France recherche dans l'alliance avec la Grande-Bretagne l'apport de puissance vital au redressement du rapport de force l'opposant à l'Allemagne. Conséquemment, le groupe dirigeant français entreprend de jumeler en Méditerranée les intérêts politiques et stratégiques franco-britanniques en refusant, toutefois, d'accepter que la France soit réduite au rôle d'auxiliaire diplomatique et militaire.

Le chapitre III identifie le tournant britannique que prennent les objectifs méditerranéens français. La détérioration des relations internationales européennes, alimentée par le révisionnisme germano-italien, oblige la France à revoir, à partir de juin 1935, le cadre d'action politique et stratégique en Méditerranée. Incapables de modifier le déséquilibre politique et stratégique issu de l'accord naval germano-britannique de juin 1935, les décideurs considèrent la puissance britannique nécessaire à la réalisation de leur objectif. Le défi qui se pose consiste alors à faire prévaloir l'influence française

dans le cadre du rapprochement franco-britannique.

Le chapitre IV expose la volonté de réalisation de l'ambition de puissance et d'influence française à la source des objectifs méditerranéens français. Entre 1937 et 1939, la France a recours aux leviers politiques et stratégiques méditerranéens à même d'intervenir sur le conflit qui se profile avec l'Allemagne. Par la proposition d'une action stratégique concrète et pratique à partir du bassin méditerranéen, l'état-major de la Marine guide l'Armée vers l'établissement d'un consensus militaire permettant une planification conjointe de la guerre en Méditerranée.

Finalement, le chapitre V évalue les objectifs politiques et stratégiques français à la lumière des premiers mois de guerre. Plus particulièrement, il détermine la nature de la collaboration franco-britannique en Méditerranée en 1939-1940.

Individuellement, ces cinq chapitres dévoilent les moyens choisis par les décideurs français pour modifier par le bassin méditerranéen la structure des relations internationales européennes

entre 1930 et 1940. Globalement, ils expriment les efforts déployés par le groupe dirigeant français pour affirmer la pérennité de la puissance française. Malgré le dénouement tragique de la bataille de France, la défaite de juin 1940 ne résulte pas des objectifs politiques et stratégiques de la France entre 1930 et 1940. À la lumière des intentions et des ambitions françaises en Méditerranée, cette thèse contribue à réévaluer la nature de la politique étrangère française de l'entre-deux-guerres et sa réponse à la quête de puissance allemande.

**PREMIÈRE PARTIE : UNE POLITIQUE DE PUISSANCE ET
D'INDÉPENDANCE, 1930-1935**

Chapitre I. La France à la recherche d'une politique indépendante. La conférence navale de Londres et ses suites, 1930-1931

Il faut assurer l'avenir
- Aristide Briand, février 1930¹

1. La conférence navale de Londres, 21 janvier-22 avril 1930

Le 4 avril 1930, dans une lettre personnelle à sa femme, le contre-amiral François Darlan affirmait « [t]out porte à croire que les Anglais vont refuser une fois de plus les suggestions d'accord politique faites par Aristide. Je suis ravi, car, pour une vétille sans valeur, il nous aurait fallu lâcher un certain nombre de tonnes, ce que nous ne voulions pas. Tout cela me fait espérer la fin prochaine de cette sinistre comédie »². En quelques mots, Darlan exprime de manière synthétique le problème

¹ Compte rendu d'une conversation entre les chefs des délégations américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

² Cité dans Alain Darlan, *L'Amiral Darlan parle*, Paris, Amiot-Dumont, 1952, p. 35.

Chapitre I. La France à la recherche d'une politique indépendante. La conférence navale de Londres et ses suites, 1930-1931

Il faut assurer l'avenir
- Aristide Briand, février 1930¹

1. La conférence navale de Londres, 21 janvier-22 avril 1930

Le 4 avril 1930, dans une lettre personnelle à sa femme, le contre-amiral François Darlan affirmait « [t]out porte à croire que les Anglais vont refuser une fois de plus les suggestions d'accord politique faites par Aristide. Je suis ravi, car, pour une vétille sans valeur, il nous aurait fallu lâcher un certain nombre de tonnes, ce que nous ne voulions pas. Tout cela me fait espérer la fin prochaine de cette sinistre comédie »². En quelques mots, Darlan exprime de manière synthétique le problème

¹ Compte rendu d'une conversation entre les chefs des délégations américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

² Cité dans Alain Darlan, *L'Amiral Darlan parle*, Paris, Amiot-Dumont, 1952, p. 35.

que rencontre la France à la conférence sur la limitation des armements navals de Londres : le refus britannique d'épauler la France dans la recherche de solutions concrètes au problème de sa sécurité.

La conférence sur la limitation des armements navals, qui a lieu à Londres du 21 janvier au 22 avril 1930, poursuit l'œuvre amorcée à Washington en 1922³. L'accord qui avait été négocié dans la capitale américaine limita le tonnage des navires de ligne - cuirassés et porte-avions - des plus importantes puissances navales : l'Angleterre, les États-Unis, le Japon, la France et l'Italie⁴. La France accepta alors la parité des navires lourds avec l'Italie. Les négociations de Londres devaient permettre d'étendre aux navires auxiliaires - croiseurs, contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins - les bases de cet accord, de fixer au moyen d'un traité la répartition du tonnage composant les

³ Donald S. Birn, « The Washington Naval Conference of 1921-22 in Anglo-French Relations », dans Daniel M. Masterson, dir., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Wilmington, Scholarly Resources Inc., 1987, pp. 167-179.

⁴ La répartition du tonnage des navires de ligne acceptée en 1922 est la suivante : Angleterre et États-Unis 525 000 tonnes, Japon 315 000 tonnes, France et Italie, 175 000 tonnes. En tonne Washington où 1 tonne = 1 016 kg. Voir Joël Blatt, « The Parity that Meant Superiority : French Naval Policy Towards Italy and the Washington Conference, 1921-1922 », *French Historical Studies*, no. 12, 1981, pp. 223-248.

différentes flottes et de préserver la part de puissance relative des marines américaine et britannique⁵.

Il s'agit pour l'Amirauté⁶ d'assurer la hiérarchie des puissances fixée à Washington et qui est menacée par les constructions navales américaines et japonaises⁷. En intégrant le Japon, la France et l'Italie, la conférence doit garantir l'équilibre entre les flottes des cinq plus importantes puissances navales. C'est un élément essentiel au maintien de la domination maritime britannique. Les bases de la conférence sont les suivantes :

- les principes du pacte Briand-Kellogg constituent le point de départ d'un éventuel accord ;

⁵ « Note du service français de la SDN pour le ministre des Affaires étrangères », 21 juin 1929, archives du ministère des Affaires étrangères [dorénavant MAE] Série Y/sous-série Désarmement/ carton 567 ; C. Hall, *Britain, America and Arms Control, 1921-1937*, Londres, MacMillan, 1987, pp. 73-88 ; Arnold. J. Toynbee, *Survey of International Affairs, 1930*, Oxford, Oxford University Press, 1930, pp. 31-34 [dorénavant *Survey*] ; Hall, *op. cit.*, 1987, pp. 73-88.

⁶ Aux dépens de l'idéalisme du Premier ministre MacDonald, qui fait la promotion du désarmement naval. Influencée par les idéaux « internationalistes » du Premier ministre britannique Ramsay MacDonald, la conférence n'était pas « merely a Naval Conference. It aimed at making a substantial contribution to the problem of general disarmament ... and to the peace of the World », Hansard, House of Commons, cinquième série, vol. 238, col. 1085, 15 mai 1930. Cité dans Hall, *op. cit.*, p. 88.

⁷ C.M. Bell, *The Royal Navy. Seapower and Strategy Between the Wars*, Stanford, Stanford University Press, 2000, p. 185.

- la généralisation du rapport de force convenue pour les bâtiments de ligne en 1922 à toutes les catégories de navires ;
- l'atteinte de la parité navale américano-britannique pour l'ensemble de leurs catégories de navires au 31 décembre 1936⁸.

Du point de vue de la France, la conférence s'inscrit dans la recherche générale de la sécurité qui préoccupe les décideurs depuis 1919. Outre les déclarations de principe et les accords internationaux qui engagent déjà le pays, ils tentent, lors des négociations, de concrétiser cette quête. Au Quai d'Orsay et au ministère de la Marine, on élabore la mise en place des conditions susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objectif. Afin d'y parvenir, ils optent pour deux moyens : d'abord, la force navale, où la domination française en Méditerranée, en mesure de faire face à la fois aux marines italienne et allemande, garantit l'indépendance stratégique de la France; ensuite, la voie politique, où la volonté d'intégrer la Méditerranée dans un système de sécurité collective limiterait la puissance italienne en Méditerranée et associerait concrètement l'Angleterre à la défense des intérêts français. Plus précisément, le volet sécuritaire méditerranéen, dévoilé à la conférence, permettrait au Quai d'Orsay et au ministère de la Marine de

⁸ Hall, *op. cit.*, p. 80.

mettre en place des mesures politiques et stratégiques capables de préserver le rapport de force issu du traité de Versailles et de répondre à une éventuelle contestation de celui-ci par l'Allemagne. De l'avis de Jacques Bariéty, « c'est là [...] que se trouve le fil directeur » des relations internationales françaises, « à savoir le besoin de sécurité de la France et les moyens de le satisfaire. Ces moyens ont varié, en fonction des variations de la situation internationale et de l'analyse qu'en firent les gouvernements français. Mais le besoin est resté le même »⁹.

Anticipant les futurs travaux de la conférence générale sur le désarmement, le gouvernement français affirme son intention d'intégrer les problèmes soulevés à la conférence navale de Londres au cadre global du désarmement général et de la sécurité européenne. Du point de vue français, le programme de limitation des armements navals ne doit pas seulement s'intégrer au pacte Briand-Kellogg, mais également s'inspirer de l'article 8 du traité de Versailles¹⁰.

⁹ Jacques Bariéty, « Aristide Briand et la sécurité de la France dans les années 1919-1932 », document non publié présenté au Quai d'Orsay le 18 octobre 2001 dans le cadre d'une conférence des Amis des archives diplomatiques, p. 25.

¹⁰ En fait, du point de vue du Quai d'Orsay, le désarmement doit intégrer à la fois les armes aériennes, navales et terrestres. Observation du

Évacuée des analyses de la politique étrangère française du début des années trente, la conférence navale de Londres représente pourtant un jalon significatif dans l'élaboration de la politique étrangère française en Méditerranée¹¹. Dès lors que la recherche de la sécurité est placée au centre des objectifs politiques et stratégiques que visent les décideurs français, la conférence de Londres retrouve sa signification. Alors que les différents traités et accords signés depuis 1919 incarnent le modèle de sécurité recherché par la France, la construction de mécanismes politiques et militaires fonctionnels, capables d'assurer la sécurité de l'Europe, échappe toujours aux décideurs français¹². Cela étant, la

ministre des Affaires étrangères pour la commission d'étude de la Défense nationale, 16 novembre 1929, SHM 1BB2/197 ; télégramme de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 19 décembre 1929, MAE Y/Désarmement/569 ; memorandum de Craigie à la suite d'une conversation avec René Massigli, 18 décembre 1929, DBFP 2^e série, volume 1, no. 120.

¹¹ Christopher M. Bell, *op. cit.* ; Christopher Hall, *op.cit.* ; Stephen Roskill, *Naval Policy Between the Wars*, vol. 2, *The Period of Reluctant Rearmement, 1930-1939*, Londres, Collins, 1976, pp. 37-70 ; Andrew Webster, « An Argument Without End : Britain, France and the Disarmement Process, 1925-34 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 49-71.

¹² *Survey*, 1930, pp. 12-13 ; Adamthwaite, *op. cit.*, pp. 131-133 ; E. D. Keeton, *Briand's Locarno Policy. French Economics, Politics, and Diplomacy, 1925-1929*, New York, Garland, 1987 ; J. L. Hogge, « Arbitrage, sécurité, désarmement : French Security and the League of Nations, 1920-1925 », Thèse de Ph D, New York University, 1995.

conférence laisse entrevoir, pour les décideurs français, la possibilité d'échafauder une politique globale, susceptible de garantir de manière concrète la sécurité du pays contre l'adversaire potentiel le plus menaçant : l'Allemagne.

1.1 Les objectifs français à Londres : « assurer l'avenir »

Les objectifs français à la conférence de Londres ont deux dimensions : protéger les intérêts stratégiques de la France en préservant sa supériorité navale en Méditerranée et arriver à un accord politique - intégré au pacte Briand-Kellogg et à l'Article 8 du traité de Versailles - entre puissances méditerranéennes garantissant le *statu quo* dans la région¹³. A priori, les objectifs français concernent le bassin méditerranéen. Il faut cependant remarquer que le ministère des Affaires étrangères et l'état-major de la Marine analysent la situation dans un contexte plus large et qu'il est possible de percevoir une

¹³ Observation du ministre des Affaires étrangères pour la commission d'étude de la Défense nationale, 16 novembre 1929, SHM 1BB²/197 ; télégramme de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 19 décembre 1929, MAE Y/Désarmement/569 ; mémorandum de Craigie, 18 décembre 1929, DBFP, 2e série, vol. 1, doc. 120 ; *Survey*, 1930, pp. 12-13 ; Adamthwaite, *Op. cit.*, pp. 131-133.

stratégie globale de leur part.

Les besoins français, à la fois politiques et stratégiques, sont déterminés par la menace à la sécurité française que représente l'Allemagne. Le risque existe de voir cette grande puissance potentielle sur le plan militaire retrouver son statut d'avant 1914. Cette donnée est indissociable de l'analyse des décideurs français. La remarque de Briand, faite à Ramsay MacDonald, prend alors tout son sens. Lorsqu'il affirme, en février 1930, qu'« il faut assurer l'avenir », Briand indique au Premier ministre britannique que la France a l'intention de mener une politique globale tenant compte de l'influence allemande sur l'évolution de la situation stratégique et politique européenne¹⁴.

La menace potentielle allemande explique aussi l'attitude française à l'égard de l'Italie. Les ambitions italiennes dans le bassin méditerranéen, par leur capacité d'influencer les relations franco-allemandes, constituent une menace pour la sécurité générale de la

¹⁴ Compte rendu d'une conversation entre les chefs des délégations américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

France. Les relations franco-italiennes sont donc constamment évaluées en fonction de l'impact qu'elles auront sur le rapport de force franco-allemand, au centre de toute la politique française.

Puissance et indépendance sont les deux éléments clefs des objectifs politiques et stratégiques du Quai d'Orsay et du ministère de la Marine¹⁵. Malgré les pressions britanniques, les décideurs français refusent de subordonner leurs besoins à ceux d'une autre puissance, et lorsque la délégation française arrive à Londres en janvier 1930, elle est décidée à faire connaître ses objectifs et à convaincre les puissances anglo-saxonnes de la légitimité de ses revendications. Rejetant toutes concessions susceptibles d'affaiblir ses forces navales, le gouvernement français y mène une politique de puissance apte à préserver ses intérêts, tout en maintenant le dialogue avec ses partenaires et ses adversaires potentiels.

Les décideurs français, particulièrement ceux du Quai d'Orsay, restent toutefois conscients de la fragilité de leur position. Isolés, ils

¹⁵ Note sur la politique navale, 10 septembre 1930, SHM 1BB²/208.

devront défendre leurs intérêts avec doigté puisque la tendance est forte, en Angleterre et aux États-Unis, de faire reposer sur la France la responsabilité d'un éventuel échec de la conférence¹⁶. En août 1929, au lendemain de la conférence de La Haye, l'ambassadeur de France à Washington rappelle à Aristide Briand les dangers qui guettent la France à la conférence de Londres.

Entre l'Amérique et l'Angleterre il y a des différences de points de vue profondes qui peuvent facilement aboutir à une rupture. Rien ne serait plus commode et plus désirable pour l'un ou l'autre de nos partenaires que de nous rendre responsables. Déjà, des indications dans ce sens ont été données par la presse anglaise.

Il est donc désirable qu'à la suite de différences inconciliables de points de vue, par exemple entre la France et l'Italie, on n'arrive pas à un *deadlock* analogue à celui qui a menacé la conférence de La Haye, et qui aurait des conséquences presque aussi fâcheuses. La responsabilité serait lourde à porter.

Il serait donc désirable que la France se renseignât d'avance sur les sacrifices qu'on lui demandera certainement, et sur l'apport qu'on attend d'elle au pique-nique de la bonne volonté générale¹⁷.

L'échec de la conférence navale de 1927, la conférence de La Haye et

¹⁶ Robert D. Boyce, « Business as Usual. The Limits of French Economic Diplomacy, 1926-1933 », dans Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defense Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 112-113 ; *Survey*, 1927, pp. 43-83 ; Hall, *op. cit.*, pp. 116-142.

¹⁷ Dépêche no. 385 de l'ambassade de France à Washington pour le ministre des Affaires étrangères, 23 août 1929, MAE Y/Désarmement/volume 571. Il ne faut pas oublier que l'ambassadeur de France à Washington, Claudel, participe aux négociations de La Haye.

l'adoption du plan Young laissent les décideurs français particulièrement méfiants quant à l'attitude des Américains et des Britanniques¹⁸. Selon l'historien britannique Anthony Adamthwaite, « [t]he First Hague Conference turned onto a Franco-British squabble over reparations spoils. The French suspected the British of playing their old game of setting the Continental powers against each other in order to make a good deal for themselves »¹⁹. L'élection de 1929 en Angleterre - où les travaillistes de Ramsay MacDonald détrônent les conservateurs de Stanley Baldwin - place à *Whitehall* un gouvernement décidément peu francophile²⁰. Dès lors, Briand souhaite éviter la répétition des conférences précédentes et, confronté à une délégation britannique réfractaire aux objectifs français, il dirige à Londres une délégation résolue à empêcher l'érosion des intérêts français²¹.

¹⁸ Webster, *loc. cit.*, pp. 52-53.

¹⁹ Adamthwaite, *op. cit.*, p. 129 ; aussi J. Jacobson, *Locarno Diplomacy. Germany and the West, 1925-1929*, Princeton, Princeton University Press, 1972.

²⁰ Robert D. Boyce, « Britain's First 'No' To Europe : Britain and the Briand Plan, 1929-1930 », *European Studies Quarterly*, vol. 10, 1980, pp. 19-35 ; Corelli Barnett, *The Collapse of British Power*, Londres, Alan Sutton, 1993, pp. 294-295 ; Webster, *loc. cit.*, p. 53.

²¹ Observations du ministre des Affaires étrangères pour la Commission d'étude de la Défense Nationale, 16 novembre 1929, SHM 1BB²/191 ; note sur les problèmes politiques de la Conférence de Londres, 31 janvier 1930, MAE papiers d'agents - archives privées [dorénavant PA-AP] Tardieu/41.

1.2 Les problèmes stratégiques français à la conférence

Officiellement, la délégation française à Londres vise à :

- garantir la liberté des communications maritimes, particulièrement en Méditerranée d'où proviennent les renforts militaires d'Afrique du Nord ;
- interdire les communications maritimes des adversaires potentiels ;
- assurer la défense des frontières maritimes et coloniales²².

La défense des lignes de communication impose la nécessité de surclasser la flotte italienne en Méditerranée et la flotte allemande dans l'Atlantique²³. Concrètement, cette politique signifie que la Marine française envisage un affrontement dans la situation stratégique la plus défavorable : un conflit sans aide extérieure qui l'opposerait à la fois à

²² Philippe Masson, « La politique navale française de 1919 à 1939 », *La Revue maritime*, no. 252, mars 1968, pp. 289-290 ; sur la question de la place de l'Afrique du Nord dans la défense de la France voir Christine Lévisse-Touzé, « L'Afrique du Nord et la défense nationale française, 1919-1939 », Thèse de 3^e cycle, Le Mans, Université du Maine, 1992 ; Martin Thomas, « At the Heart of Things ? French Imperial Defence Planning in the Late 1930s », *French Historical Studies*, vol. 21, no. 2, printemps 1998, pp. 325-361.

²³ Lettre no. 626 du ministère de la Marine au Conseil supérieur de la défense nationale, 10 novembre 1929, archives du Service historique de l'Armée de terre SHAT 2N11 ; la France soutient cette position stratégique depuis les années vingt, voir Joel Blatt, *op. cit.*, p. 228.

l'Italie et à l'Allemagne. Si la marine italienne représente le concurrent principal en Méditerranée, la neutralisation de la flotte allemande dans l'Atlantique par le traité de Versailles ne peut-être, selon le ministère de la Marine, que temporaire.

La note du 10 septembre 1930 du contre-amiral Darlan traduit clairement l'analyse que fait l'état-major de la Marine de la situation stratégique *et* politique en 1930 :

- Malgré des relations parfois tendues, il y a peu de probabilités de guerre avec les États-Unis et l'Angleterre ;
- La situation est analogue avec le Japon, avec lequel la France entretient un rapport « cordial » ;
- L'Italie, agressive, a un œil sur l'Afrique du Nord et même certains départements français et son « chef, pour sauver une situation intérieure compromise, peut chercher un dérivatif dans une action extérieure » ; elle souhaite aussi la révision des traités de 1919 ;
- Quant à l'Allemagne, elle est mécontente des traités et souhaite une révision de ceux-ci ; un rapprochement Rome-Berlin présenterait un dangereux bloc pour la France ;
- L'Angleterre entretient un rapport ambigu avec la France : si l'Amirauté n'est pas favorable à l'accroissement des flottes allemande et italienne, elle n'est pas défavorable à une réduction de la flotte française²⁴.

Depuis 1919, les décideurs français n'ont pas d'illusions

²⁴ Note sur la politique navale, 10 septembre 1930, SHM 1BB²/208.

relativement à la sécurité. Au-delà des déclarations de principe, il n'existe toujours pas, en 1930, d'accord garantissant la sécurité collective européenne. En cas de conflit, si l'Angleterre, « en admettant que ses Dominions le lui permettent - [...] intervenait en notre faveur [...] ce ne serait que tardivement et pour protéger ses intérêts menacés »²⁵. Quant à la SDN, elle n'est d'aucun secours en cas d'agression puisqu'elle est incapable d'organiser une riposte effective²⁶. En l'absence de mécanismes politiques et militaires multilatéraux et fonctionnels, la France détermine ses impératifs sécuritaires en Méditerranée de manière à garantir sa sécurité par ses propres moyens.

N'ayant pas mis de navires importants en chantier depuis la Grande Guerre, la France doit nécessairement rénover sa flotte pour conserver son statut de grande puissance²⁷, d'autant plus qu'en 1930, «] la flotte moderne n'est pas assez nombreuse et n'est pas assez puissante

²⁵ *Idem.*

²⁶ *Idem.*

²⁷ Philippe Masson, « La "belle marine" de 1939 », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France. Tome 3 : de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1997, pp. 443- 445.

pour remplir sa mission »²⁸. Soutenu par un contexte économique favorable – la France est, au moment de la conférence, épargnée par la crise économique²⁹ –, le programme de construction du ministère de la Marine est ambitieux et n'est surpassé que par celui des États-Unis³⁰. Malgré son ampleur, le renouvellement de la flotte n'est pas tant destiné à augmenter le potentiel naval français qu'à conserver son statut par rapport aux autres grandes puissances³¹.

1.3 Les problèmes politiques de la conférence : l'antagonisme franco-italien

Dès le début des années vingt, les intérêts de Paris et de Rome se

²⁸ Note sur la politique navale, 10 septembre 1930, SHM 1BB²/208 ; aussi les tableaux 2 et 2 (bis) en annexe du chapitre I.

²⁹ H. Shamir, *Economic Crisis and French Foreign Policy, 1930-1936*, Leiden, E.J. Brill, 1989, pp. 8-9.

³⁰ Tableau 1 en annexe du chapitre I.

³¹ Note secrète no. 44 de la délégation navale à la conférence de Londres au ministre des Affaires étrangères, 10 février 1930, MAE Y/Désarmement/570 ; note secrète no. 44 bis de la délégation navale à la conférence de Londres au ministre des Affaires étrangères, 11 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

heurtenant³². En 1930, la situation n'a guère évolué et la question de l'équilibre des forces navales est au cœur du problème stratégique français en Méditerranée. La tactique italienne à la conférence est fort simple : ne rien proposer en matière de besoins navals et n'avouer qu'un seul objectif, à savoir la parité avec la marine française³³. Lors des négociations préparatoires à la conférence, l'Italie refuse d'annoncer la nature et l'ampleur de ses prochaines constructions navales et donne le ton aux négociations en indiquant qu'elle accepte *a priori* une réduction des armements navals, peu importe l'importance, à condition que les siens soient au niveau de ceux de la France³⁴. Elle justifie sa requête par son statut de grande puissance méditerranéenne et son approvisionnement en matières premières qui dépend de ses liaisons

³² Voir Blatt, *loc. cit.*, pp. 231 - 232 ; Pierre Guillen, « Franco-Italian Relations in Flux » dans R. Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 152-155 ; Willian I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy*, Kent, The Kent University Press, 1988, p. 58.

³³ Télégramme no. 189 de la délégation française à la SDN au ministre des Affaires étrangères, 26 septembre 1929, MAE Y/Désarmement/567 ; dépêche no. 268 de l'ambassadeur de France à Rome, 18 avril 1930, MAE Y/Désarmement/575.

³⁴ Traduction du mémorandum italien remis le 22 décembre au ministre des Affaires étrangères, 23 décembre 1929, MAE Y/Désarmement/569.

maritimes³⁵.

Naturellement, les décideurs français ne peuvent admettre une telle situation puisqu'elle remet en cause les fondements de la sécurité française : la capacité de soutenir un conflit avec à la fois l'Allemagne et l'Italie. La Marine, chargée de protéger les littoraux atlantique et méditerranéen, ne peut accepter la parité des forces navales avec l'Italie sans mettre en péril ses lignes de communication avec l'Afrique du Nord et ses colonies. La parité navale signifierait, en somme, un état d'infériorité. La France serait incapable de concentrer ses forces navales sans laisser l'une de ses frontières maritimes vulnérable à une éventuelle attaque allemande, italienne ou des deux à la fois³⁶. Paris refuse le partage de sa part de puissance en Méditerranée avec Rome. Les sources de conflit sont trop grandes pour justifier un incertain rapprochement avec l'Italie, puissance révisionniste, insatisfaite de

³⁵ Observation du ministre des Affaires étrangères pour la commission d'étude de la Défense nationale, 16 novembre 1929, SHM 1BB²/197 ; conversation entre l'ambassadeur de France à Washington et Cotton, sous-secrétaire d'État, télégramme no. 664 de l'ambassade de France à Washington, 14 octobre 1929 MAE Y/Désarmement/567.

³⁶ Note de la délégation navale à Londres, 20 février 1930, SHM 1BB²/191.

Versailles. Qui plus est, un partage imposerait la cession d'une part de puissance navale à l'Italie aux dépens des besoins français en matière de sécurité et d'autonomie politique.

1.4 Les problèmes politiques de la conférence : le blocage franco-britannique

Alors que les intérêts franco-britanniques devraient, selon les décideurs français, converger, la délégation britannique à la conférence refuse de faire la distinction entre les impératifs de sécurité français et ce que le gouvernement britannique associe à une volonté d'accroissement de potentiel militaire³⁷. Pour le gouvernement travailliste, les objectifs français discréditent ceux de la conférence qui doivent conduire à une réduction des armements navals - indépendamment des besoins de sécurité français - et il critique sévèrement et ouvertement la position

³⁷ Compte rendu d'une conversation entre Tardieu et MacDonald, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571 ; les vœux du gouvernement travailliste vont à l'encontre de ceux de l'Amirauté britannique qui s'oppose aux objectifs de la conférence de Londres, C.M. Bell, *op. cit.*, p.25.

française³⁸.

Les objectifs britanniques seront déterminants dans le refus du gouvernement français de ratifier les principaux éléments du traité. Rue Royale, on considère que l'Amirauté britannique cherche à préserver sa « supériorité le plus économiquement possible » et « c'est pourquoi, sans laisser ses chiffres au-dessous du minimum qu'elle s'est fixé en considérant *ses besoins*, elle voudrait diminuer les chiffres des autres puissances sans considérer *leurs besoins* »³⁹. Confrontée aux constructions navales japonaises et, surtout, américaines qui menacent sa part de puissance relative, l'Amirauté souhaite fixer par un traité la répartition des forces des cinq puissances navales les plus importantes⁴⁰. Durant les années vingt, la *Royal Navy* possédait les navires les plus modernes et elle était en plein effort de modernisation. Or, l'importance du programme de construction navale américain, la crise de 1929 et l'élection du gouvernement travailliste compromettent la domination

³⁸ Compte rendu de deux conversations entre Briand, MacDonald et Henderson, 11 mars 1930, MAE Y/Désarmement/572 ; compte rendu d'une conversation entre Léger et Stimson, 8 mars 1930, *idem*.

³⁹ Note de la délégation navale à Londres, 20 février 1930, SHM 1BB²/191. Italiques dans le texte.

⁴⁰ Voir le tableau no 1 en annexe du chapitre I.

navale britannique⁴¹. L'initiative britannique de convoquer une conférence sur la limitation des armements navals s'explique par la situation financière et politique de la Grande-Bretagne qui ne lui permet plus de maintenir sa place de première puissance navale mondiale. Pour le gouvernement britannique, la limitation des armements navals consiste à maintenir une marge de sécurité acceptable par rapport au Japon et maintenir l'équilibre des forces navales avec les États-Unis⁴². Ce que recherche le gouvernement britannique, « c'est pouvoir réduire [...] [ses] forces en maintenant l'équilibre »⁴³. Dans ces conditions, la solution la plus « économique » consiste à fixer la répartition des forces navales au moyen d'un traité et de concéder la parité navale avec les États-Unis.

⁴¹ Bell, *op. cit.*, pp. 24-25.

⁴² Note de la délégation navale à Londres, 13 février 1930, SHM 1BB²/191 ; Brian J. C. McKercher, « A Sane and Sensible Diplomacy : Austen Chamberlain, Japan and the Naval Balance of Power in the Pacific Ocean, 1924 - 1929 », *Canadian Journal of History*, vol. 21, 1986, pp. 193 - 200 ; Reynold M. Salerno, « Multilateral Strategy and Diplomacy : The Anglo-German Naval Agreement and the Mediterranean Crisis, 1935-1936 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 17, no. 2, juin 1994, pp. 41-42.

⁴³ Compte rendu d'une conversation entre les délégations américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571 ; Bell, *op. cit.*, p. 14.

À cet effet, les rencontres des délégations française et britannique, des 13 et 14 février, permettent de comprendre le fossé qui sépare les intérêts des deux pays. Lors de la rencontre du 13 février, Tardieu exprime ouvertement les enjeux français.

Au problème qui se pose entre nous je vois deux solutions : il faut, ou bien que nos chiffres soient considérés comme correspondant à nos besoins normaux, ou bien qu'un accroissement des conditions de sécurité permette d'en envisager la réduction partielle. [...] Un engagement d'assistance mutuelle pourrait transformer les besoins de la France en besoins relatifs : mais rien de pareil n'a été réalisé jusqu'ici⁴⁴.

Le Premier ministre anglais expose à son tour les objectifs britanniques à la conférence. S'adressant au président du Conseil il déclare :

M. Tardieu, mettez-vous à ma place. De 1930 à 1936 la flotte française augmenterait sa puissance effective de 50 à 60 %, par la construction de bâtiments de nouveaux modèles. En même temps, je me présenterais devant les Communes avec une flotte sensiblement réduite. Dans ces conditions, je ne resterais pas huit jours au pouvoir. Et ce ne serait pas seulement le Gouvernement [sic] qui changerait, il y aurait un véritable bouleversement de l'opinion.

Quelle que soit la décision à laquelle nous puissions arriver je vous dirai que nous avons examiné les chiffres de notre programme très attentivement, en pensant à la fois à nos besoins, compte tenu de nos relations avec les Dominions lointains, et aux dispositions de l'opinion publique : me plaçant à ces deux points de vue, je soutiens que le maintien de vos chiffres me forcerait à

⁴⁴ *Idem.*

relever les nôtres pour toutes les catégories de bâtiments⁴⁵.

Le désaccord franco-britannique réside dans l'interprétation que chacun fait de sa sécurité. Dans un contexte où l'Amirauté considère la puissance allemande limitée par le traité de Versailles et où le Foreign Office soutient que la SDN, les accords de Locarno et le pacte Briand-Kellogg forment certaines garanties matérielles, les craintes françaises semblent bien injustifiées à court et à moyen terme⁴⁶. Pourtant, la délégation française ne considère pas ces dispositions comme fonctionnelles en ce qui concerne le problème naval en particulier et la sécurité française en général. Briand, l'explique aux délégations américaine et britannique : « Entre hommes raisonnables, qui pensent qu'il n'y a pas de menace de guerre immédiate mais qu'il faut assurer l'avenir, nous devons rechercher une entente sur le terrain politique »⁴⁷.

⁴⁵ Compte rendu d'une conversation entre les délégations américaine, britannique et française, 14 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

⁴⁶ Note de Craigie suite à une conversation avec Massigli, 13 février 1930, DBFP, 2^e série, vol. 1, doc. 144 ; voir le tableau 1 en annexe du chapitre I pour la flotte allemande autorisée par Versailles

⁴⁷ Compte rendu d'une conversation entre les membres des délégations navales américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

Les impératifs français, tels que les conçoit le gouvernement, se définissent ainsi : « Nos difficultés, dont je veux parler en toute franchise, sont du côté de la mer du Nord et de la Méditerranée »⁴⁸.

Le 14 février, lors d'une nouvelle rencontre entre les chefs des délégations américaine, britannique et française, le secrétaire au Foreign Office Henderson et le Premier ministre MacDonald refusent de tenir compte des objectifs français. Le maintien du programme naval français forcerait l'Angleterre à revoir son projet de construction naval. La ténacité avec laquelle la délégation française défend ses intérêts fait craindre aux Britanniques que le refus français de désarmer signe l'échec de la conférence⁴⁹. Tardieu demande donc aux Britanniques d'« indiquer quels sont [...] [les chiffres] qui, dans votre esprit, correspondraient aux réductions que vous envisagez pour la flotte britannique »⁵⁰. La réponse de MacDonald stupéfait Tardieu : il propose

⁴⁸ *Idem.*

⁴⁹ Compte rendu d'une conversation entre les membres des délégations navales américaine, britannique et française, 13 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

⁵⁰ Compte rendu d'une conversation entre les délégations navales américaine, britannique et française, 14 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

d'arrêter la construction de nouveaux croiseurs jusqu'à la fin de 1936 ! La réponse du président du Conseil est directe : « Si nous étions seuls ensemble à cette Conférence, toute réduction serait possible et raisonnable. Mais, ne nous demandez pas d'agir sans tenir compte de l'existence de Puissances dont certaines sont présentes à cette Conférence et d'autres sont absentes [c'est-à-dire, l'Italie et l'Allemagne] »⁵¹. Abandonner les nouvelles constructions signifie le non-remplacement de 4 croiseurs⁵². « Ce serait, explique encore Tardieu, moins que ce que le Traité de Versailles accorde à l'Allemagne (six croiseurs en service et deux en réserve) »⁵³. Puisqu'il « [...] n'existe pas de risque de conflit entre la France et l'Empire Britannique » et que « le programme minimum de vos besoins a pu être calculé en dehors de toute considération relative aux États-Unis, je vous demande de faire de même vis-à-vis de la France »⁵⁴, ce que refuse Macdonald.

⁵¹ *Idem.*

⁵² Le « Condé », le « Jules Michelet » et le « Ernest Renan » auront respectivement 37, 36 et 34 ans en 1936 sans oublier la perte à la suite d'un accident du « Edgar Quinet ». Sur la nature de ses bâtiments, voir Yves Buffetaut, *La Grande Guerre sur mer, 1914-1918*, Nantes, Marines éditions, 1998, pp. 26-31.

⁵³ Compte rendu d'une conversation entre Tardieu et MacDonald, 14 février 1930, MAE Y/Désarmement/571.

⁵⁴ *Idem.*

De part et d'autre, on interprète de manière différente la nature des flottes nationales, avec à l'esprit les seuls intérêts nationaux respectifs. La délégation française justifie ses nouvelles constructions en affirmant qu'elles sont nécessaires à la préservation du rapport de force relatif en Méditerranée et à la sécurité générale de la France⁵⁵. Cependant, les Britanniques examinent les chiffres français de manière absolue, sans considérer la nature de ceux-ci, c'est-à-dire des constructions de remplacement. Étant donné que l'Amirauté minimise le risque d'un conflit méditerranéen, elle se soucie peu de la nature de l'équilibre naval franco-italien, à condition que celui-ci n'influence pas son rapport de force dans la région et dans le Pacifique⁵⁶.

Au centre de la relation triangulaire Paris-Londres-Rome⁵⁷,

⁵⁵ La Délégation navale française à Londres établit que « [s]ur 240.000 tonnes construites, 43.200 seulement seront affectées au complément. Tout le reste sera affecté au remplacement. Le tonnage construit dans la deuxième période (1934-1935-1936) sera exclusivement du tonnage de remplacement », note secrète no. 44 de la Délégation navale à la conférence de Londres au ministre des Affaires étrangère, 10 février 1930, MAE Y/Désarmement/570.

⁵⁶ Salerno, *loc. cit.*, p. 45.

⁵⁷ Nous avons emprunté l'expressions à Reynold M. Salerno, « The Mediterranean Triangle : Britain, France, Italy and the Origins of the Second

l'Angleterre refuse d'accepter la nature des besoins stratégiques français et la menace que fait peser l'Italie sur la sécurité générale de la France⁵⁸. Pour la délégation française, la tactique britannique est évidente, René Massigli, ministre plénipotentiaire et délégué français à la conférence, fait remarquer au président du Conseil : « Dans leur recherche d'une solution, les représentants anglais s'inspirant toujours sans l'avouer du principe du two power standard et [...] les combinaisons qu'ils imaginent ne nous accordent dans les classes de bâtiments non limitées à Washington, que des marges absolument insuffisantes »⁵⁹.

Les discussions entre les délégations britannique et française illustrent le blocage et l'incompatibilité des objectifs politiques et stratégiques des deux pays. D'une part, l'Angleterre souhaite conserver sa situation de première puissance navale, même si elle doit en partager le rang avec les États-Unis. Sa marge de sécurité en Méditerranée reposant sur la stabilisation des flottes française et italienne, l'Angleterre

World War, 1935-1939 », Thèse de Ph D, Yale, Université Yale 1997.

⁵⁸ Télégramme no. 178 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires extérieures, 19 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573.

⁵⁹ Télégramme no. 189 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 20 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573.

a intérêt à éviter un accroissement de leur puissance navale relative. D'autre part, la France souhaite préserver sa position dominante en Méditerranée pour assurer sa sécurité et refuse de subordonner ses besoins en matière d'armement naval à celle de l'Angleterre, à moins que celle-ci n'accepte, en liant ses forces navales à ceux de la France, de garantir la sécurité française⁶⁰.

1.5 La parité contre la sécurité : le pacte méditerranéen

Le gouvernement français propose, dès l'ouverture de la conférence, un règlement politique au désaccord franco-italien et tente de s'assurer certaines garanties britanniques. Dès la fin 1929, Briand indique son intention de discuter à Londres l'élaboration d'un pacte méditerranéen, calqué sur les accords de Locarno⁶¹. En 1931, Toynbee explique, « there arose in France [...] the idea of a guarantee pact on the

⁶⁰ Télégrammes no. 198 à 200 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 24 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573 ; télégrammes no. 209 à 211 de l'ambassade de France à Londres au président du Conseil, 27 mars 1930, *idem.* ; télégramme no. 212 de l'ambassade de France à Londres au président du Conseil, 28 mars 1930, *idem.*

⁶¹ Voir le mémorandum français du 20 décembre 1929, *DBFP* 2^e série, vol. 1, doc. 122.

analogy of the Pact of Locarno, in which Italy would be substituted for Germany and the Mediterranean for the Rhine »⁶². Avec cette proposition de pacte, le gouvernement français subordonne la réduction de ses armements navals à un accord politique propre à garantir sa sécurité et à fixer politiquement le rapport de force méditerranéen⁶³. Étant donné que les accords de Locarno n'englobent pas l'espace méditerranéen et que le pacte Briand-Kellogg représente une déclaration de principe, le gouvernement français souhaite faire du pacte un instrument à la fois politique - susceptible de maintenir le *statu quo* en Méditerranée - et stratégique, par lequel l'assistance des pays signataires se substitue au tonnage supplémentaire que doit posséder la France sur l'Italie et l'Allemagne⁶⁴.

Dans une note du 16 novembre 1929, Aristide Briand, explique que «[l]a France ne pourrait [...] s'engager dans cette voie [la réduction de ses armements navals], que si des accords de sécurité conclus entre

⁶² *Survey*, 1930, p. 52.

⁶³ Commentaires sur l'avant-projet de pacte méditerranéen, 11 janvier 1930, MAE PA-AP Massigli/11.

⁶⁴ Suggestions d'experts formulées à Londres par la délégation française à la délégation britannique au sujet du pacte méditerranéen, 29 février 1930, MAE PA-AP Massigli/11.

Puissances méditerranéennes constituaient, à la concession que nous ferions en ne soulevant pas d'objections contre un notable accroissement de la flotte italienne, une sérieuse contre-partie »⁶⁵. Une certaine érosion de la puissance navale française en faveur de l'Italie serait donc possible en échange d'un accord politique apte à garantir la sécurité de la France.

René Massigli explique :

L'un des principaux objets de ce Pacte, conforme aux avis de la Commission d'Études de la Défense Nationale, serait d'amorcer la démonstration de l'impossibilité dans laquelle nous sommes de renoncer à la supériorité navale sur l'Italie en Méditerranée, faute d'engagements de non-agression et de garantie de sa part.

[...] [L]'État-major de la Marine estime ne pouvoir accepter la parité avec l'Italie en Méditerranée que moyennant l'engagement précis d'une coopération immédiate de la flotte britannique avec la nôtre en cas d'agression italienne. [...]

L'intérêt du chiffre commun de limitation envisagé pour toutes les H.P.C. [Hautes Parties Contractantes] consiste à lier étroitement notre position en Méditerranée à celle de l'Angleterre. L'Angleterre ne saurait en effet, pas plus que nous, accepter, comme le demanderait vraisemblablement l'Italie, que la limitation spéciale à la Méditerranée fût maintenue en temps de guerre. Pas plus que nous, elle ne peut non plus accepter la réduction de ses forces navales en Méditerranée au-dessous d'un certain niveau, et les besoins méditerranéens qu'elle pourrait éventuellement invoquer pour s'opposer à des réductions considérables, sont certainement inférieurs aux nôtres.

Or, pour des raisons évidentes, la limitation méditerranéenne englobera forcément la plus large part de la

⁶⁵ Note du ministre des Affaires étrangères « Préparation à la Conférence navale », 16 novembre 1929, SHM 1BB²/191.

flotte italienne et, si l'Italie revendiquait néanmoins la parité avec la France sur la totalité de nos forces navales, ce ne pourrait jamais être que d'une manière théorique, car elle n'a pas les moyens d'entretenir, hors de la Méditerranée, les forces navales nécessaires pour réaliser effectivement la parité avec nos forces navales de l'Atlantique ou d'Extrême-Orient⁶⁶.

La participation britannique au pacte méditerranéen, encadré par l'article 8 du pacte de la SDN, serait alors de nature à aider la France en cas d'agression italienne. Conçu pour compléter les accords de Locarno en assurant la frontière méditerranéenne de la France, le projet de pacte garantit le rapport des forces en présence dans le bassin méditerranéen⁶⁷. Cautionnée par la marine britannique, la parité des forces navales françaises et italiennes devient alors acceptable. Concrètement, pour le Quai d'Orsay, les objectifs du pacte sont les suivants : démontrer que la France ne peut renoncer à sa supériorité navale en Méditerranée faute d'un engagement précis de non-agression de la part de l'Italie et d'une entente de coopération de la flotte britannique.

⁶⁶ Note de Massigli « Commentaire de l'avant projet ci-joint de pacte méditerranéen », 11 janvier 1930, MAE PA - AP : Massigli/11.

⁶⁷ *Idem.* ; suggestions d'experts formulées à Londres, 29 février 1930, MAE PA - AP : Massigli/11.

Les décideurs français n'ont cependant pas d'illusions sur l'accueil qui sera faite au pacte en Angleterre, aux États-Unis et en Italie⁶⁸. Le gouvernement américain, peu concerné par les enjeux méditerranéens, reste fidèle à sa politique extérieure isolationniste et refuse de s'engager dans un accord politique avec le continent⁶⁹. Le gouvernement britannique, pour sa part, peut difficilement accepter un accord politique qui associe ses forces navales à la stabilité du bassin méditerranéen, alors qu'il cherche à sauvegarder le rapport de force dans le Pacifique et à faire la promotion du désarmement naval⁷⁰. Quant à l'Italie, sa quête de puissance s'oppose au maintien du rapport de force favorable à la France en Méditerranée.

En présence de ces contraintes, la délégation française entend utiliser le projet de pacte tel un levier dans ses négociations avec l'Italie et les puissances anglo-saxonnes⁷¹. Le refus des autres puissances

⁶⁸ Observation du ministre des Affaires étrangères pour la Commission d'études de la Défense nationale, 16 novembre 1929, SHM 1BB²/191 ; compte rendu d'une conversation entre Briand et Stimson, 8 mars 1930, MAE Y/Désarmement/572.

⁶⁹ Hall, *op. cit.*, p.97.

⁷⁰ Bell, *op. cit.*, pp. 24-25.

⁷¹ Note qui résume une conversation entre Briand et MacDonald, 11

navales de s'associer au pacte met en place, au grand désarroi des Britanniques, un contexte favorable à la promotion et à la défense des intérêts et des revendications françaises, sans oublier la justification du programme naval exigé par la Marine⁷².

1.6 Les conséquences pour la France de la conférence de Londres

Pour reprendre la formulation d'Andrew Webster, les négociations furent « an argument without end »⁷³. Malgré les nombreuses rencontres des chefs des délégations navales et des divers comités techniques, les négociations entre la France, l'Italie et l'Angleterre, constituent un véritable dialogue de sourds, chacun restant campé sur ses positions : la France et l'Italie refusent respectivement toute modification par rapport à leurs positions initiales, tandis que l'Angleterre s'abstient d'appuyer la France, tout en ne limitant pas les

mars 1930, MAE Y/Désarmement/572.

⁷² Lettre du ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 3 janvier 1930, *DBFP*, 2^e série, vol. 1, doc. 132 ; John C. Cairns, « A Nation of Shopkeepers in Search of a Suitable France : 1919-1940 », *American Historical Review*, no 3, juin 1974, pp. 729-730.

⁷³ Webster, *loc. cit.*

ambitions italiennes. À la fin du mois de mars, il est clair que la France et l'Italie n'intégreront pas le traité préparé à Londres⁷⁴. Si les décideurs français acceptent de prolonger les accords de Washington jusqu'en 1936, ils refusent de signer les accords de Londres sur les navires auxiliaires⁷⁵.

Alors qu'elle craignait d'être contrainte de faire des concessions à la conférence sur le désarmement naval de Londres, force est de constater que la délégation française a su y défendre ses besoins stratégiques. Quelques jours après la fin de la conférence, le ministre des Affaires étrangères écrivait :

La Conférence de Londres s'est terminée sans que la liberté de la France en matière d'armements navals ait été à aucun degré entamée. Nous sommes libres, non seulement de nous en tenir au programme de construction défini [...] par la Délégation française pour la période 1931-1936, mais même, théoriquement du moins, de poursuivre sans aucune restriction, l'exécution intégrale du Statut naval⁷⁶.

⁷⁴ Télégrammes no. 198 à 200 de la délégation française à la conférence sur le désarmement naval de Londres au ministre des Affaires étrangères, 24 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573 ; *Survey*, 1930, pp. 36-82.

⁷⁵ Télégrammes no. 272 à 274 de la délégation française à la conférence sur le désarmement naval de Londres au ministre des Affaires étrangères, 23 avril 1930, MAE, Y/Désarmement/575. Pour la nature des accords signés et le traité naval de Londres, *DBFP*, 2^e série, vol. 1, annexe I.

⁷⁶ Note du ministre des Affaires étrangères, 6 mai 1930, MAE

Les conditions relatives à la construction navale nécessitent une planification à long terme et l'élaboration d'un outil militaire souple, adaptable et capable d'appuyer l'action diplomatique du gouvernement. Comme le souligne en septembre 1930 le contre-amiral Darlan, « [é]tant donné la lenteur d'adaptation de la flotte à des nécessités nouvelles, cette politique doit être telle que nous puissions faire inopinément face aux éventualités les plus défavorables »⁷⁷. À la lumière de cette remarque, il est certain que la France a su agir en fonction de ses impératifs sécuritaires.

Fonction de la menace allemande, les objectifs français à la conférence illustrent les considérations stratégiques qui animent la politique française au début des années trente. Il est possible de percevoir un couplage stratégique entre la Méditerranée et l'Atlantique, et c'est la combinaison des menaces dans ces deux aires qui détermine la nature des besoins stratégiques français. Bénéficiant d'un contexte

Y/Désarmement/575 ; tableau no. 2 (bis) en annexe du chapitre I.

⁷⁷ Note du contre-amiral François Darlan sur la politique navale, 10 septembre 1930, SHM 1BB²/208.

économique favorable et de ministres de la Marine et des Affaires étrangères déterminés, la France se dote d'un impressionnant projet de construction navale. De manière plus générale, l'examen des objectifs stratégiques français à la conférence démontre la politique globale menée par la France. Cette stratégie répond à ses besoins en matière de sécurité et permet, grâce à sa souplesse, de faire face à une éventuelle menace allemande. Du point de vue de la Marine, la variabilité du contexte international nécessite un outil militaire adaptable, capable de préserver les intérêts du pays à long terme.

En ce qui concerne l'aspect politique de la conférence, les résultats sont plus modestes. Le Quai d'Orsay a le sentiment d'avoir défendu les intérêts politiques français et obtenu une victoire diplomatique⁷⁸.

Cet essai de négociation n'aura pas été inutile puisqu'il nous permettra, le moment venu, de mettre en pleine lumière que ce n'est pas sur la conclusion d'accords particuliers mais sur la question infiniment plus large de l'interprétation même des

⁷⁸ Télégrammes no. 198 à 200 de la délégation française à la conférence de Londres au ministres des Affaires étrangères, 24 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573 ; télégrammes no. 209 à 211 de la délégation française à la conférence de Londres au ministres des Affaires étrangères, 27 mars 1930, *idem.* ; télégramme no. 215 de la délégation française à la conférence de Londres au ministres des Affaires étrangères, 30 mars 1930, *idem.*

obligations du pacte de la Société des nations qu'un accord n'a pas pu s'établir entre la délégation britannique et nous⁷⁹.

Cependant, à quelques semaines des rencontres préparatoires à la conférence générale sur le désarmement, la France se trouve dangereusement isolée. Si Briand désire limiter les difficultés franco-italiennes, il ambitionne plus particulièrement de convaincre l'Angleterre du bien-fondé de sa politique à l'égard de l'Italie. En faisant ressortir les contradictions de la politique italienne, Briand place l'Italie dans la position de la puissance qui refuse la négociation et menace la sécurité française⁸⁰. En démontrant sa volonté d'arriver à un arrangement, il tente de s'assurer de l'appui de l'Angleterre en vue des négociations de Genève. Malgré le refus apparent de Rome de négocier la limitation des armements navals sur une autre base que la parité totale des flottes française et italienne, le Quai d'Orsay doit persister dans ses efforts de négociation. À l'approche de la conférence générale sur le désarmement, il est essentiel d'éviter que l'Italie ne paralyse les

⁷⁹ Télégramme no. 215 de la délégation française à la conférence navale de Londres, René Massigli au président du Conseil, 30 mars 1930, MAE Y/Désarmement/573.

⁸⁰ *Idem* ; dépêche no. 307 de l'ambassade de France à Rome au ministre des affaires étrangères, 6 mai 1930, MAE Y/Désarmement/575.

négociations. Dans ces conditions, le maintien du dialogue avec Rome ne peut que renforcer, selon le Quai d'Orsay, les chances d'un rapprochement franco-britannique⁸¹. Même si on doute au Quai d'Orsay et au ministère de la Marine de la capacité italienne à mettre sur cale la marine de ses ambitions, toute concession représenterait une brèche qui pourrait être utilisée à Genève par l'Allemagne pour justifier sa requête de l'égalité des droits en matière d'armements⁸².

La France a mené à la conférence navale de Londres ce que Raymond Aron qualifie de politique de puissance défensive, c'est-à-dire la « capacité d'une unité politique de ne pas se laisser imposer la volonté des autres »⁸³. Lors des négociations, en rappelant le volet maritime de la puissance française, les ministères de la Marine et des Affaires étrangères ont su défendre une politique et une stratégie globales, autonomes et capables de répondre à leurs besoins en matière de

⁸¹ Note de la délégation navale à Londres, 20 février 1930, SHM 1BB2/191 ; circulaire du ministre des Affaires étrangères aux ambassades et postes consulaires français, 15 juin 1930, MAE Y/Désarmement/576.

⁸² Note de Massigli « Commentaire de l'avant projet ci-joint de pacte méditerranéen », 11 janvier 1930, MAE PA - AP Massigli/11 ; note du ministre des Affaires étrangères, 6 mai 1930, MAE Y/Désarmement/575.

⁸³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 58.

sécurité. Si l'appui britannique et la bonne entente italienne sont souhaitables, elles ne sont pas, en 1930, des composantes indispensables à la réalisation des objectifs français. L'échec du versant européen de la conférence signifie le succès de la France. La position du gouvernement français s'explique ainsi :

Ne concevant pas de limitation ou de réduction des armements en dehors du cadre de la Société des Nations, c'est la possibilité d'assurer le succès des travaux ultérieurs de la Commission Préparatoire de Genève qu'il plaçait au premier rang de ses préoccupations [...]. Les questions de méthode devaient donc venir au premier rang, les questions de chiffres ne pouvaient être abordées qu'ensuite et nous n'avions pas hésité à exprimer notre conviction que, dans les conditions où les questions de tonnage risqueraient d'être discutées sans lien avec les problèmes essentiels de la sécurité, aucune solution vraiment satisfaisante ne pouvait être espérée. Au contraire, Américains, Anglais et Japonais semblaient surtout préoccupés de réaliser des accords chiffrés qui permettaient de parfaire l'œuvre de la Conférence de Washington : les questions de méthode leur semblaient accessoires. Le Gouvernement italien inclinait, mais avec quelques hésitations, vers la première conception.
[...]

En l'absence d'accord politique, que nos interlocuteurs ne paraissaient pas très désireux de rechercher, nous avons dû, comme l'annonçait notre mémorandum du 20 décembre, nous placer sur le terrain de nos besoins absolus, besoins définis par un statut naval qui a reçu l'approbation parlementaire⁸⁴.

En conservant toute son indépendance stratégique et politique en

⁸⁴ Circulaire du ministre des Affaires étrangères aux ambassades et postes consulaires, 15 juin 1930, MAE Y/Désarmement/575.

Méditerranée, les décideurs français avaient pour dessein, en fonction des travaux de la conférence générale sur le désarmement de Genève, d' « assurer l'avenir » de la sécurité et de la puissance française.

2. De la conférence de Londres à la conférence générale sur le désarmement de Genève, mai 1930 - février 1931.

Dans son ouvrage classique, Maurice Vaïsse rappelle que

l'approche française [en matière de désarmement] est plus préoccupée par l'aspect politique des problèmes. Par la conciliation de l'ordre européen, qui est son objectif, elle relie la question du désarmement à celle de la sécurité. La France refuse de voir dans le désarmement la suprême garantie de sécurité. Elle interprète la sécurité comme le *statu quo*, et par ce biais le désarmement est également associé au maintien des traités et du *statu quo* territorial de l'Europe⁸⁵.

Les négociations navales de Londres confirment l'analyse de Vaïsse. En refusant de réduire ses armements navals, présents et futurs, le gouvernement français signale qu'il ne peut subordonner sa sécurité à de vagues déclarations de principe. Le contre-amiral Darlan indique,

⁸⁵ Maurice Vaïsse, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement*, Paris, Éditions Pedone, 1981, pp. 2-3.

dans une note du 10 septembre 1930, comment « [l]es discussions stériles de Londres au sujet de l'interprétation de l'article 16 du Pacte seraient une preuve de cette inaptitude »⁸⁶. À défaut de posséder la supériorité militaire sur ses adversaires potentiels, il lui faut un accord politique concret qui mette en place les mécanismes capables de coordonner une éventuelle intervention extérieure.

Du moment où se clôt la conférence, Briand utilise l'exemple des négociations navales anglo-franco-italiennes pour consolider la défense des intérêts français à Genève. Il s'agit, grâce à l'article 8 du traité de Versailles, de démontrer comment

« [l']importance des flottes est fonction des besoins nationaux qui dépendent eux-mêmes de la sécurité. Elle ne saurait donc être déterminée arbitrairement comme à Washington.

Les facteurs politiques, géographiques, économiques et militaires qui permettent de déterminer les besoins étant essentiellement différents pour les diverses puissances, les flottes ne sauraient être composées de façon identique »⁸⁷.

⁸⁶ Note sur la politique navale, 10 septembre 1930, SHM 1BB²/208 ; l'article 16 du traité de Versailles indique qu'en cas de guerre « le Conseil [de la SDN] a le devoir de recommander aux divers Gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens par lesquels les Membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société ».

⁸⁷ Note de la délégation navale à Londres, 20 février 1930, SHM 1BB²/191 ; l'article 8 du traité de Versailles stipule que « [l]es Membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des

En réponse au succès relatif de la conférence de Londres, le gouvernement français, en vue de la conférence générale sur le désarmement de Genève, tente de conserver l'initiative diplomatique à l'égard de l'Angleterre et de l'Italie. La France n'a pas d'autre choix. La pression qu'exerceront à Genève sur elle, première puissance continentale, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie pour qu'elle désarme sera considérable. En poursuivant les négociations politiques avec l'Angleterre et l'Italie, Briand tente un coup de poker diplomatique. Le but de la manœuvre est simple : utiliser l'exemple de la conférence navale pour limiter les concessions exigées de la France à Genève. Le Quai d'Orsay comprend qu'une fois engagée la conférence de Genève, il sera trop tard pour arracher des concessions à l'Angleterre. Briand n'a pourtant pas d'illusion sur les concessions qu'il est en mesure de soutirer à l'Angleterre. Il joue sa seule carte : menacer de déstabiliser l'entente anglo-américano-japonaise en échange d'une adhésion, même

armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposée par une action commune. Le Conseil, tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque État, prépare les plans de cette réduction, en vue de l'examen et de la décision des divers Gouvernements » ; pour les besoins navals français *minima*, voir le tableau no. 4 en annexe du chapitre I.

partielle, aux besoins sécuritaires français.

2.1 Les difficiles négociations franco-italiennes

La première étape de la manœuvre diplomatique française est la poursuite des négociations bilatérales franco-italiennes⁸⁸. Ayant pour enjeu de maintenir un semblant de dialogue, l'objectif français est double :

- empêcher un rapprochement germano-italien, capable de paralyser la conférence générale sur le désarmement ;
- maintenir, du moins en apparence, une attitude conciliante capable de justifier la participation de la Grande-Bretagne à un accord politique limitant les ambitions italiennes.

Fidèle à son analyse, Briand craint l'influence que pourrait avoir une Italie hostile à la France dans le cadre des négociations genevoises. Le risque existe de voir l'Italie, insatisfaite de Versailles, entraîner l'Allemagne et devenir le chef de file des puissances révisionnistes⁸⁹.

⁸⁸ Notes à propos d'une conversation entre Henderson et Briand à Paris le 9 mai, 10 mai 1930, *DBFP* 2^e série, vol. 1 doc. 204.

⁸⁹ Dépêche no. 333 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 19 mai 1930, MAE Z/Italie/305.

Une convergence des intérêts germano-italiens rendrait les négociations particulièrement difficiles⁹⁰.

L'annonce le 9 mai de la mise en chantier de nouvelles constructions navales italiennes signale clairement la contestation romaine de la domination française en Méditerranée⁹¹. L'ambassade de France à Rome indique le 27 mai : « [i]l faut donc admettre que l'Italie est décidée, malgré une situation économique et financière inquiétante, à consentir des sacrifices pour développer son armement naval dans une proportion qui doit lui permettre d'atteindre la parité de fait avec la France »⁹².

De manière à maintenir le dialogue et à jeter de nouvelles bases

⁹⁰ Un télégramme de l'ambassade de France à Berlin informe le ministre des Affaires étrangères que « le Maréchal Hindenburg lui a dit que l'Allemagne ne cessait de recevoir des sollicitations de la part de M. Mussolini, mais qu'on manquait ici de confiance et qu'on continuait à faire la sourde oreille », télégrammes no. 418 à 420 de l'ambassade de France à Berlin, 12 mai 1930, MAE Z/Italie/329.

⁹¹ Dépêche no. 307 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 6 mai 1930, MAE Y/Désarmement/574 ; dépêche no. 468 de l'ambassade de France à Rome, 9 juillet 1930, MAE Z/Italie/329.

⁹² Dépêche no. 349 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 27 mai 1930, MAE Z/Italie/268.

de négociations, le Quai d'Orsay propose en juin une trêve temporaire des nouvelles constructions navales. Celle-ci arrêterait dès 1930 la mise sur cale de nouveaux navires. Du point de vue de la France, on juge les concessions significatives.

Arrêter ses constructions navales signifie, pour le Gouvernement italien, laisser sa flotte à son niveau actuel ; tandis que la suspension de notre programme de remplacement, si elle se prolongeait ou faisait éventuellement l'objet d'un accord international entraînerait, à plus ou moins bref délai, par la disparition d'unités vieilles dont l'existence contribue dans une large mesure à notre supériorité navale actuelle sur l'Italie, la réalisation progressive d'une parité réelle des deux flottes⁹³.

Alors que le gouvernement français accepte le 6 juillet d'inclure dans la trêve la tranche de navires votée à la fin 1929 - tranche théoriquement exclue des négociations⁹⁴ - la réalisation d'une entente franco-italienne sur les armements navals doit cependant s'inscrire à l'intérieur des paramètres de sécurité définis par la France à la conférence de Londres. Si l'on accepte certaines concessions quant aux constructions neuves, il n'est pas question de laisser s'éroder la marge de supériorité, garantie par les constructions de remplacement, que doit posséder la France sur

⁹³ Note du ministre des Affaires étrangères pour de Laboulaye, 4 juin 1930, MAE Y/Désarmement/575 ; tableau no. 2 bis.

⁹⁴ Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 7 juillet 1930, SHM 1BB²/193.

l'Italie⁹⁵.

Comme l'Italie persévère dans sa revendication de la parité navale la tactique de Briand semble porter fruit⁹⁶. Confrontée aux concessions françaises en matière de constructions neuves, l'Italie apparaît comme l'obstacle empêchant le règlement du litige naval. Une nouvelle ronde de négociations, d'août à septembre, confirme l'impossibilité d'une entente franco-italienne⁹⁷. Le contre-amiral Darlan explique : « [l']impression de M. Massigli est que, étant donné les directives du Gouvernement italien à ses représentants, il est inutile de chercher à réaliser un accord de programme entre la France et l'Italie en traitant directement car les Italiens seraient dans l'obligation de proposer les mêmes chiffres que nous »⁹⁸. La question des navires de remplacement français, au cœur du renouvellement de la puissance

⁹⁵ Voir les tableaux 2 bis et 3 en annexe du chapitre I.

⁹⁶ Note du ministre des Affaires étrangères, 6 mai 1930, MAE Y/Désarmement/575.

⁹⁷ Si on s'entend de part et d'autre pour accepter une trêve dans la construction de nouveaux bâtiments, la question des navires de remplacement fait échouer les négociations lettre de Massigli à Briand, « Entretiens d'experts navals français et italiens », 1^{er} octobre 1930, SHM 1BB²/193.

⁹⁸ Note du contre-amiral Darlan au ministre de la Marine, 10 novembre 1930, SHM 1BB²/193.

française et de la prétention italienne à la parité navale, fait échouer les négociations⁹⁹.

C'est dans des conditions favorables à la France qu'échouent les négociations franco-italiennes. En effet, les informations provenant de Berlin font état des limites du rapprochement germano-italien et sa réalisation est pour le moment incertaine. À l'heure où Rome souhaite se rapprocher de Berlin, il faut considérer la position allemande par rapport aux intentions italiennes. Non seulement, Streseman a peu de sympathie pour Mussolini, mais l'Allemagne a plus à gagner du rapprochement franco-allemand que du rapprochement franco-italien. En outre, les objectifs italiens soulèvent le problème des buts non avoués de Rome alors que l'Allemagne risque de servir d'accessoire à la politique étrangère italienne. L'ambassadeur conclut son télégramme en déclarant : «[p]our ces raisons aussi, j'estime qu'il n'est pas exagéré

⁹⁹ Quête de puissance qui s'exprime ouvertement après les négociations, télégramme no. 912, 9 octobre 1930, MAE Y/Désarmement/576 ; télégrammes no. 845 à 848 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 octobre 1930, MAE Z/Italie/268 ; dépêche no. 720 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 octobre 1930, *idem.* ; dépêche no. 781 de l'ambassade de France à Rome au ministres des Affaires étrangères, 18 novembre 1930, MAE Z/Italie/307 ; télégramme no. 35 du consulat de France à Bologne au ministre des Affaires étrangères, 29 décembre 1930, *idem.*

de dire que ceux qui voient déjà l'Allemagne et l'Italie marchant la main dans la main contre la France commettent une erreur grave, celle de la peur perpétuelle qui est le fâcheux indice d'un manque de confiance en soi et qu'ils servent ainsi fort mal les intérêts du pays »¹⁰⁰.

La réalisation d'un rapprochement franco-italien n'étant pas au centre des objectifs des négociations, son échec renforce, aux yeux du Quai d'Orsay, la position française par rapport à l'Angleterre. Confronté à une politique étrangère italienne qui n'obéit pas, selon Maurice Vaïsse « à des critères rationnels »¹⁰¹, c'est sans grande détermination que la France maintient le contact avec l'Italie.

2.2 La tentative de rapprochement franco-britannique

Puisque l'Italie refuse de négocier sur d'autres bases que la parité navale franco-italienne, Briand et le Quai d'Orsay considèrent le

¹⁰⁰ Télégramme no. 702 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 1^{er} août 1930, MAE Z/Italie/329.

¹⁰¹ Vaïsse, *op. cit.*, p. 87.

contexte favorable à l'amorce d'un dialogue politique avec l'Angleterre. La diplomatie française œuvre à démontrer que la position italienne menace la France et que seul un règlement politique, garantissant la sécurité française, permettrait une réduction des armements navals français¹⁰². Malgré l'attitude d'apparence conciliante de la France à l'égard de l'Italie, l'Angleterre refuse de prendre en considération l'aspect politique du litige naval franco-italien. Pour le *Foreign Office*, l'antagonisme franco-italien se résume à une question de tonnage. Selon l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome.

[f]rom the outset the negotiations were overshadowed by the parity difficulty. What in reality M. Massigli and Signor Rosso were endeavouring to do, and in what they failed, was to find some formula which would enable Italy to show that she had obtained parity, and France to show that she had not accorded it. As might be expected, this task was too much for them. Until some entirely fresh basis is found, or until Italy is prepared at least to allow her claim to parity to remain in abeyance for the period of a provisional agreement, it is difficult to see how the present *impasse* can be overcome¹⁰³.

Face à l'échec des négociations bilatérales de l'été, le *Foreign Office* est,

¹⁰² Lettre de Briand à Henderson, 9 juillet 1930, *DBFP* 2^e série, vol. 1, doc. 225 ; dépêche no. 377 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 13 août 1930, MAE Y/Désarmement/576.

¹⁰³ Dépêche de l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome au ministre des Affaires étrangères, 16 septembre 1930, *DBFP* 2^e série, vol. 1, doc. 233.

avant tout, préoccupé par la menace que fait planer l'antagonisme franco-italien sur la stabilité du traité naval de Londres¹⁰⁴.

La France tente donc de capitaliser sur cette menace et propose à l'automne le projet d'entente suivant :

- un accord franco-britannique sur un programme de construction maxima de courte durée - c'est-à-dire jusqu'en 1936 - évitant ainsi à la marine britannique de faire appel à la clause de sauvegarde du traité naval de Londres ;
- un accord anglo-italien qui porterait sur un programme de construction italien maxima jusqu'en 1936, programme qui doit maintenir le rapport force existant entre les flottes française et italienne¹⁰⁵.

La proposition a le double avantage d'éviter une course aux armements navals, fort coûteuse pour la trésorerie française, tout en évitant d'isoler la France à Genève¹⁰⁶. Qui plus est, les négociations bilatérales anglo-italiennes démontreront à Londres l'impossibilité de négocier avec

¹⁰⁴ Mémoire de Craigie, expert naval du *Foreign Office* 20 septembre 1930, *DBFP* 2^e série, vol. 1 doc. 234 ; lettre de Henderson à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 1^{er} octobre 1930, *idem.*, doc. 235.

¹⁰⁵ Note du contre-amiral Darlan au ministre de la Marine, 10 novembre 1930, SHM 1BB²/193.

¹⁰⁶ Note du contre-amiral Darlan au ministre de la Marine, 11 novembre 1930, SHM 1BB²/193.

Rome¹⁰⁷. À la suite d'une rencontre avec Craigie, l'expert naval du *Foreign Office*, à Genève, Massigli explique l'objectif français derrière le projet.

Il faudrait donc que l'on prît position du côté britannique. Ou l'Angleterre ferait céder l'Italie, ou on s'orienterait vers un accord franco-anglais de courte durée ; j'ai ajouté que ce qui se passait à la Commission préparatoire [...] nous obligeait [...] à être particulièrement prudents et, à moins de faits nouveaux d'ordre politique, à ne pas envisager un accord de programme qui pût porter sur plus de trois ans¹⁰⁸.

L'architecture complexe des négociations franco-britanniques et anglo-italiennes, entreprises de novembre à décembre, ne permettra pas de concrétiser le règlement du problème naval. Ainsi, l'Italie, refusant d'engager des négociations bilatérales avec l'Angleterre, fait échouer le projet français. En exigeant des négociations tripartites, l'Italie place l'Angleterre dans le rôle d'arbitre du litige, ce que refuse la France¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Télégrammes no. 76-77 de la délégation française à la conférence générale sur le désarmement à Genève au ministre des Affaires étrangères, 18 novembre 1930, MAE Y/Désarmement/577.

¹⁰⁸ Télégrammes no. 50-51 de la délégation française à la conférence générale sur le désarmement à Genève au ministre des Affaires étrangères, 11 novembre 1930, MAE Y/Désarmement/577.

¹⁰⁹ Télégrammes no. 148-152 de Genève de la délégation française à la conférence générale sur le désarmement au ministre des Affaires étrangères, 3 décembre 1930, SHM 1BB²/196 ; on trouvera aussi une copie de document dans MAE Y/Désarmement/577.

Selon les indications de la délégation navale française, « il n'est pas possible de se prêter à une conversation à trois, tant que l'intermédiaire britannique ne pourra pas se porter garant que le principe énoncé [ici] [...] (maintien de la disparité actuelle entre les tonnages globaux des deux flottes) n'est pas contesté »¹¹⁰.

Le refus du *Foreign Office* de prendre position en faveur de la France - en limitant les ambitions navales italiennes -, ne permet pas de trouver de solution au cul-de-sac diplomatique franco-italien¹¹¹. Au contraire, comprenant que la France s'efforce d'éviter l'isolement politique à Genève, Londres s'empare de la situation pour prendre le contrôle des négociations. Convaincu de tenir les leviers diplomatiques grâce auxquels elle pourrait imposer à la France un accord réduisant ses armements navals, le *Foreign Office* saisit l'initiative et tente de faire accepter un règlement propre à préserver les acquis de la conférence de

¹¹⁰ *Idem*. Les parenthèses se retrouvent dans le texte original.

¹¹¹ Mémoire de Craigie suite aux conversations de Genève, Rome et Paris, 1 janvier 1930, DBFP 2^e série, vol. 1, no. 1, doc. 271 ; Craigie indique dans son mémorandum : « There has been no attempt to drag into these conversations any question of a new political guarantee, and I remain of opinion that this naval question can, if we take a hand in it, be settled without the aid of any political solvent ».

Londres.

Le premier janvier 1931, Craigie propose un projet d'accord franco-italien qui serait, selon lui, en mesure de satisfaire la France et l'Italie¹¹². En apparence, le projet britannique appuie les besoins sécuritaires français. Le tonnage global proposé par les Britanniques permet à la marine française de conserver sa marge de supériorité par rapport à la marine italienne. Dans les faits, la situation est différente. Alors que le plan britannique concède l'avantage à la France par rapport aux cuirassés, la Marine doit réduire ses constructions de porte-aéronefs et de navires légers, tout en acceptant la parité en matière de croiseurs. Cela signifie qu'en excluant les croiseurs hors d'âge, qui gonflent artificiellement le tonnage total français, la marge de supériorité sur l'Italie n'est que de 166 000 tonnes, alors que la Marine exige, depuis la conférence de Londres, un minimum de 200 000 tonnes. De surcroît, selon le projet britannique, la Marine devrait réduire son programme de remplacement pour accepter la parité avec l'Italie en matière de croiseurs lourds. Cela signifie que seule la France réduit ses

¹¹² Voir le tableau 5 en annexe du chapitre I.

armements¹¹³. La proposition est inacceptable, compte tenu que la Marine évalue qu'elle doit surclasser les marines italienne et allemande dans *l'ensemble* des catégories de navires pour préserver la sécurité générale de la France¹¹⁴. Si Briand accepte de reconsidérer la concession de juin en admettant la parité des nouvelles constructions avec l'Italie, il s'oppose à la proposition britannique de limiter le remplacement des navires hors d'âge¹¹⁵. En incluant dans le calcul du tonnage global français les navires hors d'âge, la proposition britannique gonfle artificiellement la marge de supériorité navale de la France. Aux ministères des Affaires étrangères et de la Marine on évalue que le renoncement des navires de remplacement minerait la capacité française à assurer sa sécurité et à renouveler ses atouts stratégiques¹¹⁶.

¹¹³ Voir les tableaux 4 et 5 en annexe du chapitre I.

¹¹⁴ Lettre no. 22 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 16 janvier 1931, SHM 1BB²/193.

¹¹⁵ Lettre no. 149 du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 14 mars 1931, SHM 1BB²/196 ; note no. 1 du contre-amiral Darlan au ministre de la Marine, 21 mars 1931, *idem*. Dans cette note Darlan affiche son septicisme par rapport aux objectifs italiens : « On peut dire qu'après avoir réussi à obtenir notre consentement à un accord sur les constructions pouvant être mises en service en 1936, nos interlocuteurs [italiens] cherchent avec persévérance et par tous les moyens à nous faire consentir des concessions beaucoup plus étendues et inacceptables pour nous » ; Huan et Bégarie, *op. cit.*, p. 100.

¹¹⁶ Note pour le ministre, 10 mars 1931, SHM 1BB²/193 ; lettre no. 149

Tout comme les négociations franco-italiennes, les négociations franco-italo-britanniques se heurtent à la question des navires de remplacement. Malgré la poursuite des négociations - qui seront intégrées aux travaux de Genève - chacune des parties reste sur ses positions initiales¹¹⁷. L'impasse demeure.

3. La conférence navale de Londres en tant que levier diplomatique : un constat d'échec relatif

La conférence navale de Londres et les négociations qui suivirent permettent d'identifier les deux visions de la sécurité qui s'affrontent de chaque côté de la Manche. D'une part, la France refuse de confier sa sécurité aux dispositions légales et imprécises de la SDN. D'autre part, l'Angleterre, ayant préservé à la conférence de Londres sa sécurité et

du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 14 mars 1931, 1BB²/196 ; lettre au ministre de la Marine, 1^{er} avril 1931, 1BB²/193.

¹¹⁷ Voir la proposition britannique du 1^{er} mars 1930 qui constitue une version remaniée du projet britannique du de janvier, mémorandum suite aux négociations anglo-franco-italiennes de février-mars 1930, DBFP, 2^e série, vol. 1, no. 1, doc. 299.

l'équilibre de ses forces navales dans le Pacifique, joue la carte de l'internationalisme et pousse la France et l'Italie vers la limitation de leurs armements navals respectifs¹¹⁸.

L'année 1930 semblait fournir à la France un cadre propice à la mise en œuvre de la politique de sécurité proposée à la conférence sur la limitation des armements navals de Londres. Utilisant l'espace méditerranéen comme facteur d'influence, Briand tente de faire pression sur l'Angleterre pour limiter les concessions qu'elle exigera de la France à Genève. Bluff diplomatique, la manœuvre politique élaborée par Briand n'incitera pas la Grande-Bretagne à intégrer les besoins sécuritaires français à ses calculs stratégiques. L'erreur de Briand et du ministère de la Marine fut de croire que le risque de déstabilisation de l'équilibre des forces navales méditerranéennes serait suffisant pour inciter l'Angleterre à appuyer, même partiellement, la France.

Plus particulièrement, la France est incapable de conserver l'initiative politique acquise à Londres et la manœuvre diplomatique fait

¹¹⁸ Barnett, *op. cit.*, p.294.

long feu. En saisissant l'occasion d'arbitrer le litige naval franco-italien, l'Angleterre renforce sa position dans le cadre des négociations de Genève. À la suite de la proposition de janvier 1931, l'ambassadeur britannique à Paris fait remarquer la position de force dans laquelle se trouve l'Angleterre : « if the French Government are now anxious for this agreement it is not because of its technical advantages [...] [it is] because they are persuaded of its importance from the point of view of maintaining good relations between our two countries in the critical years ahead of us »¹¹⁹. En divisant l'Italie et la France, l'Angleterre s'assure d'arbitrer le litige naval franco-italien. Elle conservera son statut d'arbitre jusqu'à Genève.

L'erreur du Quai d'Orsay fut de surestimer l'importance du théâtre méditerranéen dans le système stratégique britannique. Contrairement à la France, le dispositif stratégique britannique repose en 1930-31 dans le Pacifique - au cœur du triangle Tokyo-Washington-Londres¹²⁰. Même s'il constitue une artère essentielle aux liaisons

¹¹⁹ Télégramme no. 26 de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris au ministre des Affaires étrangères, 20 février 1931, *DBFP*, vol. 1, no. 1, doc. 283.

¹²⁰ Orest Babij, « The Royal Navy and the Defense of the British Empire,

impériales, le théâtre méditerranéen représente aux yeux de l'Amirauté un enjeu stratégique secondaire¹²¹. Telles qu'elles le sont, les marines française et italienne ne sont pas, en 1930-31, aptes à rompre le fragile équilibre stratégique britannique. Ce n'est pas le programme naval italien ou français isolément qui menace la situation stratégique britannique en Méditerranée, mais la combinaison des deux programmes. Dans la mesure où la France promeut le programme naval présentant le plus grand risque pour l'équilibre naval méditerranéen, il est essentiel de le circonscrire. Cela explique, aux yeux des décideurs français, les efforts déployés par le gouvernement britannique pour limiter l'expansion et le déploiement de la marine française.

La France fait-elle fait fausse route en recourant une telle politique ? Non. Elle utilise les possibilités offertes par le contexte de 1930-1931. Sur le plan stratégique, cette politique est un succès. Grâce à

1928-1934 », dans Keith Neilson et Greg Kennedy, dir., *Far Flung Lines : Essays On Imperial Defence in Honour of Donald Mackenzie Schurman*, Londres, Frank Cass, 1997 ; B.J.C. McKercher, *loc. cit.*, pp. 193-200.

¹²¹ Lawrence R. Pratt, *East of Malta, West of Suez. Britain's Mediterranean Crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 18-19.

la collaboration du Quai d'Orsay et du ministère de la Marine, la France évite les concessions en matière de constructions navales et conserve toute son indépendance stratégique en Méditerranée. Aux ministères de la Marine et des Affaires étrangères, le bassin méditerranéen constitue le pivot du dispositif stratégique français, essentiel à la sécurité du pays. Dans cette zone de conflit potentiel, capable d'influencer le rapport de force européen - ce qui explique la nécessité de surclasser les marines allemande et italienne - la France doit occuper une position dominante et indépendante. Elle réussit à le faire.

Sur le plan politique, le résultat est moins concluant. Le Quai d'Orsay ne réussit pas à convaincre la Grande-Bretagne du bien-fondé de ses objectifs politiques. Malgré les nombreuses rencontres et négociations, un accord de sécurité franco-britannique, condition nécessaire à la limitation des armements navals français, lui échappe toujours. Toutefois, Briand avait peu d'espoir de réaliser une telle entente et la préservation de l'indépendance politique française paraissait, en 1931, l'élément déterminant dans la conduite de la diplomatie française.

Chapitre II. La recherche d'un rééquilibrage méditerranéen, juin 1932- juin 1935

Obtenir une sécurité plus grande, tel est le but qui s'impose à la France, en raison des conditions géographiques, historiques, coloniales, morales qui lui sont propres. Sa politique du temps de paix ne vise qu'à l'atteindre.

- Note du Conseil supérieur de la Défense nationale, mars 1932¹

1. La conférence générale sur le désarmement et la Méditerranée, février-décembre 1932

Préparée dans le contexte de la conférence générale sur le désarmement de Genève, la note du CSDN reflète l'objectif politique et stratégique recherché par la France depuis Versailles : la quête de la sécurité. Forts de leur démonstration à Londres en 1930 et des négociations qui suivent, les décideurs français estiment le contexte

¹ Note sur le plan de défense nationale, Conseil supérieur de la Défense nationale, 15 mars 1932, 2N210.

favorable à la poursuite de la tactique mise en place à la conférence navale. Les contraintes sécuritaires du bassin méditerranéen servant de justificatif, ils ont l'intention de protéger la France des vellétés de puissance allemandes.

Le gouvernement français, à la faveur de son économie épargnée par la crise², amorce la conférence générale sur le désarmement de Genève avec assurance et confiance en sa capacité de défendre ses intérêts européens et méditerranéens.

1.1 Poursuivre l'œuvre amorcée à Londres

En début d'année 1932, le Quai d'Orsay croyait à la possibilité de maintenir la ligne directrice tracée par Briand³. Une note du

² Haim Shamir, *Economic Crisis and French Foreign Policy, 1930-1936*, New York, E.J. Brill, 1989, p. 43 ; Robert Frankenstein, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 23.

³ Télégramme no. 723 de la délégation française à la conférence générale sur le désarmement au ministre des Affaires étrangères, 13 juillet 1932, DDF, 1^e série, tome I, doc. 12 ; Maurice Vaïsse, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Paris, Pédone, 1981, p. 195.

directeur adjoint du Quai d'Orsay, Lefebvre de Laboulaye, indique à cet effet que

du point de vue de Genève, nous avons intérêt à ce que la question navale demeure ouverte. [...] Telles sont, indépendamment de l'opposition d'ordre technique manifestée par le Ministre de la Marine, les considérations pour lesquelles la note précitée du Chef de service de la SDN n'envisageait de refaire, momentanément, qu'une réponse verbale et dilatoire aux dernières propositions navales anglo-saxonnes, en invoquant le fait nouveau qui résulte, pour la négociation *navale*, des revendications allemandes présentées à la Conférence générale du désarmement⁴.

Comme le proposait Briand, la France n'a pas avantage à rechercher une solution de la question navale indépendante du problème général du désarmement. La note précise que

si la question navale recevait une solution immédiate en ce qui concerne les cinq Puissances, il suffirait d'une clause de sauvegarde limitée au domaine naval pour couvrir l'Angleterre contre les conséquences possibles des revendications navales allemandes. Les revendications portant sur les armements terrestres l'intéresseraient, du coup, beaucoup moins⁵.

Lors de la première phase de la conférence, qui s'échelonne de février à juillet, la délégation française met en place les éléments susceptibles

⁴ Note au sujet des propositions navales anglo-américaines, 24 janvier 1932, MAE Y/Désarmement/579.

⁵ *Idem.*

d'intégrer sa politique méditerranéenne au cadre global de la conférence.

Si opportun qu'il puisse être de donner des apaisements à l'Angleterre et aux États-Unis quant à nos futurs programmes navals, nous ne saurions donc perdre de vue qu'en nous demandant de donner à l'Italie et à l'Amirauté britannique des satisfactions importantes, l'on nous convie à consolider un système conçu pour répondre aux intérêts navals des grandes Puissances anglo-saxonnes. Ce n'est pas là un avantage qu'il faille concéder gratuitement : éventuellement, il peut y avoir là un élément dans une négociation d'ensemble ; dans la situation actuelle, accepter le programme qui nous est proposé, ce serait consentir des abandons sans contre-parties⁶.

Cette note du Quai d'Orsay met en lumière la continuité qui caractérise l'aspect utilitaire de la politique méditerranéenne du Quai d'Orsay : « ce raisonnement ne vaudrait peut-être pas si des concessions navales permettaient de nous gagner l'Italie en vue des prochaines discussions : il est à tout le moins permis d'en douter et l'on ne pourrait, en tout cas, s'en assurer que par une négociation portant sur l'ensemble des problèmes traités à Genève »⁷. L'objectif du Quai d'Orsay et du gouvernement est donc sans ambiguïté : utiliser la question de la limitation des armements navals pour

⁶ *Idem.*

⁷ *Idem.*

assouplir les exigences britanniques en matière de désarmement terrestre et aérien. L'argument naval constitue, en fait, le seul espoir français, propre à influencer la politique britannique en matière de désarmement et à limiter les concessions que devra faire la France à Genève.

1.2 La transformation du contexte international et son impact sur la politique méditerranéenne de la France

Jean-Baptiste Duroselle et Pierre Renouvin rappellent que le contexte général à l'intérieur duquel agissent les décideurs est déterminant dans l'élaboration de la prise de décision⁸. L'irruption, en 1932, de nouvelles contingences internationales, impose une redéfinition de la politique méditerranéenne française. Robert J. Young décrit la transformation :

It was more than simply Briand's ill-health, retirement and subsequent death, or the publication that year of Stresemann's memoirs, in which his nationalism seemed more apparent than

⁸ Pierre Renouvin et Jean Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991, pp. 367-373.

his internationalism. It was more too than the international disillusionment generated by the League of Nations' failure to punish Japan for its rape of Mandchuria in 1931. From France's point of view, the timing of the long-awaited Conference on Disarmament was anything but propitious. At least for those who saw armaments as a cause of war. Essentially freed from its reparations obligations, thanks to the Hoover Moratorium of 1931, the German government continued to flaunt the arms restrictions imposed by Versailles. War materiel was again being produced in German factories [...] and the Russo-German agreement of the 1920s were continuing to provide useful fields of collaboration between the Red Army and the Reichwehr⁹.

Conséquemment, l'amorce à Genève, au début du mois de juillet de discussions à propos de l'égalité des droits allemands en matière d'armements sème le désarroi en France¹⁰. Confronté à ses ressources nationales limitées, le gouvernement français reconnaît qu'autoriser le réarmement de l'Allemagne, dans le cadre politique et stratégique existant, compromet sa capacité à assurer sa sécurité¹¹.

⁹ Robert J. Young, *France and the Origins of the Second World War*, Londres, MacMillan, 1996, p. 21.

¹⁰ Vaïsse, *op. cit.*, pp. 258-268 ; Andrew Webster, « An Argument Without End : Britain, France and the Disarmament Process, 1925-34 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir. *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New-York, Palgrave-Macmillan, 2002, p. 58.

¹¹ Robert J. Young, « La Guerre de Longue Durée : Some Reflections on French Strategy and Diplomacy in the 1930s », dans Adrian Preston, dir., *General Staffs and Diplomacy Before the Second World War*, Londres, Croom Helm, 1978, pp. 42-44.

L'Allemagne, débarrassée des servitudes de Versailles saura rapidement suppléer la France comme puissance dominante en Europe et mettre fin au *statu quo* versaillais¹².

En prenant clairement le parti de l'Allemagne, le gouvernement britannique bouleverse et transforme la situation politique et stratégique française. Selon l'analyse du secrétaire d'État au Foreign Office, John Simon, l'octroi de l'égalité des droits à l'Allemagne permet à l'Angleterre d'arbitrer les quêtes de puissance de Paris et de Berlin.

The rôle [sic.] of Britain at the Conference was to do all that she could to promote practical disarmament and to act as a sincere friend to both sides, desiring to promote appeasement between France and Germany. There were [...] many matters on which British policy approximated much more to the German than to the French point of view, for example about reparations, but at the beginning of the Conference what was chiefly necessary was the atmosphere of goodwill and appeasement. I should not fail to take opportunity as it arose for showing our willingness to promote agreement rather than to favour one extreme view at the expense of another¹³.

¹² Robert J. Young, *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning, 1933-1940*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1978, p 46.

¹³ Dépêche no. 331 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de Grande-Bretagne à Berlin, 30 mars 1932, *DBFP*, 2^e série, vol. III, doc. 239 ; on pourra consulter la traduction du mémorandum britannique du 15 septembre 1932 dans *DDF*, 1^e série, tome I, doc. 185.

Alors que la France misait - malgré le risque du pari - sur un rapprochement franco-britannique en utilisant la question navale, ses décideurs voient la Grande-Bretagne cautionner les objectifs de puissance allemands. Selon Maurice Vaïsse, « la traditionnelle politique d'équilibre jouée par la Grande-Bretagne entre la France et l'Allemagne tourne à ce moment au détriment de la France »¹⁴. L'Angleterre accepte le rééquilibrage du rapport de force franco-allemand en choisissant de préserver l'intégrité et la stabilité de son système impérial. Par conséquent, le gouvernement britannique assume, en 1932, le risque d'une permutation de l'équilibre des puissances européennes¹⁵. Insuffisant pour limiter l'influence britannique à Genève, le coup de poker diplomatique tenté par

¹⁴ Vaïsse, *op. cit.*, p. 328.

¹⁵ Compte rendu d'une conversation entre Simon et Tardieu, 12 mars 1932, DBFP, 2^e série, vol. 3, doc. 236 ; Adamthwaite, *Grandeur and Misery. France's Bid for Power in Europe, 1914-1940*, Londres, Arnold, 1995, p. 192 ; Correlli Barnett, *The Collapse of British Power*, Londres, Alan Sutton, 1993, p. 303 ; P.M.H. Bell, *France and Britain 1900-1940 : Entente and Estrangement*, Londres, Longman, 1996, p. 177 ; Paul Haggie, *Britannia at Bay : The Defence of the British Empire Against Japan, 1931-1941*, Oxford, Oxford University Press, 1981 ; Martin Thomas, *Britain, France and Appeasement. Anglo-French Relations in the Popular Front Era*, Oxford, Berg, 1996, p. 17 ; Nicholas Rostow, *Anglo-French Relations, 1934-1936*, New York, St. Martin's Press, 1984, pp. 13-17.

Briand en 1930 échoue. Isolée à Genève, la France doit réévaluer l'intégration de ses objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée au cadre général de sa sécurité.

Le réarmement allemand remet en cause le paradigme sécuritaire français. Alors que la France pouvait faire face à la fois aux marines italienne et allemande – dans la mesure où l'Allemagne est limitée par le traité de Versailles – le *Gleichberechtigung* menace son approche stratégique¹⁶. D'après le ministre des Affaires étrangères Édouard Herriot,

toute idée de réarmement de l'Allemagne serait fatale à l'élaboration des travaux de la conférence du désarmement. [...] En étendant [...] sa thèse de l'égalité aux forces de mer, le gouvernement du Reich remet en cause l'équilibre naval européen, en fonction duquel la Grande-Bretagne a accepté de signer les accords de Washington et de Londres¹⁷.

À l'heure où le gouvernement français s'efforce d'utiliser la

¹⁶ Point de vue du ministère de la Marine sur la limitation des armements navals, 18 octobre 1932, SHM 1BB²/196 ; mémorandum du ministère de la Marine, 21 octobre 1932, DDF, 1^e série, vol. 1, doc. no. 266.

¹⁷ Télégrammes no. 923 à 930, 1124 à 1131 et 518 à 524 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Londres, Rome et Washington, 31 août 1932, DDF, 1^e série, vol. 1, doc. 132 ; dépêche no. 1361 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 5 septembre 1932, *idem*.

conjoncture méditerranéenne pour limiter les concessions demandées à Genève, la politique britannique désorganise ses calculs et porte une lourde responsabilité dans l'isolement diplomatique de la France¹⁸.

Dans ces conditions, que deviennent les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée ? Quels sont les choix d'action possibles et acceptables pour les décideurs français, propres à débloquer la question sécuritaire ?

1.3 Du passé faisons table rase : le rapprochement franco-italien

Le *Gleichberechtigung* impose la recherche de nouvelles

¹⁸ Note pour le ministre des affaires étrangères de la Délégation française à la Conférence générale du désarmement, 28 novembre 1932, MAE Y/Désarmement/579 ; Dick Richardson et Karolyn Kitching, « Britain and the World Disarmament Conference » dans Peter Catterall et C.J. Morris, dir., *Britain and the threat to Stability in Europe, 1918-1945*, Londres, Leicester University Press, 1993 ; Vaïsse, *op. cit.*, p. 15 ; Andrew Webster, « German Disarmament and the Creation of an International Disarmament Process, 1920-1934 », texte d'une communication présentée au 45th annual convention of the International Studies Association, Montréal, 17-20 mars 2004.

solutions au problème de la sécurité française. Les décideurs ne prétendent plus préserver l'architecture de Versailles, mais souhaitent sauvegarder la part de puissance française en Europe. Anthony Adamthwaite explique que le réarmement allemand « brought the French face to face with the dilemma inherent in the nation's international position since 1919. Accepting German rearmement seemed suicidal, resisting equally so »¹⁹. La France est confrontée à un étrange paradoxe : puissance aux ressources limitées, elle doit défendre à la fois une politique réaliste, construite sur la force et une politique en apparence idéaliste, élaborée à partir de la notion de sécurité collective européenne. Conséquemment, de manière à maintenir son autonomie politique et stratégique dans le bassin méditerranéen, le gouvernement prépare, avec le ministère de la Marine, un outil militaire fonctionnel, dans le cadre précis des limites imposées à la marine allemande par le traité de Versailles et cautionné par la SDN. Confronté à la transformation du contexte international, le Quai d'Orsay constate que l'autonomie politique poursuivie en Méditerranée atteint ses limites et il opte pour un

¹⁹ Adamthwaite, *op. cit.*, p. 187.

rapprochement tactique avec la puissance la plus apte à stabiliser rapidement l'érosion de puissance française : l'Italie.

Influencé par l'ambassade de France à Rome et par René Massigli, délégué à la conférence sur le désarmement, le gouvernement de Paul-Boncour tente en décembre 1932 un premier rapprochement avec Rome²⁰. Capable d'influencer le rapport de force franco-allemand, tout en limitant l'érosion de la sécurité collective européenne, l'Italie est le partenaire politique avec lequel la France doit dialoguer. Selon William Shorrock, « adamantly opposed to fascism in all its forms, Paul-Boncour nevertheless believed that any realistic analysis of the European situation demanded an amelioration of Franco-Italian relations. Such a development, he felt, would be a useful counterweight to both Germany and England »²¹. L'envoi à Rome, en décembre 1932, du nouvel ambassadeur Henry de

²⁰ Dépêche no. 293 de l'ambassade de France à Rome, 12 avril 1932, MAE Z/Italie/307 ; lettre de Massigli au ministre des Affaires étrangères, 10 décembre 1932, DDF, 1^e série, vol. 1, doc. no. 317.

²¹ William I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988, p. 68.

Jouvenel met en branle la politique de rapprochement avec l'Italie²². Le mandat de Jouvenel « was to liquidate points of friction between the two countries in Africa and to harmonize their interests in Europe »²³.

Le choix d'un accord avec l'Italie que font les décideurs français est contextuel et tactique. Confrontés à l'Allemagne, libre de réarmer, et à l'Angleterre qui leur tourne le dos « the French were straight-forward in their diagnosis of the problem. From the beginning they maintained that the German claim to equality of status would in fact mean Germany's return to the dominant military position which she had held in 1914 »²⁴. Pour la France isolée, seul le

²² Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres. Souvenir sur la Troisième République*, Paris, pp. 337-340.

²³ Shorrock, *op. cit.*, p. 69. On pourra consulter les pages 69 à 80 pour une description de la « mission » Jouvenel à Rome. Sur les problèmes nord-africains, dépêche no. 592 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 19 août 1932, DDF, 1^e série, vol. 1, doc. 110 ; note de la sous-direction d'Afrique-Levant, 10 janvier 1933, DDF, 1^e série, vol. 2, doc. 182. Sur les questions européennes, dépêche no. 63 de l'ambassade de France à Belgrade, 4 mars 1932, MAE Z/Yougoslavie/ 173 ; dépêche no. 273 de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des Affaires étrangères, DDF, 1^e série, tome I, doc. 220 ; François Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-guerres (1918-1935)*, Berne, Peter Lang, 1999 ; Vaïsse, *op. cit.*, p. 295.

²⁴ P.M. H. Bell, *France and Britain, 1900-1940. Entente and*

rapprochement avec Rome permet, du point de vue de la Méditerranée, une possible stabilisation de la situation internationale.

1.4 L'effet catalytique d'Hitler

En 1934, Arnold J. Toynbee déclare dans son rapport annuel sur la politique internationale : « the National-Socialist Revolution in Germany, which followed the installation of Herr Hitler as Chancellor of the German Reich on the 30th January, 1933, was the outstanding and dominating event of the year in the whole field of international affairs »²⁵. Inquiets du nationalisme aigu qu'affiche le nouveau gouvernement, les décideurs tentent, en 1933, de comprendre le régime et de mesurer la portée des transformations qui ont lieu en Allemagne. Duroselle constate que « les Français n'ont pas perçu d'emblée les dangers nouveaux que le régime hitlérien allait leur faire courir »²⁶. Pourtant, on mesure rapidement l'impact de Hitler sur la

Estrangement, Londres, Longman, 1996, p.174.

²⁵ *Survey 1933*, p. 111.

²⁶ Jean-Baptiste Duroselle, *La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie

conférence de Genève.

L'affranchissement des restrictions imposées par le traité de Versailles constitue l'objectif immédiat du gouvernement nazi²⁷. L'ambassadeur de France à Berlin exprime ainsi la prise du pouvoir par Hitler : « M. Hitler reste soucieux, comme ses devanciers, de restaurer la "force de défense" de l'Allemagne, [...] soucieux de rendre à sa patrie d'adoption l'appareil militaire qui est seul digne d'elle, et dont l'interdiction n'est pas la moindre des causes du sentiment qu'elle éprouve d'être traitée en nation de second ordre ou en "paria" »²⁸. Contrairement à ses prédécesseurs, Hitler ne peut tolérer la continuation d'une telle situation. Étant donné que l'Allemagne, en quittant la conférence de Genève et la SDN, le 14 octobre 1934, ne reconnaît plus l'autorité juridique de la Société, comment limiter son effet déstabilisateur ?

nationale, 1979, p. 59.

²⁷ Carole Fink, « German *Revisionspolitik*, 1919-1933 », *Communications historiques*, Ottawa, 1986, pp. 134-145.

²⁸ Dépêche de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 9 mai 1933, *DDF*, 1^e série, vol. 3, doc. 259.

Confronté à la dégradation accélérée du contexte économique et diplomatique, le Quai d'Orsay constate la fin de l'autonomie politique et stratégique française. Puisque la nation n'a plus les moyens d'agir seule, la Méditerranée devient alors un moyen susceptible de rééquilibrer le rapport de force européen et de limiter l'érosion de la puissance française.

1.5 La grande séduction : le pacte à quatre

La prise du pouvoir par Hitler impose une réévaluation de la nature des relations franco-italiennes²⁹. La convergence des intérêts germano-italiens³⁰ et la crainte de l'accroissement de leur influence

²⁹ H. James Burgwyn, *Italian Foreign Policy in the Interwar Period, 1918-1940*, Londres, Praeger, 1997, pp. 64-66 ; Duroselle, *op. cit.*, p. 71 ; Pierre Guillen, « Franco-Italian Relations in Flux, 1918-1940 », dans Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, p. 155 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 67.

³⁰ Dépêche no. 1065 de l'ambassade de France à Berlin, 16 décembre 1930, MAE Z/Italie/329 ; note du Département Europe, 24 février 1931, *idem.* ; dépêche no. 965 de l'ambassade de France à Berlin, 29 octobre 1931, MAE Z/Italie/330 ; télégramme no. 618 de l'ambassade de France à Prague, 1^{er} décembre 1931, MAE Z/Italie/330 ; dépêche no. 225 de l'ambassade de France à Rome, 18 mars 1932, *idem.*

respective en Europe balkanique et dans l'Est méditerranéen³¹, oblige le Quai d'Orsay à prévenir le rapprochement des deux puissances révisionnistes.

À la suite du blocage politique de la conférence générale sur le désarmement, l'Italie saisit l'initiative et propose, en mars 1933, un « Pacte politique d'entente et de collaboration entre les quatre puissances occidentales »³². Le pacte doit relancer, grâce à la médiation italienne, les négociations sur l'organisation de la sécurité européenne. Favorables à l'idée du pacte, Paul-Boncour et le Quai d'Orsay sont cependant méfiants quant à certains de ses éléments³³.

³¹ Note pour le ministre des Affaires étrangères sur le litige gréco-bulgare, 11 avril 1931, MAE Z/Grèce/201 ; lettre de la Chambre syndicale des métaux adressée au ministre des Affaires étrangères, 6 mai 1931, MAE Z/Yougoslavie/147 ; lettre no. 313 du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 15 juin 1931, MAE Z/Yougoslavie/151 ; dépêche no. 224 de l'ambassade de France à Stamboul, 7 octobre 1931; MAE E/Turquie/627 ; dépêche no. 395 de l'ambassade de France à Athènes, 31 décembre 1932, MAE Z/Grèce/205.

³² Télégrammes no. 236 à 239 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 18 mars 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no 2.

³³ Télégrammes no. 422 à 427 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 10 mars 1933, MAE Z/Italie/317 ; note du Département Europe, 18 mars 1933, *idem.* ; télégrammes no. 240 à 245 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 18 mars 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no. 3.

On redoute les dispositions révisionnistes proposées par Mussolini et leur impact sur la sécurité collective européenne : « from the French point of view it was an extremely dangerous document [...] it provided for equality of armement rights for Germany and implied the creation of a four power (Anglo-Franco-Italo-German) directorate which could impose its will on other European states », ceci aux dépens de la SDN³⁴.

Au-delà des risques que fait peser le pacte sur la France, l'ambassadeur à Rome, Henry de Jouvenel, propose d'utiliser le pacte pour briser l'isolement diplomatique français.

Je crains que nous laissions perdre une fois encore l'occasion de ce rapprochement avec l'Italie, qui m'avait pourtant paru être, sans quoi je ne serais pas ici, une des directives essentielles de votre politique extérieure et que, par surcroît, après avoir rejeté l'Italie dans les bras de l'Allemagne, nous n'éloignons de nous l'Angleterre. Il paraît que nous redoutons d'être isolés dans le groupe des quatre [...]. Comment ne pas voir que nous serons bien plus isolés si nous demeurons dehors ?³⁵.

³⁴ Shorrock, *op. cit.*, p. 72.

³⁵ Télégrammes no. 280 à 293, de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no. 44 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 73, n 29 fait probablement référence à ce document et non à la contre-proposition française de projet de pacte qu'il cite. Voir la lettre de Massigli au Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 24 mars 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no. 38 ; aussi la note du

L'ambassadeur de France à Rome soutient que les discussions à propos du pacte offrent la possibilité de reprendre les discussions sur le problème de la sécurité européenne³⁶.

Outre la question de la sécurité européenne, quelles sont les motivations françaises derrière les négociations du pacte à quatre ? S'agit-il d'un moyen susceptible de rapprocher l'Angleterre de la France alors que le problème de la limitation des armements navals demeure ? Probablement. En adoptant une attitude d'ouverture à l'égard de l'Italie, la France entreprend de courtiser l'Angleterre³⁷. La finalité des négociations du pacte est de contenir l'Allemagne grâce à l'influence combinée de l'Angleterre, de la France et de l'Italie. En

Département, 25 mars 1933, *idem.*, doc. no. 48.

³⁶ Henry de Jouvenel, « France and Italy », *Foreign Affairs*, no. 4, vol. 5, juillet 1927, pp. 538-552.

³⁷ Note no. 292 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 21 mai 1933, SHM 1BB²/196 ; aide-mémoire remis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 13 juin 1933, *idem.* ; réponse de l'aide mémoire du ministre des Affaires étrangères, juin 1933, *idem.* ; lettre de l'amiral Decoux adressée au capitaine de vaisseau Sombron, 15 septembre 1933, SHM 1BB²/195.

dépit d'objectifs politiques divergents³⁸, la rencontre a l'avantage, face au réveil de la puissance allemande, d'offrir à la France une tribune où elle peut réaliser ses besoins de sécurité.

Le rapprochement avec Rome servant de lubrifiant diplomatique, l'objectif français est d'amener l'Angleterre à épauler la France dans sa défense du *statu quo* européen. L'ambassadeur de France à Rome est explicite lorsqu'il déclare :

quand la France porte seule la charge de quatre nations [Yougoslavie, Pologne, Roumanie et Tchécoslovaquie], dont deux avaient depuis longtemps disparu de la carte de l'Europe et dont les deux autres ont triplé leur territoire et leur population, qu'elle peut mettre l'existence et l'avenir de ces quatre nations aujourd'hui menacées sous la garantie des quatre grandes puissances occidentales, et rapprocher à ce prix les États-Unis de l'Europe, est-ce que son intérêt à elle, seule garante de la paix entre l'Allemagne et la Pologne, entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, est-ce que l'intérêt de ces quatre alliés en péril n'est pas de rechercher la conclusion d'un tel contrat d'assurance, dût-elle être payée de quelques concessions locales ? [...]

On me paraît, en effet, ne pas se préoccuper suffisamment en France du tour qu'a pris la conférence du désarmement, des antagonismes qu'elle a excités, des blocs qu'elle a formés et qui s'opposent de plus en plus

³⁸ Télégrammes no. 390 à 395 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 23 avril 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no. 169 ; télégrammes no. 1368 à 1371, 11 juillet 1933, *idem.*, doc. no. 476 ; Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, p. 111.

dangereusement les uns aux autres. Pour dissoudre à la longue le bloc italo-allemand, puisque nous l'avons laissé constituer, il faut commencer par le contenir. Ce n'est pas avec la Petite Entente et la Pologne que nous y parviendrons, mais avec l'Angleterre et l'Amérique³⁹.

À la suite de la gifle diplomatique subie à Genève, les négociations du pacte à quatre permettent à la France de retrouver son influence diplomatique. En associant la SDN au pacte, elle assure la participation britannique au traité et limite les volontés révisionnistes italiennes et allemandes. Selon l'explication de Shorrock, « the final version of the Four-Power Pact may be regarded as a victory for the French diplomacy [...]. Mussolini's original proposal had been completely emasculated and the entire Four-Power 'directorate' was harnessed to the League of Nations »⁴⁰. La signature, le 15 juillet 1933, du pacte à quatre restreint le rapprochement germano-italien tout en permettant à la France de retrouver des bases de dialogue avec l'Angleterre. Pourtant, le Quai

³⁹ Télégrammes no. 280 à 293 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1933, DDF, 1^e série, tome III, doc. no. 44.

⁴⁰ Shorrock, *op. cit.*, p.77.

d'Orsay prétend dépasser les déclarations de principe du pacte.

1.6 Du pacte à quatre aux accords de Rome

Face au réarmement de l'Allemagne, les décideurs français ne pouvant compter sur les alliances est-européennes pour stabiliser le *statu quo* européen - la Petite Entente, la Tchécoslovaquie et la Pologne n'étant pas suffisamment puissantes pour tenir tête à l'Allemagne réarmée⁴¹ -, décident de s'associer à l'Italie, malgré la divergence des intérêts franco-italiens en Méditerranée. En proposant de sauvegarder leurs intérêts nationaux respectifs dans le bassin danubien, la mission Jouvenel à Rome crée un contexte politique capable de lancer les négociations bilatérales franco-italiennes⁴². Même si cette analyse n'est pas partagée par l'ensemble du corps politique et diplomatique⁴³, le risque d'accroissement de l'influence italienne en Méditerranée et dans le bassin danubien

⁴¹ Duroselle, *op. cit.*, pp. 70-71.

⁴² Shorrocks, *op. cit.*, p. 79 ; Paul-Boncour, *op. cit.*, tome II, pp. 18-19 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 70-75.

⁴³ Shorrocks, *op. cit.*, p. 78.

représente des maux nécessaires à l'endiguement de l'Allemagne⁴⁴.

Certains historiens qualifient de tournant politique le rapprochement franco-italien de 1934⁴⁵. Une relecture des documents permet cependant d'en douter. Considéré à la lumière du contexte des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée, le rapprochement franco-italien est circonstanciel. Les objectifs politiques français en Méditerranée démontrent que le Quai d'Orsay ajuste ses moyens d'action à la transformation du rapport de force imposée par l'Allemagne. Les négociations de Genève et les pressions britanniques par rapport au désarmement naval signifient que la France ne peut compter sur la Grande-Bretagne pour lui fournir les garanties de sécurité qu'elle exige. Quant aux

⁴⁴ Note sur les possibilités comparées des aviations françaises et étrangères, 8 mai 1934, SHAA, 1B3 ; télégramme du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 17 juin 1933, DDF, 1^e série, vol. 3, doc. no. 400 ; télégramme de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 28 juin 1933, *idem.*, doc. no. 428.

⁴⁵ Martin S. Alexander, *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 51 ; Robert J. Young, « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, no. 1, 1985, p. 143 ; Shorrocks, *op. cit.*, p. 67 ; A.J. Crozier, « Philippe Berthelot and the Rome Agreements of January 1935 », *The Historical Journal*, vol. 26, no. 2, 1983, pp. 413-422.

négociations avec l'URSS, elles butent sur le blocage idéologique d'une partie du Quai d'Orsay et de l'appareil militaire⁴⁶. Dans ces conditions, seul le bassin méditerranéen est en mesure d'offrir les conditions nécessaires au rééquilibrage européen recherché par la France. La menace allemande agissant en tant que catalyseur, la France se rapproche par nécessité de l'Italie.

C'est ce que confirme le passage de Louis Barthou à la tête du ministère des Affaires étrangères. Malgré ses hésitations par rapport à l'Italie, il poursuit l'œuvre amorcée par Paul-Boncour. L'assassinat du chancelier autrichien Dolfuss, le 25 juillet 1934, matérialisant la menace allemande⁴⁷, Barthou accepte d'engager la France envers l'Italie⁴⁸. Toutefois, conscient des intérêts divergents de la France et

⁴⁶ Patrice Buffotot, « The French High Command and the Franco-Soviet Alliance 1933-1939 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 5, no. 4, décembre 1984, pp. 546-549 ; Michael Jabara Carley, « Down a Blind Alley : Anglo-Franco-Soviet Relations, 1920-1935 », *Canadian Journal of History*, no. 29, avril 1994, pp. 147-172.

⁴⁷ Télégrammes no. 1275 à 1276 et 1038 à 1039 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Rome et à Londres, 26 juillet 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 6, doc. no. 509 ; télégrammes no. 755 à 762 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 27 juillet 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 1.

⁴⁸ Télégrammes no. 614 à 619 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 20 avril 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 6, doc. no.

de l'Italie en Méditerranée, ainsi que le symbolisent les négociations navales qui se poursuivent à Genève, le ministre des Affaires étrangères s'efforce de maintenir la puissance et l'indépendance de la France dans la région⁴⁹.

La préparation des entretiens franco-italiens, à l'automne 1934, révèle les objectifs français. À la suite de l'assassinat de Barthou à Marseille, le 9 octobre, le nouveau ministre des Affaires étrangères Pierre Laval maintient l'orientation politique proposée par Barthou. La participation italienne à la défense des intérêts français, tout en apparaissant essentielle, ne doit pas altérer la puissance française en Europe et dans le bassin méditerranéen⁵⁰. Fondamentalement, l'accommodement avec l'Italie puise son importance dans sa capacité

116 ; télégrammes no. 428 à 434 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 29 avril 1934, *idem.*, doc. no. 155 ; télégrammes no. 438-439 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 1^e mai 1934, *idem.*, doc. no. 159 ; télégrammes no. 442 à 444 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 3 mai 1934, *idem.*, doc. no. 164 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 87.

⁴⁹ Télégrammes no. 892 à 896 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 1^e septembre 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 205.

⁵⁰ Télégrammes no. 1325 à 1329 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 14 septembre 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 315.

à influencer le rapport de force franco-allemand. En acceptant un arrangement avec Rome, Paris renforce sa capacité à contenir la puissance de Berlin.

Les instructions envoyées par Laval à l'ambassadeur de France à Rome énoncent clairement les objectifs français : renforcer, par la Méditerranée, la capacité de la France à limiter la quête de puissance allemande⁵¹. Comme le demande Laval, « le développement des armements allemands, la reconstitution de la puissance militaire du Reich au mépris des dispositions du traité de Versailles, posent des problèmes de politique générale au sujet desquels il importe d'accorder nos vues [avec l'Italie] »⁵². Le ministre demande à son ambassadeur de préparer une politique commune en trois points :

- un accord de principe au sujet des modalités du traité de Versailles ;
- un engagement formel d'assistance mutuelle en cas de réarmement allemand ;
- un engagement formel d'appuyer la France en cas de reprise des négociations de désarmement à Genève⁵³.

⁵¹ Instruction pour la négociation préparatoire engagée en vue de la réalisation d'un projet de visiste à Rome, ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 31 octobre 1934, MAE PA-AP Massigli/17.

⁵² *Idem.*

⁵³ *Idem.*

Pour le ministre des Affaires étrangères, il s'agit d'intégrer l'Italie à la défense des impératifs sécuritaires français. Selon Laval,

l'appui italien devant [...] nous être acquis pour faire prévaloir un système propre à assurer la France d'une marge de supériorité d'armements suffisant à compenser la supériorité de ressources générales de l'Allemagne.

D'une façon générale, il importe que le gouvernement italien comprenne bien les données essentielles de notre politique militaire, dominée en fait par le problème allemand et qui ne saurait, à nos yeux, impliquer la moindre compétition franco-italienne. Votre effort doit tendre à faire reconnaître explicitement la position spéciale que nous crée le voisinage immédiat d'une Allemagne en armes. Au surplus, dans la mesure même où l'Italie peut redouter l'expansion germanique en Europe Centrale [sic.], elle doit souhaiter que les puissances voisines du Reich conservent toutes leurs forces et que l'équilibre actuel ne puisse être modifié à leur détriment⁵⁴.

Les instructions envoyées à l'ambassade recommandent deux moyens aptes à bâtir le rapprochement. Dans le but de limiter l'influence allemande en Europe centrale, un accord avec l'Italie doit assurer la défense de la Yougoslavie⁵⁵, en échange de quoi le ministre accepte certaines concessions politiques et économiques en Tunisie,

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ *Idem.*

en Libye, sur la Côte des Somalis et en Éthiopie⁵⁶.

Les négociations de l'automne 1934, révèlent l'orientation que souhaitent donner Laval et le Quai d'Orsay au rapprochement franco-italien. L'amélioration des relations franco-italiennes ne constitue pas un objectif en soi ; elle est plutôt la conséquence de la quête de sécurité française. Les conversations franco-italiennes doivent imposer les objectifs sécuritaires français à la politique étrangère italienne. La question autrichienne et le réarmement allemand servant à mesurer la convergence de leurs intérêts, l'amorce des discussions franco-italiennes révèle la continuité de la politique définie par Briand à Londres en 1930⁵⁷. L'Italie apparaît comme un facteur d'influence dans le rapport de force franco-allemand. Le choix politique de l'Italie peut, en première analyse, surprendre.

⁵⁶ Pour une description détaillée des différends franco-italiens en Afrique, voir Shorrocks, *op. cit.*, pp. 105-106. ; aussi Donald C. Watt, « The Secret Laval-Mussolini Agreement of 1935 on Ethiopia », *Middle East Journal*, hiver 1961, pp. 69-78.

⁵⁷ Télégrammes no. 1234 à 1241 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 20 novembre 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 8, doc. no. 97 ; télégrammes no. 1685 à 1687 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 5 décembre 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 202 ; télégrammes no. 1767 à 1775 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, *DDF*, 1^e série, vol. 8, doc. no. 303.

Toutefois, il faut éviter de confondre l'objectif et les moyens susceptibles de l'atteindre. La substitution de l'Angleterre par l'Italie, en tant que partenaire de cette alliance, ne change pas l'objectif fondamental de la politique étrangère française dans le bassin méditerranéen : assurer la sécurité de la France par l'élaboration d'un accord politique bilatéral menant à une alliance militaire avec une puissance européenne. En vue de limiter l'influence italienne sur l'Allemagne, la conciliation remplace la force comme moyen d'influence sur l'Italie.

2. Les accords Laval-Mussolini de janvier 1935 : un rapprochement artificiel

Les accords de janvier 1935 représentent le point culminant du rapprochement franco-italien⁵⁸. Grâce aux concessions à propos de la Somalie française, de l'Érythrée, de la Tunisie et la de Libye, la France

⁵⁸ Adamthwaite, *op. cit.*, p. 197 ; Alexander, *op. cit.*, pp. 51-52; Burgwyn, *op. cit.*, pp. 110-111; Alan Cassels, « Mussolini and the Myth of Rome », dans Gordon Martel, dir., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, p. 62 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 133-134 ; Shorrock, *op. cit.*, pp. 111-115 ; Young, *In Command of France, op. cit.*, pp. 82-84.

peut s'assurer de l'appui italien advenant la reprise de la conférence générale sur le désarmement⁵⁹. La déclaration franco-britannique de février, qui complète les accords franco-italiens, signifie que la France retrouve des partenaires volontairement impliqués dans la défense du *statu quo* politique européen⁶⁰. Le mouvement, lancé en janvier, est porteur et il offre les éléments capables de dénouer l'impasse politique et stratégique imposée en 1932 aux décideurs français⁶¹. Qui plus est, la rencontre tripartite de Stresa, en avril 1935, fait valoir la volonté italo-britannique d'appuyer la France dans la limitation du réarmement allemand⁶².

⁵⁹ Burgwyn, *op. cit.*, p. 110.

⁶⁰ DBFP, 2^e série, vol. 12, doc. 400.

⁶¹ Voir les actes signés le 7 janvier 1935 par le chef du gouvernement italien et le ministre des Affaires étrangères de France, DDF 1^e série, vol. 8, doc. no. 420 ; procès-verbal de la séance du Haut comité militaire, 20 février 1935, SHAT 2N19 ; G. Bruce Strang, « Imperial Dreams : The Mussolini-Laval Accords of January 1935 », *The Historical Journal*, vol. 44, no. 3, 2001, pp. 799-809.

⁶² Burgwyn, *op. cit.*, pp. 112-115 ; Shorrock, pp. 121-129 ; Brian Sullivan, « More Than Meets the Eye. The Ethiopian War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, dir., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, pp. 179-180.

2.1 La lune de miel : l'entente franco-italienne

Les accords Laval-Mussolini, la déclaration franco-britannique et la conférence de Stresa attestent la volonté française d'exploiter les possibilités offertes par l'espace méditerranéen en tant que contrepoids à la puissance allemande. Au printemps 1935, la politique méditerranéenne poursuivie par Laval et le Quai d'Orsay semble garante de succès.

En dépit des concessions africaines, la politique méditerranéenne de la France ne concède pas d'élément qui redéfinit ses objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée. Du point de vue stratégique, malgré les difficultés économiques et les retards que prend le programme de construction navale, la marge de supériorité de la Marine demeure⁶³. La transformation de la donne stratégique, causée par le réarmement allemand, ne limite pas, pour le moment, la capacité française à faire face à la fois aux marines italienne et

⁶³ Philippe Masson, « La 'belle marine' de 1939 », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France*, tome III de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997, pp. 450-451, 461-463 ; Frankenstein, *op. cit.*, pp. 223-225.

allemande⁶⁴. Du point de vue politique, l'accord politique préservant le *statu quo* et assurant la sécurité française se matérialise enfin.

2.2 La mésentente franco-britannique

La rencontre de Stresa n'a pas permis d'arracher de l'Angleterre une prise de position concrète, l'engageant vis-à-vis de la France⁶⁵. Reconnaisant qu'elle se soucie peu du rapport de force européen, l'Angleterre glisse, à la suite des négociations du pacte à quatre, au rang de partenaire secondaire, qu'il sera possible d'intégrer politiquement et stratégiquement le moment venu.

La rencontre franco-britannique de février 1935 renforce les soupçons mutuels franco-britanniques⁶⁶. Selon Roland de Margerie, lors de la conférence, « M.M. Flandin et Laval, débarquant à Douvres,

⁶⁴ Hervé Couteau-Bégarié et Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, p. 100.

⁶⁵ Note concernant d'éventuelles conversations navales franco-britanniques, 25 janvier 1935, MAE PA-AP Massigli/17.

⁶⁶ Young, *In Command of France*, *op. cit.*, pp. 85-87.

ont manifesté la conviction qu'il n'y avait pas grand-chose à faire et qu'il était préférable de ne présenter aucune proposition d'importance réelle » aux Britanniques⁶⁷. Malgré une attitude française qui semble obtuse, il faut constater que les Britanniques n'offraient pas de moyens permettant de stabiliser l'érosion de la puissance française : la Royal Army, embryonnaire, est incapable d'intervenir sur le continent ; la situation est analogue en ce qui concerne la marine et l'aviation britanniques. Les choix politiques et stratégiques de la Grande-Bretagne mènent à l'affaiblissement de sa puissance en Europe et dans le bassin méditerranéen⁶⁸. Les

⁶⁷ « D'après les notes prises par M. Roland de Margerie après la conférence franco-anglaise des 1-5 février 1935 », 7 février 1935, MAE PA-AP Margerie/1 ; sur la rencontre de Londres, Nicholas Rostow, *Anglo-French Relations, 1934-1936*, New York, St. Martin's Press, 1984, pp. 83-119.

⁶⁸ Procès-verbal d'une rencontre du Haut Comité Militaire, 23 janvier 1935, SHAT 2N29 ; note concernant d'éventuelles conversations navales franco-britanniques, 25 janvier 1935, MAE PA-AP Massigli/17 ; David French, « Doctrine and Organization in the British Army, 1919-1932 », *The Historical Journal*, vol. 44, no. 2, 2001, pp. 497-515 ; Phillip S. Mailinger, « Clipping the Bomber's Wings : The Geneva Conference and the Royal Air Forces, 1932-1934 », *War in History*, vol. 6, no. 3, 1999, pp. 306-330 ; Keith Neilson, « The Defence Requirements Sub-Committee. British Strategic Foreign Policy, Neville Chamberlain and the Path to Appeasement », *English Historical Review*, vol. 118, no. 447, juin 2003, pp. 651-684 ; Lawrence R. Pratt, *East of Malta, West of Suez. Britain's Mediterranean Crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 8-28 ; Reynold. M Salerno, « Multilateral Strategy and Diplomacy : The Anglo-German Naval Agreement and the Mediterranean Crisis, 1935-1936 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 17, no. 2, juin 1994, p. 67.

discussions engagées à Londres, s'inscrivant dans la longue détérioration des relations franco-britanniques, aboutissent, selon Roland de Margerie, à une déclaration commune, « dont la traduction française répugnait davantage encore à l'oreille que l'original anglais »⁶⁹. Elle permet de sauver les apparences sans toutefois offrir de solutions franco-britanniques au problème allemand⁷⁰.

3. L'émergence d'un nouveau décideur stratégique en Méditerranée : l'Armée

Le mouvement diplomatique engagé vers l'Italie impose une mutation des considérations politico-stratégiques à la base de la formulation de la politique étrangère française. La réorientation stratégique initiée par l'entente franco-italienne transforme la relation entre le Quai d'Orsay et le ministère de la Marine. Bien que la

⁶⁹ Notes prises par M. Roland de Margerie après la conférence franco-anglaise des 1-5 février 1935, 7 février 1935, MAE PA-AP Margerie/1 ; la déclaration franco-britannique se trouve dans *DBFP*, 2nd séries, vol. 12, doc. no. 400.

⁷⁰ *Idem.*; Duroselle, *op. cit.*, p. 143.

convergence des objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée demeure - c'est-à-dire le maintien de la puissance française dans la région en tant que facteur d'influence sur l'Allemagne - les moyens nécessaires pour y arriver se transforment.

3.1 L'usure de la collaboration entre les ministères de la Marine et des Affaires étrangères

De 1930 à 1934, le Quai d'Orsay appuie les revendications et les exigences de la rue Royale et celle-ci constitue, dans le bassin méditerranéen, le partenaire privilégié du ministère des Affaires étrangères. Bâtie sur une analyse réaliste des relations internationales, la vision stratégique de la Marine exige une flotte puissante et indépendante. Refusant de faire reposer sa sécurité et sa puissance sur les dispositions légales de la SDN, elle entend construire un outil militaire permettant à la France d'assurer elle-même sa sécurité. Cependant, la vision stratégique de la Marine impose de sérieuses contraintes au Quai d'Orsay. Excluant toute concession substantielle, capable de rapprocher l'Angleterre ou

l'Italie de la France, le programme de construction navale exigé par la Marine contribue à l'isolement diplomatique de la France entre 1932 et 1934.

Le Quai d'Orsay estime que la France n'est plus en mesure de poursuivre intégralement cet objectif. Au moment où la crise économique accable les finances du pays et où l'Allemagne réarme ouvertement, il apparaît nécessaire de trouver un allié en mesure de pallier le déficit de puissance prévisible. En 1934, seule l'Italie offre ce que recherche le Quai d'Orsay⁷¹. La collaboration entre les états-majors français et italien, au centre du rapprochement, constitue une solution fonctionnelle apte à rééquilibrer, à brève échéance, le rapport de force européen.

L'état-major de la Marine refuse d'aller aussi loin. Dès 1932, il écarte la possibilité d'un rapprochement franco-italien construit sur la

⁷¹ Alexander, *op. cit.*, p. 45 ; Léon Noël, *Les illusions de Stresa. L'Italie abandonnée à Hitler*, Paris, Éditions France-Empire, 1975 ; Maurice Gamelin, *Servir*, Volume II, Paris, Plon, 1946, p. 161 ; Robert J. Young, *In command of France*, *op. cit.*, pp. 81-85, 88-92 ; *idem.*, « Soldiers and Diplomats : the French Embassy and Franco-Italian Relations, 1935-36 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 7, no. 1, mars 1984, pp. 74-91 ; *idem.*, « French Military Intelligence », *loc. cit.*

révision de ses objectifs stratégiques en Méditerranée.

Dépourvue désormais, du côté britannique, de toute garantie sérieuse d'ordre naval, la marine doit faire face, sur deux théâtres distincts, et éloignés l'un de l'autre, au péril allemand et à la menace italienne. La collusion politique qui s'est manifesté au cours des dernières années entre l'Allemagne et l'Italie d'une part, l'U.R.S.S. et la Turquie de l'autre, vient encore ajouter de dangereux éléments d'incertitude à la situation actuelle⁷².

Clairement, la Marine s'interdit de diminuer la supériorité de 200 000 tonnes qu'elle exige sur la marine italienne. Le ministère accepte le principe d'un rapprochement franco-italien qui exclurait la question navale. Toutefois, il ne doit pas limiter l'indépendance stratégique de la France. Il aurait, du point de vue de la Marine, l'avantage de « facilite[r] certainement, par voie de conséquence, nos bons rapports avec la Turquie » et la Méditerranée orientale⁷³. L'état-major de la Marine n'écarte pas la possibilité de collaborer avec sa contre-partie italienne, du moment où le concours naval italien se conforme à la vision du rapport de force recherché par la Marine en Méditerranée. Subordonnée et intégrée aux objectifs stratégiques français, la marine

⁷² Mémoire du ministère de la Marine, 21 octobre 1932, DDF, 1^e série, tome I, doc. no. 266.

⁷³ *Idem.*

italienne agirait en tant qu'auxiliaire naval de la France⁷⁴.

L'absence de nouvelles constructions en 1933 ainsi que la compression des dépenses gouvernementales retardent le rythme de remplacement des navires français⁷⁵. La présence, en Allemagne, des nouveaux cuirassés de poche de type *Deutschland* et la mise en chantier par l'Italie de deux nouveaux navires de 35 000 tonnes menacent la part de puissance navale française⁷⁶. Les tranches 1933 et 1934 du programme de constructions navales ayant été reportées, tout retard dans la mise en chantier des nouvelles constructions - essentiellement des navires de remplacement - affaiblit la puissance relative de la France⁷⁷.

Dans ces conditions, la relation entre le Quai d'Orsay et le

⁷⁴ Note du chef d'état-major de la Marine adressée au président du Conseil, 8 avril 1935, SHAT 2N9.

⁷⁵ Frankenstein, *op. cit.*, p. 54; Masson, *op. cit.*, pp. 451-452.

⁷⁶ Note du ministère de la Marine suite à l'étude de l'aide-mémoire des Affaires étrangères, [s.d.] juin 1933, SHM 1BB²/196 ; dépêche no. 650 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 14 juin 1934, DDF, 1^e série, vol. 6, doc. no. 337.

⁷⁷ Lettre du capitaine de Vaisseau Decoux au capitaine de Vaisseau Sombron, 15 septembre 1934, SHM 1BB²/195.

ministère de la Marine se détériore⁷⁸ et l'influence que possède la rue Royale sur la formulation de la politique méditerranéenne française décline⁷⁹. La question du réarmement naval japonais en est symptomatique. Dans le contexte de la crise mandchourienne et de l'affaiblissement de la SDN, le Japon annonce, le 29 décembre 1934, qu'il a l'intention de dénoncer le traité naval de Washington et d'exiger la parité navale avec les États-Unis et l'Angleterre⁸⁰. L'état-major de la Marine demande au ministère des Affaires étrangères d'invalider publiquement les dispositions de l'accord naval paraphé en 1922⁸¹. Dans les circonstances où le renforcement de la puissance allemande menace la puissance française, il est impératif de limiter les contraintes imposées aux programmes de construction navale français. Reprenant l'argument martelé depuis la conférence navale de Londres, selon lequel une flotte puissante garantit la sécurité de la

⁷⁸ Duroselle, *op. cit.*, p. 143.

⁷⁹ Note no. 292 au sujet des questions navales du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 21 mai 1933, SHM 1BB²/196 ; aide-mémoire remis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 13 juin 1933, *idem.* ; réponse à l'aide-mémoire remis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, [s.d.], *idem.* ; Couteau-Bégarie et Huan, *op. cit.*, p. 122.

⁸⁰ Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1993, p.329.

⁸¹ Duroselle, *La décadence*, *op. cit.*, p. 143.

France⁸², le ministre de la Marine, François Piétri, explique, dans une dépêche adressée au ministre des Affaires étrangères, la position de son ministère : « je vous ai déjà exprimé mes vues sur ce point, et je continue à penser que la France a elle-même un intérêt capital à voir cesser au plus tôt un accord qui a sérieusement compromis ses intérêts, et qui risquerait, s'il était maintenu en vigueur, de mettre en danger sa sécurité »⁸³.

3.2 La Marine et l'exigence d'une politique de puissance

Rue Royale, on critique le Quai d'Orsay qui refuse de prendre l'initiative de dénoncer le traité. Ménageant à la fois l'Angleterre et l'Italie, la diplomatie française choisit, selon le ministère de la Marine, une politique attentiste incompatible avec sa situation de grande puissance. La dénonciation du traité n'a pas pour objectif d'accroître concrètement le programme de construction navale français. Le pays

⁸² Télégrammes no. 7 et 8 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Washington, 7 janvier 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 8, doc. no. 419.

⁸³ Dépêche no. 760 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 10 décembre 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 230.

n'en a pas les moyens et l'état-major en est conscient. En prenant l'initiative de ne plus reconnaître le traité naval de Londres, la France exprimerait sa volonté de puissance et son indépendance : l'absence de normes limitant la composition des flottes assurerait au pays une politique étrangère capable d'agir sur l'Italie et l'Angleterre. À la suite des accords de Rome, le ministre de la Marine déclare :

se conformant à l'esprit de l'accord de Rome du 7 janvier, le Gouvernement français peut avertir le Gouvernement italien de l'intention qu'il a, pour suivre son exemple, de mettre en chantier un bâtiment de 35 000 tonnes. Il ajouterait que ce n'est pas sans regret qu'il a dû se rallier à une solution de ce genre et que, pour sa part, il verrait volontiers les deux Gouvernements s'entendre à l'amiable pour fixer, en ce qui concerne leurs constructions de bâtiments de ligne, y compris celles qui ont été tout récemment décidées, une limite moins élevée. Nous ne devrions d'ailleurs pas laisser ignorer que, à défaut d'entente, nous sommes décidés à ne pas nous laisser distancer⁸⁴.

L'aide-mémoire envoyé le 28 janvier 1935 par le ministre de la Marine au président du Conseil Pierre-Étienne Flandin témoigne de cette analyse. Le ministre Piétri y présente une mise en garde contre la tentation d'articuler le rapprochement franco-italien autour de la redéfinition des besoins stratégiques de la Marine.

⁸⁴ Note au sujet d'une éventuelle conversation navale franco-italienne, 25 janvier 1935, MAE A-AP Massigli/17.

Le rapprochement franco-italien ne permet pas de renoncer dès à présent à la politique navale définie [...]. D'une part, les programmes de constructions engagent un avenir qui dépasse la portée des prévisions politiques possibles ; d'autre part, tant que la situation ne sera pas plus assurée, notre puissance navale n'est pas inutile au développement amical des relations internationales, ainsi qu'au maintien de notre prestige en Méditerranée, en Afrique et dans le monde⁸⁵.

Le ministre de la Marine poursuit et expose la vision stratégique justifiant les besoins quantitatifs exigés par l'état-major de la Marine.

Pour garantir la Sécurité Nationale, le Gouvernement a toujours estimé que la flotte française devait être capable de s'opposer simultanément aux flottes italienne et allemande tout en assurant la défense de nos Possessions [sic.] lointaines. [...]

[Dans ces conditions] le niveau de la flotte française, en regard des flottes italiennes et allemandes respectivement limitées à 397 000 ts et à 108 000 ts ne peut être inférieur à 628 000 ts. En tout cas, le tonnage français doit demeurer supérieur de 200 000 ts au moins du tonnage italien, et rester au minimum dans le rapport 3/2 vis-à-vis celui-ci⁸⁶.

Les limites budgétaires du pays ne permettent pas au ministre de la Marine d'engager la France dans une course aux armements navals. Néanmoins, en attendant un contexte financier plus favorable, il importe de conserver la marge de supériorité que possède la France

⁸⁵ Aide mémoire no. 59 du ministre de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935, SHAT 2N249.

⁸⁶ *Idem.*

sur l'Allemagne et l'Italie⁸⁷. Pour y arriver, « la construction de deux bâtiments de ligne de 35 000 ts et quelques unités légères s'impose, pour sauvegarder notre situation vis-à-vis de l'Italie »⁸⁸.

En ce qui concerne l'Angleterre, le ministère exige une politique tout aussi résolue.

Pour nous concilier l'aide britannique au moment du danger, il est donc avantageux pour nous de poursuivre la consolidation de notre situation navale.

À cet égard, l'Amirauté, alarmée par l'affaiblissement où la politique MACDONALD [sic.] a conduit la flotte britannique, ne peut pas négliger la coopération des Marines de la France et de l'Italie, si la menace allemande se précise⁸⁹.

Dans ces conditions,

il serait éventuellement opportun de faire remarquer au Gouvernement britannique que l'Amirauté, qui considère toutes les Marines étrangères comme des adversaires éventuels, ne saurait s'étonner de voir la France appliquer la même doctrine, sinon à la Marine britannique, du moins aux principales Marines européennes⁹⁰.

⁸⁷ Voir l'annexe IV pour la répartition du tonnage des marines française, allemande et italienne en 1935.

⁸⁸ Aide mémoire no. 59 du ministre de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935, SHAT 2N249.

⁸⁹ *Idem.*; Bell, *op. cit.*, p. 46.

⁹⁰ Aide mémoire no. 59 du ministre de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935, SHAT 2N249.

Le ministère de la Marine adopte à l'égard de l'Angleterre une attitude comparable à celle qu'elle a à l'égard de l'Italie. On admet une collaboration des flottes française et britannique, la condition étant l'intégration par l'Angleterre des intérêts français en Méditerranée. L'appui britannique doit servir la France, la Marine n'acceptant pas d'occuper, par rapport à la Royal Navy, le rôle de force supplétive⁹¹.

De toute évidence, l'état-major de la Marine refuse de faire de la France une puissance requérante face à l'Angleterre et à l'Italie. L'objectif politique en Méditerranée doit préserver la part de puissance *et* l'influence française dans la région. Cela signifie que la politique recommandée par la Marine dépasse le cadre naval traditionnel et recherche les initiatives politiques et stratégiques susceptibles d'influencer le rapport de force européen. Seule l'autonomie stratégique peut y mener.

⁹¹ Note du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 12 octobre 1935, SHM 1BB²/182bis.

L'attitude de la Royal Navy en Europe, emblématique, illustre la nécessité de cette politique indépendante : « le Gouvernement britannique a précisé qu'il entendait dans tous les cas demeurer juge de la décision à prendre selon les circonstances. Son intervention reste donc problématique en cas d'attaque des côtes françaises autres que celles de la Manche »⁹². Cela présuppose, selon l'état-major de la Marine, la nécessité pour la France d'assurer sa sécurité par ses propres moyens. Seule une telle politique garantit la préservation de la puissance française. Toute autre option condamne la France à modeler ses intérêts nationaux selon ceux de ses alliés potentiels.

Selon l'analyse du ministère de la Marine, il n'existe pas d'autres possibilités. Les intérêts conflictuels des marines française et italienne en Méditerranée rendent leur collaboration problématique⁹³. L'anglophobie latente de certains éléments du ministère de la

⁹² Note du ministre de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935, SHAT 2N249.

⁹³ *Idem.* ; Robert Mallet, « The Italian High Command and the Mediterranean Crisis, January-October 1935 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 22, no. 4, décembre 1999, pp. 79-80.

Marine⁹⁴, associée à l'indépendance décisionnelle britannique, limitent la convergence des intérêts franco-britannique en Méditerranée.

3.3 Un nouveau partenariat stratégique en Méditerranée : Armée-Quai d'Orsay

Immobilisé par la perte de repères contextuels, le Quai d'Orsay refuse de prendre le risque d'un nouvel isolement diplomatique en intégrant la vision politique du ministère de la Marine. Privilégiant la recherche d'un allié à la France, le ministère des Affaires étrangères échafaude sa politique méditerranéenne en s'appuyant sur l'Armée⁹⁵. S'efforçant de stabiliser rapidement le déséquilibre créé par le réarmement de l'Allemagne, le ministère des Affaires étrangères accepte de s'associer à l'Italie. En multipliant le potentiel des

⁹⁴ Lettre du capitaine de vaisseau Decoux à l'attaché naval à l'ambassade de France à Rome, 30 janvier 1935, SHM 1BB²/195.

⁹⁵ Alexander, *op. cit.*, pp. 45-52 ; Nicole Jordan, « Maurice Gamelin, Italy and the Eastern Alliances », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4, déc. 1991, pp. 431-432 ; Shorrocks, *op. cit.*, pp. 129-133 ; Robert J. Young, « French Military Intelligence », *loc. cit.*, pp. 158-161 ; *Idem.*, « Soldiers and Diplomats », *loc. cit.*, pp. 74-91.

alliances d'Europe de l'Est, un accord militaire avec l'Italie faciliterait l'envoi de troupes et de matériels français à destination de son allié yougoslave⁹⁶.

Parallèlement, l'état-major de l'Armée saisit le contexte du rapprochement franco-italien pour trouver une issue à ses difficultés stratégiques⁹⁷. Dès novembre 1934, une note de l'état-major mentionne l'avantage d'intégrer l'Italie au dispositif stratégique français. Sans ravitaillement, la Petite entente est condamnée et « si l'Italie nous est fermée et hostile, aucune solution valable ne peut-être trouvée »⁹⁸. La Yougoslavie, incapable de fédérer les puissances balkaniques, se trouve dans un état de faiblesse chronique. La vétusté de ses forces militaires impose un effort de modernisation

⁹⁶ Télégrammes no. 1063 à 1068 de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des Affaires étrangères, 15 novembre 1934, DDF, 1^e série, vol. 8, doc. no. 75 ; François Grumel-Jacquignon, « Un exemple d'illusion géostratégique : la route de Salonique (1920-1933), *Relations internationales*, no. 109, printemps 2002, pp. 49-68 ; Thierry Sarmant, « Les plans d'opérations français en Europe centrale (1920-1939), *Revue historique des armées*, no. 14, 1999, pp. 13-22.

⁹⁷ Procès-verbal de la séance du Haut comité militaire du 20 février 1935, SHAT 2N19.

⁹⁸ Note au sujet des relations franco-italiennes, [s.d.] novembre 1934, SHAT, 1N43.

considérable. Plus spécifiquement, les besoins de l'armée yougoslave sont si importants qu'ils concernent tous les services. Ils vont des mitrailleuses aux canons, des chars aux outils de mécaniciens d'avion, sans oublier les instruments chirurgicaux⁹⁹!

L'opportunisme apparent de l'Italie n'altère pas l'enthousiasme de l'état-major de l'Armée : « la volonté de rapprochement de la part de l'Italie est nette. Sa cause l'est aussi : l'Italie a besoin de l'appui français pour le maintien de l'indépendance autrichienne »¹⁰⁰. Conséquemment, la transformation des relations franco-italiennes doit être exploitée rapidement, au maximum de ses possibilités. S'il le faut, elle doit l'être aux dépens de l'influence yougoslave dans le bassin danubien.

Une seule réserve à ce bilan favorable : dans quelle mesure le rapprochement avec Rome est-il compatible avec le maintien de nos relations actuelles avec la Yougoslavie ? La valeur de cette réserve [sic] [réserve] ne peut être mesurée du seul point de vue militaire. Si nous ne savons pas avec sûreté ce que

⁹⁹ Lettre no. 1042 du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 30 septembre 1933, MAE Z/Yougoslavie/147 ; note pour le ministre des Affaires étrangères, 15 mars 1934, MAE Z/Yougoslavie/148 ; note pour le ministre des Affaires étrangères, 7 juin 1934, *idem*.

¹⁰⁰ Note au sujet des relations franco-italiennes, [s.d.] novembre 1934, SHAT, 1N43.

nous risquons de perdre, du moins savons-nous ce que nous sommes sûrs de gagner. Sur le seul point de vue militaire, l'urgence de ce gain ne peut être discutée¹⁰¹.

L'entente militaire, proposée par l'Italie, stabiliserait le dispositif d'alliance construit en Europe centrale en se substituant à l'influence yougoslave. Du fait que l'Italie « est prête à tous les arrangements », il faut saisir l'occasion pour l'engager dans la défense des intérêts français¹⁰². L'alternative est de laisser l'Allemagne construire une zone d'influence en Europe danubienne et balkanique.

Les motivations de l'état-major de l'Armée, à l'origine des conversations militaires franco-italiennes, soulèvent toutefois le problème particulier des objectifs à long terme du gouvernement français. La transformation du contexte international et la perception qu'en eut l'Armée furent-elles si radicales qu'elles permettaient l'élaboration d'un rapprochement en principe antinomique ?

Un accord militaire avec l'Italie a l'avantage de libérer les

¹⁰¹ *Idem.*

¹⁰² Procès-verbal de la séance du Haut Comité militaire du 20 février 1935, SHAT 2N19.

troupes de couverture à la frontière des Alpes et en Afrique du Nord tout en renforçant, grâce à l'intervention italienne, les alliances d'Europe centrale. La collaboration militaire exigée sous-tend l'intégration des forces militaires italiennes au système stratégique français¹⁰³. Une note du général Gamelin destinée au ministre de la Guerre indique qu'« il y a intérêt à ce que le Haut Commandement français puisse avoir une influence sur les opérations en Europe centrale et spécialement sur la coordination des efforts des Italiens et de la Petite Entente »¹⁰⁴. La collaboration militaire entre les deux puissances méditerranéenne témoigne des objectifs propres à l'état-major français : limiter le coût matériel du maintien de la Petite Entente et de l'Entente balkanique dans le système stratégique français¹⁰⁵.

Il existe néanmoins une contradiction inhérente à

¹⁰³ Alexander, *op. cit.*, pp. 52-53.

¹⁰⁴ Note no. 1460 du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Guerre, 6 avril 1935, SHAT, 5N579.

¹⁰⁵ Dépêche no. 59 de l'ambassade de France à Rome au ministre de la Guerre, DDF, 1^e série, vol. 10, doc. no. 63 ; dépêche no. 575 du ministre de la Guerre à l'ambassade de France à Rome, 30 avril 1935, *idem.*, doc. no. 274 ; Young, « French Military Intelligence », *loc. cit.*, p. 161.

l'organisation du rapprochement militaire franco-italien. En n'intégrant pas les conditions politiques du rapprochement, l'état-major de l'Armée fragilise le projet de stabilisation stratégique à l'origine des conversations militaires franco-italiennes¹⁰⁶. Acceptant, *de facto*, la convergence des intérêts nationaux italiens et français, l'alliance italienne devient, du point de vue de l'état-major de l'Armée, déterminante au redressement de la puissance française¹⁰⁷. La lenteur de la réorganisation de l'armée, le manque de crédits et l'arrivée des classes creuses condamnent l'état-major à une relative dépendance à l'égard de l'Italie¹⁰⁸.

La note du 6 avril 1935 du général Gamelin, adressée au

¹⁰⁶ Pierre Guillen, « L'échec d'un rapprochement franco-italien dans les années 1926-1929 », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, dir., *Diplomazia E Storia Delle Relazioni Internazionale. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè, 1991, pp. 321-337.

¹⁰⁷ Note du ministre de l'Air, 9 avril 1935, SHAT 2N19.

¹⁰⁸ Alexander, *op. cit.*, p. 52; *idem*, « In Defence of the Maginot Line : Security Policy, Domestic Politics and the Economic Depression in France », Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 164-194 ; Henry Dutailly, « Une puissance militaire illusoire (1930-1939) » dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France, tome 3, de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1997, pp. 351-354 ; Frank, *op. cit.*, pp. 116-125 ; Masson, *op. cit.*, pp. 147-148.

ministre de la Guerre, démontre l'objectif stratégique adopté par l'état-major de l'Armée.

Il est certain qu'il y aurait intérêt à ce que l'action commence par l'Europe Centrale, de façon que nous agissions en second contre une Allemagne déjà engagée de ce côté avec ses forces principales. Bien entendu, la condition d'une action efficace en Europe Centrale est la collaboration de la Petite Entente et *comporte la possibilité d'user du Territoire Autrichien [sic]*¹⁰⁹.

Que penser de cette stratégie, alors que la Yougoslavie est dans un état de faiblesse endémique ? Malgré l'intention française d'agir en conjonction avec la Petite Entente, ses besoins concrets, en matière de réarmement, limitent sa puissance effective.

4. La périphérie : le bassin méditerranéen comme zone de potentialité

Comprendre les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée sous le seul angle du rapprochement franco-italien serait trompeur. Il s'agit d'un élément crucial, mais, isolément, il

¹⁰⁹ Note du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Guerre, 6 avril 1935, SHAT 5N579.

présenterait une vision tronquée du point de vue qu'avaient les décideurs français du bassin méditerranéen entre 1932 et 1935.

Parallèlement à la politique italienne de la France, les décideurs modifient attitude à l'égard de la Méditerranée. Ils intègrent à leur analyse un nouvel allié potentiel en Méditerranée orientale : la Turquie. Celle-ci se révèle graduellement en tant que puissance capable d'intervenir dans le redressement du rapport de force franco-allemand.

Si les Balkans ne sont plus, dans l'entre-deux-guerres, la "poudrière" qu'ils étaient avant la Grande Guerre, il reste que la simple position géographique des modestes États de la région leur donne une importance considérable pour les relations extérieures des puissances qui mènent – ou croient encore mener – le jeu en Europe¹¹⁰.

Au Quai d'Orsay, l'arrivée d'Hitler et la radicalisation de la politique étrangère allemande imposent une réévaluation de l'influence française dans la région¹¹¹. Malgré la faiblesse militaire de la

¹¹⁰ Jacques Thobie, « La France, la Grèce et les Balkans dans les années trente », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, p. 3.

¹¹¹ Dépêche no. 342 de l'ambassade de France à Belgrade au ministre

Yougoslavie et de la Grèce – ce qui limite leur influence sur le rapport de force européen –, ces États agissent en tant que relais de la puissance française dans la région. En dépit de la formation du pacte balkanique en 1934, on craint au Quai d'Orsay l'essor de l'influence allemande et italienne en Yougoslavie et en Grèce¹¹².

La perte d'influence française dans les Balkans aurait, selon le Quai d'Orsay, des répercussions sur l'organisation de la politique méditerranéenne de la France¹¹³. La Yougoslavie, qui devait ancrer le prestige français dans la région apparaît de plus en plus fragilisée par les politiques étrangères agressives de l'Italie et de l'Allemagne¹¹⁴. Qui plus est, malgré le pacte balkanique, la Yougoslavie est incapable

des Affaires étrangères, 29 juin 1933, MAE Z/Yougoslavie/145 ; note du Département sur les rapports entre les États balkaniques, 8 août 1933, MAE, Z/Grèce/202;

¹¹² Le pacte balkanique regroupe la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie, télégrammes no. 146 à 158 de l'ambassade de France à Belgrade, 6 février 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 5, doc. no, 336.

¹¹³ Dimitris Michalopoulos, « L'attitude française à l'égard du pacte balkanique de 1934 », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, p. 53.

¹¹⁴ Lettre de l'ambassade de France à Belgrade au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 8 mars 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 5, doc. no. 478 ; Grumel-Jacquignon, *op. cit.*

d'assurer la cohésion du regroupement balkanique¹¹⁵. La France doit trouver un État, en mesure de relayer son influence dans les Balkans. La faiblesse de ses forces militaires, dans les États sous mandat au Levant, place ses décideurs dans une situation précaire¹¹⁶. En dépit des accords de Rome, la France doit trouver un allié apte à limiter l'influence italienne dans le bassin danubien et en Méditerranée orientale¹¹⁷. La transformation des relations internationales européennes convainc le Quai d'Orsay à rechercher les facteurs de stabilisation existant en Méditerranée orientale.

Depuis la Grande Guerre, le problème de la frontière commune entre le mandat français en Syrie et la Turquie, maintient

¹¹⁵ Duroselle, *op. cit.*, p. 135.

¹¹⁶ Note no. 502 du Haut-Commissariat de la République française au Levant, 8 juin 1934, SHAT 2N245 ; note no. 80 du ministre des Affaires étrangères au secrétaire Général du Conseil supérieur de la Défense nationale, 24 juillet 1934, *idem* ; note du secrétaire Général du Conseil supérieur de la Défense nationale au ministre des Affaires étrangères, [s.d.], 1934, *idem*. ; Jean-David Mizrahi, « Armée, État et nation au Moyen-Orient : La naissance des troupes spéciales du Levant à l'époque du mandat français, Syrie, 1919-1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 207, 2002, pp. 107-123.

¹¹⁷ Dépêche no. 395 de l'ambassade de France en Grèce au ministre des Affaires étrangères, 20 mars 1934, MAE Z/Grèce/205.

les relations entre Paris et Ankara dans un état de crispation¹¹⁸. La normalisation des relations entre la Turquie et les États balkaniques, qui « s'opère assez largement en dehors »¹¹⁹ de la France, et son entrée à la SDN fournissent les incitatifs nécessaires au rapprochement entre la France et la Turquie¹²⁰. Préoccupés par l'influence italienne dans le bassin danubien et les Balkans, les décideurs turcs entreprennent de courtiser la France¹²¹.

La politique étrangère turque rejoint les objectifs des ministères des Affaires étrangères et de la Marine en limitant la perte d'influence yougoslave dans les Balkans et en offrant un allié potentiel à la Marine française¹²². Refusant de miser entièrement sur

¹¹⁸ Note du département Levant, 26 janvier 1933, MAE E/Turquie/624 ; Soheila Mameli-Ghaderi, « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 207, 2002, pp. 125-138.

¹¹⁹ Duroselle, *op. cit.*, p. 100.

¹²⁰ Note du département Afrique-Levant, 8 août 1933, MAE E/Turquie/625 ; note du département Levant, 25 mai 1934, MAE E/Turquie/625 ; John G. Bitzes, « The Graeco-Turkish Relationship, 1930-1940 », *Balkan Studies*, vol. 38, no. 1, 1997, pp. 309-310.

¹²¹ Brock Millman, « Turkish Foreign and Strategic policy 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 3, juillet 1995, pp. 489-490.

¹²² Mémoire du ministère de la Marine, 21 octobre 1932, DDF, 1^{er} série, tome 1, doc. no. 266 ; télégramme no. 355 de l'ambassade de France

le rapprochement avec l'Italie, le Quai d'Orsay constate le potentiel politique et stratégique offert par la Turquie. En dépit de la timidité du mouvement en 1934-1935, le rapprochement franco-turc illustre la mutation de la vision des objectifs politiques et stratégiques méditerranéens des décideurs français¹²³. Prémisses à l'élargissement géographique de ces objectifs, on constate la viabilité, dans l'Est méditerranéen, d'un nouvel axe stratégique et politique capable de redresser la puissance française en Europe. Malgré l'impact initial limité du rapprochement, le lien diplomatique créé normalise les relations entre Paris et Ankara. Cela étant, le mouvement apparaît solide et susceptible de permettre l'intégration de la Turquie aux objectifs stratégiques français.

à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 18 août 1934, *DDF*, 1^e série, vol. 7, doc. no. 121 ; télégrammes no. 362-368 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 6 septembre 1934, *idem.*, doc. no. 246.

¹²³ Note du Département Afrique-Levant, 6 mai 1935, MAE E/Turquie/601 ; dépêche no. [illisible] de l'ambassade de France à Stamboul [sic.] au ministre des Affaires étrangères, 17 mai 1935, MAE E/Turquie/627 ; dépêche no. 146 de l'ambassade de France à Stamboul au ministre des Affaires étrangères, 28 mai 1935, MAE E/Turquie/601.

5. Des objectifs politiques et stratégiques fractionnés

Le réarmement allemand et la politique étrangère nazie commandent à la France une redéfinition de sa relation au concept de la sécurité. Il ne s'agit plus d'accroître la puissance française en Méditerranée, mais de la préserver. L'analyse des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée, pour la période 1932-1935, démontre la volonté affichée des décideurs de limiter l'érosion de la puissance française. Qu'ils soient militaires ou politiques, ils cherchent dans le bassin méditerranéen les moyens susceptibles de rétablir un équilibre des puissances européennes, favorable à la France et garant de sa sécurité.

Malgré ses imperfections et ses limites, le rapprochement franco-italien, incarné par les discussions d'états-majors, illustre cette intention. Incapable d'intégrer la Grande-Bretagne à la défense des intérêts français en Europe, le Quai d'Orsay et le ministère de la Guerre acceptent les signes d'ouverture de l'Italie et s'engagent avec celle-ci à limiter le redressement de la puissance allemande. En mai 1935, la France considère qu'elle a arrêté la dégradation de sa

puissance en Europe. L'amélioration des relations avec la Turquie prédispose à l'incorporation d'une partie, jusque-là négligée, du bassin méditerranéen à la défense des intérêts français. Grâce à une stratégie globale, les relations internationales européennes semblent en voie de stabilisation du point de vue français.

La transformation du contexte international et ses conséquences sur la puissance française font apparaître deux lectures de la situation. La politique méditerranéenne de la France soulève le problème du manque de coordination des objectifs politiques et stratégiques français. Au printemps 1935, à l'objectif politique et stratégique poursuivi par les ministères des Affaires étrangères et de la Guerre s'ajoute l'objectif stratégique antinomique de la Marine.

Les ministères des Affaires étrangères et de la Guerre répondent à l'érosion de la puissance française en acceptant et en recherchant une alliance politique et militaire avec l'Italie. Comblant le déficit de puissance français, le projet d'alliance italienne remet toutefois en question la prédominance de la France en Méditerranée. L'indépendance politique et stratégique, au cœur des objectifs

français en Méditerranée, est réévaluée à partir de 1933. On accepte implicitement, au Quai d'Orsay et au ministère de la Guerre, un partage de puissance avec l'Italie en Méditerranée. Si tel doit être le prix du rapprochement franco-italien, le ministère des Affaires étrangères et l'état-major de l'Armée sont prêts à le payer.

Le ministère de la Marine fait une autre analyse de la situation. Reprenant les objectifs qu'il a définis à Londres, l'état-major de la Marine exige le maintien de l'indépendance politique et stratégique française en Méditerranée. Malgré les difficultés financières et le retard des nouvelles constructions navales, il est de l'intérêt du pays de poursuivre un programme naval ambitieux. Au-delà de la réalisation des nouvelles constructions, il en va de la position de la France en tant que grande puissance. Réaffirmer la nécessité d'une flotte capable de mener un conflit opposant la marine française aux marines italienne et allemande devient indispensable. Le capitaine de vaisseau Decoux exprime la position de la Marine lorsqu'il écrit à l'attaché naval à Rome : « je me suis, pour ma part, évertué à dire qu'il n'y avait aucune initiative d'ordre naval à prendre en ce moment vis-à-vis de l'Italie, qui a besoin de nous, et à laquelle il ne

faut pas donner l'impression que nous avons peur de ses efforts de construction »¹²⁴. Selon la Marine, la France doit répondre à la dégradation du rapport de force européen d'une seule façon : en affirmant sa puissance.

¹²⁴ Lettre du capitaine de vaisseau Decoux à l'attaché naval de l'ambassade de France à Rome, 9 mars 1935, SHM 1BB²/195.

**DEUXIÈME PARTIE : UNE POLITIQUE DE PUISSANCE ET
D'INFLUENCE, 1935-1940**

Chapitre III: La montée des périls. La recherche de solutions politiques et stratégiques méditerranéennes, 1935-1936

Actuellement le jeu diplomatique se joue en dehors de la France (jeu double de l'Allemagne faisant des avances à la fois à l'Angleterre et à l'Italie - hésitation de l'Angleterre sur le choix de l'ennemi principal : Allemagne ou Italie).

- Général Maurice Gamelin, juin 1936¹

1. Printemps 1935: la Méditerranée et l'apparente stabilisation des relations internationales européennes

Du bassin méditerranéen apparaissent, au printemps 1935, les facteurs de clarification des relations internationales européennes. Les décideurs français constatent que les accords de Rome, la rencontre franco-italo-britannique de Stresa ainsi que les discussions d'états-majors franco-italiennes révèlent la stabilisation du rapport de

¹ Procès-verbal de la réunion du Comité supérieur de la guerre, 4 juin 1936, SHAT 1N36.

force franco-allemand.

Néanmoins, la transmutation accélérée du contexte international ne permet pas à la France de tirer parti des réalisations politiques et stratégiques de 1935, alors que le bassin méditerranéen devient par la suite une zone d'incertitudes, déstructurant les relations internationales européennes. L'accord naval germano-britannique, la crise éthiopienne et la guerre civile espagnole obligeront les décideurs français à redéfinir les moyens aptes à réaliser leurs objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée.

1.1 Le redressement stratégique et politique

Écartant toute forme de collaboration avec l'Italie², la Marine profite cependant du dégel des relations franco-italiennes pour concentrer ses effectifs contre l'Allemagne. Facilitant la protection du littoral méditerranéen et des lignes de communications impériales, la

² Note de l'état-major de la Marine sur les précédentes négociations navales franco-italiennes, [s.d.], mai 1936, SHM 1BB²/195.

stabilisation des relations franco-italiennes permet, en cas de guerre, une action navale offensive contre la marine allemande³.

Après les vacances navales de 1933-1934⁴, la Marine reprend la modernisation de sa flotte. Le dépôt de la tranche 1935 du programme de construction naval signale la reprise de la modernisation de la puissance navale française⁵. La mise sur cale des premiers cuirassés de type *Dunkerque* et *Richelieu* limite l'érosion relative de la flotte française⁶ et répond aux nouvelles constructions de la *Regia Marina* lancées en 1934⁷.

³ Note du chef d'état-major de la Marine en réponse au questionnaire du président du Conseil, 8 avril 1935, SHAT 2N19.

⁴ Siegfried Breyer, *Schlachtschiffe und Schlachtkreuzer, 1905-1970*, Munich, J. F. Lehmanns Verlag, p. 439 ; Philippe Masson, « La "belle marine" de 1939 », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France* tome 3 de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997, p. 451.

⁵ Lettre du contre-amiral Decoux à l'attaché naval à l'ambassade de France à Rome, 9 mars 1935, SHM 1BB²/195.

⁶ Breyer, *op. cit.*, pp. 457-464 ; Robert Dumas, *Les cuirassés Dunkerque et Strasbourg*, Bourg-en-Bresse, Marines éditions, 1993 ; *idem.*, *Le cuirassé Richelieu, 1935-1968*, Bourg-en-Bresse, Marines éditions, 1992 ; Bernard Fitzsimons, éd., *Weapons and Warfare*, volume 8, New York, Phoebus Publishing Company, 1978, pp. 804-805.

⁷ Breyer, *op. cit.*, pp. 393, 407-411 ; A. Fraccaroli, *Italian Warships of World War II*, Londres, Ian Allan, 1968 ; Brian Sullivan, « A Fleet in Being : The Rise and Fall of Italian Sea Power, 1861-1943 », *The International History Review*, vol. 10, no. 1, 1988, pp. 106-124.

L'Armée profite nettement du rapprochement avec l'Italie, alors que les accords de Rome et les discussions d'états-majors lui permettent de répondre à l'expansion de la puissance allemande sur le continent. Le général Gamelin explique la nature du gain stratégique : « l'État Major Italien [sic] nous a déjà fait connaître que, en échange éventuellement de deux Divisions françaises, il comptait envoyer en France 9 Divisions, groupées en trois Corps d'Armée. Ce renfort d'importance nous serait en toute occurrence précieux »⁸. Capable de faire le lien entre la France, la Yougoslavie et l'Entente balkanique, l'apport militaire italien permet la création d'un cordon sanitaire au sud-est de l'Allemagne, garantissant la capacité française à intervenir contre l'Allemagne⁹.

Le jugement sévère de la politique italienne de la France

⁸ Note no. 1460 du Vice-Président du Conseil Supérieur de la Guerre au ministre de la Guerre, 6 avril 1935, SHAT 5N579.

⁹ Note no. 1038 du ministre de la Guerre, 8 avril 1935, SHAT 2N19; note no. 2605 pour l'état major de l'Armée du vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre, 1^{er} juillet 1935, SHAT 1N43 ; Robert J. Young, « Some Reflections on French Strategy and Diplomacy in the 1930s », dans Adrian Preston, éd., *General Staffs and Diplomacy Before the Second World War*, Londres, Croom Helm, 1978, pp. 41-64.

prononcé par certains historiens¹⁰, ne saurait masquer le redressement diplomatique et stratégique qui en résulte. Cette politique atteste la volonté française de trouver les arrangements politiques à même de garantir son influence en Méditerranée. En dépit de l'inachèvement du front de Stresa, il apparaît, du point de vue de la France, que les décideurs ont brisé l'isolement diplomatique qui afflige le pays depuis la conférence générale sur le désarmement. William Shorrock décrit le contexte politique façonné par la diplomatie française : « substantial numbers of French observers, and not a few Italians, valued Stresa not primarily because it cemented a tripartite Anglo-Franco-Italian coalition but rather because it intensified the growing cordiality between Paris and Rome »¹¹. On pourrait ajouter que l'Italie propose à la France l'accord bilatéral qu'elle recherche en Méditerranée depuis 1930, avec la caution de la Grande-Bretagne¹².

¹⁰ Anthony Adamthwaite, *Grandeur and Misery. France's Bid for Power in Europe, 1914-1940*, Londres, Arnold, 1995, pp. 194-196 ; Jean-Baptiste Duroselle, *La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, pp. 130-142.

¹¹ William I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988, p. 129.

¹² Nicolas Rostow, *Anglo-French Relations, 1934-36*, New York St.

La période d'isolement diplomatique semble enfin close. À l'origine, l'accord politique et militaire recherché en Méditerranée était destiné à joindre les intérêts franco-britanniques en Méditerranée. Peu intéressée, l'Angleterre refuse de s'engager concrètement à maintenir le *statu quo* européen. L'Italie permettant à la France de maintenir le bassin méditerranéen dans sa politique globale à l'égard de l'Allemagne, les accords de Rome et la collaboration des états-majors des armées française et italienne servent de substitut.

2. L'accord naval germano-britannique de juin 1935 et la rupture de l'équilibre des forces navales méditerranéennes.

L'effort de réarmement allemand et les exigences d'Hitler en matière d'armements aériens et navals ébranlent l'Angleterre. Craignant les effets d'un éventuel réarmement naval allemand, le

gouvernement britannique entreprend de l'encadrer par un accord bilatéral¹³. Reynold Salerno explique avec justesse l'étroitesse de la vision politique et stratégique britannique en juin 1935 : « anticipating that the Anglo-German Naval Agreement would not affect the Mediterranean, British Foreign Secretary Sir John Simon and his colleagues neither sought opinions from France and Italy nor considered the possible French and Italian reactions before accepting Adolf Hitler's proposal for a naval agreement »¹⁴. L'Angleterre agit unilatéralement avec l'Allemagne, sans égard pour ses partenaires de Stresa¹⁵.

¹³ Hines H. Hall, « The Foreign Policy-Making Process in Britain, 1934-1935 and the Origins of the Anglo-German Naval Agreement », *The Historical Journal*, vol. 19, no. 2, 1976, p. 489-490 ; Claire Scammel, « The Royal Navy and the Strategic Origins of the Anglo-German Naval Agreement », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 20, no. 2, juin 1997, pp. 98-118.

¹⁴ Reynold M. Salerno, « Multilateral Strategy and Diplomacy : The Anglo-German Naval Agreement and the Mediterranean Crisis, 1935-1936 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 17, no. 2, juin 1994, p. 40.

¹⁵ Christopher M. Bell, *The Royal Navy, Seapower and Strategy Between the Wars*, Stanford, Stanford University Press, 2000, pp. 105-106 ; Hall, *loc. cit.*, pp. 477-499 ; Paul M. Kennedy, *The Realities Behind Diplomacy. Background Influences on British External Policy, 1865-1980*, Londres, Fontana Press, 1985, p. 282 ; *idem.*, *The Rise and Fall of British Naval Mastery*, Londres, Fontana Press, 1991, p. 341 ; Stephen Roskill, *Naval Policy Between the Wars*, vol. 2 *The Period of Reluctant Rearmement, 1930-1939*, Londres, Collins, 1976, pp. 300-21 ; Nicolas Rostow, *Anglo-French Relations, 1934-36*, Londres, St. Martin's Press, 1984, pp. 168-79.

Le Quai d'Orsay et la rue Royale étaient informés des discussions navales germano-britanniques¹⁶. Cependant, la nature de l'accord et l'ampleur des concessions navales accordées à l'Allemagne étonnent les décideurs français. Reléguant l'Italie au dernier rang des puissances navales européennes, l'entente du 18 juin 1935 bouleverse les paradigmes stratégiques français en Méditerranée¹⁷. Concédant à l'Allemagne la possibilité de construire une flotte de surface équivalente à 35 % du tonnage global britannique¹⁸, l'accord naval restreint la capacité de la Marine française à mener, sans aide extérieure, un conflit l'opposant à la fois aux marines allemande et italienne.

En transformant l'équilibre des puissances navales européennes, l'accord bilatéral germano-britannique engage les décideurs français à redéfinir la méthode assurant la réalisation de leurs objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée. La donne

¹⁶ Télégrammes no. 704 à 709 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, *DDF*, 1^e série, volume 10, doc. no. 471 ; télégrammes no. 1079 et 1080 du ministre des Affaires à l'ambassade de France à Londres, *DDF*, 1^e série, vol. 11, doc. no. 13.

¹⁷ Tableau no. 1 en annexe du chapitre III.

¹⁸ L'Angleterre reconnaît à l'Allemagne la possibilité de construire une flotte de sous-marins équivalente à 45 % du tonnage britannique.

stratégique ne permet plus la poursuite d'une politique autonome et l'aide d'une puissance européenne secondant la France en Méditerranée devient un invariant dans la formulation de la politique étrangère française. Le recours à une alliance bilatérale, jugée ponctuelle au moment des accords de Rome, se transforme en nouvel impératif sécuritaire français¹⁹.

2.1 L'impact politique de l'accord naval sur la France

Reynold Salerno commente ainsi l'accord naval germano-britannique : « by signing the Anglo-German Naval Agreement, Britain had sacrificed collective security for national security »²⁰, brisant *de facto* le front de Stresa. La réponse française à la « communication britannique relative aux conversations navales

¹⁹ Note au sujet de l'accord naval germano-britannique du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193.

²⁰ Salerno, *loc. cit.*, p. 58 ; Donald Cameron Watt, « The Anglo-German Naval Agreement of 1935 : An Interim Judgement », *The Journal of Modern History*, vol. 28, no. 2, juin 1956, pp. 174-175.

anglo-allemandes »²¹ témoigne des conséquences politiques et stratégiques de l'accord. Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Laval, explique :

Le gouvernement français doit tout de suite observer que les répercussions de l'accord envisagé ne sauraient se limiter aux armements navals de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne : il se voit donc obligé d'élever sur la conclusion éventuelle de cet accord de sérieuses réserves.

Les conversations de Londres et de Stresa, ainsi que l'attitude commune observée à Genève, le fondent en effet à penser qu'aucun des gouvernements dont la solidarité s'est alors affirmée ne saurait s'engager pour une question d'armements, quelle qu'elle soit, dans la voie d'un accord particulier avec l'Allemagne, comportant révision de dispositions essentielles du traité de Versailles²².

Les références à la conférence de Londres, de Stresa et de Genève illustrent l'idéal français, maintenant le règlement du problème de la quête de puissance allemande dans un cadre multilatéral.

Quelques jours avant la signature de l'accord, Laval et le Quai d'Orsay constatent la faiblesse de l'adhésion britannique au principe

²¹ Télégrammes no. 749 à 754 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 7 juin 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 11, doc. no. 33

²² Télégrammes no. 1144 à 1152 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 17 juin 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 11, doc. no. 83.

de la sécurité collective européenne : « l'arrangement naval en voie d'intervenir entre l'Angleterre et l'Allemagne porte une nouvelle et grave atteinte au principe d'un règlement d'ensemble posé dans le communiqué franco-anglais du 3 février »²³. Selon le ministre des Affaires étrangères et le Quai d'Orsay, la question allemande concerne les trois puissances méditerranéennes et exige une solution mutilatérale.

Sans égard aux critiques du Parlement et à la montée de l'anglophobie qui gagne l'appareil politique français²⁴, Laval refuse de condamner publiquement l'Angleterre²⁵. Le 24 juin, Laval demande à l'ambassadeur de France à Londres de communiquer au gouvernement britannique la position française :

Il ne s'agit pas, à l'heure actuelle, de discuter des programmes ni d'examiner des problèmes techniques [reliés à l'accord]. Il s'agit simplement, pour le gouvernement britannique, de renseigner confidentiellement le

²³ Note de la sous-direction de la Société des Nations, 12 juin 1935, DDF, 1^e série, volume 11, doc. no. 59.

²⁴ Lettre de Gaston Doumergue, 19 juin 1935, MAE PA-AP Doumergue/4 ; Robert J. Young, *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning, 1933-1940*, Cambridge, Massachussetts, Harvard University Press, 1978, pp. 97-98.

²⁵ Geoffrey Warner, *Pierre Laval and the Eclipse of France*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1968, p. 98.

gouvernement français, avec qui il déclare vouloir continuer une confiante collaboration, sur l'étendue des conséquences que comporte, en pratique, la décision prise à Londres sans accord avec nous (révision des clauses navales de la partie V du traité de Versailles).

Nous aurions pu élever, contre l'initiative britannique, une protestation solennelle. Afin de ne pas aggraver la situation, nous nous sommes abstenus de la faire et nous nous sommes bornés à attirer l'attention du gouvernement anglais sur les conséquences probables de ses projets. Le moins que nous soyons en droit d'attendre aujourd'hui, c'est d'être confidentiellement renseignés sur ce que pourront être, dans un prochain avenir, les constructions allemandes dont nous avons, jusqu'à nouvel ordre, le droit d'être plus préoccupés que le gouvernement britannique ne peut l'être des nôtres²⁶.

Cela étant, Laval relève le paradoxe de la politique navale britannique à l'égard de l'Allemagne²⁷. L'Angleterre doit, selon l'analyse française, faire un choix : soit elle prolonge l'attitude dominante à Stresa et travaille conjointement avec la France et l'Italie afin de juguler le réarmement allemand ; soit elle agit seule, assurant temporairement la répartition des forces navales européennes à un niveau qu'elle juge acceptable, mais contribuant durablement à la détérioration du *statu quo* européen. Le refus de communiquer la

²⁶ Télégrammes no. 1186 à 1189 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, DDF, 1^e série, volume 11, doc. no. 131.

²⁷ Télégrammes no. 854 à 857 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 22 juin 1935, DDF, 1^e série, vol. 11, doc. no. 121.

nature du programme de construction navale allemand sert de révélateur.

Si l'attitude de l'expert britannique [Robert Craigie, sous-secrétaire d'État] était approuvée par son gouvernement, nous ne pourrions éviter d'y voir, contrairement aux assurances qui nous ont été prodiguées, l'indice d'un changement dans l'orientation générale de la politique anglaise. C'est cela qui compte, à l'heure actuelle, plus que le jeu des calculs auxquels peuvent se livrer les experts²⁸.

Selon l'analyse du Quai d'Orsay et de Laval, la dislocation du système de sécurité collective européenne nécessite une réponse commune à la transformation du cadre stratégique.

Le Quai d'Orsay relève les suites possibles à donner à l'accord germano-britannique, tandis que Laval propose de consolider l'entente avec l'Italie, tout en ménageant l'Angleterre. Le rapprochement franco-italien répond à court terme au réarmement allemand. Toutefois, à long terme, le potentiel de stabilisation de l'entente italienne ne se mesure pas aux avantages d'un éventuel accord avec l'Angleterre. Son influence internationale et sa puissance

²⁸ Télégrammes no. 1186 à 1189 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, DDF, 1^e série, volume 11, doc. no. 131.

militaire et industrielle en font un élément incontournable et essentiel à la sécurité française en Méditerranée²⁹. L'accord naval de 1935 affaiblissant la puissance britannique dans le bassin méditerranéen, l'Angleterre devient vulnérable à la transformation du rapport des forces navales en Méditerranée. Laval intègre cette nouvelle donne à son analyse.

2.2 Les conséquences stratégiques de l'accord naval de 1935

Le ministère de la Marine presse le Quai d'Orsay d'exploiter les circonstances créées par l'accord naval du 18 juin. La politique britannique de négociation navale avec l'Allemagne lui permet de stabiliser le rapport de force naval européen, déterminant ainsi le tonnage britannique mobilisable dans le Pacifique. Christopher Bell explique : « The DRC [Defence Requirement Committee] concluded that Japan posed an immediate threat to British interest, but that the danger from Germany could not become critical for approximately

²⁹ Brian J. C. McKercher, « 'Our Most Dangerous Enemy' : Great Britain Pre-Eminent in the 1930s », *The International History Review*, vol. 13, no. 4, novembre 1991, pp. 661-880.

five more years. To avoid facing both threats simultaneously, it was recommended concentrating first on neutralizing Japan »³⁰. Ce faisant, les décideurs britanniques évacuent de leur analyse toute modification du rapport de force naval en Méditerranée. Politique risquée alors que la France et l'Italie ne sont pas signataires de l'accord de Londres. À cet effet, le ministre de la Marine adresse le 13 juin une importante note au ministre des Affaires étrangères³¹. Refusant la passivité, il propose d'utiliser le contexte de la nouvelle conférence navale et le fragile équilibre stratégique britannique en Méditerranée pour obtenir des engagements de sécurité de la Grande-Bretagne.

La seconde conférence navale de Londres, prévue pour décembre 1935, devait reprendre les travaux amorcés en 1930. Elle offre un terrain propice à la réalisation des objectifs français³². L'Angleterre abandonnant « de sa propre initiative » les engagements

³⁰ Bell, *op. cit.*, p. 100 ; voir aussi Paul M. Kennedy, *The Rise and Fall*, *op. cit.*, pp. 341-342.

³¹ Note au sujet de l'accord naval germano-britannique du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193.

³² Roskill, *op. cit.*, pp. 284-321.

pris à Stresa, Piétri propose la recherche des objectifs suivants à

Londres :

- en contrepartie de la responsabilité britannique dans l'accroissement des armements navals allemands, exiger un contrat naval d'assistance mutuelle du gouvernement anglais ;
- en reconnaissant à l'Allemagne le droit de construire une flotte équivalente à 35 % de la marine britannique, [...] [l'Angleterre] doit libérer la France de toutes limitations par rapport au programme de navires de ligne³³.

La crise stratégique due à l'accord germano-britannique nécessite, selon la Marine, une diplomatie active, exploitant la transformation du contexte international.

Ce n'est plus désormais que par des Conventions précises d'assistance que l'on pourra espérer arriver, non seulement à limiter les armements navals, mais même à assurer la sécurité des diverses Puissances [sic] maritimes, y compris l'Angleterre.

Pour nous, qui demeurons attachés à l'amitié franco-britannique, et qui considérons que cette amitié constitue l'un des fondements de la sécurité générale, nous sommes amenés à nous demander, si, à la faveur du problème qui se pose, il ne serait pas possible de préciser et de renforcer les Accords de Locarno, afin qu'ils puissent jouer d'une façon effective.

Il conviendrait pour cela d'admettre le principe d'une Convention navale d'Assistance Mutuelle³⁴

³³ *Idem.*

³⁴ Note au sujet de l'accord naval germano-britannique du ministre de la Marine au ministère des Affaires étrangères, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193.

Même si le ministre de la Marine reconnaît les possibilités politiques créées par l'accord germano-britannique, le traité naval place la France dans une situation précaire. La déstabilisation du rapport de force naval a de graves conséquences sur l'équilibre des puissances méditerranéennes³⁵.

Les options politiques offertes par l'accord germano-britannique doivent arrêter l'érosion de la puissance navale française en Méditerranée.³⁶ Redoutant la recherche par la marine italienne de la parité navale avec la France, le ministre Piétri explique :

L'Italie [...] reprendra sa revendication - qu'on espérait devoir [sic] s'atténuer, étant donné la façon dont les futures négociations allaient s'orienter - d'égalité avec la Puissance Navale de l'Europe Continentale [sic] la plus fortement armée. Elle réclamera, elle aussi, 600 000 tonnes.

S'il en est ainsi, la flotte française ne disposerait que de 600 000 tonnes contre une combinaison éventuelle italo-allemande réunissant 1 000 000 tonnes. Et ceci nous mettrait contractuellement dans une situation d'infériorité manifeste³⁷.

³⁵ L'Italie analyse la situation d'une manière analogue et craint l'intensification du programme naval français, Robert Mallet, *The Italian Navy and Fascist Expansionism, 1935-1940*, Londres, Frank Cass, 1998, p. 29.

³⁶ Peter Jackson, « Naval Policy and National Strategy in France, 1933-1937 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 23, no. 4, décembre 2000, p. 144.

³⁷ Note au sujet de l'accord naval germano-britannique du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193.

La *Regia Marina* n'acceptant pas le quadruplement des forces navales allemandes sans exiger la parité avec la France, la Marine craint, à court terme, les répercussions sur le rapport de force franco-italien de l'accord germano-britannique³⁸.

En permettant à l'Allemagne de construire une flotte de 420 000 tonnes, l'Angleterre bouscule le paradigme stratégique fondamental du ministère de la Marine : la capacité de mener seule un conflit l'opposant aux marines allemande et italienne³⁹. La note rédigée le 12 juin 1935 par la sous-direction de la Société des Nations du Quai d'Orsay constate la transformation.

La Marine française doit renoncer à la prétention qu'elle avait maintenue jusqu'à ce jour, de demeurer, en tout état de cause, égale au total des flottes allemande et italienne réunies. Non seulement l'effort de construction nécessaire, pour maintenir ce *two powers standard*, excéderait nos possibilités techniques et financières ; mais encore, même si notre marine était en mesure de le soutenir, cet effort apparaîtrait

³⁸ *Idem.*; Salerno, *loc. cit.*, p. 59.

³⁹ Lettre no. 626 du ministère de la Marine au Conseil supérieur de la défense nationale, 10 novembre 1929, SHAT 2N11 ; la France soutient cette position stratégique depuis les années vingt, voir Joel Blatt, « The Parity that Meant Superiority : French Naval Policy Towards Italy and the Washington Conference, 1921-1922 », *French Historical Studies*, no. 12, 1981, p. 228 ; tableau no. 1 en annexe du chapitre III.

pratiquement comme sans objet : en effet, déjà peu satisfaite aujourd'hui de voir notre tonnage global à environ 50 % du sien, l'Angleterre pourrait répondre à nos futurs programmes par une augmentation de sa propre flotte qui, par voie de conséquence, entraînerait un relèvement du niveau allemand⁴⁰.

Reconnaissant la justesse de l'analyse du Quai d'Orsay, le ministère et l'état-major de la Marine demeurent confiants en la capacité du pays à surmonter la crise stratégique déclenchée ouvertement par l'Angleterre. En février 1935, le ministre Piétri écarte l'argument financier et refuse de revoir à la baisse les besoins de la Marine⁴¹. Malgré les contraintes budgétaires, l'effort de construction demeure réaliste et il soutient que les pressions financières ne sont pas, selon son analyse, insurmontables.

Est-il besoin d'indiquer que, notamment quand il s'agit de grosses unités, les sommes dont il est question [...] vont à des *salaires ouvriers* et contribuent à réduire le chômage et à occuper les arsenaux de l'État et l'Industrie [sic] privée ?

⁴⁰ Note de la sous-direction de la Société des Nations, 12 juin 1935, DDF, 1^e série, vol. 11, doc. no. 59.

⁴¹ Alain Beltran et Pascal Griset, *L'économie française, 1914-1945*, Paris, Armand Colin, 1994, pp. 14-16 ; Édouard Bonnefous, *Histoire politique de la Troisième République*, tome cinquième *La République en danger : des Ligues au Front populaire (1930-1936)*, Paris, PUF, 1962, annexe II ; Robert Frankenstein, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 62

Il n'est pas interdit de concilier sous cette forme les nécessités de la défense nationale et celles de l'emploi d'une main-d'œuvre, pour laquelle on n'a pas hésité à mettre sur pied des programmes d'outillage considérables et peut-être parfois moins justifiés.

En tout cas, il est aisé, en calculant le nombre de journées d'ouvriers que les dépenses représentent, de faire état des indemnités de chômage qui s'en trouveraient éventuellement économisées. Elles représentent grosso modo un quart des sommes dépensées en constructions neuves⁴².

Libérée des contraintes du traité naval de Washington, la France doit ajuster sa politique navale à la nouvelle donne stratégique. Le capitaine de vaisseau Decoux, chef de la section d'étude des Armements navals au ministère de la Marine exprime cette attitude : « ce qui est certain, c'est que *nous sommes désormais déliés de tout engagement en matière navale*, aussi bien du point de vue qualitatif que quantitatif »⁴³. Selon Decoux, il est futile de participer à la seconde conférence navale de Londres, les Anglais n'y seront pas plus réceptifs qu'en 1930. Les négociations germano-britanniques le démontrent. S'adressant à l'attaché naval à Rome, il explique :

⁴² Note no. 82 du ministre de la Marine au ministre des Finances, 1^e février 1935, SHM 1BB⁸/22.

⁴³ Italiques dans le document original, lettre du capitaine de vaisseau Decoux à l'attaché naval à l'ambassade de France à Berlin, 21 juin 1935, SHM 1BB²/195.

vous noterez que les Anglais ont *fardé sciemment la vérité*. On nous a priés d'ajourner notre réponse définitive jusqu'au moment où nous aurions connaissance des programmes allemands. Or, nous attendons toujours ces précisions. Et bien que nous ayons adressé à Londres, le 17 juin, des réserves expresses sur l'arrangement en préparation⁴⁴, cela n'a pas empêché les Anglais de signer le lendemain 18 le fameux arrangement que vous connaissez⁴⁵.

Utilisant un langage plus direct que celui de son ministre, Decoux exprime l'attitude du ministère de la Marine : « les Anglais, d'accord avec les Allemands, et sans nous consulter, se sont assis sur le Traité de Versailles, qui existe encore, tout de même, en tant que texte juridique. Cela flanque par terre du même coup, et dès maintenant, les Traités navals, et même la Conférence navale à cinq prévue pour 1935 »⁴⁶. L'absence de volonté de la partie britannique à préserver la sécurité européenne de manière multilatérale impose le maintien des programmes navals français. La diplomatie ne pouvant assurer le statut naval de la France, l'état-major de la Marine refuse de

⁴⁴ Voir la note de l'état-major de la Marine annexée à la note 513 du ministre des la Marine au ministre des Affaires étrangères, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193.

⁴⁵ Lettre du capitaine de vaisseau Decoux à l'attaché naval à l'ambassade de France à Berlin, 21 juin 1935, SHM 1BB²/195.

⁴⁶ *Idem.*

réévaluer son programme, essentiel au maintien de l'influence française.

Confronté à une crise stratégique majeure, le ministère de la Marine exprime la vision des relations internationales qui à cours rue Royale. Le programme de construction navale nécessitant du temps - le statut naval élaboré au milieu des années vingt arrive à terme au début des années quarante - la Marine analyse le contexte international dans la durée⁴⁷. Sur une perspective de vingt ans, la variabilité de la conjoncture économique et les fluctuations des relations internationales européennes apparaissent en tant qu'éléments à l'influence limitable. Du moment où la Marine estime que la France possède, à long terme, les ressources assurant le renouvellement de la flotte, la stabilisation du contexte politique permet au pays d'organiser la mise à niveau de ses forces navales. Certes, la France n'a plus les moyens de poursuivre sa politique du *two power standard* à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie. Toujours

⁴⁷ Procès-verbal du Conseil supérieur de la défense nationale, 26 décembre 1921, SHAT, 2N5 ; Hervé Couteau-Bégarie, « La "belle marine" de 1939 », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France* tome 3 *De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1997, pp. 445-448.

est-il qu'elle peut assurer son influence et ses objectifs en Méditerranée. La tranche navale de 1935, comprenant deux cuirassés de 35 000 tonnes, *Richelieu* et *Jean-Bart*, l'atteste.

3. La crise éthiopienne et le divorce franco-italien

La crise internationale émergeant des confins africains aggrave les problèmes soulevés par l'accord germano-britannique du 18 juin⁴⁸. Comme l'a brillamment exposé l'historien Salerno, l'accord du 18 juin 1935 conditionne la démonstration de force italienne en Éthiopie : « the naval agreement and its immediate consequences gave Benito Mussolini the opportunity to assert Italian naval hegemony in the Mediterranean and pursue territorial

⁴⁸ Adamthwaite, *Grandeur and Misery*, *op. cit.*, pp. 196-200 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 144-152 ; R.A.C. Parker, « Great Britain, France and the Ethiopian Crisis, 1935-1936 », *The English Historical Review*, vol. 89, no. 2, pp. 293-332 ; Shorrock, *op. cit.*, pp. 141-169 ; Brian R. Sullivan, « More than Meets the Eye : The Ethiopian War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, éd., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, pp. 178-198 ; Jean Vanwelkenhuyzen, « Le guépier éthiopien », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 115, no. 1, 2001, pp. 3-32 ; Young, *In Command of France*, *op. cit.*, pp. 100-101.

aggrandizement in East Africa »⁴⁹. Le conflit italo-éthiopien confirme l'incompatibilité des objectifs franco-italiens en Méditerranée. Le maintien du *statu quo* méditerranéen ne résiste pas aux ambitions révisionnistes fascistes⁵⁰.

L'invasion de l'Éthiopie place la France devant un dilemme politique et stratégique. William Shorrock explique :

to support Ethiopia in Geneva might add credibility to the League of Nations as a bulwark against aggression. To follow that line, however, would imperil the Stresa Front, the Rome Accords, and the buttressed security promised by the Franco-Italian military collaboration then in negotiation. On the other hand, Paris might offer unqualified support to Mussolini's ambitions in Ethiopia and thereby retain recently won Italian support in Europe. The price to be paid for pursuing that alternative, however, would be to erode further the prestige of the League and to prejudice France's relations with England, which suddenly had become more outspoken about strengthening collective security through the Geneva institution⁵¹.

La crise éthiopienne écarte la perspective d'un rapprochement

⁴⁹ Salerno, *loc. cit.*, p. 41 ; on pourra aussi consulter du même auteur « The Mediterranean Triangle : Britain, France, Italy and the Origins of the Second World War, 1935-1940 », thèse de PhD, Yale, Université Yale, 1997, pp. 72-93.

⁵⁰ H. James Burgwyn, *Italian Foreign Policy in the Interwar Period*, Londres, Praeger, 1997, pp. 130-131.

⁵¹ Shorrock, *op. cit.*, p. 142.

durable entre la France et l'Italie alors que la dernière menace les positions britanniques au Moyen-Orient.

3.1 La crise éthiopienne et la transformation politique en Méditerranée

L'antagonisme italo-éthiopien, latent depuis 1934, s'intensifie au printemps 1935⁵². Prix à payer pour assurer le rapprochement franco-italien, Laval accepte, au moment des accords de Rome, l'expansion de l'influence italienne dans la région, désapprouvant toutefois l'usage de la force pour y parvenir⁵³. Le Quai d'Orsay rappelle les engagements français reliés à l'accord de Rome :

il s'agissait bien évidemment sous une forme voilée d'un partage éventuel de l'Abyssinie en zones d'influences. Si la

⁵² Télégrammes no. 779 à 783 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 4 juin 1935, *DDF*, 1^e série, volume 11, doc. no. 20 ; télégramme no. 816 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 11 juin 1935, *idem.*, doc. no. 54 ; dépêches no. 953, 1130 et 98 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Rome, Londres et Addis-Abéba, 18 juin 1935, *idem.*, doc. no. 93 ; télégrammes no. 1329 à 1333 et 1171 à 1174 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Londres et Rome, 19 juillet 1935, *idem.*, doc. no. 311 ; Shorrocks, *op. cit.*, pp. 141-169.

⁵³ Télégrammes no. 1329 à 1333 et 1171 à 1174 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Londres et Rome, 19 juillet 1935, *idem.*, doc. no. 311.

lettre secrète de Rome a un sens, c'est bien celui d'une renonciation par la France à se prévaloir de ce partage, sauf en ce qui concerne les intérêts du chemin de fer.

Nous pourrions, il est vrai, soutenir auprès du gouvernement italien qu'en signant cet accord, nous avons seulement escompté son expansion pacifique en Éthiopie et que nous n'avions pas admis qu'il pût menacer par une action violente l'indépendance et l'intégrité de l'Éthiopie [...] des engagements beaucoup plus formels contenus dans le pacte de la Société des Nations, dans le pacte Kellogg et dans le traité anglo-franco-italo-éthiopien d'août 1930 sur le trafic d'armes.

Une telle position serait défendable en droit. Politiquement parlant, elle nous mettrait certainement en conflit grave avec le gouvernement italien⁵⁴.

Désirant éviter d'antagoniser l'Italie, le gouvernement français ne sait quelle politique adopter relativement aux préparatifs d'agression italiens⁵⁵.

N'ayant pu trouver de solution négociée à la crise⁵⁶, le Quai d'Orsay évalue les répercussions du conflit sur les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. En septembre, alors qu'il

⁵⁴ Note du Quai d'Orsay à propos des accords de Rome, 27 juin 1935, *DDF*, 1^e série, volume 11, doc. no. 162.

⁵⁵ Note de la sous-direction de la Société des Nations au sujet de l'affaire italo-éthiopienne, 30 août 1935, *DDF*, 1^e série, volume 12, doc. no. 84 ; note du Jurisconsulte du Quai d'Orsay, 30 août 1935, *idem.*, doc. no. 85.

⁵⁶ *Survey*, 1935 ; George W. Baer, *Test Case : Italy, Ethiopia, and the League of Nations*, Stanford, Stanford University Press, 1976 ; Sullivan, *op. cit.*, p. 180 ; Francis P. Walters, *A History of the League of Nations*, Londres, Oxford University Press, 1969, pp. 629-639.

apparaît que le conseil de la SDN sera saisi du litige, le Quai d'Orsay considère que « la situation deviendra, pour le gouvernement français, particulièrement délicate »⁵⁷. À la suite d'une rencontre le 8 septembre avec Anthony Eden⁵⁸, Laval exprime le dilemme français :

appréhendant une évolution défavorable du litige italo-éthiopien et une initiative militaire de l'Italie, sir Samuel Hoare en conclut que, en présence d'une agression italienne caractérisée, il faudrait mettre en œuvre l'article 16 du pacte et en conséquence des sanctions immédiates. [...] Or, j'ai moi-même, dans mes déclarations d'hier, tenu à affirmer la fidélité de la France aux principes et aux procédures du pacte. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un état [sic] qui tient dans la politique européenne une place aussi grande que l'Italie, le gouvernement a le devoir de se préoccuper de la situation de fait que créerait le recours à des sanctions, c'est-à-dire une aggravation et une extension du conflit armé qu'il importerait au contraire de limiter, dans l'espace et dans le temps, en cas d'impuissance à l'empêcher⁵⁹.

Ouverte par l'Italie, la crise éthiopienne met en lumière l'instabilité des relations internationales européennes. Les ambitions impériales fascistes écartent l'Italie en tant que contrepoids à l'essor de la

⁵⁷ Note de la sous-direction de la Société des Nations, [s.d.] septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 95 ; R.A.C. Parker, *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Londres, Macmillan, 1995, pp. 45-46.

⁵⁸ À ce moment représentant britannique au Conseil de la SDN.

⁵⁹ Télégramme no. 1934 à 1640 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 8 septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 132.

puissance allemande.

3.2 La fin de la convergence italienne et le relais britannique

Conscient de la faiblesse relative de la Royal Navy dans le bassin méditerranéen⁶⁰, le gouvernement français engage en septembre 1935 dans une action diplomatique qui remplace la recherche de l'appui politique et stratégique italien par celui de l'Angleterre⁶¹. À la suite de la visite à Paris d'Eden, Laval fait valoir la position française :

Nous sommes ainsi justifiés à poser, en toute clarté, au gouvernement britannique les questions que rendent indispensables sa politique hésitante ou réticente dans le passé et son manquement à la solidarité de Genève dans un cas tout récent (révision du statut conventionnel d'armements navals de l'Allemagne). Dans quelle mesure et sous quelles garanties pouvons-nous être assurés, pour l'avenir, d'un engagement de solidarité immédiate et effective de l'Angleterre en cas de

⁶⁰ Dépêche no 123 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 26 septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 245 ; Rosario Quartararo, « Imperial Defence in the Eve of the Ethiopian Crisis (July-October 1935), *The Historical Journal*, vol. 20, no. 1, 1977, p. 185.

⁶¹ Note de la sous-direction de la Société des Nations, [s.d.] septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 95 ; télégrammes no. 1204 à 1207 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 1^{er} septembre 1935, *idem.*, doc. no. 96.

violation du pacte et de recours à la force en Europe ? Il y a là un élément d'appréciation qui ne peut manquer d'intervenir dans la détermination générale de nos obligations, en présence des responsabilités très complexes qu'évoquerait pour nous l'étude des moyens les plus propres à sauvegarder pratiquement la paix européenne à travers les difficultés de l'heure présente⁶².

Mis en présence de l'antagonisme anglo-italien, Laval tire profit de la crise éthiopienne pour renforcer la sécurité française. Motivée partiellement par la reconstruction du front de Stresa⁶³, la possibilité d'engager l'Angleterre à la défense des intérêts français guidera globalement la politique éthiopienne de Laval. Réorientant subtilement la politique méditerranéenne de la France, Laval et le Quai d'Orsay remplacent l'Italie par l'Angleterre en tant que partenaire stratégique et politique principal en Méditerranée⁶⁴. L'application au contexte éthiopien de l'article 16 du covenant de la SDN permet la réalisation de cet objectif⁶⁵.

⁶² Télégramme no. 1934 à 1640 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 8 septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12 doc. no. 132.

⁶³ Adamthwaite, *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1979, pp. 32-36 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 147-157 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 65 ; Young, *op. cit.*, pp. 110-114.

⁶⁴ Note de la sous-direction Europe pour l'état-major de la Marine, 1^e octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁶⁵ Lettre no. 104 de l'état-major de la Marine au ministre des Affaires

Le règlement diplomatique de la crise éludant la SDN⁶⁶, la Grande-Bretagne demande, à la fin septembre, la collaboration des forces navales françaises⁶⁷. Incapable d'imposer les sanctions reliées à l'Article 16 en Méditerranée, la Royal Navy requiert l'aide de la Marine⁶⁸.

Le contexte de la crise éthiopienne et l'amorce des discussions navales bilatérales dans le bassin méditerranéen permettent à la France de faire pression sur l'Angleterre pour qu'elle accepte des

étrangères, 12 août 1935, DDF, 1^e série, vol. 11, doc. no. 445 ; dépêche no. 800 du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 14 septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 169 ; note de la sous-direction Europe à l'état-major de la Marine. 1^e octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁶⁶ James C. Robertson, « The Hoare-Laval Plan », *The Journal of Contemporary History*, vol. 20, no. 3, juillet 1975, pp. 433-434 ; Paker, *op. cit.*, pp. 295-301.

⁶⁷ Note no. 125 de la Section d'étude des Armements navals à l'état-major général de la Marine, 30 septembre 1935, DDF, 1^e série, vol. 12, doc. no. 277.

⁶⁸ Note du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 12 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis ; Bell, *The Royal Navy, op. cit.*, p. 118 ; Arthur Marder, *From the Dardanelles to Oran : Studies of the Royal Navy in War and Peace, 1915-1940*, Londres, Oxford University Press, 1974, chapitre 3 ; Roskill, *op. cit.*, pp. 248-283 ; article 16 du Pacte de la Société des Nations en annexe du chapitre III.

engagements de sécurité beaucoup plus larges⁶⁹. En ce qui concerne les conditions spécifiques reliées à l'application de l'article 16, elle sert de prétexte alors que « le Président du Conseil a paru attacher une faible importance *au fond même de la question* »⁷⁰. Le cœur du problème réside en la possibilité d'utiliser la crise éthiopienne pour concrétiser l'élément clef de ses objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée et en Europe : l'intégration britannique au système sécuritaire français.

Refusant de placer la France dans le sillage britannique, Laval utilise la question de la collaboration franco-britannique en Méditerranée pour obtenir des engagements de sécurité concrets⁷¹. La politique française surprend la Grande-Bretagne⁷². Selon l'analyse

⁶⁹ Dépêche no. 123 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 26 septembre 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 12, doc. no. 245; note no. 125 de l'état-major de la Marine, 30 septembre 1935, *idem.*, doc. no. 277.

⁷⁰ Note de la sous-direction Europe pour l'état-major de la Marine, 1^e octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis, italiques dans le document original.

⁷¹ Télégrammes no. 1490 à 1493 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 17 octobre 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 13, doc. no. 15 ; teneur du télégramme d'instructions adressée à Sir George Clerk et communiqué au ministre des Affaires étrangères, 16 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁷² Déclaration du ministre des Affaires étrangères à Sir George Clerk en réponse à la communication britannique du 16 octobre 1935 et

britannique, invoquer l'article 16 du covenant devrait engager *de facto* la France à la défense des intérêts de la SDN. N'amalgamant pas la sécurité collective européenne aux intérêts particuliers de la Grande-Bretagne en Méditerranée, le Quai d'Orsay rejette cette thèse⁷³.

Le potentiel politique et stratégique offert par la collaboration navale franco-britannique a cependant un coût. En octobre 1935, le gouvernement français constate qu'il doit faire en Méditerranée un choix politique et stratégique déterminant. La note du 19 octobre 1935 du Conseil supérieur de la guerre expose le problème qu'affronte la France. À la lumière de la crise éthiopienne, la France doit choisir entre l'Italie et l'Angleterre : appuyer la SDN et imposer des sanctions à l'égard de l'Italie, aussi modérées soient-elles, constitue une politique pro-britannique qui antagonise l'Italie ; pourtant, refuser d'appliquer l'article 16 cautionne implicitement la politique italienne, écartant ainsi les conditions nécessaires au

communiquée au ministre de la Marine, 18 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁷³ Note de la Direction politique, 17 octobre 1935, DDF, 1^e série, vol. 13, doc. no. 21 ; télégrammes no. 1504 à 1510 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, *idem.*, doc. no. 30.

rapprochement franco-britannique⁷⁴. Incapable d'arbitrer le litige anglo-italien, la France doit choisir entre un rapprochement politique et stratégique avec l'Angleterre ou l'Italie.

Le 19 octobre 1935, une note du Conseil supérieur de la guerre dépeint le dilemme. L'Italie

apparaît [...] comme une alliée qui n'est pas certes négligeable, mais qui ne constitue qu'une valeur d'appoint. En s'alliant à la France, l'Italie ne lui apporterait que son seul concours, compensé peut-être par certaines inimitiés.

Un bloc France-Italie ne constitue pas une force irrésistible et peut être dominée par une autre constellation de Puissances tout à l'opposé, une union de la France et de l'Angleterre décidées à maintenir la paix et à s'appuyer sur la Société des Nations représente une force d'attraction considérable et une puissance globale quasi irrésistible. Le bilan mérite d'être fait⁷⁵.

La note poursuit,

à moins que la France ne veuille se lier corps et âme à l'Italie, épouser tous ses intérêts, lui sacrifier le cas échéant ses amitiés, elle ne peut compter fermement sur l'amitié italienne à venir. Le concours italien est un billet de loterie. Au moins, si l'on n'est pas sûr de gagner, peut-on dire que si l'on gagne on gagne beaucoup⁷⁶ ?

⁷⁴ Note du Conseil supérieur de la guerre, 19 octobre 1935, SHAT 5N579.

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ *Idem.*

Globalement, l'union des forces franco-britanniques se révèle, à long terme, fructueuse. Puissances coloniales suscitant la convoitise, la France et l'Angleterre partagent les mêmes intérêts en Méditerranée : ils « dictent à la France et à l'Angleterre une politique internationale de conservation et de tranquillité qui n'exclut pas d'intelligents sacrifices au profit de tiers mal pourvus, sacrifices qui auront du reste d'autant plus de valeur qu'ils résulteront d'une politique concertée entre les deux pays unis »⁷⁷.

Stratégiquement, l'appui britannique amplifie la puissance française à un niveau auquel ne peut prétendre l'Italie :

sous le rapport des qualités militaires, l'Angleterre ne peut rien avoir à envier à l'Italie, la bravoure, la ténacité des britanniques [sic] sont bien connues. D'un autre côté, la puissance industrielle et financière de l'Angleterre lui donne la possibilité de se doter assez vite d'un armement formidable si elle le juge à propos.

[...]

Quant à l'Allemagne et à l'Italie, si surarmées qu'elles puissent être, elles seraient même en unissant leurs forces condamnées à l'impuissance »⁷⁸.

Malgré l'accord naval germano-britannique et l'historique des

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ *Idem.*

relations franco-britanniques depuis la Grande Guerre, la situation internationale exige la convergence des intérêts franco-britanniques en Méditerranée.

3.3 Le plan Laval-Hoare et la convergence franco-britannique

La France engage en octobre 1935 un choix politique. La convergence des intérêts franco-britanniques en Méditerranée permet de résoudre partiellement l'équation allemande⁷⁹. Le règlement politique de la crise éthiopienne élaboré par le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'État confirme le choix français. En proposant de régler le litige éthiopien par un échange de territoires, la France et l'Angleterre procèdent de manière réaliste⁸⁰.

⁷⁹ Duroselle, *op. cit.*, pp. 151-152 ; Roberston, *loc.cit.* ; Warner, *op. cit.*, pp. 115-131 ; R.A.C. Parker, *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Londres, Macmillan, 1995, pp. 52-55 ; Michael L. Roi, « 'A Completely Immoral and Cowardly Attitude' : The British Foreign Office, American Neutrality and the Hoare-Laval Plan », *The Canadian Journal of History*, vol. 29, août 1994, pp. 333-351, plus particulièrement les notes 2 et 4.

⁸⁰ Lettre du ministre des Affaires étrangères et du secrétaire d'État britannique au Foreign Office au secrétaire général de la Société des

Le plan proposé par la France et l'Angleterre permet de consolider le rapprochement franco-britannique, tout en maintenant l'Italie dans l'orbite de la France⁸¹. Qui plus est, il confirme l'analyse que fait la France de la SDN, notamment de son incapacité à assurer concrètement la sécurité européenne en général et celle de la France en particulier⁸². Désamorçant les problèmes reliés à l'application de l'article 16, le règlement élaboré par la France et l'Angleterre « was, selon William Shorrock, as much a device to relieve Franco-British tension as it was to resolve the Ethiopian war »⁸³.

La révélation le 10 décembre par certains journaux britanniques et français des conditions générales du plan discrédite

Nations, 13 décembre 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 13, doc. no. 410 ; voir la carte en annexe du chapitre III.

⁸¹ Procès-verbal des entretiens Laval-Hoare, 1^e novembre 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 13, doc. no. 149 ; télégramme du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 13 novembre 1935, *idem.*, doc. no. 223 ; compte rendu de la réunion franco-britannique du 7 décembre 1935, *idem.*, doc. no. 352 ; compte rendu de la réunion franco-britannique du 8 décembre 1935, *idem.*, doc. no. 358 ; lettre de Laval à Mussolini, 22 décembre 1935, *idem.*, doc. no. 475.

⁸² Lettre du ministre des Affaires étrangères et du Secrétaire d'État britannique au Foreign Office au Secrétaire général de la Société des Nations, 13 décembre 1935, *DDF*, 1^e série, vol. 13, doc. no. 410.

⁸³ Shorrock, *op. cit.*, p. 160.

Laval et Hoare et le projet franco-britannique ne résiste pas aux opinions publiques franco-britanniques, toujours attachées aux principes de la Ligue⁸⁴. Engageant la convergence des intérêts franco-britannique en Méditerranée, la *realpolitik* de Laval limite les effets de la crise éthiopienne. En choisissant de réorienter ses efforts diplomatiques vers l'Angleterre, il renvoie la préservation du front de Stresa aux marges des objectifs politiques français en Méditerranée.

La France engage, au début de l'année 1936, une mutation de sa politique méditerranéenne. Sans présumer la volte-face de la diplomatie italienne et son alignement sur l'Allemagne, la France constate la distanciation de l'Italie. Ne résistant pas à la divergence des intérêts franco-italiens en Méditerranée, l'apport italien, renfort ponctuel susceptible de limiter la déstabilisation du rapport de force européen, arrive à terme.

⁸⁴ Lettre personnelle de l'ambassadeur de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1935, MAE K/Éthiopie/157 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 151-152 ; Roberston, *loc. cit.* ; Warner, *op. cit.*, pp. 115-131 ; R.A.C. Parker, *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Londres, Macmillan, 1995, pp. 52-55 ; Roi, *loc. cit.*, pp. 333-351, plus particulièrement les notes 2 et 4.

3.4 Une plus-value stratégique : la Marine et la convergence des intérêts franco-britanniques

La crise éthiopienne permet au ministère de la Marine de retrouver son rôle dans l'élaboration de la politique méditerranéenne de la France. Grâce à l'article 16 du pacte de la Société des Nations, l'état-major de la Marine tâche d'assurer la convergence des intérêts franco-britanniques en Méditerranée⁸⁵. Craignant l'instrumentalisation par la Royal Navy de la crise - pour écraser la *Regia Marina* et affirmer sa prédominance en Méditerranée⁸⁶ -, l'état-major de la Marine entend assurer une collaboration franco-britannique intégrant les objectifs stratégiques français en Méditerranée. Piétri décrit l'analyse de la Marine :

- c'est l'Amirauté qui a pris l'initiative et demande la collaboration des états-majors français et anglais ;
- c'est le chef de la Royal Navy, l'amiral Fischer, commandant en chef de la flotte britannique en Méditerranée qui en fait la

⁸⁵ Note de l'état-major de la Marine, 8 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁸⁶ Philippe Masson, « Les conversations militaires franco-britanniques (1935-1938) », dans Centre national de la recherche scientifique [CNRS], *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS éditions, 1975, p. 122.

demande⁸⁷.

En apparence, l'Angleterre réclame la collaboration navale française.

Toutefois, la France demeure vulnérable.

D'une part, l'insistance de l'Attaché naval britannique [relativement à l'engagement naval français] montre que l'Angleterre [...] hésiterait sans doute à engager sa flotte contre l'Italie sans le concours de la France ; que d'autre part et par contre, une abstraction de la France qui ne serait point solidement motivée, comme nous nous efforçons de le faire, ne pourrait manquer de déterminer chez nos voisins une réaction fâcheuse et dont il faut peser les effets⁸⁸.

Le gouvernement doit donc mener une diplomatie conciliant ces deux composants. L'enjeu constitue le redressement favorable à la France du rapport de force franco-allemand. La note poursuit :

la Marine française, tenue d'assurer les transports de troupes, ne saurait donc conclure avec l'Amirauté un accord limité à des opérations purement navale de soutien à la flotte britannique.

Elle devrait résoudre le problème beaucoup plus général du concours à donner à l'Armée française. La Marine britannique aurait alors à lui fournir un appui, surtout au moment critique d'une mobilisation effectuée en présence d'une nation complètement mobilisée depuis longtemps [c'est-à-dire l'Italie].

En fin de compte, au cas où les Gouvernements réaliseraient un accord de principe, il faudrait engager des

⁸⁷ Note du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 12 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

⁸⁸ *Idem.*

pour parler entre tous les États-majors, français et anglais, de la Marine, de l'Armée et de l'Air, sur des bases politiques bien déterminées⁸⁹.

Les travaux de la nouvelle conférence navale de Londres relayent les objectifs politiques de la France⁹⁰. Si l'on ne croit plus en la possibilité d'intégrer la Méditerranée dans un système de sécurité collective, la possibilité d'intégrer l'Angleterre au système stratégique français permet la préservation par les décideurs français d'une stratégie méditerranéenne globale. La convergence franco-britannique limite les ambitions italiennes en Méditerranée.

Tandis que l'Angleterre et l'Allemagne signent un accord naval bilatéral en juin, que l'Italie accélère son programme de construction naval et conquiert l'Éthiopie, engager des discussions

⁸⁹ *Idem.*

⁹⁰ Télégramme no. 1810 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 17 décembre 1935, MAE Y/Désarmement/582 ; télégramme no. 1826 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 19 décembre 1935, *idem.* ; télégramme no. 17 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 7 janvier 1936, *idem.* ; télégrammes no. 210 à 216 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 19 janvier 1936, *idem.* ; *Survey 1935*, tome II, pp. 178-196 ; *Survey 1936*, pp. 49-116.

multilatérales sur la limitation des armements navals devient vide de sens⁹¹. La France conditionne donc sa participation à l'éventuel accord naval au rapprochement franco-britannique et à l'obtention d'engagements de sécurité britanniques en Méditerranée et en Europe⁹². Alors que se trame la remilitarisation de la zone rhénane, c'est la démarche que propose Laval à la délégation française à la conférence.

On ne saurait concevoir que le gouvernement français s'engage à accepter que la signature allemande figure à côté de la sienne dans une Convention navale si, d'autre part, l'Allemagne, en violant le statut de la zone démilitarisée, contrevient au Traité de Locarno et commet un acte que le Traité de Versailles qualifie d' « acte hostile ».
[...]

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque à cet égard, la Délégation française, en même temps que sera signée ou paraphée la Convention [navale] à quatre [Angleterre, Allemagne, France et Etats-Unis], devra formuler une réserve écrite précisant en vigueur, en tant qu'elle lierait la France à des puissances non signataires du traité de Washington, dépendra pour nous des progrès qui auront pu être réalisés d'autre part touchant le renforcement de la sécurité européenne dans le cadre général tracé par le communiqué de Londres du 3 février 1935. Il sera précisé verbalement que la question de la zone démilitarisée est expressément comprise dans cette formule⁹³.

⁹¹ Salerno, *loc. cit.*, pp. 75.

⁹² Télégrammes no. 587 et 588 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1936, MAE Y/Désarmement/582.

⁹³ Télégrammes no. 210 à 216 du ministre des Affaires étrangères à

L'objectif de la collaboration navale franco-britannique demeure, pour l'état-major de la Marine, la préservation de l'indépendance stratégique française en Méditerranée. Cela explique l'engagement naval limité de la Marine en octobre, lors des discussions franco-britanniques reliées aux implications navales de l'application de l'article 16⁹⁴.

Par les discussions navales bilatérales et la conférence navale de Londres, la France exige de l'Angleterre des engagements sécuritaires en Méditerranée dépassant le cadre précis de la crise éthiopienne⁹⁵. Refusant le rôle d'auxiliaire naval que lui réserve la Royal Navy, la Marine utilise la tribune offerte par les discussions d'états-majors pour établir les bases de la collaboration navale franco-

l'ambassade de France à Londres, 19 février 1936, MAE Y/Désarmement/582.

⁹⁴ La France limite sa collaboration à l'ouverture des ports de Toulon et Bizerte aux navires de la Royal Navy. Masson, *loc. cit.*, p. 122 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 64.

⁹⁵ Note de l'état-major de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 26 septembre 1935, SHM 1BB²/182 bis ; lettre du capitaine de vaisseau Decoux à l'attaché naval à l'ambassade de France à Londres, 10 octobre 1935, SHM 1BB²/195 ; note de l'état-major de la Marine, 29 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis ; compte rendu de la réunion franco-britannique du 30 octobre 1935, *idem*.

britannique⁹⁶. Permettant la délimitation des zones opérationnelles franco-britanniques en Méditerranée, les conversations navales sont l'amorce d'une planification opérationnelle commune à la France et à l'Angleterre.

3.5 L'inaltérable stratégie : l'Armée

Alors que le Quai d'Orsay et le ministère de la Marine s'adaptent à la transformation du contexte politico-stratégique en Méditerranée, l'état-major de l'Armée poursuit des objectifs stratégiques de plus en plus décalés⁹⁷. Réaffirmant la nécessité de poursuivre les discussions d'états-majors franco-italiennes, Gamelin refuse d'intégrer la transformation politique survenue en

⁹⁶ Compte rendu de la réunion franco-britannique du 5 novembre 1935 SHM 1BB²/182 bis ; note 150 de l'état-major de la Marine à propos de la rencontre d'état-major franco-britannique, 5 novembre 1935, *idem.* ; compte rendu de la réunion franco-britannique du 15 novembre 1935, *idem.* ; procès-verbal de la réunion franco-britannique du 15 janvier 1936, *idem.* ; M.A. Reusner, *Les conversations franco-britanniques d'État-Major*, Vincennes, Service Historique de la Marine, 1969, pp. 61-62, 82.

⁹⁷ Compte rendu du voyage à Rome du général Gamelin, 29 juin 1935, SHAT 5N579 ; note no. 2605 relative à la collaboration franco-britannique du général Gamelin, 1^e juillet 1935, SHAT 1N43 ; Gamelin, *Servir*, tome II, p. 316, tome III p. 201-292, Paris, Plon, 1946-1947.

Méditerranée⁹⁸.

Une note manuscrite, aux accents mélodramatiques, illustre le décalage politique dans lequel il se trouve : « impossible de dormir ... J'ai assisté hier soir à l'une des heures les plus pénibles de ma vie. Sorti de la réunion de Haut comité militaire, présidé par Mr Pierre Laval [sic], [...] rentré chez moi et il m'est arrivé, ce qui ne m'était plus arrivé depuis la mort de ma chère mère, j'ai pleuré »⁹⁹. Reconnaisant, avec les chefs d'états-majors de l'Air et de la Marine, la nécessité d'intégrer les potentiels de puissance britannique et français, l'analyse de la situation stratégique méditerranéenne proposée par Gamelin et l'état-major de l'Armée exige néanmoins la poursuite du rapprochement militaire franco-italien¹⁰⁰. Ainsi que l'écrit l'historien Martin Alexander,

Laval's and Gamelin's efforts to align foreign and defence policy at the close of 1935 were characterised by diametrically opposed analyses of the measures required by France's

⁹⁸ Warner, *op. cit.*, p. 95.

⁹⁹ Note manuscrite du général Gamelin « Réflexions d'une mauvaise nuit au sortir d'un Haut Comité Militaire, déclaration grave de M. Laval, nuit du 21 au 22 novembre 1935 », SHAT 2N19.

¹⁰⁰ Note du Conseil supérieur de la Guerre, 19 octobre 1935, SHAT 5N579 ; compte rendu des chefs d'états-majors de l'Air, l'Armée et la Marine, 15 novembre 1935, SHM 1BB²/182 bis.

vulnerable military and economic condition. Laval's diplomacy at this time seemed illogical to Gamelin. [...] For never were Gamelin's views on French external relations more completely set aside than during the last months of Laval's 1935-6 government¹⁰¹.

L'aspect méditerranéen de l'analyse stratégique de l'Armée résulte des contingences régissant sa planification militaire¹⁰². Les problèmes reliés au réarmement de l'Armée, aux classes creuses et à l'absence d'alliés solides conduisent Gamelin vers l'Italie¹⁰³. N'ayant

¹⁰¹ Alexander, *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 74 ; Jean Fabry, entrée du 6 novembre 1936, dans *Février 1934-juin 1940. De la Place de la Concorde au Cours de l'Intendance*, Paris, Les éditions de France, 1942 ; Gamelin, *Servir*, tome II, Paris, Plon, 1946 pp. 176-177, 181-182, 197-214 ; Henry Dutailly, *Les problèmes de l'armée de terre française (1935-1939)*, Paris, Imprimerie nationale, 1980, pp. 77-78.

¹⁰² Note no. 2605 de l'état-major de l'Armée, 1^e juillet 1935, SHAT 1N43 ; note de l'état-major de l'Armée pour le Haut comité militaire, 18 janvier 1936, SHAT 2N19.

¹⁰³ Alexander, *op. cit.*, p. 52 ; *idem*, « In Defence of the Maginot Line : Security Policy, Domestic Politics and the Economic Depression in France », Robert Boyce, éd., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 164-194 ; *idem*, « In Lieu of Alliance : The French General Staff's Secret Co-operation with Neutral Belgium, 1936-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4, décembre 1991, pp. 413-427 ; Henry Dutailly, « Une puissance militaire illusoire (1930-1939) » dans Guy Pedroncini, éd., *Histoire militaire de la France*, tome 3, de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997, pp. 351-354 ; Frank, *op. cit.*, pp. 116-125 ; Eugenia C. Kiesling, « 'If it Ain't Broken, Don't Fix it' : French Military Doctrine Between the World Wars », *War in History*, vol. 3, no. 2, 1996, pp. 208-223 ; Philippe Masson, *Histoire de l'Armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 1999, pp. 147-148 ; Maurice Vaïsse, « La situation militaire de la France, 1936-1939 », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, éd., *Diplomazia E Storia Delle Relazioni. Studi in Onore di Enrico*

toutefois pas intégré les conditions politiques du rapprochement franco-italien qu'elle souhaite, l'Armée subit une nette détérioration de ses capacités stratégiques. Les objectifs stratégiques de l'Armée se limitant à la concrétisation du rapprochement franco-italien, l'échec de celui-ci place Gamelin devant la nécessité d'élaborer une nouvelle solution au réarmement allemand et à la stabilisation des alliances est-européennes de la France¹⁰⁴. S'ajoutant à la crise rhénane, l'éclipse de l'Armée dans la définition des objectifs stratégiques français en Méditerranée aura pour conséquence le rapprochement italo-yougoslave et l'affaiblissement notable de la capacité d'action française en Europe centrale et balkanique.

Serra, Milan, Dott. A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 412-413 ; Robert J. Young, « Soldiers and Diplomats: The French Embassy and Franco-Italian Relations, 1935-6 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 7, no. 1, mars 1984, p. 82.

¹⁰⁴ Dépêche de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 19 août 1936, *DDF*, 2^e série, vol. 3, doc. no. 174 ; dépêche de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 24 août 1936, MAE Z/Allemagne/717.

4. La Rhénanie et la guerre civile espagnole : l'arrimage franco-britannique en Méditerranée

L'entrée des troupes allemandes dans la zone démilitarisée, le 7 mars 1936, met un terme au système de sécurité collective organisé au lendemain de la Grande Guerre¹⁰⁵. Comme l'écrit Anthony Adamthwaite, « in retrospect the crisis seemed to mark the beginning of the end for France- Anschluss, Munich, and Danzig followed in swift succession »¹⁰⁶. Plus particulièrement, la réoccupation de la zone rhénane place la France sur la défensive, alors qu'Hitler dirige sa politique étrangère vers les alliés de la France en Europe centrale¹⁰⁷.

En regard à la politique méditerranéenne de la France, la crise rhénane confirme l'échec du rapprochement franco-italien. Refusant

¹⁰⁵ Stephen A. Schuker, « France and the Remilitarization of the Rhineland, 1936 », *French Historical Studies*, volume 14, no. 3, printemps 1986, pp. 299-338.

¹⁰⁶ Adamthwaite, *France, op. cit.*, p. 37.

¹⁰⁷ Maurice Baumont, « The Rhineland Crisis : 7 March 1936 », dans Neville Waites, éd., *Troubled Neighbours : Franco-British Relations in the Twentieth Century*, Londres, Weidenfeld, 1971, p. 158-169 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 153-179 ; Young, *In Command of France, op. cit.*, p. 133.

d'apporter son soutien à la France, l'Italie met fin à ses engagements locarniens¹⁰⁸. Utilisant le contexte de la crise rhénane pour interrompre les sanctions économiques reliées au conflit italo-éthiopien, l'Italie devient un facteur d'incertitude politique et stratégique que la France devra contrôler¹⁰⁹.

Si l'historien américain Stephen Schuker peut affirmer que la remilitarisation de la Rhénanie fut « a manufactured crisis with a predictable outcome »¹¹⁰, la passivité du gouvernement Flandin aura d'importantes répercussions sur la perception de la puissance française en Europe centrale et dans le bassin méditerranéen¹¹¹. Seule

¹⁰⁸ Télégramme no. 548 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 14 mai 1936, *DDF*, 2^e série, volume II, doc. no. 210.

¹⁰⁹ Note de l'état-major de l'Armée au sujet de la réoccupation de la zone démilitarisée, 29 janvier 1936, SHAT 1N26 ; lettre de l'état-major de l'Armée au ministre des Affaires étrangères, 8 février 1936, *idem.* ; note pour le Conseil des Ministres du directeur-adjoint des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, 16 mai 1936, *DDF*, 2^e série, volume II, doc. no. 220 ; note pour le chef d'état-major de l'Armée, 17 juillet 1936, SHAT 1N43.

¹¹⁰ Schuker, *loc. cit.*, p. 338.

¹¹¹ Adamthwaite, *France, op. cit.*, p. 41 ; Georges Castellán, « Les Balkans dans la politique française face à réoccupation de la Rhénanie (7 mars 1936) », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 55-69 ; Georges Sakwa, « The Franco-Polish Alliance and the Remilitarization of the Rhineland », *The Historical Journal*, vol. 16, no. 1, 1973, pp. 125-146.

la Marine semble préoccupée par le jugement étranger sur l'attitude française durant la crise. En conséquence, la Marine souhaite faire une démonstration de force, susceptible d'impressionner Rome et Berlin et de rassurer les alliés est-européens de la France. Le chef d'état-major de la Marine, le contre-amiral Durand-Viel énonce au vice-amiral Robert, membre du Conseil supérieur de la Marine, les possibilités d'action.

Il faut [...] écarter les démonstrations aussi aventureuses qu'inefficaces, telles que blocus rapprochés, Hélioland, etc..., et ne rien entreprendre sans avoir mobilisé et mis en place les éléments nécessaires, au moins en Manche, (batteries, D.C.A., obstructions, dragueurs, etc ...). Rien en effet ne peut ressembler davantage, vis-à-vis de l'Allemagne, à un blocus pacifique qu'un blocus hostile.

[...]

Il ne resterait donc, comme prise de gages possible, que quelques vastes coups de filet menés par les deux escadres, de la Manche jusqu'au Maroc, en ménageant toujours leurs possibilités de concentration rapide pour parer aux réactions.

En résumé, bien étudier ce que la Marine peut faire dans le sens demandé sans enfreindre les principes élémentaires de sûreté militaire, sans exposer la flotte à des aventures et sans donner l'impression que la Marine se dérobe (ce qui ne serait pas conforme à nos intentions)¹¹².

¹¹² Lettre du vice-amiral Durand-Viel, chef d'état-major de la Marine au vice-amiral Robert, membre du Conseil supérieur de la Marine, 11 mars 1936, DDF, 2^e série, vol. 1, doc. no. 391 ; note no.225 de l'état-major de la Marine, annexé à la lettre du ministre de la Marine adressée au président du Conseil, 12 mars 1936, *idem.*, doc. no. 406.

Peu contraignantes, les mesures proposées par le ministère de la Marine assurent une certaine légitimité aux protestations diplomatiques du gouvernement français. Sans doute influencé par l'ambassade de France à Rome - qui craint le renforcement du rapprochement germano-italien¹¹³ -, le gouvernement Flandin refuse d'activer les mesures proposées par la Marine.

4.1 L'Orient méditerranéen

La dislocation du rapprochement franco-italien fragilise les intérêts français dans les Balkans. La faiblesse militaire de la Yougoslavie - que devait pallier l'alliance franco-italienne - lui permet difficilement d'assurer la cohésion de la Petite Entente et de résister à l'influence italienne¹¹⁴. Cela étant, en dépit de la

¹¹³ Télégrammes no. 364 à 368 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 29 mars 1936, *DDF*, 2^e série, vol. 1, doc. no. 526 ; dépêche no. 84 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 mars 1936, *idem.*, doc. no. 535.

¹¹⁴ Dépêche no. 259 de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des Affaires étrangères, 20 juillet 1935, MAE Z/Yougoslavie/148 ; note no. 953 du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 21 août 1935, *idem.* ; note no. 366 de l'attaché militaire à Belgrade au ministre de la Guerre, 16 octobre 1935, MAE Z/Yougoslavie/145 ; télégrammes no. 65 à 69

dégradation de la puissance française, la Méditerranée demeure une zone importante des points de vue politique et stratégique. L'échec du rapprochement avec l'Italie fait glisser vers l'Est le potentiel politique et stratégique du bassin méditerranéen.

Dans ce contexte, la Turquie accélère le rapprochement engagé avec la France¹¹⁵. Déployant une politique étrangère conforme aux objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée, « Turkish foreign policy between 1934 and 1939 was largely about the search for alliance, inside or outside the League, comprehensive enough to prevent war and, failing that, overwhelming enough to win ; in either case, sheltering Turkey from attack, defeat or disaster »¹¹⁶. Les intérêts italiens en Mer Egée, en Thrace et dans le Dodécanèse

de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des Affaires étrangères, 6 février 1936, *DDF*, 2^e série, vol. 1, doc. no. 140 ; télégrammes no. 293 à 296 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, *idem.*, doc. no. 432 ; télégrammes no. 218 à 229 de l'ambassade de France à Prague au ministre des Affaires étrangères, *idem.*, doc. no. 476.

¹¹⁵ Compte rendu d'une rencontre à Paris des ministres des Affaires étrangères de France et de Turquie, 3 février 1936, MAE E/Turquie/627 ; dépêche no. 146 de l'ambassade de France à Stamboul au ministre des Affaires étrangères, 28 mai 1935, MAE E/Turquie/601 ; Brock Millman, « Turkish Foreign and Strategic policy 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 3, juillet 1995, pp. 483-508.

¹¹⁶ Millman, *loc. cit.*, p. 491.

menaçant la Turquie, ils facilitent le rapprochement franco-turque et l'intégration éventuelle du pays au dispositif stratégique français¹¹⁷.

Une note du Conseil supérieur de la guerre décrit la position du Quai d'Orsay.

M.M. Léon Blum et Yvon Delbos d'une part, M. Léger d'autre part, ont donné verbalement au Général Gamelin le renseignement que la France était actuellement saisie par la Turquie d'une demande de pacte d'assistance mutuelle, et en outre par la Roumanie et la Yougo-Slavie [sic] d'une demande en vue de préciser les obligations des traités existants

M.M. Blum et Delbos sont partisans d'accéder à ces demandes¹¹⁸.

Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, modère l'empressement de Blum et Delbos, afin d'éviter la consolidation du bloc germano-italien et le danger « d'indisposer l'Angleterre »¹¹⁹.

À la différence du mouvement engagé en 1934-1935, celui de 1936 amène le Quai d'Orsay à dévoiler au gouvernement turc son

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 492.

¹¹⁸ Note de Conseil supérieur de la guerre pour le général chef de l'état-major de l'Armée, 17 juillet 1936, SHAT 1N43.

¹¹⁹ *Idem.*

intérêt à concrétiser le rapprochement¹²⁰. Cela étant, contrairement à ce qu'affirme William Shorrock, la France introduit la Turquie dans son dispositif méditerranéen bien avant octobre 1938¹²¹.

4.2 La guerre civile espagnole et la recherche de la convergence franco-britannique

À partir du 17 juillet 1936, la guerre civile en Espagne accélère la dégradation des relations internationales européennes¹²². Les gouvernements français et britanniques tentent de limiter la portée internationale du conflit qui supplante rapidement le problème du

¹²⁰ Compte rendu d'une rencontre à Paris des ministres des Affaires étrangères de France et de Turquie, 3 février 1936, MAE E/Turquie/627 ; dépêche no. 146 de l'ambassade de France à Stamboul au ministre des Affaires étrangères, 28 mai 1936, MAE E/Turquie/601.

¹²¹ Shorrock, *op. cit.*, p. 235.

¹²² Michael Alpert, *A New International History of the Spanish Civil War*, New York, The St. Martin's Press 1994 ; Burnette Bolloten, *The Spanish Civil War. Revolution and Counterrevolution*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1991 ; Gerald Brenan, *The Spanish Civil Labyrinth. An Account of the Social and Political Background of the Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967 ; Mary Habeck, « The Spanish Civil War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, éd., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, pp. 204-224 ; Young, *In Command of France*, *op. cit.*, pp. 136-137.

réarmement allemand¹²³.

Malgré une position géographique exceptionnelle - contrôlant l'accès de la Méditerranée occidentale - la péninsule ibérique occupe jusqu'en 1936 une place secondaire dans les relations internationales de la France¹²⁴. La faiblesse des forces navales espagnoles en fait un facteur secondaire aux objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée¹²⁵.

La guerre civile espagnole renverse cette perspective. À partir du 17 juillet 1936, l'intervention de l'Allemagne et de l'Italie dans le

¹²³ Adamthwaite, *France, op. cit.*, pp. 42-26.

¹²⁴ Jean-Marc Delaunay, « L'Espagne dans la politique générale française au XX^e siècle : une réflexion sur la bilatéralité entre les nations », dans *Images et influences de l'Espagne dans la France contemporaine*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1994, pp. 34-54 ; Yves Denéchère, *La politique espagnole de la France de 1931 à 1936. Une pratique française de rapports inégaux*, Paris, L'Harmattan, 1999.

¹²⁵ Dépêche no. 10 de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 3 janvier 1934, MAE Z/Espagne/191 ; dépêche no. 739 de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 14 juin 1934, MAE Z/Espagne/190 ; note no. 729 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 25 novembre 1934, SHM 1BB²/22 ; lettre de Saragosse annexée à la dépêche no. 868 de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 27 mai 1935, MAE Z/Espagne/207.

conflit bouleverse la stabilité stratégique de la Méditerranée¹²⁶. Le soutien offert par Mussolini et Hitler aux nationalistes espagnols risque de faire de l'Espagne une plate-forme stratégique germano-italienne menaçant la France¹²⁷.

Initialement préparé à apporter une aide matérielle aux forces républicaines¹²⁸, le gouvernement Blum fait volte-face et propose, le 2 août, une politique de non-intervention en Espagne¹²⁹. Il est rejoint par la Grande-Bretagne le 15 août et « la proposition française devient une proposition franco-anglaise »¹³⁰. L'adhésion, le 8 septembre, de

¹²⁶ Note no. 9743 du ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères, 4 août 1936, MAE Z/Espagne/208 ; lettre no. 4328 du Conseiller d'État directeur général des Douanes au ministre des Affaires étrangères, 13 août 1936, MAE Z/Espagne/145 ; télégramme no. 1006 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 22 août 1936, *idem.* ; dépêche no. 22 du Consul de France à Palma au ministre des Affaires étrangères, 10 septembre 1936, MAE Z/Espagne/190.

¹²⁷ Dépêche no. 309 de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 2 mars 1936, MAE Z/Espagne/190 ; dépêche no. 339 de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 6 mars 1936, *idem.* ; note no. 1527 au sujet des dangers d'utiliser l'île d'Elbe comme base de ravitaillement allemande en Méditerranée du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 17 décembre 1936, MAE Z/Espagne/191.

¹²⁸ Note sur le matériel aéronautique fourni à l'Espagne républicaine, [s.d. probablement fin octobre], 1936, SHAA 2B79.

¹²⁹ Duroselle, *op. cit.*, pp. 301-303

¹³⁰ *Idem.*, p. 303.

l'Allemagne, de l'Italie et de l'URSS à la politique de non-intervention limite les risques de dérapage du conflit. Malgré l'ininterruption des interventions allemande, italienne et soviétique, la politique de non-intervention évite d'antagoniser l'Allemagne et l'Italie et d'accélérer la convergence de leurs intérêts en Espagne. Motivée partiellement par la crainte d'une fracture politique et sociale en France¹³¹, la politique de non-intervention mise en œuvre par le gouvernement Blum l'est particulièrement par le caractère superficiel du rapprochement franco-britannique.

C'est ce que confirment les négociations franco-britanniques en vue de l'élaboration d'un nouveau schéma global de sécurité collective¹³². La temporisation britannique, alors que le Foreign Office refuse à toutes fins pratiques de coopérer avec la France et tente d'apaiser l'Allemagne et l'Italie, témoigne de l'écart qui sépare

¹³¹ Assemblée nationale. Session 1947, no. 2344, *Rapport fait au nom de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945*, volume I, Paris, Presses universitaires de France, 1947, pp. 121-132, 215-229, 251-262 ; Adamthwaite, *France, op. cit.*, pp. 42-43 ; Duroselle, *op. cit.*, p. 304 ; Young, *In Command of France, op. cit.*, p. 140.

¹³² Communiqué franco-britannique du 23 juillet 1936 1936, DDF, 2^e série, vol. 3, doc. no. 20.

toujours les objectifs français et britanniques en Méditerranée¹³³. La France exige de la Grande-Bretagne l'adoption d'une politique active, basée sur la force et destinée à contraindre l'Allemagne et l'Italie à restreindre leur quête de puissance. R.A.C. Parker explicite la politique britannique : « If the British Government admitted failure in the "effort of conciliation" they became, theoretically, committed to agreeing with the French on measures to counter military occupation of the Rhineland »¹³⁴.

La proclamation, le 11 novembre 1936, de la formation de l'Axe Rome-Berlin renforce la nécessité d'intégrer solidement l'Angleterre au système stratégique français en Méditerranée. Le Quai d'Orsay doit résister aux pressions du Foreign Office et de l'ambassade de France à Rome, lesquels exigent l'apaisement de l'Italie. Craignant de contribuer au renforcement de l'influence italienne en Méditerranée, le gouvernement Blum refuse

¹³³ Maurice Cowling, *The Impact of Hitler. British Politics and British Policy, 1933-1940*, Chicago, Chicago University Press, 1977, pp. 162-166 ; R.A.C. Parker, *Chamberlain and Appeasement, op. cit.*, pp. 70-72 ; Martin Thomas, *Britain, France and Appeasement. Anglo-French Relations in the Popular Front Era*, Oxford, Berg, 1996, pp. 94-97.

¹³⁴ Parker, *op. cit.*, p. 68.

systématiquement de rendre sa politique moins hostile à l'Italie¹³⁵. Préserver avec l'aide britannique un rapport de force méditerranéen favorable à la France protège ses intérêts et sa capacité à agir sur la quête de puissance de l'Allemagne. Toutefois, cette politique doit perpétuer l'influence et la puissance française en Méditerranée. Le coup d'arrêt à la puissance allemande et italienne ne peut se faire au prix de l'indépendance politique et stratégique française dans le bassin méditerranéen.

5. Recul de la position française en Méditerranée ?

Compromise en Méditerranée par la formation de l'Axe et la nécessité de faire face au réarmement de la *Kriegsmarine* et la *Regia Marina*¹³⁶, le maintien de la puissance française nécessite la consolidation du lien franco-britannique et doit précéder toute action

¹³⁵ Shorrocks, *op. cit.*, pp. 191-195 ; Young, *In Command of France, op. cit.*, pp. 134-137.

¹³⁶ Note du Conseil supérieur de la guerre résumant l'exposé fait par Gamelin à la réunion de la présidence du Conseil du 4 avril, 5 avril 1936, SHAT 1N36 ; note du ministère de la Guerre, 11 décembre 1936, MAE Papiers 1940/Daladier/1.

politique et stratégique capable d'influencer l'équilibre stratégique du bassin méditerranéen¹³⁷. Toutefois, l'absence d'engagement stratégique britannique concret sur les plans aérien, naval et terrestre commande l'attestation de l'engagement stratégique britannique¹³⁸.

La recherche de la convergence franco-britannique signifie-t-elle le recul de la puissance française en Méditerranée ? À l'évidence, les décideurs constatent qu'il n'est plus possible d'engager une politique et une stratégie méditerranéennes reposant uniquement sur les ressources économiques et militaires françaises. En Méditerranée, l'Axe Rome-Berlin concrétise le scénario stratégique le plus défavorable à la France¹³⁹. En 1936, les décideurs font une lecture

¹³⁷ Note de la sous-direction Europe, 8 août 1936, DDF 2^e série, volume 3, doc. no. 108 ; note de Massigli au sujet du pacte méditerranéen, 8 mai 1936, MAE PA-AP Massigli/11 ; note de la direction politique du Quai d'Orsay, 7 juillet 1936, *idem.* ; dépêche no. 747 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 17 novembre 1936, *idem.* ; dépêche no. 780 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 3 décembre 1936, *idem.*

¹³⁸ Compte rendu des discussions d'états-majors franco-britanniques, 15 et 16 avril 1936, SHM 1BB²/182 bis ; note no. 20 du contre-amiral Decoux à l'amiral Darlan, 10 juillet 1936, 1BB²/195 ; note de Hoare, 5 août 1935, DBFP, 2^e série, vol. 17, doc. no. 56 ; compte rendu du contre-amiral Decoux sur la mission française à Londres, 6 août 1936, SHM 1BB²/203 ; Hervé Couteau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, pp. 116-117 ; Thomas, *op. cit.*, p. 91.

¹³⁹ Lettre no. 626 du ministère de la Marine au Conseil supérieur de

lucide du rapport de force méditerranéen : l'apport stratégique britannique devient crucial à la France. Alors que le bassin méditerranéen demeure le pivot du dispositif stratégique français, permettant toujours d'influencer le rapport de force européen, la volatilité des relations internationales dicte aux décideurs français le renouvellement des moyens susceptibles d'atteindre leurs objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée.

La nécessité d'assurer l'indépendance politique et stratégique française en Méditerranée est circonscrite par la nécessité d'assurer le rapprochement franco-britannique. Constatant que la France ne peut plus répondre seule au réarmement allemand et aux volontés révisionnistes italiennes, le Quai d'Orsay et le ministère de la Marine intègrent cette donnée à leur analyse et exigent l'adjonction de la Grande-Bretagne. En conséquence, on prépare au Quai d'Orsay et à la rue Royale les modalités devant mener à l'entente militaire avec la Grande-Bretagne. L'incapacité de la SDN et de la diplomatie multilatérale à résoudre les crises émergeant du bassin méditerranéen

la défense nationale, 10 novembre 1929, SHAT 2N11 ; Blatt, *loc. cit.*, pp. 233-248.

témoignent du fait qu'il n'y a qu'un seul outil propre à préserver les intérêts français en Méditerranée : la force.

Seule l'Armée se refuse à faire ce constat et maintient, à la fin de 1936, la nécessité d'intégrer l'Italie au système stratégique français¹⁴⁰. Après avoir été l'agent stratégique déterminant en Méditerranée, elle s'efface au profit de la rue Royale. L'arrivée à la tête de l'état-major de la Marine du contre-amiral Darlan engagera le renouvellement de la collaboration entre les ministères de la Marine et des Affaires étrangères.

Les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée sont de rechercher la possibilité d'influencer le contexte international et d'assurer la capacité de la France à vaincre l'Allemagne. Cela étant, la neutralisation de l'influence italienne dans le rapport de force franco-allemand ainsi que l'alliance britannique deviennent impératives. Le défi qui émerge alors consiste à trouver les moyens susceptibles d'atteindre ces objectifs.

¹⁴⁰ Note du Bureau des opérations militaires et instructions militaires de l'Armée, 11 décembre 1936, MAE Papiers 1940/Daladier/1.

Chapitre IV: La mer de tous les espoirs. La solution méditerranéenne aux problèmes politico-stratégiques français, 1937-1939

Conquérir d'abord la Méditerranée et terrasser l'Italie, - devrions-nous pendant ces opérations nous borner à contenir l'Allemagne sur la frontière française de l'Est - pour ensuite, nos ravitaillements et nos liaisons par mer ayant été ainsi assurés, passer à l'attaque de l'Allemagne ennemi principal, telle me paraît devoir être la ligne directrice de notre conduite de la guerre.

- Contre-amiral François Darlan,
novembre 1937¹

À la suite des dramatiques événements de 1935-1936, l'année 1937 marque une trêve dans la dégradation des relations internationales européennes². Confrontés à la quête de puissance germano-italienne et incapables de redresser par le système d'alliances est-européen le déséquilibre stratégique franco-allemand, les décideurs français

¹ Note no. 149 du ministre de la Marine au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937, SHAT 2N24.

² Pierre Milza, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 159.

mobilisent le potentiel politico-stratégique offert par le bassin méditerranéen.

À la poursuite d'objectifs politiques et stratégiques méditerranéens susceptibles de limiter les effets négatifs de la politique étrangère britannique à l'endroit de l'Axe, le vice-amiral Darlan et le ministre de la Guerre et de la Défense nationale, Édouard Daladier, tâchent de prendre l'initiative stratégique en Méditerranée. S'appliquant à entraîner l'Angleterre dans son sillage, la France recherche dans le bassin méditerranéen une alternative viable à la politique britannique de conciliation de l'Allemagne et de l'Italie³.

1. Les deux axes politiques et stratégiques français en Méditerranée

Alors que la guerre civile espagnole et la politique d'apaisement britannique servent de toile de fond internationale, la France prépare en

³ Paul Stafford, « The Chamberlain-Halifax Visit to Rome: a Reappraisal », *The English Historical Review*, vol. 98, no. 386, pp. 61-100.

Méditerranée une riposte à l'érosion de sa puissance. La réponse à la quête de puissance germano-italienne nécessitant une politique de puissance, les décideurs français organisent leurs objectifs politiques et stratégiques méditerranéens autour de deux axes : la consolidation en Méditerranée du lien franco-britannique et l'élaboration d'une stratégie apte à éliminer dès le début d'un conflit la composante italienne de l'Axe.

Les décideurs français sont toutefois confrontés à une tâche complexe alors que l'atteinte des objectifs français en Méditerranée exige la réalisation du rapprochement franco-britannique et la fin de la politique d'apaisement en Méditerranée⁴. Comme le démontre le

⁴ Dépêche no. 4 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 5 janvier 1937, *DDF*, 2^e série, vol. 4, doc. no. 245 ; dépêche no. 158 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 23 février 1937, *DDF*, 2^e série, vol. 5, doc. no. 15 ; télégrammes no. 533-534 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 2 mars 1937, MAE Y/Désarmement/583 ; procès-verbal de la rencontre du Comité permanent de la Défense nationale, 4 mai 1937, SHAT 2N22 ; télégrammes no. 543-544 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 5 avril 1937, MAE Z/Espagne/146 ; dépêche no. 340 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 août 1937, MAE Z/Espagne/209 ; Michael Dockrill, *British Establishment Perspectives on France, 1936-1940*, Londres, St. Martin's Press, 1999, pp. 60-63 ; Keith Middlemas, *Diplomacy of Illusion. The British Government and Germany, 1937-1939*, Aldershot, Gregg Revivals, 1991, pp. 56-58 ; R.A.C. Parker, *Chamberlain and Appeasement. British policy and the Coming of the Second World War*, New York, Macmillan, 1995, pp. 93-123.

Gentleman's Agreement anglo-italien de janvier 1937, l'indépendance diplomatique britannique désaxe l'élaboration d'une riposte effective à la quête de puissance italienne en Méditerranée⁵. L'importance du bassin méditerranéen réside, à partir de 1937, dans cette double fonction : à la fois moyen d'assurer l'endigement stratégique de l'Axe et de proposer un lieu commun propice à la convergence des intérêts franco-britanniques.

1.1 La guerre civile espagnole : la volonté d'action française

La résonance internationale du conflit espagnol révèle le gouffre qui sépare les intentions franco-britanniques en Méditerranée. La poursuite par la Grande-Bretagne d'une politique bilatérale avec l'Italie exclut les intérêts français et représente le point faible de l'équilibre des

⁵ Alan Cassels, « Mussolini and the Myth of Rome », dans Gordon Martel, éd., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, pp. 65-66 ; Aaron Goldman, « Sir Robert Vansittart's Search for Italian Cooperation Against Hitler », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, no. 3, 1974, pp. 93-130 ; Seton Watson, « The Anglo-Italian Gentleman's Agreement of January 1937 », dans Wolfgang J. Mommsen et Lothar Kettenacker, éd., *The Fascist Challenge and the Policy of Appeasement*, Londres, Allan & Unwin, 1983, pp. 266-282.

puissances méditerranéennes⁶. L'échec de la politique de non-intervention en est l'illustration alors que le bombardement en mai 1937 du cuirassé allemand *Deutschland* par l'aviation républicaine sert de mobile à l'intensification de l'intervention militaire germano-italienne⁷. Invoquant les sympathies du gouvernement du Front populaire envers la République espagnole, l'Italie utilise habilement la conjoncture et tente d'isoler la France de l'Angleterre⁸.

Un des objectifs de la politique italienne reste en effet à l'heure actuelle d'isoler le plus possible la France en la rapprochant au maximum de la Russie pour mieux la compromettre aux yeux de l'Angleterre qui a gardé, on l'espère, un vieux fond d'hostilité pour la Russie des Soviets. Si l'on éprouve en conséquence une certaine satisfaction pour les résultats obtenus à Londres, c'est essentiellement pour deux raisons :

1. parce qu'on considère que le gouvernement anglais s'est désolidarisé du gouvernement français ;
2. parce qu'on estime qu'étant donné la façon dont ce

⁶ Télégrammes no. 2328 à 2330 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 26 novembre 1936, DDF, 2^e série, vol. 4, doc. no. 41 ; télégramme no. 2906 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 18 décembre 1936, *idem.*, doc. no. 170 ; William I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1930-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988, p. 203.

⁷ Mémorandum de l'ambassade de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1937, MAE Z/Espagne/192 ; dépêche no. 1000 [sic] de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 24 juin 1937, *idem.*

⁸ Télégrammes no. 2176 à 2180 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1937, DDF, 2^e série, vol. 5, doc. no. 476 ; télégrammes no. 1358 à 1361 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1937, *idem.*

problème a été posé les choses vont obligatoirement traîner en longueur pendant que la position des nationalistes ne manquera pas de se consolider⁹.

Cela étant, en reconnaissant la menace d'isolement diplomatique en Méditerranée, le Quai d'Orsay utilise l'intensification de l'intervention italienne en Espagne pour restreindre la politique indépendante que s'autorise l'Angleterre¹⁰. Invoquant la menace d'attaques sous-marines et aériennes contre les navires britanniques commerçant avec l'Espagne républicaine¹¹, le ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos, propose le 6 août 1937 les fondements d'une politique commune franco-britannique¹². Alors que l'Italie « foule aux pieds les engagements de la

⁹ Dépêche no. 299 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 20 juillet 1937, MAE Z/Espagne/208.

¹⁰ Télégramme no. 1616 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 24 juin 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 117 ; note de la Direction politique du Quai d'Orsay adressée à l'ambassade de France à Londres, 24 juin 1937, *idem.*, doc. no. 118 ; télégrammes no. 2021 à 2024 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 26 août 1937, *idem.*, doc. no. 355 ; note de la sous-direction de la SDN sur la perspective d'un pacte méditerranéen, 27 août 1937, *idem.*, doc. no. 361.

¹¹ Burgwyn, *op. cit.*, p. 162 ; Mary Habeck, « The Spanish Civil War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, éd., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999, p. 216 ; Hugh Thomas, *The Spanish Civil War*, New York, Simon & Schuster, 1994, pp. 740-741.

¹² Instruction du ministre des Affaires étrangères pour un télégramme sur l'attitude du gouvernement italien et l'affaire d'Espagne, 6 août 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

non-intervention dans leur esprit comme dans leur lettre »¹³, Delbos estime « qu'une action au sein du Comité [de non-intervention] par la France et l'Angleterre est indispensable pour amener le Gouvernement italien à rectifier sa position, ou à faire une mise au point, ou de toute façon à donner les apaisements pour l'avenir sur sa conception et son respect effectif de la non-intervention »¹⁴. Refusant à l'Allemagne et à l'Italie l'initiative propre à modifier le rapport de force méditerranéen, Paris et Londres doivent agir collectivement et arrêter l'érosion de leurs intérêts méditerranéens.

Dans ces conditions, Delbos exige le 18 août de l'ambassade de France à Londres qu'elle informe le secrétaire d'État Anthony Eden que l'intervention militaire italienne dépasse le contexte du conflit espagnol et risque d'affaiblir durablement les intérêts français en Méditerranée : « cet examen aboutit à la conclusion que nous ne saurions laisser se développer sans nous y opposer une activité et une série de fait dont la pratique aboutirait à nous mettre en situation d'être exclus de la

¹³ *Idem.*

¹⁴ *Idem.*

Méditerranée »¹⁵. Le ministre propose les « dispositions suivantes » :

- Une réunion des puissances méditerranéennes - incluant l'Angleterre, la France, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, la Yougoslavie et, si la Grande-Bretagne est d'accord, l'URSS, la Roumanie et la Bulgarie - pour examiner la possibilité d'élaborer une politique de défense commune des moyens de communications en Méditerranée ;
- Reprendre la possibilité de préparer un pacte méditerranéen¹⁶.

Les instructions du ministre des Affaires étrangères signalent son ambition de riposter à la révision italienne de l'équilibre politique méditerranéen. Ce faisant, il poursuit deux objectifs : le premier met en place les conditions propices à l'isolement politique de l'Italie en Méditerranée alors que le second limite les effets de la politique d'apaisement britannique. En intégrant au projet les principales puissances européennes, Delbos dilue l'influence britannique en proposant une solution multilatérale à la problématique espagnole¹⁷.

¹⁵ Instruction du Ministre pour l'envoi d'un télégramme à Londres sur la question politique de la sécurité en Méditerranée, 28 août 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Dépêche no. 340 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 août 1937, MAE Z/Espagne/209 ; dépêche no. 1681 du secrétaire d'État à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 30 août 1937, DBFP, 2^e série, vol. 19, doc. no. 108.

La conférence de Nyon, les 10 et 11 septembre 1937, sera la résultante des objectifs français¹⁸. La France y exige, à l'égard de l'intervention de l'Axe en Espagne, une politique de fermeté avec recours, si nécessaire, à l'usage de la force. Destinée à limiter l'appui que reçoivent les forces nationalistes, la conférence constitue un indubitable succès français. Entraînant la Grande-Bretagne, la France fait adopter à Nyon une réponse énergique à l'interventionnisme italien¹⁹. Comme l'explique l'avant-projet anglo-français,

en raison des actes de piraterie accomplis en Méditerranée par des sous-marins contre des navires de commerce de divers pays, les Puissances intéressées donneront à leurs forces navales l'instruction d'agir [...] en vue d'assurer la protection de navires relevant d'une nation qui n'est pas partie du conflit espagnol.

Tout sous-marin qui attaque un tel navire d'une manière contraire aux règles du droit international concernant l'action des sous-marins à l'égard des navires de commerce [...] sera contre-attaqué et, si possible, détruit²⁰.

¹⁸ Télégramme no. 79 de Genève, du ministre des Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères, 10 septembre 1937, *DDF*, 2^e série, vol. 6, doc. no. 419 ; télégrammes no. 80 à 82 de Massigli, délégué suppléant de France à la Conférence de Nyon au ministères des Affaires étrangères, 10 septembre 1937, *idem.*, doc. no. 421 ; *Survey*, 1937, p. 210.

¹⁹ Extraits des conclusions du cabinet britannique relatifs à la situation méditerranéenne, 8 septembre 1937, *DBFP*, 2^e série, vol. 19, doc. no. 142 à 144 ; télégramme no. 30 de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris au secrétaire d'État, 11 septembre 1937, *idem.*, doc. no.156.

²⁰ Traduction de l'avant-projet anglo-français, 10 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/11.

Selon Mary Habeck, « Nyon showed that determined firmness by Britain and France could alter the aggressive actions of dictators »²¹ et la conférence illustre la prétention française à « organiser dans la Méditerranée des forces navales agissant de concert pour empêcher tous actes illégaux qui seraient commis à l'égard d'états [sic] qui ne sont pas parties au conflit espagnol »²². Conséquemment, l'Italie retire ses sous-marins des eaux espagnoles²³.

En exigeant l'harmonisation des politiques italiennes franco-britanniques, le Quai d'Orsay entreprend de limiter le glissement de l'équilibre des puissances méditerranéennes en faveur de l'Italie.²⁴

Quel que soit l'intérêt que, pour des raisons d'ordre idéologique, le Gouvernement italien peut prendre aux Affaires [sic] d'Espagne, cet intérêt ne saurait l'autoriser à poursuivre une entreprise qui, non seulement est en contradiction absolue avec les engagements de non-intervention contractés par lui, mais encore constituerait une menace pour le statu quo et pour l'équilibre en Méditerranée²⁵.

²¹ Habeck, *loc. cit.*, p. 217.

²² Compte rendu de la première séance privée de la conférence méditerranéenne tenue à Nyon, 10 septembre 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 423.

²³ Burgwyn, *op. cit.*, p. 162-163 ; Robert Mallett, *The Italian Navy and Fascist Expansionism, 1935-1940*, Londres, Frank Cass, 1998, pp. 100-101.

²⁴ Projet d'aide-mémoire à remettre le 20 septembre à Eden, 18 septembre 1937, MAE PA-Ap Massigli/14.

²⁵ Aide-mémoire remis par la France au secrétaire d'État britannique, 18

Selon l'analyse du ministre des Affaires étrangères, bloquer la politique révisionniste italienne est du devoir de la France et de l'Angleterre.

La politique italienne est beaucoup trop réaliste pour que l'on puisse raisonnablement croire qu'à l'heure actuelle, le Gouvernement de Rome s'impose, pour des considérations idéologiques, le gros effort que représentent pour ses finances l'envoi et l'entretien en Espagne d'un corps expéditionnaire nombreux, sans parler des fournitures de matériel faites gratuitement ou à crédit ; il n'est plus guère permis de douter qu'il poursuit en réalité un but stratégique en cherchant à s'assurer en Espagne des positions qui, dans l'avenir, constitueront un grave danger pour l'Angleterre comme pour la France²⁶.

En coordonnant l'action diplomatique franco-britannique au sujet de l'Espagne, le ministre Delbos à l'intention de dépasser la problématique espagnole. À quelques jours d'une visite du Duce en Allemagne, la France souhaite témoigner de la résolution franco-britannique en faveur de la préservation du *statu quo* méditerranéen et l'action politique commune de la France et de l'Angleterre doit limiter la portée du rapprochement diplomatique germano-italien²⁷.

septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

²⁶ *Idem.*

²⁷ Compte rendu de la deuxième séance privée de la conférence méditerranéenne tenue à Nyon le 11 septembre 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 426 ; compte rendu de la troisième séance privée de la conférence

Seule, [sic] une démarche franco-britannique à Rome est adaptée aux circonstances. Dans la pensée de M. Yvon Delbos, cette démarche devrait être accomplie dans le délai le plus bref, si possible avant le départ de M. Mussolini pour l'Allemagne ; elle devrait être conjointe pour manifester entre la France et l'Angleterre, sur cette question, une solidarité que l'on se plaît à mettre en doute à Rome²⁸.

L'ambition du ministre Delbos à Nyon intègre un élément fondamental des objectifs français en Méditerranée : influencer sur la nature du rapport de force franco-allemand. Dès lors qu'elle coopère avec l'Allemagne en appuyant les rebelles nationalistes en Espagne, l'Italie affaiblit cette composante des relations internationales françaises dans le bassin méditerranéen.

Néanmoins, l'antagonisme franco-italien et la faiblesse relative de la France par rapport à l'Allemagne permettent à la Grande-Bretagne de poursuivre une diplomatie autonome. S'appuyant à la fois sur la volonté française de rapprochement et sur la redéfinition du rapport de force méditerranéen poursuivie par l'Italie, le Premier ministre Chamberlain s'efforce d'étouffer les initiatives politiques et stratégiques

méditerranéenne tenue à Nyon le 14 septembre 1937, *idem.*, doc. no. 447.

²⁸ Projet d'aide-mémoire à remettre à Eden le 20 septembre, 18 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

susceptibles d'entraîner la Grande-Bretagne vers la France²⁹.

La conférence de Nyon exprime le paradoxe des objectifs français en Méditerranée alors que la recherche d'une politique de puissance conforme aux intérêts français est contingentée par le caractère indispensable de l'appui britannique. Le Quai d'Orsay se trouve donc tiraillé entre deux objectifs antinomiques : la recherche d'une politique étrangère méditerranéenne autonome et la nécessité d'assurer le rapprochement politique et stratégique avec l'Angleterre. Cela étant, le Quai d'Orsay s'impose une certaine réserve et « pour tenir compte des vues du Gouvernement britannique »³⁰, s'abstient de critiquer ouvertement la politique italienne de Chamberlain.

Malgré le succès de la conférence, il s'agit d'un gain ponctuel. Le Quai d'Orsay est incapable de provoquer la mutation de la politique étrangère britannique dans le bassin méditerranéen. Alors que la France

²⁹ William C. Mills, « The Nyon Conference : Neville Chamberlain, Anthony Eden and the Appeasement of Italy in 1937 », *The International History Review*, vol. 15, no. 1, février 1993, pp. 1-220 ; William A. Podmore, « The Making of the Anglo-Italian Agreement, 1937-1938 », *Italian Studies*, no. 49, 1994, p. 111-124 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 206-211.

³⁰ Projet d'aide-mémoire à remettre à Eden le 20 septembre, 18 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

intègre sa politique méditerranéenne à une vision globale des relations internationales européennes, l'Angleterre adapte une vision segmentée, traitant la problématique méditerranéenne comme problème momentané³¹. Le procès-verbal de la rencontre du 20 septembre entre le ministre des Affaires étrangères Delbos et le secrétaire d'État, Anthony Eden, permet de mesurer le désaccord séparant les analyses française et britannique³². En conséquence, Eden refuse de soutenir la proposition du ministre des Affaires étrangères qui désire ouvrir la frontière française aux forces républicaines. Assurant la France qu'il empêchera la fixation italienne en Espagne en cas de victoire nationaliste,

le Gouvernement britannique ne reculerait devant rien pour les obliger à évacuer le pays, mais il n'est pas encore convaincu que le Gouvernement de Rome cherche à s'assurer en Espagne des positions durables : le Général Franco ne s'accommoderait d'ailleurs pas de la mainmise italienne sur le pays ; ce serait au plus l'affaire d'un ou deux ans³³.

La France ne peut accepter une analyse qui laisse à Mussolini le contrôle d'une position stratégique cruciale en Méditerranée. Cette politique renforce significativement l'impact stratégique de l'Italie en

³¹ Analyse par la Sous-direction SDN d'une conversation à Genève entre Eden et Delbos le 17 septembre 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 465.

³² Procès-verbal de la conversation entre Delbos et Eden, 20 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

³³ *Idem.*

Méditerranée et celle-ci sera, le cas échéant, difficile à déloger d'Espagne.

M. Yvon Delbos a nettement marqué que ce qui l'intéressait le plus, ce n'était pas l'issue du conflit qui met aux prises les Espagnols, c'était les conséquences de ce conflit par rapport à la sécurité française. D'autre part, le maintien de la solidarité franco-anglaise revêt à ses yeux la plus grande importance. Dans ces conditions, et puisque M. Eden paraît reconnaître qu'une action est nécessaire, que propose le gouvernement britannique³⁴ ?

La politique défendue par le ministre des Affaires étrangères ne fait toutefois pas l'unanimité au sein de l'Administration du ministère des Affaires étrangères. Une lettre personnelle qu'envoie René Massigli au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Alexis Léger, dépeint les différentes opinions qui ont cours au Quai d'Orsay³⁵. Acceptant, sur le fond, l'analyse proposée par Delbos, Massigli suggère une réponse nuancée au problème de l'intervention italienne en Espagne. Puisque la victoire de Franco « semble certaine », les efforts nécessaires au redressement de la position stratégique de Valence sont considérables. Cela étant, irriter Salamanque pourrait servir de

³⁴ *Idem.*

³⁵ Lettre personnelle de Massigli adressée à Léger, 20 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14.

justificatif au maintien des troupes italiennes en Espagne. Selon Massigli, la solution nécessite une action limitée franco-britannique capable de hâter le retrait des troupes italiennes.

À mon avis, il n'y a qu'une opération qui répond à ces diverses conditions, c'est l'occupation franco-anglaise de Minorque. Elle nous assurerait une position en Méditerranée qui permettrait d'attendre avec calme la suite des événements et annihilerait l'emprise italienne sur Majorque. Elle ne constituerait pas une action anti-franquiste puisque Minorque est aux mains des gouvernementaux. Enfin, elle créerait en Méditerranée une situation si nouvelle et de si grands avantages pour nous que l'Italie aurait la plus grande hâte de la voir prendre fin.

Si, au surplus, les Gouvernements français et anglais déclareraient que l'occupation prendra fin aussitôt que le dernier soldat italien aura quitté la Péninsule et Majorque, cette initiative apparaîtrait comme un moyen de donner toute son efficacité à la politique de non-intervention et non pas comme en contradiction avec cette politique. Sur le plan national, le gouvernement qui le déciderait se trouverait singulièrement fort pour résister aux assauts des interventionnistes lorsque ceux-ci mettent en avant nos intérêts stratégiques en Méditerranée ; enfin, sur le plan international, ce redressement aurait une immense portée et viendrait utilement compléter l'effet de l'arrangement de Nyon³⁶.

La politique proposée par Massigli a deux avantages : premièrement, elle permet de concilier les aléas de la politique intérieure française, recevant l'appui des partisans et des opposants à une intervention française en Espagne ; deuxièmement, elle assure la suite des efforts de

³⁶ *Idem.*

rapprochement franco-britannique déployés par le ministère des Affaires étrangères. Selon Massigli, « ce qui me paraît certain, c'est que si nous ne pouvons pas faire prévaloir auprès du Ministre un contre-projet quelconque, nous allons tout droit et très vite à l'ouverture de la frontière, et toutes les conséquences suivront »³⁷.

Malgré la proposition Massigli - présentée à Eden lors des conversations franco-britanniques du 20 septembre - l'Angleterre refuse d'intervenir. Maintenant sa politique d'apaisement de l'Italie, elle refuse d'associer l'intervention italienne en Espagne à la volonté de Mussolini de redéfinir le rapport de force méditerranéen³⁸. Cela étant, pourquoi la France n'a-t-elle pas décidé d'agir seule en Espagne ? Outre le danger de déclenchement d'une guerre avec l'Italie, l'appui britannique apparaît, à long terme, impératif à la réalisation des objectifs français en Méditerranée et en Europe³⁹. Si le Quai d'Orsay peut

³⁷ *Idem.*

³⁸ Comptes rendus des conversations franco-britanniques des 29-30 novembre 1937, DDF, 2^e série, vol. 7, doc. no. 287 ; compte rendu des conversations franco-britanniques tenues au No. 10 Downing Street on November 29 and 30, 1937, DBFP. 2^e série, vol. 19, doc. no. 354.

³⁹ Note du ministre de l'Air adressée au ministre de la Défense nationale relative aux efforts de réarmement aérien français et britannique, 13 novembre 1937, SHAA, 2B1 ; memorandum by the Chiefs of Staff Sub-

prendre l'initiative diplomatique et tenter d'influencer la politique méditerranéenne britannique, il n'a tout simplement pas les moyens d'imposer ses objectifs en menant une politique indépendante qui risquerait d'isoler la France.

1.2 La volonté d'action stratégique : la Marine

Alors que le gouvernement Chamberlain refuse de collaborer avec le Quai d'Orsay, la collaboration navale entre la Marine et la Royal Navy en Méditerranée pondère la difficile harmonisation politique franco-britannique⁴⁰. Chef d'état-major de la Marine depuis le 1^{er}

committee of the Committee of Imperial Defence on Staff conversation with France and Belgium, 1^e février 1938, DBFP, 2^e série, vol. 2, doc. no. 491 ; Anthony Adamthwaite, *France and the Coming of the Second World War*, Londres, Frank Cass, 1977, pp. 67-70 ; Michael Dockrill, *British Establishment Perspectives on France, 1936-40*, New York, St. Martin's Press, 1999, p. 63.

⁴⁰ Note no. 127 de l'état-major de la Marine, 7 septembre 1936, SHM 1BB²/203 ; document aussi disponible dans Hervé Couteau-Bégarie et Claude Huan, éd., *Lettres et notes*, Paris, Économica, 1992, doc. no. 26 ; note à propos des accords entre les états-majors navals franco-britanniques, 13 septembre 1937, SHM 1BB²/204 ; Anthony Clayton, « Growing Respect : The Royal Navy and the Marine Nationale, 1918-1939 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, éd., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 40-41 ; M.A. Reussner, *Les conversations franco-britanniques d'états-majors (1935-1939)*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1969, pp. 190-191.

janvier 1937, le contre-amiral François Darlan réaffirme la politique méditerranéenne énergique du ministère de la Marine. Poursuivant les objectifs politiques et stratégiques élaborés depuis la conférence navale de Londres, Darlan recherche en Méditerranée une action stratégique à l'influence déterminante sur le rapport de force européen⁴¹.

L'originalité du chef d'état-major de la Marine réside dans la planification des conditions d'action de la flotte en Méditerranée⁴². En juin 1937, il établit les directives des opérations navales en Méditerranée et propose une solution à la faiblesse du lien politique franco-britannique ainsi qu'à la menace d'une action des forces allemandes en Atlantique⁴³.

L'accord naval germano-britannique de juin 1935 transformant la donne stratégique, la rue Royale ne croit plus à la capacité du pays à

⁴¹ Note no. 140 de l'état-major de la Marine au ministre de la Marine, 4 novembre 1936, SHM 1BB²/203 ; note de l'état-major de la Marine, 20 novembre 1936, DDF, 2^e série, vol. 4, doc. no. 10 ; note de l'état-major de la Marine au sujet des conversations du chef d'état-major avec l'attaché naval britannique à Paris, 23 novembre 1936, *idem.*, doc. no. 23.

⁴² Hervé Couteau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, p. 143.

⁴³ Note no. 49 de l'état-major de la Marine à la section d'Études Générales, 5 juin 1937, SHM 1BB²/207.

mener seul un conflit contre l'Italie et l'Allemagne. Toutefois, « il est à prévoir que, dans un semblable conflit, où nous ne serions pas l'agresseur, nous ne resterions pas isolés ; nous pourrions compter sans doute sur des concours extérieurs [...] dont un nous serait infiniment précieux : le concours britannique »⁴⁴. La France ne peut « compter de façon absolue sur ce concours dès l'ouverture des hostilités, et surtout sous la forme d'une coopération immédiate et intime. Notre stratégie initiale ne devra donc pas reposer sur l'hypothèse de cette intervention ; mais elle devra pouvoir s'y adapter rapidement »⁴⁵. Conséquemment, la Marine répond à la transformation des conditions politiques franco-britanniques du mois de juin 1937.

Selon Darlan, la mission initiale de la Marine doit protéger les voies de communication maritimes en Atlantique, la sécurité du bassin méditerranéen n'étant pas immédiatement menacée.

Si l'Allemagne est seule, la Méditerranée nous restera ouverte. Nous pourrons y effectuer nos transports de troupes, en les couvrant contre les incursions allemandes par un dispositif permanent dans la région de Gibraltar. Nous pourrons également assurer le ravitaillement de l'Afrique du Nord et acheminer un volume important de transit vers nos ports du Sud-

⁴⁴ *Idem.*

⁴⁵ *Idem.*

Est.

Ne laissant dans cette mer que les forces secondaires nécessaires pour la sûreté de nos communications peu exposées, dans la limite où le permettrait l'incertitude sur l'attitude italienne, nous pourrions consacrer aux opérations atlantiques la presque totalité de nos forces de haute mer, en les couvrant par des dispositifs de sûreté orientés vers la Mer du Nord⁴⁶.

En laissant les forces secondaires assurer la sécurité des communications avec l'Afrique du Nord, la direction stratégique proposée par Darlan semble en rupture avec ce qui fut proposé jusqu'alors par la Marine. En effet, concentrer les forces navales françaises en Atlantique, plaçant *de facto* le bassin méditerranéen en situation de vulnérabilité, semble anormal. Cependant, les mesures de concentration navale en Atlantique répondent à l'absence d'engagements stratégiques concrets britanniques⁴⁷. Le réarmement naval allemand hypothèque les calculs stratégiques français⁴⁸.

Alors que la *Regia Marina* demeure l'adversaire premier et que le bassin méditerranéen est le principal théâtre d'opérations navales, la

⁴⁶ *Idem.*

⁴⁷ Dockrill, *op. cit.*, pp. 54-60.

⁴⁸ Siegfried Breyer, *Schlachtschiffe und Schlachtkreuzer, 1905-1970*, Munich, J.F. Lehmanns Verlag, 1970, p. 276 ; François Emmanuel Brézet, *Histoire de la marine allemande, 1939-1945*, Paris, Perrin, 1999, pp. 27-28.

Marine s'accorde aux conditions initiales d'un éventuel conflit franco-allemand. Les directives de l'état-major de la Marine répondent à cette donne. Ne doutant pas de l'appui éventuel britannique, la France doit laisser la Royal Navy mobiliser ses forces avant d'envisager toute action navale décisive dans le bassin méditerranéen.

Les directives générales données ci-dessus ne peuvent couvrir que la période initiale des hostilités, et ne peuvent envisager l'intervention de la Grande-Bretagne.

Si celle-ci se produit de bonne heure, le cadre ainsi tracé devra être adapté rapidement à la situation nouvelle.

Par sa position géographique et par l'importance des forces qu'elle mettra en jeu, l'Angleterre réduira considérablement les possibilités d'action de l'Allemagne. Elle assurera dans les conditions les meilleures la couverture du Nord-Est, ce qui nous permettra de supprimer le dispositif Islande-Iles Britanniques [sic]. Nous pourrions réduire les forces consacrées au pas-de-Calais [sic], mais en conservant le nécessaire pour affirmer nos intérêts propres dans cette zone. Il en sera de même à Gibraltar.

Tout en coopérant avec les forces navales anglaises, nos forces de haute mer pourront se consacrer avec plus d'efficacité à l'escorte des transports de troupes, que ceux-ci s'effectuent par l'Atlantique ou par la Méditerranée.

Enfin, dans le cas AI [conflit opposant la France à l'Allemagne à l'Italie], nous pourrions envisager des opérations plus importantes pour assurer notre maîtrise en Méditerranée Occidentale. Nous aurons sans aucun doute le concours de forces anglaises et pourrions entreprendre, de concert avec elles, des opérations en Méditerranée Orientale.

Si nous avons des Alliés [sic] dans cette dernière mer, la coopération avec eux deviendra possible, alors que nous serions dans l'incapacité de leur venir en aide au point de vue maritime,

en cas d'abstention de la Grande-Bretagne⁴⁹.

En rejoignant le pacte anti-komintern le 6 novembre et en quittant la SDN le 11 décembre, l'Italie confirme son rapprochement avec l'Allemagne⁵⁰.

1.3 Un impératif stratégique : disloquer le bloc germano-italien

Le contexte politique règle la réflexion stratégique engagée par Darlan et ce dernier refuse de laisser l'Angleterre déterminer les modalités d'action stratégique de la Marine. L'état-major de la Marine propose donc, en novembre 1938, un programme stratégique conçu pour disloquer l'Axe⁵¹. Menacés par la convergence politique germano-

⁴⁹ Note no. 49 de l'état-major de la Marine à la section d'Études générales, 5 juin 1937, SHM 1BB²/207.

⁵⁰ Dépêche no. 400 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 octobre 1937, DDF, 2^e série, vol. 7, doc. no. 168 ; dépêche no. 414 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 10 novembre 1937, *idem.*, doc. no. 215 ; télégrammes no. 1776 à 1778 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 12 décembre 1937, *idem.*, doc. no. 338 ; télégrammes no. 1779 à 1781 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 12 décembre 1937, *idem.*, doc. no. 339.

⁵¹ Note [s.n.] de l'état-major de la Marine, [s.d.] novembre 1937, SHM 1BB²/208.

italienne, les intérêts méditerranéens franco-britanniques exigent la construction d'une véritable alliance redéfinissant l'équilibre des puissances méditerranéennes. Selon l'explication du contre-amiral : « la Grande-Bretagne et la France [...] ne préparent pas en commun leurs moyens militaires par des "accords d'États-Majors" [sic] comme des alliées. Elles ne forment qu'une "Entente" plus ou moins active selon l'heure et le sujet ; parfois même leur action politique ne vient finalement unifiée qu'après des controverses sérieuses »⁵². Selon l'explication de Lawrence R. Pratt,

Britain's military weakness - usually mentioned as one of the decisive arguments for appeasement - were in part a matter of political choice. In the Mediterranean [...] geography, scarce military resources and vulnerable communications all conditioned England's strategic posture ; and to that extent, strategy was indeed determined by "feasability". But it was also determined by politics : by, for instance, the decision to give the Far East higher priority than the Mediterranean⁵³.

La Royal Navy devant concentrer ses forces navales contre l'Allemagne

⁵² Note sur les conditions de la guerre dans la situation internationale présente de l'état-major de la Marine adressée au ministre de la Marine, 12 novembre 1937, SHM 1BB²/208.

⁵³ Lawrence R. Pratt, *East of Malta, West of Suez. Britain's Mediterranean Crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 133 ; Bell, *op. cit.*, pp. 85-86.

et le Japon⁵⁴, l'exécution de cette stratégie repose sur la France. Il faut donc convaincre l'Angleterre du rôle capital que peuvent prendre la France et la Méditerranée dans la défense de ses intérêts globaux.

Parmi les lignes de communication maritimes, couvrant le monde, qu'indique la configuration de nos Empires, celles empruntant la Méditerranée ont pour nous une importance primordiale.

De la maîtrise de la Méditerranée dépend d'abord une notable partie du ravitaillement de l'Angleterre et de la France et c'est en particulier par cette mer que doit passer presque tout le pétrole extrait des gisements orientaux français, britanniques et russes. Mais surtout, la Méditerranée constitue la seule voie de communication avec nos alliés d'Europe Centrale par où doit leur parvenir le matériel militaire dont ils ont grand besoin pour tenir.

Et si l'on considère, en même temps, que la liberté de cette mer est pour l'Italie question de vie ou de mort, beaucoup plus encore que pour nous, il apparaît que toute action offensive de nos armées qui n'aura pas été précédée de la conquête de la Méditerranée sera une action inutile, puisque non susceptible d'être développée faute d'un ravitaillement suffisant des éléments divers de la coalition tandis que l'adversaire continuera de « respirer »⁵⁵.

Pour réaliser ce plan, Darlan propose les mesures suivantes :

⁵⁴ Bell, *op. cit.*, p. 106-111 ; Wesley K. Wark, « Naval Intelligence in Peacetime : Britain's Problem in Assessing the German Threat, 1933-1939 », dans Daniel Masterson, éd., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Wilmington, SR Scholarly Resources Inc., 1987, p. 199.

⁵⁵ Note sur les conditions de la guerre dans la situation internationale présente de l'état-major de la Marine adressée au ministre de la Marine, 12 novembre 1937, SHM 1BB²/208 ; note de la sous-direction des Relations internationales du ministère des Affaires étrangères, 22 avril 1938, DDF, 2^e série, vol. 9, doc. no. 218.

- peu importe la nature de l'offensive initiale allemande, défendre la frontière du Nord-Est avec le minimum d'effectif nécessaire ;
- appuyer sur le système de fortifications et sur une défense en profondeur, « contrarier » les opérations allemandes à l'aide de l'aviation ;
- s'assurer du concours de forces alliées - Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, etc. - susceptibles de diviser le poids des forces de l'Axe dirigées contre la France ;
- passer à l'offensive dans le bassin méditerranéen en détruisant la flotte italienne pour ensuite mener des opérations combinées en Libye, au Maroc espagnol et aux Baléares⁵⁶.

Intégrée au concept de guerre de longue durée, la stratégie méditerranéenne proposée par Darlan permet de préparer la défaite de l'Allemagne.

La maîtrise complète de la Méditerranée nous étant acquise, la mise hors cause de l'Italie nous deviendra possible.

Attaque à l'Ouest par nos armées des Alpes et en direction de Venise par la Yougoslavie comme attaquée en Sicile et en Sardaigne, coupée par notre flotte de tout ravitaillement par mer, l'Italie ne pourra durer [sic].

Si même la situation critique sur ce théâtre incitait l'Allemagne à faire glisser vers la péninsule des renforts assez importants pour engager notre avance, des possibilités précieuses seraient alors acquises à notre stratégie terrestre pour passer sur tous les fronts à une offensive générale devant atteindre enfin l'Allemagne, ennemi principal⁵⁷.

Cela étant, le chef d'état-major de la Marine exige le renforcement des

⁵⁶ Note sur les conditions de la guerre dans la situation internationale présente de l'état-major de la Marine adressée au ministre de la Marine, 12 novembre 1937, SHM 1BB²/208.

⁵⁷ *Idem.*

fortifications sur la frontière du Nord-Est, la mise en valeur de l'aviation de bombardement, l'accroissement des moyens de la chasse et, finalement, l'augmentation de la marge de supériorité navale sur l'Italie⁵⁸.

Le 24 novembre, Darlan propose son plan d'action au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Édouard Daladier ⁵⁹. Contrairement à ce qu'affirme Reynold Salerno, ce n'est pas une « radical revision of French policy and Strategy »⁶⁰ que mène Darlan. En donnant plus de relief aux objectifs stratégiques traditionnels de la Marine, il limite le déséquilibre stratégique franco-allemand.

Parallèlement, confronté à la résistance du Foreign Office à engager le mouvement⁶¹, le chef d'état-major de la Marine mise sur la

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ Note no. 149 du ministre de la Marine au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937, SHAT 2N24. Le document se trouve en annexe du chapitre IV.

⁶⁰ Reynold M. Salerno, « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-9 », *The English Historical Review*, vol. 112, no. 445, février 1997, pp. 73-79.

⁶¹ Procès-verbal de la conversation entre Delbos et Eden, 20 septembre 1937, MAE PA-AP Massigli/14 ; analyse d'une conversation entre Eden et Delbos le 17 septembre 1937 à Genève, sous-direction de la SDN, DDF, 2^e série,

collaboration de la Royal Navy pour catalyser le rapprochement politique franco-britannique⁶². Distinguant les intérêts stratégiques britanniques des objectifs politiques du Foreign Office - résolument apaisant à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie⁶³ - la Marine offre au ministère des Affaires étrangères une plate-forme susceptible de rapprocher les intérêts politiques franco-britanniques en Méditerranée.

La séance du 8 décembre 1937 du Comité permanent de la Défense nationale⁶⁴ témoigne de la volonté des décideurs français de reprendre l'initiative politique et stratégique en Méditerranée⁶⁵. Alors

vol. 6, doc. no. 465 ; télégrammes no. 2339 à 2341 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Londres, 11 octobre 1937, *DDF*, 2^e série, vol. 7, doc. no. 54 ; télégrammes no. 2507 à 2508 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 13 octobre 1937, *idem*, no. 61 ; télégrammes no. 2548 à 2551 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 15 octobre 1937, *idem.*, doc. no. 88 ; télégrammes no. 2632 à 2636 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 26 octobre 1937, *idem.*, doc. no. 138.

⁶² Note du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 12 octobre 1935, SHM 1BB²/182 bis ; Bell, *op. cit.*, p. 118 ; Philippe Masson, « Les conversations militaires franco-britanniques (1935-1938), dans CNRS, *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS éditions, 1975, pp. 120-124.

⁶³ John Charmley, *Chamberlain and the Lost Peace*, Londres, Hodder and Stoughton, 1989, pp. 4-31, 66-67.

⁶⁴ Procès-verbal de la séance du 8 décembre 1937 du Comité permanent de la Défense nationale, SHAT 2N24.

⁶⁵ Note no. 1004 du ministre de l'Air au ministre de la Défense

que le recul des forces républicaines en Espagne⁶⁶ risque de faire de la Méditerranée occidentale le théâtre principal d'un éventuel conflit européen⁶⁷, la proposition du contre-amiral Darlan permet d'influencer la transformation du rapport de force stratégique méditerranéenne à l'avantage de la France⁶⁸.

À la fin de janvier 1938, Darlan précise les conséquences de l'accélération du réarmement italien. « La mise en chantier de la tranche navale italienne annoncée le 8 janvier 1938 est venue bouleverser les conditions de l'équilibre méditerranéen. D'autre part, le travail à plusieurs équipes est confirmé sur les chantiers allemands »⁶⁹. Alors

nationale et de la Guerre, 1^e juin 1937, SHAT 7N2951 ; note du Comité Supérieur de la Guerre sur les opérations offensives en Espagne, 24 septembre 1937, SHAT 1N47 ; procès-verbal de la séance du 8 décembre 1937 du Comité permanent de la Défense nationale, SHAT 2N24.

⁶⁶ Helen Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp. 316-389.

⁶⁷ Note du chef d'état-major de l'Armée au secrétariat Général du CSDN, 28 novembre 1937, SHAT 2N24.

⁶⁸ Dépêche no. 82 du chef d'état-major de la Marine au ministre de la Marine, 29 juillet 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 293 ; note de l'état-major de la Marine au ministre de la Marine, 12 novembre 1937, SHM 1BB²/208 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 74 ; Chalmer Hood, *Royal Republicans : the French Naval Dynasties Between the World Wars*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1985, pp. 159-160 ; Couteau-Begarie et Huan, *op. cit.*, pp. 121-131.

⁶⁹ Note [s.n.] sur la politique navale du chef d'état-major de la Marine, 20 janvier 1938, SHM 1BB²/180, aussi dans *Lettres et notes*, doc. no. 31 ; Breyer,

qu'en Angleterre, « 427 000 tonnes de bâtiments sont simultanément en construction dont 5 bâtiments de ligne et 5 porte-avions » et que « [l]a prochaine tranche sera vraisemblablement très importante »⁷⁰, Darlan exige l'accélération des nouvelles constructions navales françaises.

Le chef d'état-major de la Marine réclame les outils nécessaires à la réalisation de son action stratégique en Méditerranée. En dépit des cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg* – respectivement achevé et en cours d'essai –, rejoints par les constructions issues de la tranche navale de 1938⁷¹, l'effort de réarmement n'est toujours pas suffisant.

Jusqu'en 1939, nous pouvons faire tête sur mer avec nos moyens à l'une des deux nations continentales.

De 1939 à 1942, notre flotte ne peut agir seule avec succès en Méditerranée : une aide alliée est nécessaire sur ce théâtre. Après 1942, notre faiblesse constitue une lourde charge pour un allié éventuel et seul, nous sommes battus d'avance sur les divers théâtres d'opérations maritimes.

[...]

Le Gouvernement britannique nous a fait comprendre qu'il ne verrait que des avantages à ce que nous pussions nos

op. cit., pp. 276, 310-330, 393, 401 ; Robert Mallet, *The Italian Navy and Fascist Expansionism, 1935-1940*, Londres, Frank Cass, 1998, pp. 111-121 et note 42, p. 127.

⁷⁰ Note [s.n.] sur la politique navale du chef d'état-major de la Marine, 20 janvier 1938, SHM 1BB²/180, aussi dans *Lettres et notes*, doc. no. 31.

⁷¹ La tranche comprend 2 portes-avions, 1 croiseur, 3 torpilleurs lourds, 3 torpilleurs légers, 5 sous-marins et 2 vedettes.

armements navals⁷².

L'évolution du rapport de force naval en Europe accentue la nécessité d'éliminer l'Italie dès l'amorce d'un conflit entre la France et l'Axe. Cela étant, l'augmentation du tonnage de la flotte répond à deux besoins stratégiques impératifs : limiter la vulnérabilité de la Marine après 1942 et permettre l'élaboration d'une collaboration navale franco-britannique équilibrée. Le second élément de l'analyse de Darlan est probablement le plus important car il intègre l'évolution de la pensée stratégique de la Marine. Depuis 1935, l'objectif poursuivi - l'autonomie stratégique française en Méditerranée en tant que facteur dans le rapport de force franco-allemand - présuppose une puissance navale suffisante pour affirmer l'influence française au sein de l'alliance franco-britannique à construire.

2. Le levier Méditerranée, 1938-1939

Accélérant la dégradation des relations internationales

⁷² *Idem.*

européennes, l'Anschluss et la crise tchécoslovaque impriment une nouvelle urgence à la réalisation des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée⁷³ alors que l'attitude italienne lors de la crise autrichienne⁷⁴ confirme le glissement de l'Italie vers le rang d'alliée de l'Allemagne et d'adversaire de la France⁷⁵.

Au début de 1938, tandis que les conditions diplomatico-stratégiques apparaissent bien sombres, la perspective méditerranéenne des relations internationales françaises procure de multiples avantages qui permettent aux décideurs français de limiter la quête de puissance germano-italienne. La stratégie offensive proposée par le contre-amiral Darlan entraîne le Quai d'Orsay et l'Armée vers l'élaboration d'une

⁷³ Télégramme no. 157 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 11 janvier 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 7, doc. no. 429 ; télégrammes no. 798 à 800 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 14 février 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 8, doc. no. 156 ; dépêche no. 210 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 23 février 1938, *idem.*, doc. no. 255 ; télégrammes no. 1206 à 1207 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 11 mars 1938, *idem.*, doc. no. 365.

⁷⁴ Burgwyn, *op. cit.*, pp. 164-169 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 233.

⁷⁵ Procès-verbal de la séance du 15 mars 1938 du Comité permanent de la Défense nationale, SHAT 2N25 ; note du chef d'état-major général de la Défense nationale et de l'Armée sur les conséquences de la réalisation de l'Anschluss, 14 mars 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 8, doc. no. 432.

politique énergétique en Méditerranée⁷⁶.

2.1 La Marine et l'Armée en Méditerranée : préparer la guerre de longue durée

Grâce à l'influence du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Édouard Daladier, l'Armée se greffe enfin au binôme Marine-Quai d'Orsay et participe à la définition des objectifs stratégiques français en Méditerranée⁷⁷. La convergence des ministères des Affaires étrangères, de la Défense nationale et de la Marine en faveur de l'alliance anglaise se fait cependant aux dépens de Gamelin car la Marine confère à l'Armée un rôle subalterne, à l'influence limitée. Privilégiant toujours le rapprochement franco-italien pour résoudre ses problèmes stratégiques, Gamelin cède en fait devant la pression combinée du Quai d'Orsay, de la Marine et du ministre de la Guerre

⁷⁶ Note [s.n.] du ministre de la Défense nationale et de la Guerre sur la base d'opération au Levant, [s.d.] janvier 1938, SHAT 2N25 ; rapport du Conseil supérieur de l'Air, [s.d.] janvier 1938, SHAA 1B5 ; pourcentage de répartition des avions entre les différentes missions en France, Angleterre, Allemagne, Italie, URSS, [s.d.] janvier 1938, *idem.* ; note [s.n.] de l'état-major de l'Armée de l'Air sur l'aéronautique italienne, 1^e janvier 1938, SHAT 5N579 ; note no. 42 du Conseil supérieur de l'Air, 15 janvier 1938, SHAA 1B5.

⁷⁷ Procès-verbal du Comité permanent de la Défense nationale du 8 décembre 1937, SHAT 2N24 et SHAA 1B3 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 79.

Daladier⁷⁸.

Le 1^{er} février 1938, Daladier, présente au président du Conseil Camille Chautemps les nouvelles dispositions politiques et stratégiques à prendre en Méditerranée.

La situation internationale actuelle ne permet pas d'écarter l'éventualité, peut-être prochaine, d'un conflit généralisé auquel prendrait part notre Pays [sic].

L'étroite collusion de l'Allemagne et de l'Italie conduit à envisager l'extension des hostilités, dès le début d'un tel conflit, aux régions méditerranéennes et circum-méditerranéennes⁷⁹.

L'Espagne servant de repli stratégique à l'Axe, la France doit amorcer la préparation à la guerre en Méditerranée.

Fragilisée par l'échec du rapprochement militaire franco-italien et

⁷⁸ Procès-verbal de la séance du 3 novembre 1937 du Comité permanent de la défense nationale, SHAT 2N24 ; note du chef d'état-major de l'Armée au Secrétariat général du Conseil supérieur de la défense nationale, 28 novembre 1937, *idem.* ; procès-verbal du Comité permanent de la Défense nationale du 8 décembre 1937, *idem.* et SHAA 1B3 ; note [s.d., probablement fin 1937] sur le problème méditerranéen, *idem.* ; Nicole Jordan, « Maurice Gamelin, Italy and the Eastern Alliances », *Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4. décembre 1991, p. 435 ; *idem.* *The popular Front and Central Europe : The Dilemmas of French Impotence, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 282-283 ; Robert J. Young, « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, no. 1, 1985, p. 163.

⁷⁹ Note no. 51 du ministre de la Défense nationale au président du Conseil, 1^e février 1938, SHAT 2N224.

par la signature du pacte italo-yougoslave de mars 1937, l'Armée accepte de déployer, en février 1938, son champ d'action stratégique vers la Méditerranée⁸⁰.

Voyant la frontière du Rhin bloquée et n'ayant pas d'engagement concret de l'Angleterre, la France doit trouver une solution à sa faiblesse stratégique sur le continent⁸¹. Les alliances tchèque et polonaise ainsi que le caractère embryonnaire des négociations franco-soviétiques étant incapables de rétablir le déficit de puissance français, l'Armée rejoint la Marine et oriente son action stratégique vers la Méditerranée⁸². En conséquence, selon Gamelin,

⁸⁰ Dépêche no. 437 de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des Affaires étrangères, 14 octobre 1937, MAE Z/Yougoslavie/146 ; note no. 57 du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 2 février 1938, SHAT 5N582 ; Martin S. Alexander, *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 218-221.

⁸¹ Martin S. Alexander, « In Lieu of Alliance : The French General Staff's Secret Cooperation with Neutral Belgium, 1936-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, no. 4, 1991, pp. 413-427 ; G.C. Peden, « The Burden of Imperial Defence and the Continental Commitment Reconsidered », *The Historical Journal*, vol. 27, no. 2, 1984, pp. 405-423 ; Maurice Vaïsse, « La situation militaire de la France, 1936-1939 », dans Alessandro Migliazza et Enrico Dacleva, éd., *Diplomazia E Storia della relazioni. Studi in onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 415-416 ; Young, *In Command of France*, op. cit., pp. 41-41.

⁸² Young, *In Command of France*, op. cit., pp. 202-203 ; Michael J. Carley, 1939. *The Alliance that Never Was and the Coming of World War II*, Chicago, Ivan R. Dee, 1999, pp. 25-34.

l'Armée terrestre française doit être, par ses propres moyens, en état de défendre la France et son Empire sur toutes leurs frontières et de conduire au moins contre l'Italie, et dans la mesure et au moment opportun contre l'Allemagne - une action offensive, avec toutes les conséquences qu'entraîne l'obligation de rompre les fronts fortifiés ennemis⁸³.

Le 15 mars, le Comité permanent de la Défense nationale évalue la situation stratégique européenne⁸⁴. Quelques jours après l'Anschluss, les décideurs français sont surtout préoccupés par la présence italo-allemande en Espagne. Il existe un

danger mortel pour la France si, à sa frontière du sud-ouest, existe une Puissance qui conjugue son action avec celle de ses voisins de l'est et du sud-est.

La conscience de ce danger avait pu s'atténuer dans la mesure même où l'Espagne s'affaiblissait peu à peu. Si pendant la grande guerre [...], les facilités de ravitaillement que les sous-marins allemands trouvaient sur les côtes espagnoles avaient pu faire mesurer les périls que créerait l'existence, sur nos lignes de communication avec l'Afrique du Nord, d'une Puissance navale hostile, en revanche, l'inefficacité espagnole sur le plan militaire nous a de plus en plus conduite à considérer la frontière des Pyrénées comme une frontière sûre : Installation, dans la région de Toulouse et dans celle de Tarbes, d'importants établissements militaires (fabriques d'azote, usines d'aviation, ateliers

⁸³ Note no. 57 du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 2 février 1938, SHAT 5N582.

⁸⁴ Procès-verbal de la réunion du 15 mars 1938 du Comité permanent de la Défense nationale, SHAT 2N25 ; note no. 11 sur les conséquences d'une victoire de Franco de l'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 15 mars 1938, SHAT 5N579 ; note no. 189 au sujet de la séance du 15 mars 1938 du Comité permanent de la Défense nationale du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 16 mars 1938, SHAT 2N25.

d'artillerie) avec le désir de les écarter le plus possible des frontières dangereuses. Une aviation hostile, partant d'Espagne, les atteindrait dans un délai le plus court⁸⁵.

Le bassin méditerranéen apparaît alors comme une zone stratégique en pleine mutation, nécessitant l'élaboration d'une véritable alliance franco-britannique. C'est ce que démontre la politique espagnole de la France. Si

la France a pu pratiquer, dans l'Affaire espagnole, une politique de non-intervention, c'est parce que, se rendant compte que son intervention provoquerait des contre-interventions allemandes et italiennes, le Gouvernement français n'a pas voulu encourir le risque d'une guerre générale dans laquelle ell[e] [sic] se trouverait séparée de l'Angleterre résolue, elle, à pratiquer en tout état de cause une politique de non-intervention.

D'autre part, l'opinion s'est peu à peu accréditée, non sans motifs valables, que le Général Franco supportait assez mal l'aide germano-italienne et que son premier soin, s'il remportait la victoire, serait de se débarrasser de ses auxiliaires encombrants. [...]

Il était donc permis de considérer qu'un succès remporté par le Général Franco, même avec des concours étrangers, n'aurait pas comme conséquence un établissement durable, en territoire espagnol de forces étrangères.

Dans ces conditions, le Gouvernement français a sacrifié au souci du maintien de la collaboration franco-britannique ce qui pouvait apparaître comme son intérêt immédiat. Il a pris l'initiative de la politique de non-intervention et y est demeuré fidèle quand les faits d'intervention se sont multipliés. Lorsque les envois massifs de volontaires ont été constatés, au lieu d'en tirer argument pour rompre les engagements que nous avions

⁸⁵ Note [s.n.] probablement de la sous-direction Europe du Quai d'Orsay, 17 mars 1938, MAE PA-AP Massigli/14.

nous-mêmes contractés, nous avons provoqué la conclusion [des accords de Nyon] interdisant à l'avenir aux Puissances européennes l'envoi d'autres volontaires ; puis nous avons réclamé le retrait de tous les volontaires⁸⁶.

La note du Quai d'Orsay dépeint l'élément clef permettant la réalisation des objectifs français en Méditerranée : l'organisation d'une alliance militaire franco-britannique fonctionnelle. Daladier explicite la nature des accords d'états-majors que doit obtenir la France :

étant donné l'enchevêtrement des intérêts politiques, économiques et moraux des États modernes, un conflit dans lequel entrerait une grande puissance aurait toute les chances de se généraliser très rapidement, voire immédiatement.

Dans une telle guerre, la force de chacune des puissances engagées, et par conséquent celle de la coalition à laquelle elle appartient, pourront être sensiblement augmentées :

- d'une part, par la conjugaison de ses efforts stratégiques avec ceux de ses alliés,
- d'autre part, par toute mesure susceptible de permettre sur le plan militaire ou technique, entre les puissances coalisées, le jeu facile de l'économie des forces.

C'est le double but que doivent se proposer les accords d'États-Majors [sic] qui pourraient être conclus par la France.

Les événements qui ont récemment bouleversé l'Europe, habilement exploités, pourraient fournir un excellent motif pour entamer ou développer les conversations diplomatiques relatives à la conclusion de tels accords⁸⁷.

⁸⁶ *Idem.*

⁸⁷ Note no. 237 du ministre de la défense nationale au Comité supérieur de la Défense nationale et de la guerre, 4 avril 1938, SHAT 2N227.

L'accord à construire avec Londres permettrait d'amorcer un vaste mouvement politique propre à entraîner la Petite Entente et la Grèce⁸⁸. « C'est pourquoi du point vue militaire, il est nécessaire de ne pas traiter ces accords de façon dispersée pour chacune des forces armées, mais au contraire d'en faire l'objet d'une négociation unique »⁸⁹. Ce que souhaite Daladier, c'est faire de la France et de l'Angleterre la masse critique autour de laquelle se regrouperont les puissances méditerranéennes opposées à l'Axe.

2.2 La fissure politique : Georges Bonnet et l'apaisement de l'Italie

Après la chute du gouvernement du Front populaire, le 8 avril 1938, Daladier assume la présidence du Conseil⁹⁰. Sans égard pour son soutien à la politique méditerranéenne élaborée par l'Armée et la

⁸⁸ Note no. 286 sur la collaboration militaire franco-britannique du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 24 avril 1938, SHAT 2N22 et 5N579.

⁸⁹ Note no. 237 du ministre de la défense nationale au Comité supérieur de la Défense nationale et de la guerre, 4 avril 1938, SHAT 2N227.

⁹⁰ Tout en conservant son poste de ministre de la Défense nationale et de la Guerre.

Marine, il fait de Georges Bonnet, partisan de l'apaisement de l'Axe, son ministre des Affaires étrangères⁹¹. Le choix de Bonnet représente une véritable énigme par rapport aux objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. Rejetant la stratégie méditerranéenne poursuivie par Daladier et Darlan, Bonnet purge le Quai d'Orsay de ses éléments les moins favorables à sa politique de conciliation avec Rome – il envoie René Massigli, directeur des Affaires politiques et commerciales, à l'ambassade de France à Ankara et remplace le chef du service de presse du ministère, Pierre Comert⁹². Il en résultera la réorientation de la diplomatie française en Méditerranée et l'alignement des objectifs politiques français sur la politique d'apaisement britannique. Dès le 15 avril, il annonce aux ambassades de France à Rome et à Londres sa volonté d'engager des négociations bilatérales avec l'Italie⁹³.

⁹¹ Adamthwaite, *op. cit.*, pp. 95-110, 141-143, 187, 255-257, 306-308 ; Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, pp. 216-224 ; Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 333 ; Talbot Imlay, « Retreat or Resistance : Strategic Reappraisal and the Crisis of French Power in Eastern Europe, September 1938 to August 1939 », dans Kenneth Mouré et Martin S. Alexander, éd., *Crisis and Renewal in France, 1918-1963*, New-York, Berghahn Books, 2002, pp. 105-131 ; Shorrocks, *op. cit.*, pp. 238-239.

⁹² Salerno, *loc. cit.*, p. 83.

⁹³ Télégrammes no. 382 à 386 et 1124 et 1129 du ministre des Affaires

Alors pourquoi Bonnet a-t-il été choisi ? Le nouveau ministre des Affaires étrangères assure au parlement la stabilité du nouveau gouvernement Daladier⁹⁴. Toutefois, il propose des buts politiques incompatibles avec les objectifs stratégiques défendus par Daladier au ministère de la Défense nationale et de la Guerre - la politique énergique proposée par la Marine et incompatible avec l'apaisement de Rome. Daladier nomme-t-il Bonnet à la tête du Quai d'Orsay pour stabiliser son gouvernement et faciliter le rapprochement avec l'Angleterre ? C'est une possibilité et on a proposé l'idée que Daladier poursuivait, par le choix de Bonnet, une politique de rapprochement avec l'Italie⁹⁵.

Cependant, une explication alternative est admissible. La clef du dilemme stratégique français réside dans le rapprochement franco-

étrangères aux ambassades de France à Rome et Londres, 15 avril 1938, DDF, 2^e série, vol. 9, doc. no. 183.

⁹⁴ Adamthwaite, *op. cit.*, pp. 99-101 ; Édouard Bonnefous, *Histoire politique de la Troisième République*, tome 6, Paris, PUF, 1965 pp. 305-315 et 382-383.

⁹⁵ Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres. Souvenir sur la Troisième république*, tome 3, Paris, Plon, 1946, pp. 101-103 ; Adamthwaite, *op. cit.*, p. 105 ; Duroselle, *op. cit.*, p. 333.

britannique. Puisque la stratégie proposée par la Marine répond aux contraintes stratégiques pesant sur la France en Méditerranée, la présence de Bonnet facilite la convergence politique franco-britannique. Cela étant, Daladier poursuit une politique binaire : premièrement, favoriser le rapprochement politique franco-britannique par une adhésion partielle à la politique d'apaisement de l'Italie et, deuxièmement, grâce au rapprochement franco-britannique, construire une alliance militaire assurant la sécurité française en Méditerranée. Il ne faut pas oublier qu'au printemps 1938,

the French were vulnerable. For in fact it was not Bonnet and those like him who had dealt Britain the high card, it was Daladier and those of his persuasion. The premier's case rested on the claim that Germany was still incapable of fighting a long war ; but the same was true of France, as true in 1938 as it had been in the 1920s when the national strategy had been evolved. Without Britain France could not entertain the idea of such a conflict ; without joint staff planning the entente would never mature into an effective military alliance⁹⁶.

En poursuivant deux objectifs antinomiques, Daladier répond, en fait, aux conditions politico-stratégiques existantes en 1938. L'engagement stratégique de la Grande-Bretagne aux côtés de la France dans une guerre de longue durée doit être précédé par la conciliation politique.

⁹⁶ Young, *In Command of France, op. cit.*, pp. 205-206.

Toutefois, la politique proposée par Bonnet soulève la résistance du Quai d'Orsay⁹⁷. Tandis que Bonnet souhaite aligner la diplomatie française sur la Grande-Bretagne, le ministère des Affaires étrangères tente de limiter la portée du rapprochement entre l'Allemagne et l'Italie, tout en facilitant la construction de la base politique nécessaire à la réalisation d'éventuelles négociations entre la France et l'Angleterre⁹⁸. Selon l'analyse du Quai d'Orsay, la normalisation des relations avec Rome ne constitue pas un objectif spécifique, mais le moyen d'engager l'Angleterre aux côtés de la France.

Le Quai d'Orsay tente de répondre à la politique italienne menée par l'Angleterre. Sans tenir compte des intérêts français en

⁹⁷ Note du directeur politique, René Massigli, au sujet des négociations franco-italiennes, 16 avril 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 19, doc. no. 195 ; note no. 76 de l'état-major de la Marine au sujet des clauses navales (ou touchant à la Marine) d'un accord franco-iatlien, 26 avril 1938, SHAT 2N238 ; note no. 982 de l'état-major de l'Air au sujet des dispositions d'ordre aérien à introduire dans l'accord projeté entre la France et l'Italie, 2 mai 1938, *idem*.

⁹⁸ Lettre personnelle de René Massigli, Directeur politique au ministère des Affaires étrangères à Jules Blondel, Chargé d'affaires de France à Rome, 7 avril 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 9, doc. no. 129 ; dépêche no. 463 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Rome, 10 avril 1938, *idem.*, doc. no. 156 ; note de la Direction politique du Quai d'Orsay au sujet des négociations avec l'Italie, 11 avril 1938, *idem.*, doc. no. 160 ; Georges-Henri Soutou, « La perception de la puissance française par René Massigli en 1938 », *Relations internationales*, no. 33, printemps 1983, pp. 11-22.

Méditerranée⁹⁹, l'Angleterre poursuit sa politique d'apaisement de l'Italie en concluant, en avril, les négociations bilatérales anglo-italiennes entamées en mars 1938¹⁰⁰. Comme l'explique William Shorrock, « communication between Paris and London during the winter of 1938 show clearly that the British rejected French intrusions and were determined to achieve an accord with Italy, if necessary, over and above French objections »¹⁰¹. Confronté à la signature de l'accord anglo-italien, le Quai d'Orsay souhaite éviter l'isolement diplomatique en tentant d'intégrer les négociations¹⁰². La direction politique du Quai

⁹⁹ Télégrammes no. 531 à 548 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 5 mars 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 8, doc. no. 320 ; télégramme no. 67 de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris au ministre des Affaires étrangères, 5 mars 1938, *DBFP*, 2^e série, vol. 19, doc. no. 621 ; télégramme no. 55 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 10 mars 1938, *idem.*, doc. no. 626 ; note du Quai d'Orsay au sujet de la visite de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris au ministre des Affaires étrangères, 13 mars 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 8, doc. no. 420 ; dépêche no. 282 de l'ambassade de France à Londres au ministre des Affaires étrangères, 24 mars 1938, *idem.*, doc. 39 ; télégrammes no 359 et 1072 à 1077 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Rome et à Londres, 8 avril 1938, *idem.*, doc. no. 140.

¹⁰⁰ Dépêche no. 297 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome, 4 mars 1938, ; *DBFP*, 2^e série, vol. 19, doc. no. 620 ; Parker, *op. cit.*, p. 125-126 ; Middlemas, *op. cit.*, pp. 140-141.

¹⁰¹ Shorrock, *op. cit.*, p. 222.

¹⁰² Télégrammes no. 359 et 1070-1072 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Rome et Londres, 8 avril 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 9, doc. no. 140 ; note de la direction politique du Quai d'Orsay au sujet des négociations avec l'Italie, 11 avril 1938, *idem.*, doc. no. 160 ; télégramme no. 411 de l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome au secrétaire

d'Orsay précise : « si le gouvernement estime devoir entrer dans cette voie [...], toutes les précautions devront être prises pour que le gouvernement italien ne puisse avoir l'impression que la France aborde cette négociation ayant perdu sa liberté d'action et que l'on a, du côté italien, toute latitude pour formuler des exigences »¹⁰³. Conséquemment, c'est avec l'objectif de limiter le rapprochement anglo-italien que le Quai d'Orsay entreprend d'intégrer les négociations anglo-italiennes.

Le ministère des Affaires étrangères ne pourra toutefois pas limiter la portée de la réorientation diplomatique mise en œuvre par Bonnet. Au moment où la crise tchécoslovaque menace de faire éclater le système d'alliance est-européen, le ministre des Affaires étrangères engage la France dans le sillage de l'apaisement britannique.

d'État, 16 avril 1938, *DBFP*, 2^e série, vol. 19, doc. no. 661 ; mémorandum concernant les négociations anglo-italiennes, 8 mars-16 avril 1938, annexé à la dépêche no. 473 de l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome au ministre des Affaires étrangères, 16 mai 1938, *idem.*, doc. no. 662.

¹⁰³ Note de la direction politique du Quai d'Orsay au sujet des négociations avec l'Italie, 11 avril 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 9, doc. no. 160.

3. La crise tchécoslovaque et la Méditerranée : combler le déficit stratégique

Les tenants et les aboutissants de la crise des Sudètes ont été abondamment analysés¹⁰⁴. Pourtant, la réaction française dans le bassin méditerranéen est moins connue¹⁰⁵. En ce qui concerne les objectifs politiques, les accords de septembre 1938 confirment l'effort déployé par

¹⁰⁴ Adamthwaite, *op. cit.*, pp. 175-200 ; Alan Cassels, « Fascist Italy and Mediation in the Munich and Danzig Crises (September 1938 and August 1939) », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, éd., *Diplomazi E Storia Delle Relazioni Internazionali. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè, 1991, pp. 426-440 ; du Réau, *op. cit.*, pp. 234-253 ; John E. Dreifort, « The French Role in the Least Unpleasant Solution », dans Maya Latynski, éd., *Reappraising the Munich Pact. Continental Perspectives*, Washington, DC, Woodrow Wilson Center Press and Johns Hopkins University Press, 1992, pp. 21-46 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 325-366 ; Peter Jackson, « French Military Intelligence and Czechoslovakia, 1938 », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 5, no. 1, mars 1994, pp. 81-106 ; Yvon Lacaze, « Daladier, Bonnet and the Decision-Making Process During the Munich Crisis, 1938 », dans Robert Boyce, éd., *French Foreign and Defense Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 215-233 ; *idem.*, *La France et Munich : Étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Bern, Peter Lang, 1992 ; *idem.*, *L'Opinion publique française et la crise de Munich*, Bern, Peter Lang, 1991 ; Igor Lukes, « The Czechoslovak Partial Mobilisation in May 1938 : A Mystery (Almost) Solved », *The Journal of Contemporary History*, vol. 31, o. 4, octobre 1996, pp. 699-720 ; Parker, *op. cit.*, pp. 156-181 ; G.L. Weinberg, « Essay and Reflection : The Munich Crisis Revisited », *The International History Review*, vol. 11, no. 4, novembre 1989, pp. 613-816 ; Young, *In Command of France*, *op. cit.*, pp. 206-220 ; *idem.*, « Le haut commandement français au moment de Munich », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 23, janvier-mars 1977, pp. 110-129.

¹⁰⁵ Note no. 107 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au ministre de la Marine, 14 mai 1938, SHAT.2N227.

le ministre des Affaires étrangères d'arrimer la diplomatie française aux objectifs politiques du Premier ministre britannique Chamberlain. Pourtant, du point de vue stratégique, la crise précipite la convergence des ministères de la Marine et de l'Armée¹⁰⁶. Dès le mois de mai 1938, l'Armée rejoint la Marine en acceptant la possibilité d'engager initialement, en cas de conflit opposant la France à l'Axe, une offensive destinée à éliminer la puissance italienne¹⁰⁷.

3.1 L'Armée, la Marine et la mise en œuvre d'une stratégie méditerranéenne globale

Le 12 octobre 1938, le général Gamelin prépare pour le secrétariat général du Conseil supérieur de Défense nationale et de la Guerre une note sur les conséquences stratégiques des accords de Munich¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Note no. 93 du chef de l'état-major de la Marine au chef de l'état-major de l'Armée, 30 mai 1938, 1BB²/182 bis.

¹⁰⁷ *Idem.* ; rapport no. 1013 du général Mittelhauser au sujet de l'exercice « Italie 1938 » adressé au Conseil supérieur de la Guerre, 4 août 1938, SHAT 1N49 ; note no. 3612 du général Maurice Gamelin, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre, 24 août 1938, *idem.*

¹⁰⁸ Note no. 853 du secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale, 12 octobre 1938, SHAT 5N579 et SHM 1BB²/210.

Tandis que la France est, en fait, de plus en plus écartée de l'Europe Central [sic], voire même de l'Europe Orientale¹⁰⁹, l'Allemagne, ayant absorbé l'Autriche, encerclée et réduit la Tchécoslovaquie, voit s'ouvrir devant elle la route du Danube. Elle peut être tentée d'exploiter sans tarder ces résultats et de poursuivre les buts fondamentaux de sa politique de "Drang Nach Osten"¹¹⁰.

En examinant l'aspect méditerranéen du problème tchécoslovaque, Gamelin évalue que « l'Italie a, plus encore peut-être que la France et l'Angleterre, perdu dans cette passe d'armes. Elle voit son influence [...] supprimée en Europe Centrale et diminuée en Europe Orientale. Elle est rejetée sur la Méditerranée où elle se heurte à la France et à l'Angleterre »¹¹¹. Malgré les déclarations hitlériennes indiquant qu'« il n'y aura plus pour l'Allemagne en Europe de problème territorial »¹¹², l'axe d'expansion probable sera l'Europe orientale où, « grâce à son emprise économique précédant la pénétration politique, elle chercherait à s'y assurer certaines matières premières,

¹⁰⁹ Une note infrapaginale indique : « La situation actuelle est plus grave encore qu'en 1914 puisque la France n'a plus dans l'Orient de l'Europe le contrepoids que constituait la Russie Tzariste ».

¹¹⁰ Note no. 853 du Secrétariat Général du Conseil supérieur de la Défense nationale, 12 octobre 1938, SHAT 5N579 et SHM 1BB²/210.

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² *Idem.*

notamment le blé et le pétrole qui lui sont indispensables pour être à l'abri de tout blocus, en cas de conflit avec l'Angleterre et la France »¹¹³.

Ces conditions attribuent au bassin méditerranéen la vertu de sauvegarder la liaison entre la France et ses espoirs de retrouver des alliés en Europe orientale et balkanique tout en limitant l'influence de l'Italie et de l'Espagne franquiste sur le rapport de force franco-allemand. Bref, la Méditerranée constitue le seul espace de manœuvre stratégique que possède la France.

En prévision de cette nouvelle manifestation du pangermanisme, la France doit porter ses efforts en Méditerranée par où s'effectuent ses liaisons avec l'Europe orientale.

À cet égard, la première question à régler est celle d'Espagne, qui pèse si lourdement sur la Méditerranée occidentale, dont la maîtrise nous est indispensable.

Même si la combinaison Berlin-Rome s'affaiblit, il y a toujours un intérêt capital pour la France à disposer d'une situation solide en Méditerranée orientale. À cet effet, elle doit renforcer sa position au Levant. [...] Notre situation favorable en ce qui concerne la Turquie devra être améliorée ; elle présente une importance primordiale pour l'avenir. Le maintien de l'Entente balkanique est également essentiel¹¹⁴.

Envisageant une guerre de longue durée, Gamelin propose les mesures suivantes :

¹¹³ *Idem.*

¹¹⁴ *Idem.*

Résister à une attaque combinée éventuelle de l'Allemagne et de l'Italie ; puis être en état de mener une guerre longue qui donnera le temps à une coalition de se former, et amènera l'usure de nos adversaires privés de certains ravitaillements essentiels ; être en état le cas échéant, de régler, le moment venu, l'Italie sur terre comme dans l'air et sur mer ; tel doit être dans l'ensemble la base du programme militaire de la France¹¹⁵.

Intégrant les objectifs de la Rue Royale, le chef d'état-major de l'Armée reconnaît le rôle essentiel joué par la Marine. Cela signifie « [le] développement ou [la] création de bases en Méditerranée (particulièrement en Méditerranée Orientale) ; [l']exécution et [le] renforcement éventuel du programme de constructions navales nous assurant en tout état de cause une supériorité incontestable en Méditerranée sur l'Italie »¹¹⁶.

En réponse à la note du 12 octobre, Darlan rappelle les conditions préalables à la réalisation d'une stratégie commune en Méditerranée.

Comme vous, je vois notre seule possibilité de résistance dans *l'accord étroit* qui doit exister entre l'Angleterre et nous, tant sur le plan politique que pour la préparation des moyens militaires.

Mais, sur le plan militaire, un tel accord ne saurait subsister avec une conception des rôles qui tendrait à s'en remettre à la Grande-Bretagne de la défense sur mer des intérêts

¹¹⁵ *Idem.*

¹¹⁶ *Idem.*

de la coalition cependant que l'action sur terre en Europe continentale nous serait dévolue.

Car s'il est bien établi dans nos dispositions prises sur terre que le concours d'une armée britannique ne nous sera acquis qu'après un long délai, il est tout aussi certain que notre Marine est, au regard de l'Angleterre, un facteur important des forces de la coalition.

Les échanges de vues que je viens d'avoir avec l'Amirauté britannique apportent une confirmation éclatante aux informations données à ce sujet par notre Ambassadeur à Londres. L'Angleterre comptait bien, il y a quelques jours, que la flotte française - nonobstant la part importante qu'il lui était demandé de prendre en Atlantique à la défense des communications - serait capable de contenir la flotte italienne en Méditerranée occidentale. Elle réserverait à ses forces l'action en Mer du Nord, en Méditerranée orientale et éventuellement en Extrême-Orient.

Sous ces aspects divers, au total, la situation actuelle exige que nous soyons forts et que nous nous armions¹¹⁷.

Dans une note qu'il écrit le 26 octobre, Darlan va jusqu'à préciser l'action que pourrait prendre l'Armée dans le cadre de sa stratégie méditerranéenne.

Notre ligne de conduite est toute tracée :

Il faut d'abord neutraliser ou abattre l'Italie et l'Espagne de Franco qui constituent les deux principaux obstacles placés sur les communications franco-britanniques.

Ceci nous conduit :

¹¹⁷ *Idem.* En italiques dans le document original. Il faut noter que Darlan craint l'achat de matériel aéronautique à l'étranger. Il va même jusqu'à déclarer : « si je comprends bien la demande qui nous est faite, la question peut être résumée de la façon suivante : La société air ayant fait faillite, on demande aux sociétés guerre et marine de la renflouer », note [s.n.] du chef d'état-major de la Marine, 31 décembre 1938, SHM 1BB²/208 et *Notes et lettres*, doc. no. 38.

- à prendre le MAROC Espagnol [sic] ;
 - à attaquer les Italiens en Libye et dans la métropole ;
- accessoirement :
- à prendre les Baléares ;
 - à attaquer l'Espagne de FRANCO [sic] en Guipuzua et en Navarre¹¹⁸.

Une telle action fermerait l'Atlantique aux Allemands et permettrait le ralliement à la France de la Yougoslavie, de la Grèce, de la Bulgarie et de la Roumanie. « Si nous ne réussissons pas, il n'y aurait qu'à faire la paix car alors ce seraient nos troupes et en particulier celles du Nord-Est qui seraient paralysées »¹¹⁹.

En amenant Gamelin vers une solution méditerranéenne aux problèmes stratégiques français¹²⁰, Darlan permet à la France de se doter des moyens stratégiques aptes à transformer le rapport de force franco-allemand. Le fait que l'Armée et l'Air emboîtent le pas à la Marine assure l'élaboration d'une stratégie globale, intégrée au concept de la guerre de longue durée¹²¹. « Nos alliés ou amis terrestres de l'Europe

¹¹⁸ Note au sujet de la politique française de défense nationale, 26 octobre 1938, SHM 1BB²/208.

¹¹⁹ *Idem.*

¹²⁰ Note no. 751 du chef d'état-major général de l'Armée au chef d'état-major des colonies, 20 septembre 1939, SHAT 2N243.

¹²¹ Instruction no. 4 du ministre de la Marine, 26 novembre 1938, SHM

orientale, explique encore Darlan, ne nous seront guère utiles que lorsque nous aurons pu les joindre – et nous ne pourrons les joindre que si nous sommes maîtres de la mer »¹²².

4. Convaincre l'Angleterre : vers la convergence franco-britannique en Méditerranée ?

La politique méditerranéenne de la France est marquée à la fin de 1938 par la mutation du contexte stratégique européen. Talbot Imlay rappelle,

Following Munich, French leaders considered and then rejected a retreat into isolation, in effect choosing to resist future German expansion in Europe. It is worth stressing that this decision preceded that of the British and was taken largely independently of them. [...] Beginning in late 1938, fears of a French retreat, when combined with a "war scare" triggered by reports of an impending German attack in Western Europe, compelled the British to revise their foreign and defence policies¹²³.

1BB²/115 ; note no. 188 de l'état-major de l'Air sur la situation de l'aviation française vs l'aviation italienne, 19 décembre 1938, SHAA 2B83 ; note au sujet d'une action conjuguée de la France et de l'Angleterre en vue de la sauvegarde de leurs intérêt sur le plan impérial du chef d'état-major de la Marine au chef d'état-major de la Défense nationale, 29 décembre 1938, SHAT 2N227.

¹²² Note au sujet de la politique française de défense nationale, 26 octobre 1938, SHM 1BB²/208.

¹²³ Talbot Imlay, « The Making of the Anglo-French Alliance, 1938-39 »,

Alors qu'il devient apparent que les accords de Munich ne servent qu'à retarder les velléités expansionnistes allemandes en Europe centrale¹²⁴, la dégradation du climat stratégique sert les objectifs français en Méditerranée. Décidé à corriger le déséquilibre de puissance lié à l'annexion des Sudètes, Daladier tente d'assurer la convergence des intérêts stratégiques français et britanniques en Méditerranée.

4.1 Affirmer la neutralité espagnole

À la fin de janvier 1939, adoptant une diplomatie souple mais résolue, le gouvernement français est déterminé à limiter l'impact stratégique de la victoire des forces nationalistes en Espagne¹²⁵. Dès

dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, éd., *Anglo-Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, p. 93 ; aussi Élisabeth du Réau, « Enjeux stratégiques et redéploiement diplomatique français : novembre 1938, septembre 1939 », *Relations internationales*, no. 35, automne 1983, p. 319.

¹²⁴ Dépêche no. 1044 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 4 octobre 1938, *DDF*, 2^e série, vol. 12, doc. no. 18 ; dépêche no. 1060 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 6 octobre 1938, *idem.*, doc. no. 45 ; Donald C. Watt, *How War Came. The Immediate Origins of the Second World War*, Londres, Madanrin, 1991, pp. 30-31.

¹²⁵ Télégrammes no. 113 à 115 de l'ambassade de France à Barcelone au

lors, la France poursuit une politique distincte de la Grande-Bretagne en refusant d'apaiser l'Espagne franquiste¹²⁶. À la lumière des préparatifs relatifs à la rencontre franco-britannique, le 10 janvier 1939, le Quai d'Orsay définit son appréciation de la situation espagnole. Appuyé par le président du Conseil Édouard Daladier, le Quai d'Orsay est décidé à interdire l'utilisation de la péninsule ibérique comme plate-forme stratégique germano-italienne.

À cet égard, le rôle de Henri Hoppenot, sous-directeur Europe, et Charles Rochat, directeur adjoint des Affaires politiques et commerciales du ministère des Affaires étrangères est déterminant. Témoignant des tensions latentes entre certains diplomates du Quai d'Orsay et le ministre des Affaires étrangères, ils exigent une politique espagnole indépendante des Britanniques¹²⁷.

ministre des Affaires étrangères, 27 janvier 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 13, doc. no. 436 ; télégramme no. 322 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 27 janvier 1939, MAE Z/Espagne/210 ; Graham, *op. cit.*, pp. 390-409.

¹²⁶ Glyn Stone, « Britain, France and Franco's Spain in the Aftermath of the Spanish Civil War », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 6, no. 2, juillet 1995, pp. 373-407.

¹²⁷ Note au sujet des entretiens franco-britanniques du 10 janvier de la sous-direction Europe, 9 janvier 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/3 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 410-411 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 87.

À la suite des accords de Munich, l'Italie accélère sa quête de puissance en Méditerranée en réaffirmant sa présence en Espagne¹²⁸. La situation stratégique appelant le maintien de l'équilibre des forces méditerranéennes, la France ne peut accepter la présence sur sa frontière sud-ouest d'une Espagne hostile, appuyée par l'Allemagne et l'Italie¹²⁹. Par conséquent, le gouvernement français refuse de reconnaître le gouvernement nationaliste espagnol avant d'obtenir l'assurance de la bonne volonté de Franco.

La France prend appui sur la question des réfugiés et de la restitution des navires de guerre républicains ancrés dans les ports français, ce n'est qu'après les négociations bilatérales de février 1939 - entre le ministre espagnol des Affaires étrangères, le comte Gomez Jordana Y Souza, et l'émissaire français, le sénateur Léon Bérard -

¹²⁸ Jean-Marie Paleyret, « Les relations franco-italiennes sur le théâtre méditerranéen (1938-1939) », *Revue historique des Armées*, no. 4, 1999, p. 89 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 86.

¹²⁹ Dépêche no. 81 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 9 février 1939, MAE Z/Espagne/210 ; note no. 457 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 11 mars 1939, SHAT 2N224.

qu'elle accepte de reconnaître le gouvernement nationaliste¹³⁰. Assurée de la neutralité espagnole, la France normalise ses relations avec l'Espagne en signant, le 25 février, les accords Bérard-Jordanna et en nommant, le 2 mars, le maréchal Pétain à l'ambassade de France à Burgos¹³¹.

Le règlement de l'inconnue espagnole constitue un franc succès. Fort de la neutralité du gouvernement nationaliste, le Quai d'Orsay écarte l'Espagne de la quête de puissance germano-italienne en Méditerranée¹³². Après trois ans de guerre civile, l'Espagne, sans appui militaire externe, ne représente pas une menace¹³³.

¹³⁰ Duroselle, *op. cit.*, p. 408-412 ; Stone, *loc. cit.*, pp. 376-378.

¹³¹ Télégramme no. 17 de l'ambassade de France à St-Sébastien au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1939, MAE Z/Espagne/192 ; télégramme no. 23 de l'ambassade de France à St-Sébastien, 29 mars 1939, *idem.* ; Duroselle, *op. cit.*, p. 411 Stone, *loc. cit.*, pp. 377-379.

¹³² Dépêche no. 19 de l'ambassade de France à Madrid, 27 mars 1939, DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 172.

¹³³ Dépêche no. 366 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 22 juin 1939, MAE Z/Espagne/210 ; dépêche no. 378 de l'ambassade de France à St-Sébastien, 27 juin 1939, *idem.* ; dépêche no. 428 de l'arraché naval à l'ambassade de France à St-Sébastien, 12 juillet 1939, MAE Z/Espagne/192.

4.2 L'Angleterre à la remorque de la France ? Les discussions d'états-majors et la poursuite de la redéfinition des relations franco-britanniques en Méditerranée

Alors que le ministre des Affaires étrangères hésite quant à la politique à adopter à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie, les décideurs stratégiques font de la Méditerranée le théâtre d'action initiale d'une éventuelle guerre européenne¹³⁴. La note de janvier 1939, préparée par Daladier et témoignant de la redéfinition des priorités stratégiques, explicite les conditions d'action en Méditerranée.

Dans le cas d'un conflit où la France trouverait contre elle un double adversaire : Allemagne et Italie, elle devrait s'efforcer d'éliminer le plus rapidement possible de la coalition l'Adversaire le moins puissant, l'Italie pour reporter ensuite toutes ses forces contre l'adversaire restant encore en ligne : l'Allemagne¹³⁵.

Intégrant les recommandations faites par Darlan le 26 octobre

¹³⁴ Note au sujet des opérations maritimes en Méditerranée du chef d'état-major de la Marine, [s.d., probablement janvier 1939], SHM 1BB²/207 ; note au sujet de la collaboration franco-britannique en Méditerranée et aux colonies du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au chef d'état-major de l'Armée, 24 janvier 1939, SHAT 2N228 ; procès-verbal de la réunion des chefs d'états-majors, 17 février 1939, SHAT 5N579.

¹³⁵ Note sur l'aide à demander à la Grande-Bretagne dans le cas où nous aurions à faire face à une coalition germano-italienne, [s.d., probablement début janvier], 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/3.

1938¹³⁶, Daladier et le général Gamelin proposent, malgré la résistance de Bonnet et les difficultés logistiques qui y sont associées, une offensive terrestre contre les forces italiennes de Libye¹³⁷. Alors que se préparent les discussions d'états-majors franco-britanniques, l'Armée et la Marine définissent une action stratégique commune en Méditerranée, influençant, dès le déclenchement du conflit, l'équilibre des puissances européennes.

Le début des discussions d'états-majors franco-britanniques, le 29 mars 1939, établit l'ambition française d'orienter et de piloter la stratégie franco-britannique en Méditerranée¹³⁸. Selon Reynold Salerno,

the French arrived in London for the start of the staff talks prepared for and committed to a general Mediterranean policy that had support at both political and military levels in Paris. In contrast, Britain began these negotiations without an established Mediterranean policy ; so contentious was the debate in London

¹³⁶ Note au sujet de la politique française de défense nationale, 26 octobre 1938, SHM 1BB²/208.

¹³⁷ Note no. 655 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au général Noguès, membre du Conseil supérieur de la Guerre, 18 février 1939, SHAT 2N243 ; procès-verbal de la séance du 24 février 1939 du Comité permanent de la Défense nationale, SHAT 2N25 ; Harold A. Winters, *et al.*, *Battling the Elements. Weather and Terrain in the Conduct of War*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1998, pp. 248-265.

¹³⁸ Pierre Le Goyet, « Les conversations de 1939 sur la coopération franco-britannique en temps de guerre », dans Henri Michel, dir., *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 189-200.

on this topic that it was agreed to consider the French position before reaching a definitive conclusion about what to do in the event of a Mediterranean war. As a result, the French set the agenda and profoundly influenced the development of allied strategy in the Mediterranean¹³⁹.

En présence des hésitations stratégiques britanniques¹⁴⁰, la France prend l'initiative et la direction des opérations militaires en Méditerranée¹⁴¹.

Le 7 mars, à la suite d'une demande du gouvernement britannique, Daladier définit la nature de l'accord à construire.

Dans un conflit mettant aux prises l'Angleterre et la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie de l'autre, le "gros morceau" est à coup sûr l'Allemagne, matériellement et moralement beaucoup plus solide que son alliée. Le Haut Commandement français estime en conséquence que c'est sur l'Italie continentale, insulaire et coloniale que devront porter les premiers efforts offensifs franco-anglais¹⁴².

¹³⁹ Reynold M. Salerno, « The Mediterranean Triangle: Britain, France Italy and the Origins of the Second World War, 1935-1940 », Thèse de PhD, Yale, Université Yale, 1997, p. 334.

¹⁴⁰ Corelli Barnett, *The Collapse of British Power*, Londres, Alan Sutton, 1993, p. 562-564 ; Bond, *British Military Policy Between the Two World Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1980, pp. 304-36 ; Howard, *The Continental Commitment. British Defence Policy in the Era of the Two World Wars*, Londres, Penguin Books, 1974, p. 121-146 ; Salerno, *loc. cit.*, p. 89 ; Watt, *op. cit.*, p. 164-165.

¹⁴¹ Note sur la collaboration franco-britannique de l'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, 2 mars 1939, SHAT 2N228.

¹⁴² Note no. 443 du ministre de la défense nationale et de la guerre concernant les directives envoyées à la délégation française envoyée à Londres, 7 mars 1939, SHAT 2N228 et SHM TTA-5.

Il faut établir une stratégie franco-britannique qui

doit donc tendre tout d'abord à :

- maintenir l'intégrité des territoires des deux empires ;
- isoler aussi complètement que possible la coalition italo-germanique par :
 - a) la constitution d'un front solide sur toutes les frontières terrestres accessibles à l'ennemi;
 - b) l'interruption de ses communications maritimes avec l'extérieur.

Ceci fait, il faudra à la fois maintenir les résultats obtenus et passer à l'offensive contre l'Italie.

Si la saison le permet on attaquera à la fois l'Italie continentale, la Libye et le moment venue l'A.O.I.

En même temps on réagira vigoureusement à l'action navale ennemi contre les communications.

Quant à une offensive sur le sol allemand, elle ne devra être déclenchée qu'après des résultats décisifs ou tout au moins importants sur l'Italie et réunion de très gros moyens matériels franco-anglais¹⁴³

Grâce à la convergence des objectifs stratégiques de l'Armée et de la Marine, Daladier propose une politique de puissance susceptible de transformer le rapport de force opposant la France et l'Angleterre à l'Axe. Le temps de la négociation a cessé et il faut mettre un terme à la quête de puissance germano-italienne¹⁴⁴.

¹⁴³ *Idem.*

¹⁴⁴ Note sur les inconvénients des négociations avec l'Italie du président du Conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 26 mars 1939, MAE Papier 1940/Daladier/3.

Les discussions d'états-majors franco-britanniques, entreprises le 29 mars 1939, s'engagent dans un contexte favorable à la France. La crainte d'une offensive allemande dirigée contre la Hollande et les îles Britanniques place la France au cœur des considérations stratégiques anglaises¹⁴⁵. « By the end of January the Government had become unnerved, enough to propose a major and unprecedented step toward the formation of a military alliance » avec la France¹⁴⁶. L'annexion de la Tchécoslovaquie, le 15 mars, réoriente la politique étrangère britannique vers une politique de résistance à l'expansionnisme nazie conjointement avec la France¹⁴⁷. « Franco-British guarantees were showered on Eastern Europe and the Balkans : on Poland on 31 March, on Greece and Romania on 13 April, on Turkey on 12 May. In mid-April France and Britain opened negotiations with the Soviet Union for a treaty of mutual assistance »¹⁴⁸.

¹⁴⁵ P.N. Buckley, « Anglo-French Staff Conversation, 1938-1939 », dans Henri Michel, éd., *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, p. 91-181 ; Le Goyet, *loc. cit.* ; Dockrill, *op. cit.*, p. 124-131 ; Imlay, *loc. cit.*, p. 93 ; Young, *op. cit.*, p. 222-223.

¹⁴⁶ Young, *op. cit.*, p. 223.

¹⁴⁷ Imlay, *loc. cit.*, p. 106-107 ; Middlemas, *op. cit.*, p. 437-441 ; Parker, *op. cit.*, p. 200-204.

¹⁴⁸ Anthony Adamthwaite, *Grandeur and Misery. France's Bid for Power*

La France exploite donc les craintes britanniques en prenant l'initiative stratégique en Méditerranée. La faiblesse des forces navales britanniques, incapables de répondre simultanément aux menaces allemandes, italiennes et japonaises¹⁴⁹, fait de la Marine un allié désirable et irremplaçable¹⁵⁰.

With only ten capital ships projected to be in commission in 1939, the navy after Munich was stretched too thin to cope with Britain's potential challengers. While naval planners had long counted on the wartime co-operation of the French *Marine Nationale*, especially in the Mediterranean, the widening gap between resources and commitments reinforced their dependence on France¹⁵¹.

Mal préparés, les Britanniques amorcent les discussions d'états-majors sans stratégie méditerranéenne¹⁵². Les documents relatifs aux discussions établissent l'ambition française d'engager la Grande-

in Europe, 1914-1940, Londres, Arnold, 1995, p. 219.

¹⁴⁹ Paul Kennedy, *The Rise and Fall of British Naval Mastery*, Londres, Fontana Press, 1991, p. 346-348.

¹⁵⁰ J.A. Maiolo, *The Royal Navy and Nazi Germany, 1933-1939*, New York, Macmillan, 1998, p. 132-159 ; Stephen Roskill, *Naval Policy Between the Wars*, vol. 2 *the Period of Reluctant Rearmement, 1930-1939*, Londres, Collins, 1976, p. 432.

¹⁵¹ Imlay, *loc. cit.*, p. 111.

¹⁵² Salerno, *loc. cit.*, p. 89-91.

Bretagne dans sa stratégie méditerranéenne définie par l'Armée et la Marine¹⁵³. La délégation française emploie les rencontres initiales pour convaincre la délégation britannique du potentiel stratégique du bassin méditerranéen¹⁵⁴.

Du point de vue de la délégation française, la maîtrise et la sécurité de la Méditerranée doivent être prioritaires. Dans le cadre d'une perspective stratégique globale et de manière à permettre la mise en œuvre de l'influence du bloc Pologne-Roumanie-Yougoslavie, il est impératif d'assurer la liaison avec l'Europe orientale.

Cette liaison passe par l'Italie et la Méditerranée. D'où la nécessité de ramener l'Italie – soit par la politique en lui facilitant, à défaut d'une volte-face, la prise d'un large virage au bout duquel elle se retrouverait en Europe centrale et orientale les possibilités d'influence qu'elle a perdues – soit par les armes en cas de conflit.

L'importance de la Méditerranée au point de vue des communications et des ravitaillements franco-britanniques ou

¹⁵³ Note de l'état-major de l'Armée au sujet des conversations d'états-majors franco-britanniques, 21 février 1939, SHAT 7N3439 ; procès-verbal des conversations d'états-majors franco-britannique, 2^e séance, 29 mars 1939, SHAT 2N228 ; procès-verbal des conversations d'états-majors franco-britanniques, 3^e séance, 30 mars 1939, *idem.* ; note no. 74 du chef d'état-major général des colonies, général de division Bühler au chef d'état-major de l'Armée, 30 mars 1939, *idem.*

¹⁵⁴ Procès-verbal des conversations d'états-majors franco-britanniques, 5^e séance, 31 mars 1939, SHAT 2N228 ; compte rendu de la réunion à l'Amirauté le 31 mars 1939, SHM TTA-93.

interalliés ressort d'une telle manière que ce théâtre doit faire l'objet d'une politique tendant :

- à assurer tout au moins la neutralité de l'Espagne ;
- à renforcer notre position commune au Levant par une entente avec la Turquie nous assurant la disposition des Détroits, la prépondérance militaire et navale dans le bassin oriental [de la Méditerranée] et permettant de neutraliser le cas échéant la Bulgarie¹⁵⁵.

Le document illustre toutefois les hésitations politiques de l'état-major de l'Armée à l'égard de l'Italie. L'intégration d'une éventuelle solution politique reflète la permanence du possible rapprochement franco-italien dans l'analyse politique de l'Armée. Cela étant, les finalités stratégiques demeurent : contrôler l'influence que pourrait avoir l'Italie sur le rapport de force franco-allemand.

La première phase des négociations confirme le décalage stratégique qui démarque les délégations française et britannique.

Sur le plan général de la conduite d'une guerre de coalition, nous avons tout d'abord trouvé nos interlocuteurs presque obsédés de défensive sur tous les théâtres ; ce n'est que peu à peu qu'ils ont admis que l'occasion de prendre l'offensive ne devait pas être abandonnée a priori. Au début des conversations, ils ont laissé percer l'inquiétude de nous voir entreprendre trop tôt des opérations offensives ; nous leur avons donné à ce sujet tous

¹⁵⁵ Avis de l'état-major de l'Armée concernant l'ordre du jour des conversations franco-britanniques transmis le 28 mars 1939, 31 mars 1939, SHAT 2N228.

apaisements utiles, mais insisté sur les occasions qui pourraient nous être offertes en Tunisie, en Éthiopie, en Italie continentale¹⁵⁶.

Comme l'écrit l'attaché militaire Lelong à Gamelin, « je crois devoir, en terminant, signaler l'importance qu'a eue, pour le succès des conversations, à notre point de vue, le degré très poussé de la préparation qui en avait été faite du côté français. [...] J'ai pu savoir que cette maîtrise des différents problèmes étudiés avait produit une impression profonde sur les membres de la Délégation britannique »¹⁵⁷.

À la suite de la première phase des conversations franco-britanniques, le gouvernement français évalue la situation stratégique européenne. Le procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au ministère de la Guerre le 9 avril confirme la primauté du cadre méditerranéen dans les objectifs stratégiques français¹⁵⁸. L'absence de plan d'action britannique laisse à la France le

¹⁵⁶ Note no. 56 au sujet des conversations d'états-majors franco-britanniques 1939 du général Lelong, attaché militaire à l'ambassade de France à Londres au chef d'état-major général de la défense nationale, 5 avril 1939, SHAT 2N228 et SHM TTA-5.

¹⁵⁷ *Idem.*

¹⁵⁸ Procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au ministère de la Guerre le 9 avril 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/3 et SHAT 5N579 ; note no. 707 du chef d'état-major général de la Défense nationale au

loisir d'imposer ses conditions d'action stratégique en Méditerranée¹⁵⁹.

Toutefois, la Grande-Bretagne résiste aux projets français. Craignant avant tout le Japon en Extrême-Orient et la flotte allemande en Atlantique, la Royal Navy hésite à diriger ses ressources maritimes vers la Méditerranée¹⁶⁰. Ce faisant, l'amirauté compte sur la France pour assurer la maîtrise de la Méditerranée occidentale, du moins jusqu'en 1942 et la faiblesse de ses effectifs en Égypte ainsi que la vulnérabilité de la base navale de Gibraltar laissent l'état-major britannique hésitant quant à la stratégie méditerranéenne à adopter¹⁶¹.

ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 14 avril 1939, SHAT 5N579 ; étude du problème stratégique à la date du 10 avril 1939, 15 avril 1939, SHAT 7N3449 ; note no. 466 au sujet des conversations d'états-majors franco-britanniques du chef d'état-major de la Marine au chef d'état-major général de la défense nationale, 17 avril 1939 SHAT 2N229.

¹⁵⁹ Compte rendu des discussions d'états-majors navals franco-britanniques, 3 mai 1939, SHM TTA-93 ; note no. 110 du général Lelong au chef d'état-major de la Défense nationale, 5 mai 1939, SHAT 2N228 ; annexe no. 1 de la lettre no. c.l. 8 du vice-amiral Odend'hal au chef d'état-major de la Marine, 8 mai 1939 SHM TTA-5.

¹⁶⁰ Note no. c.l. 8 du vice-amiral Odend'hal au chef d'état-major de la Marine, 8 mai 1939 SHM TTA-5.

¹⁶¹ Lettre no. 1093 du chef d'état-major de la Défense nationale au chef d'état-major de la Marine, 31 mai 1939, SHM TTA-5.

5. Vers l'unicité des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée ?

Au printemps 1939, la France recommande, lors des conversations d'états-majors généraux, un schéma d'actions aptes à combler le déficit de puissance relatif entre la France et le couple germano-italien. Le programme stratégique proposé, susceptible de défendre ses intérêts face à la quête de puissance de l'Axe, mobilise les potentialités politiques et stratégiques offertes par le bassin méditerranéen. Refusant de laisser l'Allemagne et l'Italie dicter la configuration stratégique d'un éventuel conflit entre la France et l'Axe, la Marine et l'Armée entreprennent d'influencer la nature du rapport de force méditerranéen.

Par conséquent, alors que les interventions militaires germano-italiennes internationalisent la guerre civile espagnole, la France refuse d'assister passivement à la dégradation de ses positions stratégiques en Méditerranée occidentale. Plus particulièrement, le contexte espagnol doit démontrer la capacité franco-britannique à mener une diplomatie commune, résolue à barrer la route à la révision de l'équilibre

international recherchée par l'Axe.

Grâce à une lecture lucide du contexte international, la Marine conçoit une stratégie offensive affirmant la résolution française à préserver le *statu quo* méditerranéen. Soutenue par le ministère de la Guerre, la proposition d'éliminer la composante italienne de l'Axe permet à la France de redresser de manière décisive le rapport de force franco-allemand, tout en servant de fondement stratégique à la collaboration franco-britannique. Capable d'alimenter les négociations franco-britanniques et de favoriser le rapprochement entre Paris et Londres, la stratégie recommandée par Darlan propose des conditions d'action par lesquelles la France peut affirmer sa puissance en Méditerranée. Les conversations d'états-majors franco-britanniques de 1939 en attestent.

Toutefois, la fin du gouvernement du Front populaire désaxe la stratégie proposée par Darlan. En nommant George Bonnet aux Affaires étrangères, Daladier introduit un élément incompatible avec l'axe stratégique souhaité par l'Armée et la Marine. Bonnet se détourne des objectifs politiques français poursuivis en Méditerranée depuis 1930.

Malgré les divergences de vues, les décideurs politiques ont recherché, jusqu'en 1938, les moyens d'affirmer l'influence française en Méditerranée. Ce n'est plus le cas avec Bonnet. Alignant la diplomatie française sur les objectifs diplomatiques britanniques, il accepte l'érosion de la puissance française en Méditerranée au nom du rapprochement entre la France, l'Angleterre et l'Axe. En poursuivant une politique étrangère difficilement conciliable avec les objectifs stratégiques français, Bonnet affaiblit la réponse française à la quête de puissance germano-italienne.

Alors que l'objectif fondamental français en Méditerranée demeure la capacité d'influencer la nature du rapport de force franco-allemand, la France est limitée par les contraintes associées à l'alliance britannique. La concrétisation des objectifs français en Méditerranée exigeant la collaboration britannique, l'ambition française de prendre la direction de l'alliance franco-britannique en Méditerranée bute sur l'autonomie politique britannique. Cela étant, au printemps 1939, la réalisation des objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée repose sur l'engagement de la Grande-Bretagne aux côtés de la France.

Chapitre V. L'espoir déçu. Les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée à l'épreuve de la guerre, 1939-1940.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil suprême, dans sa séance du 31 mai, a donné son approbation à l'attaque des centres industriels vitaux italiens et que, dans ces conditions, j'approuve pleinement les deux opérations que vous envisagez.

- Maurice Weygand à François Darlan,
juin 1940¹.

Au mois de mai 1939, les conditions politiques et stratégiques nécessaires à la réalisation des objectifs français en Méditerranée semblent réunies. Selon l'ambassadeur de France à Berlin, la « preuve était faite que seule [...] une politique de fermeté appuyée sur des forces appropriées pouvait tenir le III^e Reich en respect ». Conséquemment,

ce qu'il faut poursuivre, c'est notre armement et le resserrement de nos alliances, car seule compte pour les dictateurs de l'Axe la force des armes. Plus que jamais, je suis convaincu que le fond

¹ Note no. 1310 du chef d'état-major général de la Défense nationale au commandant en Chef des forces maritimes françaises, 2 juin 1939, SHM TTA-92.

du tempérament de M. Hitler apparaît dans les paroles qu'il m'a dites à la fin de notre première rencontre et que je me permets de rappeler : "ne croyez pas que l'Alsace-Lorraine ne représente rien pour moi. Si je me suis décidé à clore la querelle franco-allemande, c'est qu'il faudrait verser trop de sang allemand pour reprendre Strasbourg"².

Les décideurs français entreprennent donc de compléter la mise en œuvre du dispositif stratégique en intégrant les bassins occidentale et orientale de la Méditerranée. Tel que l'explique Martin Thomas, « the Eastern Mediterranean and its Near East margins were a focal point of Anglo-French defence co-operation. From Egypt in the south through the western arc of the Middle East to Turkey and Greece in the north, British imperial and strategic interests were intertwined »³.

² Télégrammes no. 1146 à 1151 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 29 avril 1939, DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 520.

³ Martin Thomas, « Imperial Defence or Diversionary Attack ? Anglo-French Strategic Planning in the Near East, 1936-40 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, éd., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New-York, Palgrave-Macmillan, 2002, p. 157.

1. La Turquie en tant que zone de potentialité en Méditerranée orientale

Alors que la France et l'Angleterre préparent les modalités de leur collaboration politique et stratégique, la Turquie apparaît en tant que relais des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée orientale. Exposant la politique globale menée par les décideurs français, la puissance turque permet de bloquer la quête de puissance germano-italienne dans les Balkans et en Méditerranée orientale. En assurant la cohésion du bloc balkanique et en limitant l'influence italienne en mer Adriatique, la Turquie consolide la puissance française dans l'ensemble du bassin méditerranéen⁴.

1.1 Les prémices politiques et stratégiques : l'année 1937-1938 et l'intégration de la Turquie au dispositif stratégique français

En dépit du fait que le Quai d'Orsay ait déjà constaté le potentiel

⁴ Dépêche no. 83 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 10 avril 1939, MAE PA-AP Massigli/27.

politique et stratégique turc, la France n'est pas à l'origine du rapprochement⁵. En mai 1937, le gouvernement turc aborde de nouveau le gouvernement français avec l'intention d'engager des conversations d'états-majors avec la France⁶. Selon l'Armée, l'alliance turque

est très désirable en raison de l'intérêt pour la France de pouvoir, en cas de conflit, utiliser les Détroits en vue d'assurer ses liaisons avec l'URSS, la Roumanie et la Pologne. [...]

En outre, une entente avec la Turquie serait une garantie de la neutralité de la Bulgarie.

Enfin, un accord turc présenterait l'avantage de nous libérer de tout souci relativement à la tranquillité du Levant et serait susceptible de donner à l'Angleterre un sérieux apaisement quant à la sécurité du Canal de Suez⁷.

Toutefois, la question du sandjak d'Alexandrette limite la portée du rapprochement⁸. Zone sous mandat français disputée par la Turquie et

⁵ Voir la section 4 du chapitre II et la sous-section 4.1 du chapitre II.

⁶ Note no. 1727 de l'état-major de l'Armée, 7 mai 1937, MAE Papiers 1940/Daladier/1.

⁷ *Idem.*

⁸ Vincent Joly, « À la recherche de l'allié turc ? Quelques observations sur la déclaration d'assistance mutuelle franco-turque du 23 juin 1939 », dans Walid Arbid *et. al.*, *Méditerranée, Moyen-Orient : Deux siècles de relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 526-527 ; Soheila Mameli-Ghaderi, « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 207, 2002, pp. 125-137 ; Yücel Güçlü, *The Question of the Sandjak of Alexandretta. A Study in Turkish-French-Syrian Relations*, Ankara, Turkish Historical Society Printing House, 2001 ; Jacques Thobie, « Le nouveau cours des relations franco-turques et l'affaire du sandjak d'Alexandrette », dans *idem.*, *La France et l'Est méditerranéen depuis*

la Syrie, Ankara a « une ambition territoriale aux dépens du mandat de Syrie. [...] [Les Turcs] voudraient réannexer le sandjak d'Alexandrette, ou Hatay, où ils prétendaient, sans que ce fût bien certain, que la majorité de la population était turque »⁹. L'état-major de l'Armée craint donc que l'extension de l'influence turque ne modifie, aux dépens des intérêts français, le *statu quo* stratégique dans l'Est méditerranéen¹⁰.

La volonté de rapprochement turque avec la France et la Grande-Bretagne ayant été démontrée¹¹, la guerre de longue durée fait de l'intégration stratégique de la Turquie un objectif méditerranéen désirable. De nature à pallier l'érosion de la puissance yougoslave¹², la

1850. *Économie/Finance/Diplomatie*, Istanbul, Isis, 1993, pp. 613-638 ; on trouvera une version abrégée de cet article dans *Relations internationales*, no. 189, 1979, pp. 365-374.

⁹ Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 435.

¹⁰ Note no. 1727 de l'état-major de l'Armée, 7 mai 1937, MAE Papiers 1940/Daladier/1 ; Maurice Albord, *L'Armée française et les États du Levant, 1936-1946*, Paris, CNRS éditions, 2000, pp. 47-50.

¹¹ Télégrammes no. 530 à 532 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 28 juin 1937, DDF, 2^e série, vol. 6, doc. no. 135 ; télégrammes no. 593 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 24 août 1937, *idem.*, doc. no. 351 ; Yücel Güçlü, « The Nyon Arrangement of 1937 and Turkey », *Middle Eastern Studies*, vol. 38, no. 1, 2002, pp. 53-70.

¹² Dépêche [s.n.] de l'ambassade de France à Belgrade au ministre des

Turquie cimente l'Entente balkanique.

Incapables de modifier la forme de l'alliance franco-tchécoslovaque ou de confirmer la volonté de collaboration polonaise¹³, les décideurs français recherchent le moyen de réaffirmer leur puissance en Méditerranée orientale¹⁴. Dans ces conditions, l'état-major de l'Armée évalue la possibilité d'intégrer la Turquie au dispositif stratégique français. Dès le mois de février 1938, le général Huntzinger, commandant en chef des troupes françaises au Levant, évalue la nature des accords militaires à rechercher avec la Turquie¹⁵. À la lumière des possibilités offertes par la collaboration militaire franco-turque, la question du sandjak devient secondaire. Ainsi, « à propos d'un cas particulier - le sandjak -, qui peut paraître de peu de valeur *a priori*, on

Affaires étrangères, 14 octobre 1937, MAE Z/Yougoslavie/146.

¹³ Note no. 57 du Conseil supérieur de la Défense nationale au sujet des données actuelles du problème militaire français, 2 février 1938, SHAT 5N582.

¹⁴ Dépêche no. 11 de l'ambassade de France à Athènes au ministre des Affaires étrangères, 2 mai 1938, Mae Z/Grèce/203 ; télégramme no. 88 de l'ambassade de France à Athènes au ministre des Affaires étrangères, 10 juin 1938, MAE Z/Grèce »185 ; note d'Émile Charvériat, directeur politique adjoint du Quai d'Orsay au sujet de l'aide économique aux pays de l'Europe centrale et orientale, 9 juillet 1938, DDF, 2^e série, vol. 10, doc. no. 178.

¹⁵ « Note relative aux accords militaires à établir avec la Turquie », 19 février 1938, MAE PA-AP/Massigli/24.

arrive donc à poser sur une base solide les prémices d'une coopération militaire franco-turque, en cas de conflit dans l'Est de la Méditerranée »¹⁶. Selon Huntziger,

Ce qui importe, c'est de n'avoir pas fait de concession sur l'affaire du Sandjak [sic] qu'en échange de *contreparties* substantielles que les Turcs eux-mêmes nous ont laissé entrevoir de leur propre mouvement

[...]

Si nous aboutissons à des accords de cette nature, l'établissement militaire français au Levant prendra toute sa valeur.

Sans accord, il risque fort de n'être qu'une charge, peut-être même un danger, en cas de guerre dans la Méditerranée.

Après accord [sic], il constituera, au contraire, un *atout* des plus importants en nos mains¹⁷.

En mesure de sécuriser l'approvisionnement en pétrole syrien, un accord militaire avec la Turquie permet surtout l'atteinte en Méditerranée orientale d'objectifs essentiels : la convergence des intérêts politiques et stratégiques franco-britanniques ainsi que la neutralisation de l'influence italienne dans la région¹⁸. Cela signifie, selon Huntziger,

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ Note no. 71 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 22 novembre 1937, SHAT 2N245 ; note no. 161 du ministre de la Marine au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 8 décembre 1937, *idem.* ; rapport du ministère de la Défense nationale et de la Guerre adressé au Comité permanent de la Défense nationale et de la Guerre au sujet d'une base

neutraliser ou détruire la base italienne bien équipée de Léros dans le Dodécanèse¹⁹;

- *effectuer, en somme, le blocus de l'Italie vers l'Est;*
- inquiéter les transports entre l'Italie et la Libye et même, le cas échéant, collaborer à une action menée contre les côtes ou les forces navales de l'Italie méridionale par des éléments amis provenant de la Méditerranée orientale²⁰.

Selon le général Huntziger, un accord avec la Turquie permet la convergence des intérêts méditerranéens franco-britanniques en assurant la sécurité de la Palestine, de l'Égypte et du canal de Suez. Confirmant la nature globale de la stratégie recherchée par la France en Méditerranée, l'alliance avec la Turquie devient un objectif stratégique à atteindre en Méditerranée²¹.

d'opération au Levant [s.d.] janvier 1938, SHAT 2N25 ; note no. 63 du ministre de la Guerre et de la Défense nationale au chef d'état-major de l'Armée, 1^e avril 1938, SHAT 2N245.

¹⁹ Voir la carte en annexe du chapitre V.

²⁰ *Idem.* Italiques dans le document original.

²¹ Note no. 327 du Conseil supérieur de la Défense Nationale, 4 avril 1938, SHAT 2N227.

1.2 La Turquie en tant que frein à l'apaisement de l'Axe

Le contexte de la crise de Munich accentue la nécessité du rapprochement stratégique franco-turc. La note rédigée par Gamelin le 12 octobre 1938 en fait foi.

Il y a toujours un intérêt capital pour la France à disposer d'une situation solide en Méditerranée orientale. À cet effet, elle doit renforcer sa position au Levant. Le traité franco-syrien devra sans doute subir des modifications profondes avant d'être soumis à la ratification du Parlement français. Notre situation favorable en ce qui concerne nos relations avec la Turquie devra être améliorée ; elle présente une importance primordiale pour l'avenir. Le maintien de l'Entente balkanique est également essentiel²².

Cela étant, l'état-major de l'Armée élabore, à la fin de l'année 1938, le cadre politique susceptible de construire l'alliance franco-turque²³. En mars 1939, Gamelin informe Daladier du rôle que doit

²² Note no. 853 du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, 12 octobre 1938, SHAT 5N579 et SHM 1BB²/210.

²³ Note du général Huntziger au sujet d'un accord militaire entre la France et la Syrie, 23 octobre 1938, MAE PA-AP Massigli/26 ; note no. 264 au sujet du théâtre d'opérations aériennes en Méditerranée du ministre de l'Air au chef d'état-major de l'Air, 18 novembre 1938, SHAA 2B5 ; note no. 148 au sujet de la défense maritime de Beyrouth et Tripoli du ministère de la Marine au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 30 novembre 1938, SHM 1BB²/207 ; note de l'état-major de la Marine au sujet des États du Levant sous

prendre la Méditerranée orientale dans le dispositif stratégique français.

En résumé si nous tenons, et nous devons y tenir, à constituer dans l'Orient européen, le front solide qui nous permettra de durer s'il le faut devant un effort combiné des Allemands et des Italiens puis de reprendre l'offensive, il est nécessaire de galvaniser le front oriental par tous les moyens. Le meilleur de ces moyens est le renforcement des armements sur ce front et, si la France ne s'emploie pas à le réaliser, elle faillira à sa tâche²⁴.

Alors que les accords de Munich achèvent de démanteler le dispositif stratégique en Europe centrale, le rapprochement stratégique franco-turc permet de limiter de déséquilibre stratégique issu des accords de septembre 1938.

1.3 L'Armée et le Quai d'Orsay : la fracture entre les objectifs politiques et stratégiques français à l'égard de la Turquie

La réalisation du rapprochement franco-turc se fait en dépit de

mandat, [s.d.] janvier 1939, SHAT 2N245.

²⁴ Note no. 1001 au sujet des armements de la Pologne, de la Roumanie, de la Turquie et de la Grèce du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 16 mars 1939, SHAT 5N579.

Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères²⁵. Au moment où les chefs d'états-majors de l'Armée et de la Marine plaident en faveur d'une stratégie méditerranéenne intégrant la Turquie²⁶, Bonnet hésite à marchander le sandjak contre la participation militaire de la Turquie. Il est tiraillé entre la volonté du haut-commissaire en Syrie, Gabriel Puaux - hostile à la cession - et celle de l'ambassadeur de France à Ankara, René Massigli - partisan du rapprochement franco-turc²⁷.

Cela étant, il faut souligner le travail de Massigli. De son poste d'ambassadeur de France en Turquie, il s'active à maintenir la Turquie dans l'orbite franco-britannique²⁸. Selon l'ambassadeur,

²⁵ Dépêche no. 90 de l'ambassadeur de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 21 avril 1939, DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 461.

²⁶ Note [s.n.] du chef d'état-major de la Marine, 26 février 1939, SHM 1BB²/208, aussi *Lettres et notes*, doc. no. 41 ; Reynold M. Salerno, « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-9 », *The English Historical Review*, vol. 112, no. 445, février 1997, p. 94 ; Thomas, *loc. cit.*, p. 162.

²⁷ Duroselle, *op. cit.*, pp. 436-437 ; René Massigli, *La Turquie devant la guerre. Mission à Ankara*, Paris, Plon, 1964, pp. 112-113.

²⁸ Dépêche no. 83 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 10 avril 1939, MAE PA-AP Massigli/27 ; télégrammes no. 302 à 305, 677 à 680 et 414 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Ankara, Londres et Rome, 10 avril 1939 DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 319 ; télégrammes no. 387 à 390 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 10 avril 1939, *idem.*, doc. no. 334 ; télégrammes no. 384 à 386 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 11 avril 1939, DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 337.

Les Turcs se montrent de plus en plus anxieux de l'évolution de la situation internationale. La main-mise [sic] du Reich sur la Tchéco-Slovaquie [sic], la mise en demeure adressée par Berlin à Bucarest, la brutale agression de l'Italie contre l'Albanie et les préparatifs militaires qu'effectuent en ce moment les deux partenaires de l'axe Rome-Berlin, causant ici de très sérieuses appréhensions.

[...]

Face à la poussée germano-italienne vers l'Est, on ne se fait plus guère d'illusion ici sur la solidité de l'Entente Balkanique qui paraissait hier encore une sauvegarde suffisante. L'attitude de la Yougoslavie dans l'affaire albanaise a déçu et inquiété ; la fermeté de la Roumanie est mise en doute ; la Grèce même a besoin d'être rassurée et l'état-major turc ne peut pas ne pas éprouver les difficultés du problème qu'il aurait à résoudre s'il devait aller à l'aide de ses deux alliées à la fois s'ils étaient simultanément attaqués, hypothèse que le cours récent des événements, ne rend pas invraisemblable²⁹.

Conséquemment, Massigli demande au Quai d'Orsay une politique réaliste dans l'Est de la Méditerranée³⁰. La Turquie ne pouvant se tenir à l'écart d'une guerre européenne³¹, la France doit lui accorder les concessions nécessaires à la réalisation d'une entente militaire.

Si, comme je le crois pour ma part, un prochain avenir nous réserve des épreuves redoutables, il me paraît capital de

²⁹ Dépêche no. 83 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 10 avril 1939, MAE PA-AP Massigli/27.

³⁰ Note au sujet du statut du sandjak d'Alexandrette de l'ambassade de France à Ankara pour le ministre des Affaires étrangères, 19 avril 1939, MAE PA-AP Massigli/27.

³¹ Brock Millman, « Turkish Foreign and Strategic Policy 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 3, juillet 1995, pp. 486-488, 491-492.

nous assurer dans l'immédiat l'amitié et la collaboration turques. Ce que pourra être la politique syrienne dans 10 ans ou 15 ans, je l'ignore, mais je sais bien que nous ne pourrions pas aujourd'hui tenir la Syrie en cas de conflit européen si la Turquie ne nous était pas favorable ; à plus forte raison ne pourrions-nous pas la tenir contre elle.

[...]

À l'heure actuelle, nous avons à choisir entre deux maux : risque de perdre l'amitié de la Turquie avec les graves conséquences qui en résulteraient pour nous ou nous résoudre à lui abandonner moyennant des contre parties [sic] non négligeables une région de 230 000 habitants que déjà la Syrie n'a plus l'espoir de conserver et qu'elle serait en tout cas hors d'état de défendre si elle se trouvait seule en face des Turcs³².

Toutefois, Massigli bute sur la passivité du ministre des Affaires étrangères. Refusant de prendre l'initiative du règlement du sandjak, Bonnet laisse à l'Angleterre l'initiative du rapprochement avec la Turquie³³. Vincent Joly décrit le contexte des négociations lorsqu'il affirme que

depuis qu'ils ont commencé à discuter avec les Turcs, les Britanniques font preuves d'une grande loyauté vis-à-vis des Français. [...] Le 11 et le 23 avril, le Foreign Office demande à la France de participer à ses démarches. Sur place, les excellentes relations qu'entretiennent les diplomates des deux pays facilitent la circulation des informations et éclairent souvent Massigli qui ne reçoit du Quai d'Orsay que de rares et parcimonieuses

³² Dépêche no. 83 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 10 avril 1939, MAE PA-AP Massigli/27.

³³ Anthony Adamthwaite, *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1979, pp. 327-328.

instructions³⁴.

1.4 La Turquie en tant que pivot méditerranéen de la stratégie globale française

Au-delà de l'antipathie entre Gamelin et Weygand³⁵, il est vraisemblable que le chef d'état-major de l'Armée envoie Weygand en mission en Méditerranée orientale, au début du mois de mai, pour limiter les dommages causés par la diplomatie attentiste de Bonnet³⁶.

De son voyage au Proche-Orient, Weygand rapporte la confirmation de la volonté turque d'agir en tant que rempart contre l'expansion de l'Axe en Europe orientale³⁷.

³⁴ Joly, *loc. cit.*, p. 531.

³⁵ Martin S. Alexander, *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 30.

³⁶ Maxime Weygand, *Mémoires. Rappelé au service*, Paris, Flammarion, 1950, pp. 12-13 ; Ernst R. May, *Strange Victory. Hitler's Conquest of France*, New York, Hill and Wang, 2000, p. 343.

³⁷ Rapport du Général Weygand sur sa mission à Ankara, [s.d.], DDF, 2^e

Le Président [turc] Ismet Inonu comprend parfaitement les avantages de la constitution d'un front oriental fort et soudé, aussi bien pour la conservation de la paix que comme facteur déterminant de supériorité militaire en cas de conflit. Il a confiance dans la force de l'armée turque pour être au sud le point d'attache de ce front, à la condition que l'aide matérielle que la Turquie demande lui soit fournie.

[...]

La force turque est un facteur considérable dans les Balkans et le Proche-Orient et, par suite, sur l'ensemble du théâtre stratégique européen. Les dispositions actuelles de la Turquie constituent un sérieux élément de succès politique pour la conservation de la paix et de succès militaire en cas de conflit. Il importe donc au plus haut point de les encourager, en y répondant par l'action décidée, large et loyale qu'elle attend de la France³⁸.

L'état-major de l'Armée confirme l'analyse de Weygand en reconnaissant « l'importance capitale pour la formation de la coalition orientale » que doit jouer la Turquie en Méditerranée³⁹. Politiquement, l'alliance turque décide de l'alignement sur la France et l'Angleterre de

série, vol. 16, doc. no. 25 ; rapport du général Weygand sur sa mission en Iran, [s.d.], SHAT 2N224 ; rapport du général Weygand sur sa mission à Ankara, 5 mai 1939, MAE Papiers 1940/Hoppenot/6.

³⁸ Rapport du général Weygand sur sa mission à Ankara, 5 mai 1939, MAE Papiers 1940/Hoppenot/6 ; sur les exigences matérielles turques voir la note sur le concours matériel à apporter aux puissances de l'Orient méditerranéen, 12 juin 1939, SHAT 2N236 ; Brock Millman, « Credit and Supply in Turkish Foreign Policy and the Tripartite Alliance of October 1939 : A Note », *The International History Review*, vol. 16, no. 1, février 1994, pp. 70-80.

³⁹ Note au sujet d'une éventuelle collaboration franco-turque du Bureau des Opérations militaires et des instructions générales de l'état-major de l'Armée, 10 mai 1939, SHAT 2N235.

la Roumanie et de la Grèce. Militairement, la Turquie fournit un « môle » d'arrimage vers le Sud européen et offre comme possibilités :

- l'amélioration du contrôle de la Méditerranée Orientale par la neutralisation et, possiblement, la réduction de Dodécannèse ;
- l'utilisation des Détroits pour porter l'aide alliée au front oriental ;
- la neutralisation éventuelle de la Bulgarie ;
- [...] la mise en œuvre du potentiel stratégique russe ;
- [...] la constitution d'une tête de pont en Thrace, facilitant ainsi la collaboration terrestre franco-britannique dans les Balkans⁴⁰.

Complétant l'action proposée par la Marine, la Turquie consolide la stratégie française dans l'Est méditerranéen en élargissant la capacité française de porter son effort militaire initial contre l'Italie⁴¹.

1.5 Une occasion manquée : la Turquie et la convergence stratégique franco-britannique

Alors que Gamelin souhaite faciliter la convergence des intérêts franco-britanniques en Méditerranée orientale, le dénouement des négociations tripartites France-Turquie-Angleterre bloque les

⁴⁰ *Idem.*

⁴¹ *Idem.*

espoirs stratégiques français. Si les Britanniques prennent soient d'intégrer la France aux négociations anglo-turques et à la déclaration turco-britannique du 12 mai 1939⁴², le refus de Bonnet de lier le règlement du sandjak d'Alexandrette à la réalisation d'une déclaration tripartite retarde la conclusion du volet franco-turc des négociations⁴³.

Bonnet explique ainsi à Massigli sa politique :

la solidarité franco-anglaise fait qu'en cas de conflit, l'accord anglo-turc couvre dans une large mesure nos intérêts propres en Méditerranée. S'il demeure toujours désirable de compléter cet accord par un accord franco-turc parallèle, l'urgence n'est plus cependant telle qu'elle doive nous obliger en tout état de cause au sacrifice immédiat que la surenchère turque attachait pour nous au bénéfice de l'accord tripartite.

Sans revenir sur les conditions que nous avons acceptées, nous pouvons aujourd'hui en rechercher avec moins de hâte un aménagement raisonnable dans la mesure la plus compatible avec la sauvegarde de nos intérêts propres⁴⁴.

Conséquemment, la France perd l'occasion d'affirmer une politique commune franco-britannique dans l'Est méditerranéen. Malgré les

⁴² Télégrammes no. 486 et 487 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Ankara, 11 mai 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 16, doc. no. 138 ; télégramme no. 688 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Ankara, 11 mai 1939, *idem.*, doc. no. 139.

⁴³ Télégrammes no. 625 et 626 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 11 mai 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 16, doc. no. 150.

⁴⁴ Télégrammes no. 499 et 500 du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Ankara, 16 mai 1939, *DDF*, 2^e série, doc. no. 198.

efforts déployés par Massigli, les tergiversations françaises fragilisent le rapprochement franco-turc⁴⁵. N'intégrant pas la déclaration franco-turque du 12 mai⁴⁶, « il s'agit, selon Vincent Joly, d'un échec majeur pour la diplomatie française »⁴⁷.

L'échec relatif de l'accord tripartite anglo-franco-turc retarde la construction du dispositif stratégique français en Méditerranée souhaité par l'Armée et la Marine⁴⁸. En acceptant de laisser la Grande-Bretagne organiser le front politique et stratégique en Méditerranée orientale, Bonnet y affaiblit l'influence française en remettant en cause la volonté française d'arriver à un accord. La reprise du volet franco-turc des négociations le 15 mai et les exhortations de Gamelin en faveur du

⁴⁵ Télégrammes no. 633 à 638 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 12 mai 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 16, doc. no. 159 ; télégrammes no. 642 à 645 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 12 mai 1939, *idem.*, doc. no. 162.

⁴⁶ Télégrammes no. 648 à 652 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 12 mai 1939, *idem.*, doc. no. 163.

⁴⁷ Joly, *loc. cit.*, p. 539.

⁴⁸ Note no. c.l. 11, rapport de mission à Londres du vice-amiral Odend'hall au chef d'état-major de la Marine, 10 mai 1939, SHM TTA-5 ; note no. 1001 au sujet des armements de la Pologne, de la Roumanie, de la Turquie et de la Grèce du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 15 mai 1939, SHAT 2N236 ; Élisabeth du Réau, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France. Avril 1939 - mai 1940 », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 73-74.

réarmement des forces militaires turques, ne permettra pas d'atténuer les dommages causés par l'échec des négociations tripartites⁴⁹.

2. La problématique de la neutralité italienne et le fractionnement des objectifs franco-britanniques en Méditerranée

Au printemps 1939, Daladier, Darlan et Gamelin sont déterminés à réaliser le dispositif politique et stratégique français en Méditerranée. Les garanties de sécurité offertes par la France et l'Angleterre à la Pologne, la Roumanie et la Grèce témoignent de la volonté française de mettre un terme à la quête de puissance germano-italienne. Toutefois, le caractère partiel de la politique et de la stratégie communes franco-britanniques limite les décideurs français.

⁴⁹ Note no. 1001 au sujet des armements de la Pologne, de la Roumanie, de la Turquie et de la Grèce du chef d'état-major de l'Armée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 15 mai 1939, SHAT 2N236 ; télégramme no. 132 de l'ambassade de France à Athènes au ministre des Affaires étrangères, 26 mai 1939, MAE Z/Grèce/185 ; Massigli, *op. cit.*, p. 195 ; Joly, *loc. cit.*, p. 539 ; Duroselle, *op. cit.*, p. 439.

2.1 L'enlisement du volet méditerranéen des discussions d'états-majors franco-britanniques

Bien que la première phase des discussions d'états-majors franco-britanniques expose la détermination et la volonté des décideurs militaires français à organiser une stratégie méditerranéenne offensive, la deuxième phase est marquée par le refus britannique d'engager globalement les mesures stratégiques proposées par la France.

Par ailleurs, la perspective de la neutralité italienne fait éclater le consensus stratégique obtenu lors de la première phase des discussions d'états-majors franco-britanniques. Malgré l'invasion de l'Albanie par l'Italie, Bonnet règle la diplomatie française sur le Foreign Office qui souhaite profiter des signes d'ouverture démontrés par la diplomatie italienne envers Londres et Paris⁵⁰. Selon l'analyse de l'ambassadeur de France à Rome, André François-Poncet, il faut accepter l'érosion des intérêts français en Méditerranée pour permettre à l'Italie de limiter les

⁵⁰ William I. Shorrock, *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988, p. 265.

ambitions allemandes.

C'est ainsi que l'occupation de l'Albanie a pour but d'empêcher que se nouent, dans le Sud-est européen, les anneaux de la coalition des états [sic] occidentaux contre les puissances totalitaires. Mais il est probable qu'elle a, en même temps, pour but d'arrêter le progrès éventuel du Reich vers l'Adriatique, d'affirmer le caractère essentiellement italien de cette mer.

Quand l'Italie prend pied dans les Balkans, c'est pour y combattre l'influence de la Grande-Bretagne et de la France et pour y désarticuler l'Entente balkanique ; mais du même coup, elle acquiert la faculté d'y contrôler et, au besoin, d'y contrarier les manœuvres de l'Allemagne.

[...]

Il ne faudrait évidemment pas forcer les choses. Toute cette tactique italienne est singulièrement subtile, délicate, traversée de contradictions et difficile à saisir, consciente et subconsciente. On ne doit pas en conclure trop vite à des possibilités de revirement et à l'éventualité d'un « tour de valse ». On doit, surtout, se garder d'y faire allusion avec le manque de précaution et de nuance, l'habitude d'étalage indiscret et brutal, dont, trop souvent, la presse des pays démocratiques donne l'affligeant spectacle.

Pourtant, la diplomatie de ces pays aurait tort de n'en pas tenir compte. Qu'elle dresse un mur contre les ambitions conquérantes de l'Italie, unie à l'Allemagne par l'Axe, rien de plus salutaire. Mais peut-être agirait-elle sagement en laissant, dans ce mur, une chatière que pourrait, à l'occasion, utiliser une Italie qui n'est pas sans ressentir des inquiétudes, lorsqu'elle se voit dans la dépendance d'une Allemagne envahissante au sein de l'Axe⁵¹.

L'analyse proposée par François-Poncet est représentative des objectifs

⁵¹ Télégramme no. 1659 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 21 avril 1939, DDF, 2^e série, vol. 15, doc. no. 463.

politiques du ministre des Affaires étrangères. Rejoignant les intentions du Premier ministre Chamberlain en Méditerranée⁵², Bonnet minimise la volonté révisionniste italienne et souhaite utiliser l'Italie comme frein aux ambitions allemandes⁵³. L'Allemagne et l'Italie signant le pacte d'Acier le 22 mai, Daladier, appuyé par le secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger, refuse toutefois d'engager la France sur la voie de la conciliation italienne. « Statesmen like Léger and Daladier saw little point in making even modest concessions to Italy as the price of normalization - even though their English allies energetically supported such a move »⁵⁴.

⁵² Alan Cassels, « Fascist Italy and Mediation in the Munich and Danzig Crisis (September 1938 and August 1939) » dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, éd., *Diplomazia E Storia Delle Relazioni Internazionali. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 434-435 ; Jean-Marie Paleyret, « Les relations franco-italiennes sur le théâtre méditerranéen (1938-1939) », *Revue historique des Armées*, no. 4, 1999, pp. 102-103 ; Donald C. Watt, « Britain, France and the Italian Problem, 1937-1939 », dans Henri Michel, éd., *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 289-293.

⁵³ Jean-Baptiste Duroselle, « La mission Beaudoin à Rome », dans Jean-Baptiste Duroselle et Enrico Serra, éd., *Italia, Francia e Mediterraneo*, Milan, F. Angeli, pp. 353-364 ; Pierre Renouvin, « Les relations de la Grande-Bretagne et de la France avec l'Italie en 1938-1939 », dans Henri Michel, éd., *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 194-317 ; Shorrock, *op. cit.*, p. 264.

⁵⁴ Shorrock, *op. cit.*, p. 266.

Alors que la Marine et la Royal Navy préparent le cadre stratégique qui détermine leur action en Méditerranée⁵⁵, l'état-major de l'Armée évalue les conséquences stratégiques de la neutralité italienne. La note du 9 mai 1939 préparée par l'état-major de l'Armée ouvre la première brèche dans la stratégie méditerranéenne française⁵⁶. À la vue des avantages à retirer d'une éventuelle neutralité italienne – résistance plus aisée à l'éventuelle offensive allemande par la préservation de troupes en Afrique du Nord et sur le front des Alpes –, l'Armée réévalue ses objectifs stratégiques en Méditerranée.

La neutralité de l'Italie nous ouvre la Méditerranée et nous permet, de ce fait, d'envisager une aide [à la Méditerranée orientale] franco-britannique directe sous la forme :

- soit de matériels de guerre et d'approvisionnements
- soit de cadres et de spécialistes
- soit, exceptionnellement, d'unités combattantes de réserve générale (chars, artillerie).

Cette aide augmentera considérablement les possibilités de nos alliés d'Orient :

⁵⁵ Compte rendu de la rencontre des délégations navales franco-britanniques, 3 mai 1939, SHM TTA-93 ; note no. c.l. 8, rapport de mission à Londres du vice-amiral Odend'hal au chef d'état-major de la Marine, 8 mai 1939, SHM TTA-5 ; annexe no. 1 à la lettre no. c.l. 8 en date du 8 mai 1939, *idem.* ; note 50 F de l'état-major de la Marine au sujet de la conduite générale des opérations des Forces Maritimes Françaises, 16 mai 1939, TTA-93 ; note no. 758 au sujet de la conduite de la guerre économique de l'état-major de la Marine au ministère des Affaires étrangères, 15 juin 1939, SHM 1BB²/83.

⁵⁶ Note [s.n.] sur les conséquences possibles d'une attitude initiale de neutralité de la part de l'Italie, 9 mai 1939, SHAT 2N239.

- *initialement* dans la phase de résistance à l'attaque allemande
- *ultérieurement* dans leurs possibilités de coopérer à une offensive contre l'Allemagne⁵⁷.

Gamelin refuse de laisser la stratégie méditerranéenne française à la merci de l'attitude italienne en reprenant l'idée du front balkanique⁵⁸. Limitant l'influence italienne en Méditerranée orientale et dans les Balkans, la présence française à Salonique soude le bloc balkanique et la Turquie à la France et à l'Angleterre en soutenant leur résistance à l'Axe⁵⁹.

D'un point de vue strictement militaire, l'occupation de Salonique a un impact limité : la faiblesse militaire des puissances balkaniques et la géographie difficile des Balkans confinent le front oriental à une stratégie défensive. Toutefois, l'opération a une symbolique politique et stratégique indéniable car elle permet à la France de prendre l'initiative stratégique et « devancer l' "axe" [sic] en

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ Note no.88 de l'état-major de l'Armée au sujet de l'occupation préventive de Salonique, 2 juin 1939. SHAT 2N225.

⁵⁹ Procès-verbal de la réunion des chefs d'états-majors généraux, 3 juin 1939, SHAT 2N225 et DDF, 2^e série, vol. 16, doc. no. 346.

s'intallant (avant même le premier coup de canon) à Salonique et en Grèce »⁶⁰. Capable de rapprocher la Yougoslavie et les puissances balkaniques de la France et l'Angleterre, l'aspect politique de l'opération « would generate a consensus for joint Anglo-French action in the Mediterranean »⁶¹. En donnant l'initiative à la France, aux dépens de l'Axe⁶², la stratégie proposée par Gamelin a aussi l'avantage de pousser la Grande-Bretagne hors du cadre stratégique attentiste dans lequel elle s'enferme en Méditerranée.

Manifestant, encore une fois une lecture lucide du contexte international, Darlan critique l'orientation prise par la planification stratégique méditerranéenne⁶³. L'autonomie des ministères des Affaires étrangères, de la Défense nationale et de la Marine, limite la préparation à la guerre du gouvernement français.

⁶⁰ Note no. 88 de l'état-major général de l'Armée sur l'intérêt d'une occupation préventive de Salonique, 2 juin 1939, SHAT 2N225 et SHM 1BB²/210.

⁶¹ Salerno, *loc. cit.*, p. 99.

⁶² Rapport du général Weygand au sujet de sa mission à Ankara, 20 mai 1939, Mae PA-AP Massigli/14 ; note no. 88 de l'état-major général de l'Armée sur l'intérêt d'une occupation préventive de Salonique, 2 juin 1939, SHAT 2N225 et SHM 1BB²/210.

⁶³ Note no. 76 de l'état-major de la Marine au sujet des clauses navales ou touchant à la Marine d'un accord franco-italien, 26 avril 1939, SHAT 2N239.

Pour permettre aux nations « démocratiques » de lutter contre les « totalitaires » sans être trop handicapées par leurs institutions, des restrictions ont dû être apportées au fonctionnement normal du régime (atténuation du contrôle parlementaire, camouflage des dépenses, secret des décisions, etc. ...). Mais on n'a guère changé le jeu lent et routinisé des organes de gouvernement chargés de conduire la politique et d'engager la guerre, prolongement éventuel de la politique.

Et même si la guerre éclatait, on distinguerait encore par principe : « la conduite de la guerre », acte politique du ressort du gouvernement, et la « conduite des opérations », acte militaire du ressort des Commandants en Chef.

Dans l'état intermédiaire entre la paix et la guerre où nous évoluons, le succès des totalitaires vient au contraire de la fusion de ces deux fonctions. Les occupations pacifiques de territoires (Autriche, Bohême, etc. ...) sont des actes à la fois politiques et militaires [...].

Si nous voulons devancer ou seulement parer de nouveaux actes politico-militaires d'agression, il faut, avant tout, qu'on veuille ou non, renforcer encore l'exécutif et organiser, dès maintenant (c'est-à-dire dès le temps de paix) une « direction politico-militaire » des affaires de la France, une sorte de directoire.

C'est plus une affaire d'autorité et d'influence personnelle qu'une question d'institution. Cependant, dans le cadre de nos institutions, toute question de personne mise à part, la mise en fonction du « Comité de Guerre » (légalement possible en période de tension) et du « Comité Restreint »⁶⁴, avec des réunions journalières décisives, améliorerait la situation et permettrait seule de « commander » pour prendre *l'initiative des opérations politiques ou politico-militaires*⁶⁵.

⁶⁴ Note de Darlan : « avec le ministère des Affaires étrangères ».

⁶⁵ Note [s.n.] sur la situation actuelle du chef d'état-major de la Marine, [s.d.] juin 1939, SHM 1BB² »207 et *Lettres et notes*, doc. no. 46 ; italiques dans le document original.

La guerre apparaissant désormais inévitable, il faut, selon Darlan, briser la tendance qu'ont les ministères des Affaires étrangères, de l'Armée, de l'Air et de la Marine d'élaborer des objectifs politiques et stratégiques indépendants et souvent incompatibles. Uni, le gouvernement français serait mieux préparé à défendre les intérêts français auprès des Britanniques⁶⁶.

La recherche des conditions politiques et stratégiques susceptibles d'agir sur le rapport de force franco-allemand est au centre de l'analyse proposée par Darlan⁶⁷, réaffirmant le rôle crucial que doit prendre le bassin méditerranéen dans la victoire sur l'Axe. Non seulement la Méditerranée permet l'attaque directe de l'Axe par le « bout italien », mais l'occupation de la Tripolitaine s'impose pour souder le front oriental au front occidental et agir dans les Balkans. Selon Darlan, « ces quelques lignes ne prétendent pas ébaucher un plan d'opérations. Venant après les considérations politiques du début de

⁶⁶ Note [s.n.] du chef d'état-major de la Marine au sujet de la création d'un comité de guerre interallié, [s.d.] juillet 1939, SHM 1BB²/210.

⁶⁷ Note du chef d'état-major de la Marine au chef d'état-major de l'Armée, 17 mai 1939, SHM TTA-62 ; procès-verbal de la réunion des chefs d'états-majors généraux, 3 juin 1939, SHAT 2N225.

cette note, elles tendent simplement à montrer que la décision ne peut venir que de la mer, en prenant dès le début l'initiative des opérations »⁶⁸. Du point de vue de la rue Royale, il est nécessaire de prendre l'initiative, diplomatique ou militaire, susceptible d'enlever à l'Italie la possibilité d'agir sur la nature du rapport de force franco-allemand. Le Quai d'Orsay et l'Armée doivent orienter leur action vers cet objectif. À cet égard, il est critique de la stratégie britannique du blocus des côtes atlantiques. « Réduite au système de la dernière guerre (dispositif du Pas-de-Calais et dispositif d'Écosse-Norwège [sic]) est trop exclusivement défensive : elle « joue » le blocus, et non la décision par l'offensive »⁶⁹. Elle laisse à l'Axe l'initiative stratégique.

2.2 Les objectifs politiques et stratégiques français à la veille de la guerre

Les informations provenant à la fin du mois de juin 1939 de

⁶⁸ Note du chef d'état-major de la Marine au chef d'état-major de l'Armée, 17 mai 1939, SHM TTA-62.

⁶⁹ *Idem.*

L'ambassade de France à Berlin indiquent l'intention allemande de se lancer contre la Pologne⁷⁰. Alors que Hitler semble déterminé à trancher par la force la question du corridor polonais et de Dantzig, la France peine à organiser ses objectifs politiques et stratégiques en Méditerranée. Malgré une réelle volonté d'action de la part de Daladier, de Darlan et de Gamelin, l'élaboration des objectifs français souffre de l'indépendance et de l'autonomie des institutions politiques et militaires de la III^e République. En présence de l'inertie du ministère des Affaires étrangères, la Marine et l'Armée répondent à la détérioration du contexte international en proposant leurs propres objectifs stratégiques.

La mise en œuvre des objectifs politiques et stratégiques français apparaît donc engourdie, peinant à trouver le consensus nécessaire à l'unification et à la complémentarité des plans d'action proposés par la Marine et l'Armée. Le problème réside dans la place que doit prendre l'Italie dans le dispositif stratégique et politique méditerranéen. Jusqu'en avril 1939, l'Italie représente l'élément le plus faible de l'Axe et celui qui doit être initialement éliminé. Toutefois, les incertitudes à

⁷⁰ Télégramme no. 1754 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 29 juin 1939, DDF, 2^e série, vol. 17, doc. no. 12

l'égard des intentions italiennes permettent de croire à l'éventuelle dislocation de l'Axe. Par conséquent, malgré la signature du Pacte d'Acier le 22 mai 1939⁷¹, les ambassades de France à Berlin et à Rome font remarquer la recherche par l'Italie d'une certaine autonomie au sein de l'Axe⁷². Selon l'analyse des ambassades, l'Italie chercherait, au moyen du pacte, à réaffirmer son influence au sein de l'alliance germano-italienne en freinant les ambitions allemandes⁷³. Cela étant, l'Italie pourrait offrir sa médiation et retarder le déclenchement de guerre avec l'Allemagne.

Il en résulte l'adoption par l'Armée d'une stratégie méditerranéenne ambiguë. À partir du mois de juillet, l'Armée fait de la

⁷¹ Télégrammes no. 2124 à 2130 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 22 mai 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 16, doc. no. 249.

⁷² Télégramme no. 1427 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 23 mai 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 16, doc. no. 258 ; télégramme no. 2130 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 3 juin 1939, *idem.*, doc. no. 342.

⁷³ Télégrammes no. 531 et 532 de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège au ministre des Affaires étrangères, 7 juillet 1939, *DDF*, 2^e série, vol. 18, doc. no. 134 ; télégrammes no. 3224 à 3229 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 8 août 1939, *idem.*, doc. no. 466 ; télégrammes no. 2157 à 2159 de l'ambassade de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 11 août 1939, *idem.*, doc. no. 523.

neutralité italienne une condition à l'ouverture du front oriental⁷⁴. Cela signifie que l'alliance avec la Turquie et l'intégration au dispositif stratégique français des puissances balkaniques sont désormais destinées à bloquer l'expansion allemande. Toutefois, par sa capacité à bloquer les voies de communication maritimes entre la France et l'Orient méditerranéen, l'Italie détermine la réussite du projet Salonique.

Isolée, refusant de laisser l'Italie agir sur la nature du rapport de force franco-allemand, la Marine réaffirme la nécessité de mener une action stratégique décisive en proposant d'attaquer les côtes italiennes au début d'un conflit⁷⁵. Refusant de laisser l'Italie dicter les conditions reliées à la création d'un front oriental, la Marine maintient l'Italie au rang d'État ennemi et n'intègre pas la question de la neutralité romaine

⁷⁴ Procès-verbal des conversations franco-britanniques du 13 juillet 1939, SHAT 2N229 ; note no. 1553 du chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre au président du Conseil, 31 juillet 1939, SHAT 5N579.

⁷⁵ Note no. 653 au sujet des instructions du chef d'état-major de la Marine adressées aux commandants des flottes méditerranéenne et atlantique, 26 mai 1939, SHM TTA-14 ; note no. 900 du chef d'état-major de la Marine au commandant de la flotte de la Méditerranée et de la 2^e escadre, 19 juillet 1939, SHM TTA-15 ; procès-verbal de la conférence tenue le 8 août 1939 à bord de l'*Enchantress* entre l'amiral de la flotte François Darlan et l'Admiral of the Fleet sir Dudley Pound, DDF, 2^e série, vol. 17, doc. no. 473.

à sa préparation stratégique⁷⁶. Abordant le rapport de force méditerranéen selon le contexte le plus défavorable, Darlan assure à la France une préparation à la guerre, indépendante des fluctuations du contexte politique franco-italien⁷⁷.

Tel un coup de tonnerre dans le ciel déjà troublé des relations internationales européennes, la signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, déstabilise la préparation de guerre franco-britannique⁷⁸. Le pacte enlève tout espoir à la France et à l'Angleterre de pouvoir s'entendre avec l'URSS et engager l'Allemagne sur deux fronts⁷⁹. Libérée de la menace d'une guerre sur deux fronts,

⁷⁶ Darlan adopte la même analyse à l'égard de l'Espagne.

⁷⁷ Directives de l'amiral de la flotte, chef d'état-major général, 3 août 1939, SHM 1BB²/207 et 1BB²208.

⁷⁸ Anthony Adamthwaite, *The Making of the Second World War*, Londres, George Allen & Unwin, 1979, p. 88 ; Michael Jabara Carley, 1939. *The Alliance that Never Was and the Coming of the Second World War*, Chicago, Ivan R. Dee, 1999, pp. 204-209 ; Donnal C. Watt, « An Intelligence Surprise : The Failure of the Foreign Office to Anticipate the Nazi-Soviet Pact », *Intelligence and National Security*, vol. 4, no. 3, juillet 1989, pp. 512-534.

⁷⁹ Jean-Paul Brunet, « La presse française et la pacte Germano-Soviétique (août 1939) », *Relations internationales*, no. 2, 1974, pp. 187-212 ; Patrice Buffotot, « The French High Command and the Franco-Soviet Alliance 1933-1939 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 5, no. 4, décembre 1984, pp. 546-560 ; Michael J. Carley, « Down a Blind Alley : Anglo-Franco-Soviet Relations, 1920-1939 », *Canadian Journal of History*, vol. 24, no. XX, avril 1994, pp. 147-172 ; Sabine Dullin, *Des hommes d'influence. Les ambassadeurs de Staline*

l'Allemagne attaque, le 1^e septembre, la Pologne.

3. La guerre en Méditerranée

Jusqu'en août 1939, l'Italie représente, après l'Allemagne, l'ennemi potentiel le plus menaçant pour la France. Le rapprochement entre Berlin et Moscou transforme cette donne dès lors que l'incertitude entourant les intentions soviétiques en Europe orientale fait de l'URSS un adversaire potentiel encore plus redoutable que l'Italie⁸⁰.

Élaboré à l'insu de l'Italie, le pacte germano-soviétique renforce l'hypothèse d'une rupture germano-italienne⁸¹. Du point de vue de la Méditerranée, le pacte ajoute l'attrait de la neutralité italienne en limitant les adversaires potentiels de la France.

en Europe, 1930-1939, Paris, Payot, pp. 301-331 ; Geoffrey Roberts, « The Alliance that Failed: Moscow and the Triple Alliance Negotiations, 1939 », *European History Quarterly*, vol. 26, no. 3, pp. 383-414 ; Yves Santamaria, *1939, le pacte germano-soviétique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998.

⁸⁰ Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. L'Âbîme, 1939-1944*, Paris, Seuil, 1986, pp. 37-40.

⁸¹ *Idem.*, pp. 40-44

3.1 La question de la non-belligérance italienne : déterminer l'attitude italienne

Confrontés à l'attitude incertaine, mais pas tout à fait hostile, de l'Italie⁸², Daladier - qui remplace au début septembre Bonnet au ministère des Affaires étrangères - Darlan et Gamelin coordonnent l'action stratégique française vers la création d'un front oriental⁸³. Préparant la mise en œuvre des conditions nécessaires à la guerre de longue durée, ils souhaitent consolider les liens politiques entre la France et ses alliés potentiels en Méditerranée orientale. Une note rédigée par Gamelin, pour le comité de guerre du 8 septembre, détermine les modalités d'action en Méditerranée en intégrant les conditions stratégiques existantes en septembre 1939. Cela étant, en cas d'offensive allemande,

⁸² Jean-Marie Paleyret, « Les relations franco-italiennes, entre guerre et collaboration économique (1939-1940), *Revue historique des Armées*, no. 1, 2000, pp. 14-16.

⁸³ Procès verbal de la réunion du comité de guerre restreint tenue à Vincennes le 7 septembre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/4.

il est peu vraisemblable qu'elle puisse triompher de nos fortifications, pas plus qu'il ne nous est facile de réduire les siennes. Comme la dernière guerre l'a prouvée, entre Français et Allemands, quand on est face à face sur des fronts prépositionnés aux effectifs engagés, il n'y a pas de décision définitive : il faut pour en sortir que l'un des adversaires puisse réaliser une manœuvre en terrain libre, s'assurer localement une supériorité de matériel écrasante ou déterminer progressivement une usure profonde de son ennemi⁸⁴.

Le bassin méditerranéen s'inscrit dans ce contexte.

Il y a dans notre jeu un important centre de force constitué par *l'Angleterre, la France et l'Afrique franco-britannique*, Afrique dont les points de force sont d'une part notre *Afrique du Nord* et d'autre par l'ensemble *Égypte-Levant franco-anglais*. Si donc l'Italie entrait en guerre, il serait essentiel pour nous, non seulement d'être les maîtres de la Méditerranée, de saisir l'Italie sur les Alpes dans la mesure où la saison nous le permettra, mais encore de déclencher en même temps qu'une action sur la Tripolitaine une insurrection en Abyssinie⁸⁵.

Conservant le projet d'une attaque initiale contre l'Italie en cas de guerre avec la France, Gamelin réduit la vulnérabilité française en Méditerranée.

Au point de vue de la conduite générale de la guerre, le problème

⁸⁴ *Idem*; cette analyse est renforcée par l'étude de la campagne polonaise. Voir Martin S. Alexander, « Gamelin et les leçons de la campagne de Pologne », dans Maurice Vaïsse, éd., *Mai-juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 59-74.

⁸⁵ Procès verbal de la réunion du comité de guerre restreint tenue à Vincennes le 7 septembre 1939, Mae Papiers 1940/Daladier/4.

principal est actuellement celui de l'attitude que va prendre l'Italie. La solution qui y sera apportée influencera de façon décisive sur la *durée* de la guerre et sur les *dangers* que va *courir la France* elle-même. Elle ne manquera point d'ailleurs d'avoir des conséquences sur l'attitude d'ensemble des Balkaniques.

[...]

Dans ce domaine, même si cette neutralité n'est qu'initiale, elle nous permettrait, au début de ce conflit, dans un moment où la soudure entre l'économie de paix et l'économie de guerre soulève des difficultés pour l'exploitation de la flotte marchande, de profiter d'une situation maritime relativement favorable pour rehausser le niveau de nos approvisionnements et renforcer le Proche-Orient. Ces avantages s'accroîtraient si l'Italie passait à une neutralité certaine⁸⁶.

Certainement, la France aspire à l'alliance italienne. L'Italie, l'Angleterre et la France seraient alors en mesure de former un cordon sanitaire autour de l'Allemagne, de la Baltique à la Méditerranée orientale. Toutefois, Gamelin et Daladier ne font pas de la neutralité italienne une condition *sine qua non* de la stratégie méditerranéenne française. Adoptant une analyse réaliste, ils considèrent qu'elle facilite, pour le moment, l'arrimage politique et militaire franco-britannique nécessaire à la conduite de la guerre de longue durée.

Les circonstances nous forcent à adopter provisoirement sur terre et dans l'air une attitude généralement défensive, au

⁸⁶ Note de chef d'état-major général sur les conséquences de l'attitude que peut prendre l'Italie dans le conflit, 8 septembre 1939, MAE Z/Italie/317 supplément.

moins dans le Nord-Est, cela jusqu'à ce que le rendement de nos fabrications et en particulier de nos fabrications aéronautiques nous permette de prendre à fond l'offensive. Il y a là une forme de guerre dont nous ne pouvons prévoir toutes les incidences.

Après avoir mobilisé des millions d'hommes nous n'aurons peut-être pas d'ici plusieurs mois à en employer la masse dans des opérations de guerre de grande envergure. Par contre nous n'aurons jamais assez de bras pour travailler à notre armement et tirer de notre sol comme de notre sous-sol tout ce qui doit amener notre potentiel de guerre à un niveau très supérieur à celui de l'Allemagne⁸⁷.

3.2 Une caution politique et stratégique en Méditerranée orientale : le gouvernement français et la construction du front balkanique

Dans ce contexte, et malgré la résistance britannique, Gamelin perpétue l'idée de l'intervention française sur Salonique. Capable de relancer l'alliance avec la Turquie - ébranlée depuis la signature du pacte germano-soviétique⁸⁸ - l'intervention française dans les Balkans

⁸⁷ Note du Conseil supérieur de la défense, 15 septembre 1939, SHAT 2N224.

⁸⁸ Télégrammes no. 1324 à 1326 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 23 août 1939, DDF, 2^e série, vol. 18, doc. no. 281 ; télégrammes no. 1330 à 1333 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 23 août 1939, *idem.*, doc. no. 308 ; télégrammes no. 1348 et 1349 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 24 août 1939, *idem.*, doc. no. 390.

démontre la détermination française à faire de la région un rempart contre une éventuelle expansion allemande dans la région⁸⁹.

Compte tenu des conditions géographiques balkaniques et de la faiblesse du contingent proposé par la France - deux divisions⁹⁰ - l'intervention à Salonique a prioritairement un objectif politique, permettant d'intégrer la Turquie à la France et à l'Angleterre. Selon l'explication envoyée par Daladier à l'ambassade de France à Londres :

contrairement [...] à ce qu'on paraît parfois supposer à Londres, la neutralité balkanique ne trouve pas une justification suffisante dans le seul fait qu'elle conditionnerait la neutralité de l'Italie et de l'URSS. Il faut encore que la communauté qu'elle rassemblera possède, sous l'égide d'une Turquie amie, une cohésion et une autonomie suffisantes pour demeurer à tous moments maîtres de ses décisions et en mesure de s'opposer à toutes actions contraires à son intérêt et aux nôtres. Elle ne doit pas constituer une masse inerte et négative que l'Allemagne, la Russie et l'Italie

⁸⁹ Note no. 54 du chef d'état-major de la Défense nationale au président du Conseil, 10 septembre 1939, SHAT 2N224 : note sur la création d'un corps expéditionnaire dans les Balkans, [s.d. probablement de la fin septembre 1939] du commandant en chef des forces aériennes, SHAA 1D3 ; note de la sous-direction Europe du ministère des Affaires étrangères au sujet de la position diplomatique française dans les Balkans, 20 septembre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/7 : note de la direction politique du ministère des Affaires étrangères sur la constitution d'un front d'Orient, 20 septembre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/4

⁹⁰ Note no. 174 au sujet d'une action alliée au Levant du commandant en chef des forces navales françaises au chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, commandant en chef des forces terrestres, 28 septembre 1939, SHM TTA-94.

écarteraient, le moment venu de leur chemin, mais un rassemblement de force effectivement capable de défendre elles-mêmes le glacis qu'à cette condition nous nous abstiendrions d'occuper.

Vous voudrez bien faire valoir ces considérations au Foreign Office sous la forme que vous jugerez la plus opportune⁹¹

La France utilise donc le projet de front balkanique de manière à sortir la Grande-Bretagne de sa stratégie défensive en Méditerranée⁹².

Refusant de laisser l'Angleterre déterminer les modalités d'action politiques et stratégiques - basée sur l'apaisement de l'Italie et la mise en place d'une stratégie défensive en Méditerranée⁹³ - , les décideurs français tentent de réorienter les objectifs britanniques en Méditerranée⁹⁴.

⁹¹ Télégrammes no. 2339 à 2346 et 1349 à 1357 du ministre des Affaires étrangères aux ambassades de France à Londres et à Ankara, 24 septembre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/4.

⁹² Note no. 66 au sujet de l'envoi d'un corps expéditionnaire au Levant du commandant en chef des forces maritimes françaises au commandant en chef, chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, 11 septembre 1939, SHM TTE-61 et *Lettres et notes*, doc. no. 52 ; note du vice-amiral Odend'hal, chef de la mission navale française à Londres au Commandant en chef des forces maritimes françaises, 21 septembre 1939, SHM TTA-94 ; Joly, *loc. cit.*, p. 542 ; Thomas, *loc. cit.*, pp. 174-175.

⁹³ Note no. 51 du vice-amiral Odend'hal, chef de la délégation française au comité d'étude franco-britannique, 1^e octobre 1939, SHAT 2N231.

⁹⁴ Note pour le conseil supérieur de la Défense nationale et de la Guerre

L'affectation du général Weygand, le 27 août 1939, en tant que commandant en chef du théâtre d'opération en Méditerranée orientale (TOMO) démontre le désir français d'assurer son influence en Méditerranée orientale et de prendre l'initiative politique et stratégique dans la région. À la suite de la cession à la Turquie du sandjak d'Alexandrette, 23 juin 1939, permettant la déclaration franco-turque d'assistance mutuelle⁹⁵, le prestige associé à la présence de Weygand en Méditerranée orientale témoigne à la Turquie et aux Balkans la résolution française à appuyer l'Orient méditerranéen dans sa lutte contre l'Allemagne. La signature du traité d'assistance tripartite franco-anglo-turc, le 18 septembre, en est tributaire⁹⁶. Si elle ne surestime pas l'influence stratégique du front balkanique, la France entend y maintenir

au sujet de l'organisation du front d'Orient, 16 novembre 1939, MAE PA-AP Massigli/25 et MAE Papiers 1940/Daladier/6.

⁹⁵ Déclaration franco-turque d'assistance mutuelle, 23 juin 1939, DDF, 2^e série, vol. 16, doc. no. 517 ; note du Département du Levant au sujet de la déclaration franco-turque, 23 juin 1939, *idem.*, doc. no. 518 ; télégramme no. 1038 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 24 juin 1939, *idem.*, doc. no. 525.

⁹⁶ Note de la sous-direction Europe du ministère des Affaires étrangères au sujet du traité d'assistance tripartite franco-anglo-turc, 3 octobre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/5 ; Duroselle, *L'Âbîme*, *op. cit.*, pp. 87-96 ; Élisabeth du Réau, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1998, pp. 75-76.

ses intérêts en faisant de la région une composante de la guerre de longue durée.

L'intention des décideurs français de prendre l'initiative politique et stratégique en Méditerranée demeure toutefois subordonnée à la collaboration britannique. La logistique nécessaire à la mise en œuvre de l'expédition vers Salonique en donne un exemple concret. L'envoi d'un corps expéditionnaire restreint - deux divisions - nécessite la mobilisation de 44 à 50 bâtiments de transports, soit un tonnage global d'environ 300 000 tonnes. Comme cela dépasse la capacité de transport de la marine marchande française, l'aide de la Grande-Bretagne apparaît impérative⁹⁷.

Craignant que les influences allemandes et soviétiques ne détachent la Turquie de la France⁹⁸, Daladier et Gamelin souhaitent

⁹⁷ Note no. 174 au sujet d'une action alliée au Levant du commandant en chef des forces navales françaises au chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, commandant en chef des forces terrestres, 28 septembre 1939, SHM TTA-94.

⁹⁸ Télégramme no. 1882 à 1886 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 17 octobre 1939, MAE Papiers 1940/Daladier/5 ; dépêche no. 267 de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 3 novembre 1939, MAE Papiers

accélérer la livraison du matériel militaire demandé par la Turquie⁹⁹. Le problème qui se pose au mois d'octobre 1939 réside dans la capacité française à inciter l'adoption, par la Grande-Bretagne, des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée¹⁰⁰. Propre à déterminer la véritable nature de la non-belligérance italienne, la consolidation de la stratégie méditerranéenne franco-britannique entend préparer, selon les décideurs français, les conditions politiques et militaires menant à la victoire sur l'Allemagne¹⁰¹.

1940/Daladier/6.

⁹⁹ Surtout qu'à la suite de la signature des accords tripartites du 19 octobre la Turquie réclame l'aide militaire et financière proposée par l'Angleterre ; note no. 676 au sujet des modalités de livraison d'armes aux pays balkaniques du ministre des Affaires étrangères et président du Conseil au général Jamet, secrétaire général du conseil supérieur de la Défense nationale et de la Guerre, 26 octobre 1939 SHAT 2N236 ; note adressée au général Weygand par le commandant Fruhenholz, conseiller technique auprès de l'armée de l'Air turque [s.d., probablement de la deuxième moitié d'octobre 1939], MAE Papiers 1940/Hoppenot/7 ; Brock Millman, « Turkish Foreign and Strategic Policy, 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 3, juillet 1995, pp. 496-497 ; *idem.*, « Credit and Supply in Turkish Foreign Policy and the Tripartite Alliance of October 1939 : A note », *The International History Review*, vol. 16, no. 1, février 1994, pp. 79-80.

¹⁰⁰ Bédarida, *op. cit.*, pp. 115-230.

¹⁰¹ Note diverses ayant servi à la réunion franco-britannique du 3 novembre 1939, SHM TTA-94 ; compte rendu de l'entrevue entre Churchill et Darlan le 3 novembre 1939, SHM TTA-92 ; note no. 1709 du président du Conseil au chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, 11 novembre 1939, SHAT 5N580.

3.3 Des objectifs politiques et stratégiques méditerranéens fractionnés

La situation politique et stratégique méditerranéenne, telle qu'elle se présente au mois d'octobre 1939, est symptomatique de l'état de l'alliance franco-britannique après un mois de guerre : incomplète et fractionnée. Préférant adopter globalement une stratégie défensive¹⁰², l'Angleterre hésite toujours quant à la marche à suivre et refuse de se mettre à la remorque de la Française. L'incertitude quant à l'attitude italienne renforce la propension britannique à ne pas intervenir en Méditerranée¹⁰³.

¹⁰² Talbot Imlay, *Facing the Second World War. Strategy, Politics, and Economics in Britain and France, 1938-1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp. 106-107.

¹⁰³ Télégrammes no. 2374 à 2377 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 10 octobre 1939, MAE Z/Italie/276 ; télégramme no. 2277 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 11 octobre 1939, *idem.*, ; télégrammes no. 2374 à 2376 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 13 octobre 1939, *idem.* ; dépêche no. 533 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 23 octobre 1939, *idem.* ; télégramme no. 4484 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 27 octobre 1939, *idem.* ; dépêche no. 791 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 30 octobre 1939, *idem.* ; dépêche no. 906 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, [s.d., probablement du

4. L'année terrible : 1940

Bloquée par les hésitations britanniques et son incapacité à mener seule la réalisation de ses objectifs en Méditerranée, la France centre sa stratégie autour du projet de front balkanique. Gamelin résume ainsi la position de la France : « l'honneur de la France est engagé dans les Balkans par les assurances données et de plus il serait grave de voir les Russes, les Allemands ou même les Italiens arriver aux Détroits ou à Salonique »¹⁰⁴. La remarque du chef d'état-major de l'Armée démontre le problème qui confronte les Franco-Britanniques : de l'Italie et de l'URSS, laquelle est le véritable allié de l'Allemagne ?

début du mois de novembre 1939], *idem.* ; télégramme no. 5221 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, MAE Z/Italie/277 ; Paleyret, *loc. cit.*, pp. 21-22.

¹⁰⁴ Compte rendu de la réunion interallié du 11 novembre 1939, SHM TTA-94.

4.1 Sortir de la « drôle de guerre » : à la recherche d'initiatives stratégiques en Méditerranée

À défaut d'autres possibilités, le projet Salonique demeure, en début d'année 1940, l'axe d'action privilégié par la France en Méditerranée. Appuyant l'action diplomatique dans les Balkans - l'intervention soviétique en Pologne ayant réduit la volonté de résistance des puissances balkaniques - une expédition militaire aurait, selon Gamelin, l'avantage de « montrer le drapeau » et de faciliter le travail politique nécessaire à leur ralliement¹⁰⁵.

Dans une importante dépêche que l'ambassadeur de France à Ankara prépare à l'attention de Daladier, René Massigli expose la problématique politique en Méditerranée orientale au début de l'année 1940¹⁰⁶.

La guerre actuelle, qui, sans préjudice de ses autres

¹⁰⁵ Compte rendu de la réunion des chefs d'états-majors généraux, 3 janvier 1940, SHM 1BB²/210.

¹⁰⁶ Note no. 24 avec copies envoyées à Londres, Rome, Moscou et Beyrouth au sujet de la politique des alliés et l'alliance turque, de l'ambassade de France à Ankara au ministre des Affaires étrangères, 24 février 1940, MAE PA-AP/Massigli/25.

conséquences, doit avoir pour but essentiel d'enlever à l'Allemagne les positions-clef dont elle s'est emparée dans le bassin danubien et d'où elle tente de déborder sur toute l'Europe de l'Est et du Sud-est, a mis immédiatement à l'épreuve la faculté des alliés de constituer ce « front de revers », dont les Français, instruits par une expérience séculaire, conçoivent difficilement qu'ils puissent se passer dans un conflit contre l'adversaire germanique. En écrasant en quelques jours la Pologne avec l'appui de la Russie, l'Allemagne a pu se flatter un instant d'avoir provoqué une telle sensation dans le monde et un tel émiettement des forces de résistance dans l'Est Européen [sic] que les alliés bloqués à l'Ouest devant des fortifications inexpugnables, devraient renoncer à une lutte sans espoir. Le fait qu'Hitler ait organisé tout son plan de guerre en vue de ce résultat - et une offensive allemande sur le front occidental ne changerait désormais plus rien aux données du problème, - peut nous donner à penser que ce problème aura un jour sa solution dans la zone même où l'Allemagne a recherché le conflit, où se trouvent ses buts de guerre immédiats et qu'elle cherche déjà à organiser politiquement et économiquement, mais qui est aussi la zone [sic] où elle est la plus aventurée¹⁰⁷.

Selon l'ambassadeur, l'alliance turque - « le premier grand succès de notre politique extérieure depuis que la France et l'Angleterre [...] [ont] laissé s'installer le régime hitlérien »¹⁰⁸ - sert de point d'ancrage à toute la politique méditerranéenne de la France. Le rapprochement avec la Turquie sert la consolidation des puissances balkaniques. En choisissant librement la France et l'Angleterre plutôt que l'Allemagne et l'Italie,

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ *Idem.*

les dirigeants turcs ont eu le mérite de comprendre qu'associé au système franco-britannique, leur pays avait son rôle propre à jouer dans l'Orient méditerranéen, qu'il y avait une chance de s'affirmer comme puissance dominante des Balkans, tandis qu'à entrer dans le système germanique, qui fût alors probablement devenu le système germano-italien, c'en était fini de son rôle propre privé de toute autonomie dans sa politique, l'État anatolien n'aurait plus été qu'une dépendance économique de ses puissants protecteurs¹⁰⁹.

En faisant de la Turquie une puissance régionale en Méditerranée orientale, la France assure le relais de ses intérêts dans la région puisque « la Turquie, qui exerce dans les Balkans une action politique parallèle à la nôtre, affirme de plus en plus son autorité dans cette région en face de l'Allemagne et de la Russie »¹¹⁰. Il est donc indispensable, selon l'ambassadeur, d'appuyer la Turquie en intervenant à Salonique. « Le bloc balkanique que les dirigeants d'Ankara voudraient voir se constituer, devrait à leur avis se proposer, comme objectifs ultimes, une résistance collective par les armes à toutes attaques allemandes »¹¹¹.

Talbot Imlay explique toutefois qu'en début d'année 1940,

¹⁰⁹ *Idem.*

¹¹⁰ *Idem.*

¹¹¹ *Idem.*

other projects for military action in peripheral theatres would soon overshadow plans for a Balkan expedition. Together these projects reflected the radicalization of French strategy that, by early 1940, resulted in the overthrow of the long-war strategy and its replacement by a short-war strategy. Fuelling this process was a growing lack of confidence in the assumption that time favoured the Allies¹¹²

Les doutes français quant à la fonctionnalité de la stratégie de guerre de longue durée résultent de la situation stratégique en début d'année 1940. La réactivation de la collaboration germano-italienne¹¹³, la faiblesse de l'appui militaire britannique¹¹⁴ et la lenteur du réarmement français¹¹⁵ imposent une réévaluation de la nature du rapport de force entre la France et l'Allemagne. La participation soviétique au démembrement de la Pologne et à l'invasion de la Finlande fait de l'URSS un ennemi potentiel fort menaçant¹¹⁶.

Dans une note remise par Darlan à Gamelin, le commandant en chef des forces navales françaises illustre la confusion des décideurs

¹¹² Imlay, *op. cit.*, p. 54.

¹¹³ Palayret, *loc. cit.*, pp. 22-23

¹¹⁴ Imlay, *op. cit.*, p. 56.

¹¹⁵ *Idem*, pp. 288-289.

¹¹⁶ Duroselle, *op. cit.*, p. 40 ; Carl Van Dyke, *The Soviet Invasion of Finland, 1939-40*, Londres, Frank Cass, 1997.

français quant à la manière de prendre l'initiative stratégique dans le conflit. « Il faut en premier lieu convaincre le War Cabinet et l'Amirauté Britannique [sic] que le danger russe n'est pas si grand qu'on pense et qu'il est possible en tout cas de mettre rapidement la Russie hors d'état de faire la guerre par une expédition franco-turque sur les champs pétrolifères du Caucase »¹¹⁷. Rétrospectivement, attaquer l'URSS apparaît inepte. S'il est sans doute influencé par les conditions particulières du conflit russo-finlandais - dominé par la résistance héroïque des Finlandais et la médiocre performance des troupes soviétiques -, Darlan utilise les potentialités stratégiques propres au bassin méditerranéen : éliminer la capacité de l'Allemagne à influencer le caractère du rapport de force franco-allemand.

4.2 Quelle stratégie méditerranéenne ?

Le 26 février, Gamelin envoie, avec l'accord de Darlan, une note à Daladier fixant les conséquences de la non-belligérance italienne.

¹¹⁷ Note remise par l'amiral Darlan au général Gamelin le 15/16 janvier 1940, SHM TTA-92.

L'Italie, par sa déclaration de "non-belligérance" a fait initialement le jeu de l'Allemagne ; par son attitude équivoque elle nous oblige à maintenir des forces sur les Alpes et en Tunisie.

Elle l'a fait encore par la suite en s'efforçant de nous écarter du Théâtre [sic] balkanique où une action de notre part pourrait gêner considérablement notre adversaire.

Quoi qu'il en soit, son attitude continue à paralyser notre liberté d'action en Méditerranée et dans le Moyen-Orient¹¹⁸.

Forcer le cours des événements semble bel et bien l'objectif des décideurs français en Méditerranée et explique le projet destiné, à partir de l'Est Méditerranée, à attaquer les champs pétrolifères de Bakou¹¹⁹. Dans une note ayant servi pour son exposé au Conseil suprême du 28 mars 1940 Darlan reprend les conclusions de Gamelin. « Les Allemands ne redoutent rien tant qu'une initiative alliée les obligeant à sortir de leur léthargie économique et les empêchant d'organiser la Russie et les Balkans à leur profit. D'où le grand intérêt qu'ils portent à *consolider*

¹¹⁸ Note no. 280 du chef d'état-major de la Guerre au président du Conseil, 26 février 1940.

¹¹⁹ Bédarida, *op. cit.*, pp. 404-408 ; Patrice Buffotot, « Le projet de bombardement des pétroles soviétiques du Caucase en 1940 », *Revue historique des Armées*, no. 4, 1979, pp. 78-101 ; Imlay, *loc. cit.*, pp. 530-531 ; Brock Millman, « Towards War with Russia : British Naval and Air Planning for Conflict in the Near East », *Journal of Contemporary History*, vol. 29, no. 2, 1994, pp. 261-283 ; Charles O. Richardson, « French Plans for Allied Attacks on the Caucasus Oil Fields, January-April 1940 », *French Historical Studies*, vol. 12, no. 1, printemps 1973, pp. 130-156.

l'équilibre européen actuel »¹²⁰.

Selon Darlan, le problème stratégique français se résume ainsi :

Retranchée derrière ses fortifications et appuyée sur les ressources de l'Europe centrale et de la Russie, l'Allemagne souffre, mais peut "tenir" longtemps.

Elle n'est pas directement accessible.

On ne peut l'atteindre que par des manœuvres d'aile ou excentriques ; les seules qui auraient un poids important sur l'issue de la guerre sont :

- la manœuvre scandinave pour s'emparer des minerais de fer suédois, qui n'exige pas formellement l'ouverture des hostilités contre la Russie mais nécessite une sérieuse préparation diplomatique ;
- la manœuvre d'Orient par la Mer Noire qui exige, pour les Alliés et la Turquie, l'ouverture des hostilités contre la Russie et qui n'atteint l'Allemagne qu'à travers la Russie.

Si aucune de ces manœuvres ne paraît possible, il faut s'organiser pour soutenir, aux moindres frais, une longue guerre d'usure, en contingentant fortement les neutres limitrophes de l'Allemagne pour renforcer le blocus au maximum¹²¹.

La nécessité de créer les conditions globales nécessaires à la mise en

¹²⁰ Note sur la conduite de la guerre, 28 mars 1940, SHM TTA-92 ; c'est aussi ce qui pousse Darlan à proposer une intervention en Finlande, voir la note sur une opération navale dans l'Océan Glacial Arctique [sic] remise par le commandant en chef des forces navales françaises au chef d'état-major de la Défense nationale, 15-16 janvier 1940, SHM TTA-92.

¹²¹ Note au sujet de la conduite de la guerre de l'amiral de la flotte, commandant en chef des forces maritimes françaises au commandant en chef, chef d'état-major de la Défense nationale et de la Guerre, commandant des forces terrestres, 23 janvier 1940, SHM TTE-100 et *Lettres et notes*, doc. no. 67.

œuvre de la guerre de longue domine les objectifs stratégiques français en début d'année 1940. Cela étant, il faut examiner le contexte stratégique dans son ensemble pour comprendre la volonté d'influence française. En utilisant les possibilités stratégiques offertes par la Méditerranée orientale, l'attaque contre l'URSS s'inscrit dans la recherche de moyens qui minent la capacité de résistance allemande au profit de la puissance économique et industrielle franco-britannique. Dès lors, la France et l'Angleterre renforcent le 1^{er} mars le blocus maritime contre l'Italie, bloquant l'entrée des produits stratégiques susceptibles d'être réexpédiés vers l'Allemagne¹²².

Au-delà des difficultés françaises à influencer la nature du rapport de force international, la situation stratégique reflète l'état de l'alliance franco-britannique. Selon l'explication d'Élisabeth du Réau, « les réunions d'état-major n'avaient pas permis de définir des priorités communes. Les préoccupations européennes étaient primordiales aux yeux de Gamelin [...], alors qu'à Londres, c'étaient les perspectives

¹²² Palayret, *loc. cit.*, p. 23.

mondiales qui l'emportaient »¹²³.

En apparence incapable d'agir, Daladier cède la présidence du Conseil et est remplacé, le 19 mars 1940, par un nouveau gouvernement dirigé par Paul Reynaud¹²⁴. La conséquence sera de détourner les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. « Reynaud strove to radicalize French (and Allied) military planning, which in effect meant substituting an offensive military strategy for the defensive one agreed to by the Allies before the war »¹²⁵. Dès lors, Reynaud souhaite accélérer, contre la volonté des Britanniques, la préparation de l'attaque des champs pétroliers caucasiens¹²⁶.

Reynaud brise le lien privilégié existant jusqu'alors entre la Marine, l'Armée et la présidence du Conseil. Selon Darlan, on assiste à une rupture de l'unité décisionnelle nécessaire en temps de guerre.

Le 21 mars M. Paul Reynaud forme le nouveau Ministère. Il commet l'erreur fondamentale en temps de guerre de ne pas

¹²³ Élisabeth du Réau, *Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, p. 405.

¹²⁴ *Idem.*, pp. 408-411 ; Imlay, *loc. cit.*, pp. 524-526.

¹²⁵ Imlay, *loc. cit.*, p. 526.

¹²⁶ Duroselle, *op. cit.*, pp. 149-152.

prendre la Défense Nationale (qu'il croit sans doute liée à la rue Saint-Dominique) et de la confier à son ancien Chef [Daladier] avec lequel il est en désaccord total.

M. Paul Reynaud qui paraît tout ignorer de l'organisation de la nation en temps de guerre, crée un cabinet de guerre (qui n'a aucune existence légale), charge des fonctionnaires non qualifiés de réunir des renseignements sur les opérations, en un mot, il sème le désordre et la confusion¹²⁷.

4.3 Le printemps 1940 et le rendez-vous manqué des ambitions stratégiques françaises en Méditerranée

Le renouvellement de la crise italo-yougoslave confirme le fractionnement des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. La multiplicité des réponses ne permet pas l'élaboration d'une riposte franco-britannique effective : Chamberlain propose de bombarder l'Italie, Reynaud souhaite apaiser Rome tandis que Darlan et Daladier recommandent l'activation de l'offensive contre l'Italie

¹²⁷ Éphémérides sur les événements du 21 mars au 15 juin 1940, SHM IBB²/208 et *Lettres et notes*, doc. no. 73 ; aussi note no. 32 du commandant en chef des forces maritimes françaises au ministre de la Marine, 24 mars 1940, SHM 1BB²/208 et *Lettres et notes*, doc. no. 74.

proposée par la Marine à la veille de la guerre¹²⁸.

Malgré les recommandations des décideurs militaires, Reynaud refuse de mettre en œuvre les stratégies proposées par la l'Armée et la Marine. Le réalignement de l'Italie sur l'Allemagne au printemps 1940 apparaît pourtant propice à la réalisation des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. La menace italienne permettrait, enfin, d'offrir le contexte stratégique nécessaire à l'intervention française en Grèce¹²⁹ et de reprendre le cadre stratégique naval proposé par Darlan en 1937-1939. Weygand, Darlan et Gamelin exigent conséquemment le renforcement des ressources nécessaires à la guerre en Méditerranée¹³⁰. En outre, les Britanniques, malgré certaines

¹²⁸ Audience de l'ambassadeur d'Italie avec Paul Reynaud, 25 mars 1940, MAE Papiers 1940/Reynaud/5 ; compte rendu de la 9^e rencontre du Conseil suprême interallié, 27 avril 1940, MAE Papiers 1940/Daladier/7 ; note no. 995 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au commandant en chef des forces terrestres, 1^e mai 1940, SHM 1BB²/207.

¹²⁹ Note no. 991 au sujet d'une opération en Méditerranée du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au chef d'état-major de la Défense nationale, 1^e mai 1940, SHAT 2N238.

¹³⁰ Note no. 787 du commandant en chef et chef de l'état-major général de la Défense nationale et de la Guerre au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 30 avril 1940, SHM 1BB²/207 ; note no. 995 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre au commandant en chef, chef d'état-major général de la Défense nationale et de la Guerre, 1^e mai 1940, *idem*.

réserves, acceptent les principes stratégiques proposés par la Marine et souhaitent laisser l'initiative des opérations navales en Méditerranée à la France¹³¹. Si l'Amirauté propose initialement des actions à caractère défensif,

plus tard, notre stratégie navale visera à obtenir la suprématie navale en Méditerranée centrale et en Mer Égée, de manière à couper entièrement les communications maritimes de l'Italie. À cet effet, il y aura lieu tout d'abord, de détruire ou de neutraliser les forces navales italiennes et de réduire la menace d'attaques aériennes.

[...]

Avant l'ouverture des hostilités contre l'Allemagne, les plans français envisageaient une offensive déclenchée sans retard contre la Libye, à partir de la Tunisie. Cette opération reste prévue en principe, mais il est impossible d'indiquer à quel moment elle pourra s'effectuer car la position de l'Italie en Libye est maintenant beaucoup plus forte et les troupes françaises nécessaires à l'opération ont été retirées¹³².

Au début du mois de mai, les conditions nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie méditerranéenne semblent réunies et Darlan exige la concentration des forces navales françaises en Méditerranée¹³³.

¹³¹ Télégramme no. 948 du commandant en chef des forces maritimes françaises au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 17 avril 1940, SHM 1BB²/207 ; Bédarida, *op. cit.*, pp. 447-449.

¹³² Traduction de la note no. 1910 du comité d'études militaires interallié au sujet des possibilités d'actions militaires offertes aux alliés dans le cas d'une guerre avec l'Italie, 2 mai 1940, SHM 1BB²/207.

¹³³ Note manuscrite de Darlan, 2 mai 1940, SHM TTA-92 ; note [s.n.] au

Dans l'impossibilité d'être offensif à la fois sur la frontière allemande et sur les Alpes, c'est par la mer et l'outre-mer que l'Italie est le plus vulnérable.

Les buts à atteindre sur mer paraissent être en premier lieu :

1. de fermer Gibraltar à l'ennemi et d'assurer le mieux possible la maîtrise de la Méditerranée occidentale.
2. de couvrir les pays alliés du Levant - (Égypte - Turquie - Syrie - Palestine) et de fermer à l'ennemi Suez et les Dardanelles.

Cela ne représente qu'un minimum.

Vis-à-vis de l'Italie, il ne faudrait pas se borner à de la défensive. Pour atteindre le moral de la masse, une offensive brutale et hardie dès les premières heures du conflit serait désirable. On propose, si une opération aérienne est possible :

- un raid sur les points sensibles de Golfe de Gènes ;
- un raid sur les communications avec la Tripolitaine ;
- l'occupation, le plus tôt possible d'une base aéronavale en Crète (à préparer diplomatiquement dans le cas où la Grèce resterait initialement en dehors du conflit).

Il faut être prêt en outre à une action militaire navale et aérienne sur les Baléares si l'Italie s'y installe malgré les Espagnols.

Ultérieurement, les opérations en Méditerranée pourraient être conduites pour :

- attaquer la Tripolitaine, côté Tunisie et côté Égypte ;
- réduire le Dodécanèse, de concert avec les Turcs ;
- débarquer à Salonique, si la situation générale dans les Balkans l'autorise¹³⁴.

sujet du projet d'opération en Méditerranée, 2 mai 1940, *Idem*.

¹³⁴ Note no. 1051 au sujet de l'étude d'un plan d'opération dans le cas de l'Italie hostile et des moyens nécessaires à son exécution de l'amiral de la flotte et commandant en chef des forces maritimes françaises au ministre de la Défense nationale et de la guerre, prédisent du Comité de Guerre restreint, 2 mai 1940, SHM TTA-92 et SHAT 5N580.

Le cadre stratégique est accepté par l'Amirauté le 3 mai¹³⁵.

Parallèlement, Gamelin presse le gouvernement Reynaud d'utiliser la mutation du contexte politique méditerranéen pour intervenir dans les Balkans. Tel que le définit le vice-amiral Odend'hal dans une note adressée à Gamelin, « il faut intervenir, si nous ne voulons pas perdre la face dans les Balkans et auprès des Turcs »¹³⁶. Dans une note qu'il fait parvenir à l'amiral Darlan, le 5 mai, Gamelin confirme son appui à la stratégie proposée par Darlan et le caractère politique du front balkanique¹³⁷.

Cet acte pourra provoquer l'ouverture des hostilités entre l'Italie et les Alliés et rendre par suite difficile, sinon impossible, le maintien d'un courant de transport régulier sur Salonique. Mais la présence d'un détachement allié (français) [tel quel dans le texte] dans ce port aura des répercussions politiques importantes, et le Commandement français estime que l'opération doit être tentée malgré les risques qu'elle compte¹³⁸.

¹³⁵ Analyse du plan d'Opération de l'Amirauté dans le cas de l'Italie hostile, 3 mai 1940, SHAT 5N580.

¹³⁶ Note [s.n.] du vice amiral Odend'hal, chef de missions à Londres au commandant en chef des forces terrestres françaises, 3 mai 1940, SHM 1BB²/207.

¹³⁷ Note no. 840 à la suite du projet du comité mixte des Plans sur la possibilité d'actions militaires contre l'Italie du commandant en chef des forces françaises au commandant en chef de la Marine, 5 mai 1940, SHM TTA-92.

¹³⁸ *Idem.*

Le commandement français se heurte toutefois au refus d'action des Britanniques. Malgré le fait qu'une attaque sur l'Italie permettrait, selon l'analyse de Halifax, de « maintenir le prestige des alliés ; cimenter le bloc balkanique ; amener la Turquie à nos côtés ; cimenter le blocus de l'Allemagne », l'Angleterre préfère poursuivre l'apaisement de l'Italie¹³⁹.

Refusant de suivre cette politique de Reynaud et de l'Angleterre, le comité de guerre du 6 mai exige « de demander au Gouvernement Britannique :

- que les opérations dans les Balkans relèvent du Haut Commandement Terrestre français [sic] (Général Weygand) ;
- que le Haut Commandement maritime français ait autorité sur toute la Méditerranée ;
- que la flotte en Méditerranée soit renforcée par des torpilleurs britanniques¹⁴⁰.

Opposés à l'attentisme stratégique britannique, les décideurs stratégiques français appellent à l'action¹⁴¹. Les conditions susceptibles

¹³⁹ Compte rendu du comité de guerre restreint du 4 mai 1940, MAE Papiers 1940/Daladier/7 ; procès-verbal de la séance du 6 mai 1940 du Comité de Guerre, MAE Papiers 1940/Daladier/7 ; Elisabeth Barker, *British Policy in South-East Europe in the Second World War*, Londres, 1976, p. 79.

¹⁴⁰ Conclusion du comité de guerre du 6 mai 1940 en ce qui concerne la conduite militaire de la guerre, MAE Papiers 1940/Daladier/7.

¹⁴¹ Note no. 495 du Commandant en chef des forces françaises au

de rééquilibrer en Méditerranée le rapport de force avec l'Allemagne étant à portée de main¹⁴², ils pressent le gouvernement d'agir.

4.4 L'écroulement : mai-juin 1940

L'écroulement du front du Nord-Est ne permettra toutefois pas à la diplomatie et à la stratégie méditerranéennes françaises d'agir sur le rapport de force franco-allemand¹⁴³. Dès le 15 mai, confrontée à la désagrégation des armées franco-britanniques¹⁴⁴, la France, pressée par la Grande-Bretagne, tente désespérément de parer à la possibilité d'une

ministre de la Défense nationale et de la Guerre, 7 mai 1940, SHAT 5N580 ; Note du commandant en chef des forces terrestres au sujet d'une attaque éventuelle de l'Italie contre la Yougoslavie, 7 mai 1940, *idem*.

¹⁴² Analyse du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, 8 mai 1940, SHAT 5N580 ; note 2070 du comité d'étude militaire interallié au sujet d'une action militaire alliée en cas de guerre avec l'Italie, 14 mai 1940, SHM TTA-92.

¹⁴³ Sur les événements de mai 1940, voir May, *op. cit.*, pp. 400-434 ; Jeffrey A. Gunsburg, *Divided and Conquered. The French High Command and the Defeat of the West, 1940*, Westport, Greenwood Press, 1979, pp. 167-263.

¹⁴⁴ Note manuscrite de Daladier au sujet du Conseil des ministres du 15 mai 1940, SHAT 5N581 ; minute du directeur politique du Quai d'Orsay, 23 mai 1940, MAE Z/Italie/392 ; minute du ministre des Affaires étrangères adressée au président du Conseil, 24 mai 1940, *idem*.

offensive italienne¹⁴⁵.

Après avoir répété ce qu'il m'avait déjà si souvent dit de la volonté du Duce de demeurer absolument loyal et fidèle à ses devoirs d'allié et de sa répugnance à se sentir soupçonné d'être capable d'y manquer, après m'avoir déclaré qu'à l'heure actuelle, le problème était très simple - car ou bien l'Allemagne serait victorieuse, et le statut de l'Europe serait bouleversé, ou bien les Alliés vaincraient, et l'Europe n'en serait pas moins profondément modifiée, et, dans les deux cas, il fallait attendre l'issue de la lutte engagée - le comte Ciano m'a fait remarquer, observant qu'il s'exprimait à titre tout personnel et sur le plan de nos relations amicales, que, si je l'avais maintes fois assuré que nous étions disposés à envisager, dans l'esprit le plus large, le règlement des questions franco-italiennes et méditerranéennes et à consentir à l'Italie d'amples satisfactions, je ne lui avais pourtant jamais précisé en quoi consisteraient ces satisfactions ni jusqu'ou iraient nos éventuelles concessions.

Le Comte Ciano s'est hâté d'ajouter qu'il pensait que les plus riches cadeaux ne changeraient, pas aujourd'hui, l'attitude de Mussolini. Mais visiblement il était curieux de savoir de quelle nature pourraient être ces cadeaux ; il me tâta, comme pour se rendre compte si j'étais en mesure de lui en dire d'avantage¹⁴⁶.

La France n'aura pas le temps de négocier avec l'Italie. Si le 2 juin le nouveau commandant en chef de l'ensemble des théâtres

¹⁴⁵ On craint même l'action d'une cinquième colonne italienne, dépêche no. 20 du consulat de France à Turin au président du Conseil, 14 mai 1940, MAE Z/Italie/392.

¹⁴⁶ Télégramme no. 3258 de l'ambassade de France à Rome au ministre des Affaires étrangères, 27 mai 1940, MAE Papiers 1940/Reynaud/5 ; aussi, aide-mémoire remis par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris au président du Conseil, Paul Reynaud, 29 mai 1940, MAE Papiers 1940/Reynaud/5.

d'opérations, Maxime Weygand, souhaite prendre l'initiative stratégique en acceptant de déclencher l'offensive navale contre l'Italie, elle arrive trop tard pour influencer l'issue de la bataille¹⁴⁷. Le 10 juin, les troupes italiennes lancent leur offensive sur les Alpes. « Ainsi, en dépit de la violence des attaques italiennes et de la vaillance des combattants, le 24 au soir, quand cessent les hostilités, la position de résistance n'a en aucun point été entamée et lorsque les avants postes ont été dépassés, ils continuent à résister dans le dos de l'ennemi »¹⁴⁸

5. Une puissance méditerranéenne intacte : la France et la guerre en Méditerranée

Après avoir défini les conditions d'action stratégiques en Méditerranée, les décideurs français sont confrontés à l'impossibilité de

¹⁴⁷ Note no. 1310 au sujet d'une attaque éventuelle de points sensibles en Italie du général commandant en chef Weygand, chef d'état-major général de la Défense nationale et de la Guerre, commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations à l'amiral de la flotte, commandant en chef des forces maritimes françaises, 2 juin 1940, SHM TTA-92.

¹⁴⁸ Frédéric Guelton, « La bataille des Alpes (2 septembre 1939-25 juin 1940), dans Christine Lévisse-Touzé, dir., *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001, pp. 227-228.

coordonner la préparation de la guerre avec l'Angleterre. Ce qui devait être le moment de consolidation de la réalisation des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée devient une lutte d'influence entre Paris et Londres. Refusant de suivre la stratégie française en Méditerranée, l'Angleterre presse les décideurs français d'adopter une stratégie défensive, laissant à l'Allemagne et à l'Italie l'initiative politique et stratégique.

Malgré la volonté des ministères de la Guerre et de la Marine d'étendre l'intégration stratégique à la Méditerranée orientale, la Grande-Bretagne freine les ambitions françaises. La politique d'apaisement de l'Italie par la Grande-Bretagne, relayée par Georges Bonnet, empêche l'élaboration de mesures politiques et stratégiques communes à la France et à la Grande-Bretagne en Méditerranée.

Entre les mois de mai 1939 et juin 1940, des raisons conjoncturelles limitent l'efficacité de la stratégie méditerranéenne française. La non-belligérence italienne, intensifiant la politique d'apaisement de Mussolini recherchée par Londres, retarde la concrétisation des objectifs politiques et stratégiques français dans le

bassin méditerranéen. Dans ce contexte, la signature du pacte germano-soviétique a un impact particulier sur les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. Forçant les décideurs français à revoir la nature du rapport de force entre la France et l'Allemagne, la perception que l'URSS partage les ambitions expansionnistes allemandes limite l'efficacité de la guerre de longue durée et alimente la stratégie attentiste soutenue par la Grande-Bretagne en Méditerranée.

Toutefois, en dépit de la politique méditerranéenne britannique et des doutes reliés à la stratégie de la guerre de longue durée, les décideurs français s'efforcent de conserver l'initiative politique et stratégique en Méditerranée. La perspective du front balkanique, l'alliance avec la Turquie et même le projet de bombardement des champs pétrolifères de Bakou témoignent des intentions françaises de faire du bassin méditerranéen une zone d'action politique et stratégique propre à influencer la nature du rapport de force franco-allemand.

La situation est analogue en ce qui concerne la Marine. Malgré certaines hésitations vis-à-vis du projet de front balkanique, elle apporte son appui à l'Armée de manière à garantir la capacité d'intervention

stratégique française en Méditerranée. Dans ce contexte, le projet de débarquement à Salonique proposé par Gamelin complète la stratégie offensive dirigée contre l'Italie toujours au centre des objectifs stratégiques de la Marine.

Ces composantes de la stratégie méditerranéenne française établissent l'ambition des décideurs français d'assurer la direction du volet méditerranéen des relations franco-britanniques. Recherchant les initiatives susceptibles de corriger à l'avantage de la France le déséquilibre de puissance franco-allemand, ils refusent la passivité et l'expectative.

La signature du pacte Molotov-Ribbentrop en août 1939 et les hésitations britanniques laissent la liaison des intérêts franco-britanniques en Méditerranée imparfaite et inachevée. La rapidité de la défaite française ne permettra pas d'éprouver la stratégie méditerranéenne élaborée par la France. En juin 1940, le potentiel de puissance méditerranéen français demeure intact et constitue un facteur permettant d'agir sur le rapport de force qui oppose l'Angleterre à l'Allemagne. Dans les circonstances, Londres décide enfin de prendre

l'initiative stratégique en choisissant d'éliminer la puissance maritime française de la Méditerranée¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Hervé Couteau-Bégarie et Claude Huan, *Mers el-Kébir 1940. La rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994 ; Duroselle, *op. cit.*, pp. 291-299 ; Philippe Lasterle, « Could Admiral Gensoul Have Averted the Tragedy of Mers el-Kébir ? », *The Journal of Military History*, no. 67, juillet 2003, pp. 835-844 ; *idem*, « La tragique parenthèse de Mers el-Kébir », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 117, printemps 2004, pp. 71-86.

Conclusion

Je ne pense pas qu'on doive faire un crime aux démocraties de ne s'être pas préparées à la guerre aussi parfaitement que l'Allemagne hitlérienne. La liberté ne prospère que dans la paix, les inconvénients qui s'ensuivent sont la rançon d'un état de civilisation meilleur. Les dirigeants nazis ne pensaient qu'à la guerre, parce qu'ils la chérissaient, ils mettaient tous leurs soins et toute leur passion, ils sacrifiaient toutes choses, et leur peuple, à la préparation amoureuse du massacre. Des peuples qui aiment la paix et la liberté ne prépareront jamais la guerre aussi bien, tant qu'ils ne se sentiront pas directement menacés¹.

- Jacques Maritain, 1940

La remarque du philosophe français Jacques Maritain, écrite lors de son exil nord-américain, exprime le dilemme auquel font face les décideurs français entre les années 1930 et 1940. Conscients des

¹ Jacques Maritain, *A travers le désastre*, New York, collection «voix de France», Editions de la maison française, 1941, p.60.

ravages de la guerre moderne, ils élaborent les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. À la recherche des mécanismes politiques et stratégiques capables de répondre à la dégradation du contexte international entre 1930 et 1940, ils font du bassin méditerranéen une zone d'action diplomatique et militaire propre à exprimer la volonté d'initiative et de puissance nécessaire aux intérêts français.

Le groupe dirigeant adopte en Méditerranée les mesures susceptibles d'altérer, en faveur de la France, les structures des relations internationales européennes. Réponse globale aux contraintes géostratégiques et politiques à l'œuvre dans le rapport de force franco-allemand, les objectifs politiques et stratégiques méditerranéens de la France expriment les réponses déployées en fonction de la mutation de la contexture politique et stratégique continentale.

La première partie de ce travail laisse paraître le levier politique et stratégique, nécessaire à l'expression de sa puissance, recherché par la France entre 1930 et 1935 dans le bassin

méditerranéen. De la conférence sur la limitation des armements navals de Londres à la signature de l'accord germano-britannique de juin 1935, la France déploie une attitude de grande puissance soucieuse de préserver les bénéfiques politiques et stratégiques acquis lors de la Grande Guerre.

Refusant de laisser les dispositions légales associées à la SDN dicter la nature de la sécurité française, le groupe dirigeant utilise la question du rapport de force naval en Méditerranée en tant que levier politique qui assouplit les objectifs britanniques relatifs à la conférence générale sur le désarmement de Genève. En faisant des composantes continentales et méditerranéennes de ses relations internationales les éléments d'une même politique étrangère et de sécurité, le chapitre I expose le caractère global des impératifs sécuritaires français.

À l'origine de ces objectifs se trouve l'intention d'attester, par l'exemple méditerranéen, l'autonomie et l'indépendance des intérêts politiques et stratégiques français. En dépit de l'absence, au lendemain de la conférence navale de Londres, d'un règlement

politique au problème de l'équilibre des forces navales méditerranéennes, les décideurs français ont le sentiment d'avoir remporté une victoire diplomatique en permettant à la France de conserver toute son autonomie stratégique en Méditerranée.

Voulant briser l'isolement diplomatique résultant de l'échec de la conférence générale sur le désarmement à Genève, la France intensifie, à partir de 1934, la recherche de solutions méditerranéennes à l'ambition de puissance allemande. Une nouvelle lecture du rapport de force franco-allemand appelle un apport de puissance rapide et exogène à la France. Cela étant, la France courtise l'Italie à défaut de l'Angleterre - qui demeure le partenaire politique et stratégique souhaité en Méditerranée. Prologue à la création d'un rôle de résistance bilatérale à la radicalisation du révisionnisme allemand, le rapprochement franco-italien doit toutefois attester l'indépendance et la supériorité de fait des intérêts méditerranéens de la France. Le chapitre II démontre que le Quai d'Orsay et l'état-major de l'Armée initient le rapprochement avec la volonté d'assujettir l'Italie aux objectifs politiques et stratégiques français. La collaboration diplomatique et militaire

italienne attendue permet alors le redressement accéléré du déséquilibre stratégique entre la France et l'Allemagne qui s'accroît. Stabilisant temporairement l'érosion relative de la puissance française, le caractère artificiel de l'entente entre Paris et Rome bloque le passage du rapprochement vers une véritable alliance, durable et fonctionnelle.

Comme le soutient l'état-major de la Marine, en excluant les ambitions politiques italiennes en Méditerranée, l'Armée approche la question de la collaboration militaire franco-italienne sous le seul angle stratégique. La combinaison des forces militaires françaises et italiennes permettrait de rééquilibrer en faveur de la France le rapport de puissance avec l'Allemagne. Cependant, les intérêts franco-italiens conflictuels en Méditerranée, à l'origine de la résistance déployée par la Marine envers tout accommodement, condamnent les accords de Rome à n'être qu'un phénomène temporaire et ponctuel.

Cette conjoncture explique l'apparente ambiguïté de Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, relativement à la question

éthiopienne. En concédant l'expansion de l'influence italienne en Abyssinie, il tente de concilier les rapports contradictoires qu'entretiennent l'Armée et la Marine à l'égard de la puissance fasciste. Selon les conseils de la rue Royale, Laval refuse d'aborder la question de l'équilibre des forces navales en Méditerranée lors des négociations relatives aux accords de Rome. Le ministre des Affaires étrangères propose d'assouvir la quête de puissance de l'Italie en lui faisant certaines concessions territoriales et commerciales en Éthiopie.

En ce qui concerne l'intégration des puissances balkaniques et est-méditerranéennes au dispositif sécuritaire français, il souligne le caractère global des objectifs politiques et stratégiques poursuivis par le groupe dirigeant en Méditerranée. Assurant le relais de l'influence française dans le bassin oriental de la Méditerranée, la Grèce et de la Turquie limitent l'influence de l'Allemagne et de l'Italie dans la région.

L'accord bilatéral germano-britannique de juin 1935 fait basculer le rôle politique et stratégique accordé par la France au bassin méditerranéen. Puisque l'Allemagne se s'affranchit du traité

de Versailles, l'usage de la force devient le seul moyen de bloquer le rétablissement de la puissance allemande. La France intègre donc le bassin méditerranéen en tant que zone d'action stratégique reliée à la notion de guerre de longue durée. Les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée deviennent alors les préalables nécessaires à toute action politique et stratégique susceptible de vaincre l'Allemagne.

À la suite de la crise éthiopienne, de la crise rhénane et du début de la guerre civile espagnole, les objectifs de politiques et stratégiques en Méditerranée passent de la préservation du *statu quo* issu de 1919 à la nécessité de construire un appareil stratégique et politique capable d'assurer un rapport de force propice à la France lors d'un conflit avec l'Allemagne. Intégrant l'ensemble du bassin méditerranéen au dispositif à construire, les décideurs français cherchent en Méditerranée les partenaires diplomatiques et militaires nécessaires à la construction de l'alliance globale capable d'arrêter la quête de puissance de l'Axe.

C'est l'accord naval bilatéral germano-britannique, paraphé en juin 1935, qui transforme la donne stratégique méditerranéenne. Le chapitre III illustre les conséquences du réarmement naval allemand. Imposant une redistribution des forces navales françaises vers l'Atlantique, il invalide la stratégie navale française élaborée à partir de la capacité de la Marine à mener un conflit l'opposant, sans aide extérieure, aux marines allemandes et italiennes. En brisant le front de Stresa, l'entente germano-britannique oblige la redéfinition des choix politiques et stratégiques français en Méditerranée.

Dès lors, les décideurs français misent sur une perspective diplomatique à long terme en choisissant d'axer leurs objectifs politiques et stratégiques méditerranéens autour de la réalisation du rapprochement avec l'Angleterre. Malgré la problématique du rapport de force naval, du réarmement de l'Allemagne et de l'indépendance diplomatique et militaire affichée par les décideurs britanniques, la France privilégie l'Angleterre. Puissances coloniales favorables à la préservation du *statu quo* politique et stratégique méditerranéen à long terme, les décideurs français jugent qu'il sera plus facile de réaliser le rapprochement avec la Grande-Bretagne que

de maintenir le rapprochement avec l'Italie. Qui plus est, l'appui britannique permet à la France de faire face à la situation stratégique la plus défavorable : la menace combinée germano-italienne. En optant pour le rapprochement avec l'Angleterre, le groupe dirigeant refuse de laisser la France à la merci du révisionnisme allemand et entend faire de la Méditerranée le lubrifiant diplomatique et stratégique à même de réaliser cet objectif.

Comme le démontre le chapitre IV, les décideurs français orientent leurs objectifs politiques et stratégiques autour de deux lignes directrices : *primo*, guidés par l'élaboration d'une stratégie offensive capable d'exclure, dès le début d'un conflit, la composante italienne de l'Axe, réaliser par la Méditerranée le couplage politique et stratégique franco-britannique ; *secundo*, construire un réseau d'alliances, avec les puissances balkaniques et la Turquie, apte à seconder la France et l'Angleterre dans leur lutte contre l'Axe. La transformation des objectifs politiques et stratégiques de la France - d'un mouvement recherchant à garantir son influence en Méditerranée vers celui capable de lui assurer l'initiative militaire -

transforme le bassin méditerranéen en un préalable à la stratégie de la guerre de longue durée et à la défaite de l'Axe.

En dépit du succès initial des discussions d'états-majors générales franco-britanniques engagées au printemps 1938, le chapitre V dévoile la difficile organisation du système stratégique souhaité par la France en Méditerranée. Opérée par le ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet, l'orientation de la diplomatie méditerranéenne française sur les objectifs politiques britanniques en Méditerranée - basés sur l'apaisement de l'Italie et un engagement stratégique minimal - rompt avec les objectifs politiques poursuivis depuis 1930 par le Quai d'Orsay. Alors que la composante britannique est essentielle à la réalisation des objectifs français en Méditerranée, la volonté d'apaisement de l'Italie, déployée par Bonnet, permet au gouvernement britannique de résister aux exigences stratégiques de la France. Refusant de laisser la France prendre la direction du volet méditerranéen de l'alliance, la Grande-Bretagne persiste dans une politique autonomiste. Résistant aux mesures politiques et stratégiques à prendre en Méditerranée et

proposées par la France, l'Angleterre privilégie ses intérêts particuliers en Méditerranée.

Cette thèse présente, par le biais de l'analyse des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée, un nouvel éclairage sur les relations entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et les puissances méditerranéennes secondaires. De part son potentiel de puissance et sa capacité à transformer le *statu quo* de Versailles, l'Allemagne occupe une place particulière dans la définition des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. Malgré le fait qu'elle ne soit pas toujours explicitement mentionnée par les décideurs, l'évaluation politique et stratégique qu'ils font en Méditerranée est reliée inévitablement à leur capacité à influencer le rapport de force franco-allemand.

L'Italie représente, par sa capacité à peser sur les relations entre la France et l'Allemagne, une menace au *statu quo* politique et stratégique méditerranéen. Par sa politique étrangère, fondée sur la révision du traité de Versailles et l'expansion de son influence en Méditerranée, l'Italie représente un facteur d'incertitude en mesure

de brouiller les calculs politiques et stratégiques français. La précarité de l'équilibre de puissance franco-allemand fait de l'Italie une composante des relations internationales européennes à contrôler et les décideurs français font de l'endigement et du contrôle de la quête de puissance italienne - par la diplomatie ou la force - la pierre angulaire de leur planification politique et stratégique en Méditerranée.

Ce travail réévalue également la compréhension des relations franco-britanniques entre 1930 et 1940. Renouvelant la problématique de l'autonomie politique et stratégique française, il dégage comme principale caractéristique des relations franco-britanniques méditerranéennes une volonté d'indépendance et de puissance française. La question de l'apport de puissance britannique sert de révélateur. De la perspective méditerranéenne, la France utilise sa capacité à redresser la vulnérabilité britannique en Méditerranée pour tenter d'influencer la nature des rapports franco-britannique. Malgré une exécution imparfaite, la France a systématiquement cherché à modeler le caractère des accords politiques et stratégiques à obtenir de la Grande-Bretagne. Par la

Méditerranée, la France tente de limiter les effets de l'apaisement britannique en proposant une politique et une stratégie marquée par l'initiative et la nécessité de transformer la nature du contexte international méditerranéen. Si le groupe dirigeant accepte certains accommodements, ce n'est pas pour laisser la Grande-Bretagne dicter le cours des relations internationales méditerranéennes, mais pour faciliter le rapprochement franco-britannique. Les décideurs perçoivent la place de la Grande-Bretagne dans les relations internationales méditerranéennes avec réalisme. Mettant en cause le concept de la « gouvernante anglaise », l'interprétation ici présentée révèle que les relations entre la France et l'Angleterre en Méditerranée sont caractérisées par la résolution française à faire respecter son influence dans la région.

Finalement, en ce qui concerne les puissances méditerranéennes secondaires, les rapports qu'entretient la France avec les États de l'Entente balkanique et la Turquie témoignent du caractère global de sa politique étrangère. En réponse à la quête de puissance allemande dictée par les forces profondes modelant les relations internationales européennes, l'intégration des puissances

secondaires méditerranéennes permet d'élargir le cadre géographique de la guerre de longue durée. Malgré leur apport de puissance variable, elles offrent, par leur circonstance géostratégique privilégiée, la possibilité d'engager l'Axe sur la périphérie du continent européen.

La résolution avec laquelle le ministère de la Marine affiche sa volonté de puissance - déterminante dans la définition des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée - tranche avec les hésitations stratégiques et politiques de l'armée et du Quai d'Orsay. Alors que la vision stratégique de la Marine suppose la capacité de mener un conflit opposant simultanément la marine française aux marines allemande et italienne, les objectifs stratégiques qu'elle élabore soutiennent l'ambition d'agir de manière active en faveur de la préservation du *statu quo* européen. Dans ces conditions, la Marine recherche un rôle autonome et indépendant vis-à-vis de l'Armée. Elle ne doit pas seulement assurer la préservation des voies de communication et des littoraux maritimes français. Elle doit agir sur l'évolution du rapport de force politique et stratégique européen. L'objectif du ministère fait de la Marine un outil militaire influent,

apte à faire de la France un acteur international capable de mener une politique étrangère autonome, réaliste et orientée vers la transformation de l'environnement international dans le but de le rendre propice à la défense des intérêts nationaux français.

Dès lors, qu'expriment les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée quant à la nature des relations internationales françaises entre 1930 et 1940 ? Ils témoignent du volet méditerranéen de la puissance française. Refusant globalement de laisser passivement la puissance de la France s'éroder par le relèvement de l'Allemagne, la fluidité de la zone géostratégique méditerranéenne permet aux décideurs français de proposer les initiatives susceptibles de résoudre l'impasse politique et stratégique existant sur le continent. Les objectifs politiques et stratégiques français en témoignent.

La Méditerranée n'agit pas en tant qu'*ersatz* destiné à éviter un affrontement franco-allemand sur le continent ou l'expression d'une volonté laissant aux alliés de la France le soin d'engager physiquement la lutte contre l'Allemagne. En fait, la stratégie

méditerranéenne de la France se destine à préparer l'offensive finale contre l'Allemagne, offensive menée par la France à partir des assises stratégiques continentales.

Ce qui peut être perçu comme une tentative de temporisation ou un refus d'engager réellement la guerre contre l'Allemagne exprime en fait le rapport au temps qu'entretiennent les politiques et les stratèges français. L'intégration, aux ministères des Affaires étrangères, de l'Armée et de la Marine, des paramètres de la guerre de longue durée ferait nécessairement jouer en faveur de la France et de ses alliés. Reconnaissant que seule la menace directe permet d'engager concrètement l'Angleterre et les puissances méditerranéennes auprès de la France, il devient indispensable d'assurer l'existence des structures politiques et stratégiques méditerranéennes préalables. Malgré les faiblesses structurelles de la puissance française - intégrées avec réalisme au calcul politique et stratégique - les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée expriment la confiance des décideurs en la capacité du pays à mettre un terme aux vellétés de puissance allemande.

Conséquemment, les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée jettent un nouvel éclairage sur l'évaluation de la puissance française faite par le Quai d'Orsay et les états-majors de l'Armée et de la Marine. Construite à partir d'un scénario de résistance initiale des armées franco-britanniques sur le continent - en Belgique et sur la frontière franco-allemande -, la stratégie méditerranéenne de la France devait initier la guerre de longue durée. Alors que leurs armées stabiliseraient la ligne de front européenne, la France et l'Angleterre devaient mener dans le bassin méditerranéen les opérations navales et terrestres nécessaires à l'affaiblissement de l'Allemagne. La guerre en Méditerranée prépare la grande offensive continentale franco-britannique en éliminant la puissance italienne de l'Axe tout en menant des actions périphériques contre l'Allemagne dans les Balkans et en Europe orientale.

Toutefois, la réalisation des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée est, en mai 1940, partiellement achevée. Expression de l'erreur d'évaluation commise par les décideurs politiques et stratégiques français entre 1930 et 1940 alors qu'ils surestiment l'effet catalytique du bassin méditerranéen sur les

relations franco-britanniques. Si les intérêts communs franco-britanniques en Méditerranéen permettent une série de succès diplomatiques - les conférences de Stresa ou de Nyon, la collaboration navale associée aux crises éthiopienne et espagnole, les discussions d'états-majors par exemple -, ils demeurent des réalisations à portée limitée. La France peine à engager l'Angleterre vers la prise des initiatives politiques et stratégiques susceptibles de transformer, par la Méditerranée, le rapport de force européen.

La bataille de France ne permettra pas le déploiement du potentiel d'action des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée. La zone de résistance stratégique initiale prévue sur le continent est non seulement insuffisante, mais surtout inadaptée par rapport à la planification stratégique allemande. Lorsque les armées françaises se redressent en juin, après le choc initial des premières batailles, elles ne disposent plus de marge de manœuvre stratégique requise à la stabilisation du front et la mise en œuvre de la guerre en Méditerranée.

Comment, alors, évaluer les objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée ? En dépit de l'erreur stratégique commise en Belgique, la défaite des armées franco-britanniques sur le continent en juin 1940 ne remet pas en cause la justesse de la planification politique et stratégique française en Méditerranée. Au printemps 1940, les modalités d'exécution politique et stratégique de la guerre en Méditerranée sont opérationnelles.

La poursuite initiale de la guerre par l'Angleterre établit comment celle-ci reprend les objectifs politiques et stratégiques français alors qu'elle entreprend d'éroder la puissance de l'Axe. Dans l'attente de la mobilisation des ressources industrielles et de l'aide américaine, la Méditerranée devient la seule zone de potentialité stratégique existante. Résistant en Libye et en Égypte, l'Angleterre frappe la flotte italienne à Taranto en novembre 1940. À la recherche de l'appui des puissances balkaniques, elle intervient aussi en Grèce en avril 1941². Du moment où les États-Unis entrent

² « Balkan Campaign », dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 80-83 ; Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Omnibus, 2001, pp. 385-396 ; « Western Desert Campaigns », dans Dear, *op. cit.*, pp. 992-994.

officiellement en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne et de l'URSS, le bassin méditerranéen sert, grâce au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, en Sicile et en Italie, de préalable à la défaite de l'Axe³.

Ce sera par la Méditerranée que les gaullistes souhaiteront restaurer la puissance de la France. René Massigli, alors qu'il était commissaire aux Affaires étrangères de la France libre, établit en 1943 que le bassin méditerranéen assure l'indépendance politique et stratégique française après la défaite de l'Allemagne. Le vide de puissance laissé par l'Italie doit être comblé par Londres et Paris⁴.

Puisque les États-Unis et l'URSS

ont ceci de commun que tous deux font la guerre pour leur propre compte et les petits alliés constituent pour chacun d'eux des cartes qu'ils jouent au gré de leurs intérêts. [...] Les États-Unis se préparent à traiter les états [sic] européens en clients, non en égaux. En ce qui nous concerne, ils se rapprochent soit de Giraud, soit de Gaulle, soit des deux, selon les nécessités et les possibilités du moment. Ils nous feront

³ Michel, *op. cit.*, pp. 396-409, 454-456, 517-562 ; Brian Holden Reid « Italian Campaign », dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 451-456 ; « North African Campaign », dans Dear, *op. cit.*, pp. 634-638 ; « Sicilian Campaign », *idem.*, p. 779 ; « Western Desert Campaign », *idem.*, pp. 992-994.

⁴ Note du commissaire aux Affaires étrangères au sujet de la politique française à l'égard de l'Italie, Alger, 18 août 1943, MAE PA-AP Massigli/41.

cadeau de notre liberté, en nous imposant les conditions qu'ils estiment essentielles pour la sécurité américaine »⁵.

Conséquemment, en réitérant ses intérêts en Méditerranée, la France peut retrouver son indépendance politique et sa capacité d'influence diplomatique.

Au-delà du caractère anecdotique de l'analyse proposée par René Massigli, elle exprime ce que fut l'essence des objectifs politiques et stratégiques français en Méditerranée entre 1930 et 1940 et le caractère continu de la politique étrangère française. Les objectifs politiques et stratégiques français poursuivis entre 1930 et 1940 en Méditerranée façonnent la politique étrangère française de l'après-guerre : la quête de la puissance et de l'indépendance.

⁵ Note relative aux éléments d'une politique étrangère de la France combattante, Alger, 9 mars 1943, MAE PA-AP Massigli/41.

Bibliographie

Sources

Archives non publiées

(MAE) Archives du ministère des Affaires étrangères, Quai d'Orsay, Paris, France.

Série E Levant

Sous-série Turquie

Cartons : 598, 601, 624, 625, 627, 628.

Série K Afrique

-Sous-série Éthiopie

Carton : 157.

Série Y International

- Sous-série accords internationaux

Carton : 694.

- Sous-série Désarmement

Cartons : 567, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 579, 582, 583, 584.

Série Z Europe

- Sous-série Allemagne

Carton : 717.

- Sous-série Espagne

Cartons : 145, 146, 190, 191, 192, 207, 208, 209, 210.

-Sous-série Grèce

Cartons : 185, 202, 203, 205, 210.

-Sous-série Italie

Cartons : 268, 276, 277, 305, 307, 317, 317 (supplément),
329, 330, 392.

-Sous-série Yougoslavie

Cartons : 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152.

Série Papiers 1940

-Sous-série Bonnet

Carton 21.

-Sous-séries Daladier

Cartons 1, 3, 4, 5, 6, 7.

-Sous-série Hoppenot

Cartons 6, 7.

-Sous-série Reynaud

Carton 5.

Série Papiers d'Agents-Archives privées

-Sous-série Doumergue

Carton 4.

-Sous-série Margerie

Carton 1.

-Sous-série Massigli

Cartons 11, 14, 17, 24, 25, 26, 27, 28, 41.

-Sous-série Tardieu
Carton 41.

(SHAT) Archives du ministère de l'Armée, Château de Vincennes, Vincennes, France.

Série 1N

Cartons 26, 36, 43, 47, 49, 69.

Série 2N

Cartons 5, 9, 11, 19, 22, 24, 25, 29, 210, 223, 224, 227, 228, 229, 231, 235, 236, 238, 243, 245, 246, 247, 249.

Série 5N

Cartons 12 (supplément), 577, 579, 580, 581, 582, 583.

Série 7N

Cartons 2951, 3439, 3449.

(SHAA) Archives du ministère de l'armée de l'Air, Château de Vincennes, Vincennes, France.

Série 1B

Cartons 1, 3, 5.

Série 2B

Cartons 1, 2, 5, 63, 78, 79, 83.

Série 1C

Carton 8.

Série 1D

Cartons 3, 34.

(SHM) Archives du ministère de la Marine, Château de Vincennes, Vincennes, France.

Série 1BB²

Cartons 22, 115, 171, 180, 182 bis, 183, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 203, 204, 207, 208, 210, 228.

Série 1BB³

Carton 57.

Série 1BB⁸

Carton 22.

Série TTA

Cartons 2, 5, 14, 15, 62, 92, 93, 94.

Série TTE

Carton 61, 100, 101.

Archives publiées

France

Assemblée nationale. Session 1947, no. 2344, Rapport fait au nom de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, Paris, Presses universitaires de France, 1947, 7 volumes.

(DDF) Ministère des Affaires étrangères, Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945, *Documents diplomatiques français*, 1^e série, 1932-1935, Paris, Imprimerie nationale, 1964-1984, 13 volumes.

(DDF) Ministère des Affaires étrangères, Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-

1945, *Documents diplomatiques français*, 2^e série, 1936-1939, Paris, Imprimerie nationale, 1963-1984, 19 volumes.

COUTEAU-BÉGARIE, Hervé et Claude Huan, éd., *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, Paris, Économica, 1992.

Grande-Bretagne

(DBFP) MEDLICOTT, W.N., et al., éd., *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, 1929-1938, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1946-1985, 21 volumes.

(DBFP) WOODWARD, E.L., et al., éd., *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, 1938-1939, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1949-1955, 9 volumes.

Documents d'époque

BLOCH, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990. L'édition originale est de 1946.

de JOUVENEL, Henry, « France and Italy », *Foreign Affairs*, no. 4, vol. 5, juillet 1927, pp. 538-552.

GÉRAUD, André, «Riom», *Foreign Affairs*, vol. 20, no 4, juillet 1942, pp. 679-693.

MARITAIN, Jacques, *A travers le désastre*, New York, Éditions de la maison française, 1941, collection «voix de France».

SARTRE, Jean-Paul, *Carnets de la Drôle de guerre*, Paris, Gallimard, 1995.

(SURVEY) TOYNBEE, Arnold J., *Survey of International Affairs, 1929-1939*, Oxford, Oxford University Press, 1930-40.

Mémoires

BAUDOIN, Paul, *Neuf mois au gouvernement, avril-décembre 1940*, Paris, Éditions de la Table ronde, 1948

BONNET, Georges, *Défense de la paix*, Genève, Éditions du Cheval Ailé, 1948, 2 volumes.

COULONDRE, Robert, *De Staline à Hitler. Souvenir de deux ambassades, 1936-1939*, Paris, Hachette, 1950.

DARLAN, Alain, *L'Amiral Darlan parle*, Paris, Amiot-Dumont, 1952.

FABRY, Jean, *Février 1934 - juin 1940. De la Place de la Concorde au Cours de l'Intendance*, Paris, Les éditions de France, 1942.

FRANÇOIS-PONCET, André, *Souvenirs d'une ambassade de France à Berlin, septembre 1931-octobre 1938*, Paris, Flammarion, 1946.

FRANÇOIS-PONCET, André, *Au palais Farnèse : Souvenir d'une ambassade à Rome*, Paris, Fayard, 1961.

GAMELIN, Général Maurice-Gustave, *Servir*, Paris, Plon, 3 volumes 1946-1947.

LORD AVON, *The Eden Memoirs. Facing the Dictators*, Londres, Cassell, 1962.

MASSIGLI, René, *La Turquie devant la guerre. Mission à Ankara*, Paris, Plon, 1964.

de MONZIE, Anatole, *Ci-devant*, Paris, Flammarion, 1941.

NOËL, Léon, *Les illusions de Stresa. L'Italie abandonnée à Hitler*, Paris, Éditions France-Empire, 1975.

PAUL-BONCOUR, Joseph, *Entre deux guerres. Souvenir sur la Troisième république*, 3 volumes, Paris, Plon, 1946.

REYNAUD, Paul, *Au cœur de la mêlée*, Paris, Flammarion, 1951.

SAINTE-SUZANNE, Raymond de, *Une politique étrangère. Le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard, novembre 1938 - juin 1940*, documents édités par Henriette et Philippe Levillain, Mayenne, Éditions Viviane Hamy, 2000.

WEYGAND, Maxime, *Mémoires. Rappelé au service*, Paris, Flammarion, 3 volumes, 1950.

ZWEIG, Stephan, *Le monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, Paris, Belfond, 1993. L'édition originale date de 1944.

Monographies

ADAMTHWAITE, Anthony, *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1977.

ADAMTHWAITE, Anthony, *Grandeur and Misery. France's Bid for Power in Europe, 1914-1940*, Londres, Arnold, 1995.

ALBORT, Maurice, *L'Armée française et les États du Levant, 1936-1946*, Paris, CNRS éditions, 2000.

ALEXANDER, Martin S., *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

ALEXANDER, Martin S. et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002.

ALPERT, Michael, *A New International History of the Spanish Civil War*, New York, St. Martin's Press, 1994.

ARBID, Walid, Salgur Kançal, Jean-David Mizrahi et Samir Saul, dir., *Méditerranée, Moyen-Orient : Deux siècles de relations internationales. Recherches en hommage à Jacques Thobie*, Paris, L'Harmattan, 2003.

ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

AZÉMA, Jean-Pierre et François Bédarida, dir., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992.

BAUMONT, Maurice, *La faillite de la paix*, Paris, Presses universitaires de France, 1951.

BARKER, Elisabeth, *British Policy in South-East Europe in the Second World War*, Londres, Macmillan, 1976.

BARNETT, Corelli, *The Collapse of British Power*, Londres, Alan Sutton, 1993.

BEEVOR, Anthony, *The Spanish Civil War, 1936-1939*, Londres, Orbis, 1982.

BÉDARIDA, François, *La stratégie secrète de la drôle de guerre*, Paris, Fondation nationale de science politique, 1979.

BELL, Christopher M., *The Royal Navy. Seapower and Strategy Between the Wars*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

BELL, P.M.H., *France and Britain 1900-1940 : Entente and Estrangement*, Londres, Longman, 1996.

BELTRAN, Alain et Pascal GRISET, *L'économie française, 1914-1945*, Paris, Armand Colin, 1994.

BOLLOTEN, Burnette, *The Spanish Civil War. Revolution and Counterrevolution*, Chapel Hill, The University Of North Carolina Press, 1991.

BONNEFOUS, Édouard, *Histoire politique de la Troisième République*, tome 5, Paris, PUF, 1962.

BONNEFOUS, Édouard, *Histoire politique de la Troisième République*, tome 6, Paris, PUF, 1965.

BOND, Brian, *British Military Policy Between the Two World Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

BOYCE, Robert, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998.

BRENAN, Gerald, *The Spanish Labyrinth. An Account of the Social and Political Background of the Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967.

BREYER, Siegfried, *Schlachtschiffe und Schlachtkreuzer, 1905-1970*, Munich, J.F. Lehmanns Verlag, 1970.

BRÉZET, François Emmanuel, *Histoire de la marine allemande, 1939-1945*, Paris, Perrin, 1999.

BUFFETAUT, Yves, *La Grande Guerre sur mer, 1914-1918*, Nantes, Marines éditions, 1998.

BURGWYN, H. James, *Italian Foreign Policy in the Interwar Period, 1918-1940*, Londres, Praeger, 1997.

CARLEY, Michael J., 1939. *The Alliance that Never Was and the Coming of World War II*, Chicago, Ivan R. Dee, 1999.

CATTERALL, Peter et C.J. Morris, dir., *Britain and the threat to Stability in Europe, 1918-1945*, Londres, Leicester University Press, 1993.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE [CNRS], *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS éditions, 1975.

CHAPMAN, Guy, *Why France Collapsed*, Londres, Cassel, 1968

CHARMLEY, John, *Chamberlain and the Lost Peace*, Londres, Hodder and Stoughton, 1989.

COCHET, François, *Les soldats de la drôle de guerre, septembre 1939-mai 1940*, Paris, Hachette, 2004

COUTEAU-BÉGARIE, Hervé et Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989.

COUTEAU-BÉGARIE, Hervé, *L'histoire maritime en France*, Paris, Économica, 1997.

COUTEAU-BÉGARIE, Hervé et Claude Huan, *Mers el-Kébir 1940. La rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994.

COWLING, Maurice, *The Impact of Hitler. British Politics and British Policy, 1933-1940*, Chicago, The University of Chicago Press, 1977.

CRÉMIEUX-BRILHAC, Jean-Louis, *Les Français de l'an 40. Tome I La guerre oui ou non ?*, Paris, Gallimard, 1990.

CRÉMIEUX-BRILHAC, Jean-Louis, *Les Français de l'an 40. Tome II Ouvrier et Soldats*, Paris, Gallimard, 1990.

DAVIS, Richard, *Anglo-French Relations Before the Second World War. Appeasement and Crisis*, New York, Palgrave-Macmillan, 2001.

DENÉCHÈRE, Yves, *La politique espagnole de la France de 1931 à 1936. Une pratique française de rapports inégaux*, Paris, L'Harmattan, 1999.

DOCKRILL, Michael, *British Establishment Perspective on France, 1936-1940*, New York, St. Martin's Press, 1999.

DUPÂQUIER, Jacques, *Histoire de la population française, Tome IV De 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 1988.

DREIFORT, John E., *Yvon Delbos at the Quai d'Orsay. French Foreign Policy During the Popular Front, 1936-1938*, Lawrence, Kansas University Press, 1973.

DULLIN, Sabine, *Des hommes d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001.

DUMAS, Robert, *Les cuirassés Dunkerque et Strasbourg*, Bourg-en-Bresse, Marines éditions, 1993.

DUMAS, Robert, *Le cuirassé Jean Bart, 1939-1970*, Bourg-en-Bresse, Marines éditions, 1992.

DUMAS, Robert, *Le cuirassé Richelieu, 1935-1968*, Bourg-en-Bresse, Marines éditions, 1992.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1993.

DUROSELLE, Jean-Baptiste et Enrico Serra, dir., *Italia, Francia e Mediterraneo*, Milan, F. Angeli, 1990.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. L'abîme, 1939-1944*, Paris, Seuil, 1986.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Tout empire périra. Théories des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992.

DUTAILLY, Henry, *Les problèmes de l'armée de terre française, 1935-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1980.

EARLE, Edward M., dir., *Les maîtres de la stratégie*, vol. 2 *De la fin du XIX^e siècle à Hitler*, Paris, Flammarion, 1980.

EDWARDS, Jill, *The British Government and the Spanish Civil War, 1936-1939*, Londres, Macmillan, 1979.

EGERTON, George, éd., *Political Memoirs : Essays on the Politics of Memory*, Londres, Frank Cass, 1994.

FISCHER, David Hackett, *Historians Fallacies. Toward a Logic of Historical Thought*, Londres, Harper and Row Publishers, 1970.

FITZSIMONS, Bernard, éd., *Weapons and Warfare*, volume 8, New York, Phoebus Publishing Company, 1978.

FRACCAROLI, A., *Italian Warships of World War II*, Londres, Ian Allan, 1968.

FRANKENSTEIN, Robert, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

GIBBS, N. H., *Grand Strategy*. volume I *Rearmement Policy*, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1976.

GIRAULT René et Robert Frank, dir., *La puissance en Europe, 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984.

GRAHAM, Helen, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

GRUMEL-JACQUIGNON, François, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-guerres (1918-1935)*, Berne, Peter Lang, 1999.

GROSSER, Pierre, *Pourquoi la Deuxième Guerre mondiale ?*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999.

GÜÇLÜ, Yücel, *The Question of the Sandjak of Alexandretta. A Study in Turkish-French-Syrian Relations*, Ankara, Turkish Historical Society Printing House, 2001.

GUNSBURG, Jeffrey A., *Divided and Conquered. The French High Command and the Defeat of the West, 1940*, Westport, Greenwood Press, 1979.

HAGGIE, Paul, *Britannia at Bay: The Defence of the British empire Against Japan, 1931-1941*, Oxford, Oxford University Press, 1981.

HALL, Christopher, *Britain, America and Arms Control, 1921-1937*, Londres, MacMillan, 1987.

HINSLEY, F. H., *British Intelligence in the Second World War. Its Influence on Strategy and Operations*, volume 1, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1979.

HOFF, Pierre, *Les programmes d'armements de 1919 à 1939*, Vincennes, Service historique de l'Armée de terre, 1972.

HOOD, Chalmer, *Royal Republicans: the French Naval Dynasties Between the World Wars*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1985.

HORNE, Alistair, *To lose a Battle: France 1940*, Londres, MacMillan, 1969.

HOWARD, Michael, *The Continental Commitment. British Defence Policy in the Era of the Two World Wars*, Londres, Penguin Books, 1974.

HUGHES, Judith M., *To the Maginot Line. The politics of French Military Preparation in the 1920s*, Cambridge, Harvard University Press, 1971.

IMLAY, Talbot, *Facing the Second World War. Strategy, Politics, and Economics in Britain and France, 1938-1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

JACOBSON, John J., *Locarno Diplomacy. Germany and the West, 1925-1929*, Princeton, Princeton University Press, 1972.

JORDAN, Nicole, *The Popular Front and Central Europe : The Dilemmas of French Impotence, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

KEETON, E.D., *Briand's Locarno Policy. French Economics, Politics, and Diplomacy, 1925-1929*, New York, Garland, 1987.

KENNEDY, Paul M., *The Realities Behind Diplomacy. Background Influences on British External Policy, 1865-1980*, Londres, Fontana Press, 1985.

KENNEDY, Paul M., *The Rise and Fall of British Naval Mastery*, Londres, Fontana Press, 1991.

KENNEDY, Paul M., *Strategie et diplomatie, 1870-1945*, Paris, Économica, 1998.

KERSAUDY, François, *Churchill contre Hitler. Norvège 1940 : la victoire fatale*, Paris, Tallandier, 2002. Réédition revue et augmentée de *La guerre du fer*, Paris, Tallandier, 1987.

LACAZE, Yvon, *La France et Munich : Étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Bern, Peter Lang, 1992.

LACAZE, Yvon, *L'Opinion publique française et la crise de Munich*, Bern, Peter Lang, 1991.

de LACHADENÈDE, Sabatier, *La marine française et la guerre civile d'Espagne*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1993.

LATYNSKI, Maya, dir., *Reappraising the Munich Pact. Continental Perspectives*, Washington, DC, Woodrow Wilson Center Press and Johns Hopkins University Press, 1992.

LEGOHEREL, Henri, *Histoire de la Marine française*, Paris, PUF, 1999.

LEVILLAIN, Philippe et Brunello Vigezzi, dir., *Opinions publique et politique extérieure, 1915-1940*, Paris, École française de Rome, 1984.

LÉVISSÉ-TOUZÉ, Christine, dir., *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001.

MAIOLO, J.A., *The Royal Navy and Nazi Germany, 1933-1939*, New York, Macmillan Press, 1998.

MARDER, Arthur, *From the Dardanelles to Oran : Studies of the Royal Navy in War and Peace, 1915-1940*, Londres, Oxford University Press, 1974.

MARTEL, Gordon. dir., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999.

MASTERSON, Daniel M., dir., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Wilmington, SR Scholarly Resources Inc., 1987

MASSON, Philippe, *Histoire de l'Armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 1999.

MAY, Ernest R., *Strange Victory. Hitler's Conquest of France*, New York, Hill and Wang, 2000.

MICHEL, Henri, dir., *La guerre en Méditerranée, 1939-1945*, Paris, CNRS éditions, 1971.

MIDDLEMAS, Keith, *Diplomacy of Illusion. The British Government and Germany, 1937-1939*, Aldershot, Gregg Revivals, 1991.

MIGLIAZZA, Alessandro et Enrico Decleva, dir., *Diplomazia E Storia Delle Relazioni Internazionali. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè, 1991.

MILZA, Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995.

MOMMSEN, Wolfgang J. et Lothar Kettenacker, dir., *The Fascist Challenge and the Policy of Appeasement*, Londres, Allen & Unwin, 1983.

MOURÉ, Kenneth et Martin S. Alexander, éd, *Crisis and Renewal in France*, New York, Berghahn Books, 2002.

NEILSON, Keith et Greg Kennedy, dir., *Far Flung Lines : Essays On Imperial Defence in Honour of Donald Mackenzie Schurman*, Londres, Frank Cass, 1997.

PARKER, R.A.C., *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Londres, Macmillan, 1995.

PEDRONCINI, Guy, dir., *Histoire militaire de la France*, tome 3, de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997.

PRATT, Lawrence R., *East of Malta, West of Suez. Britain's Mediterranean Crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

PRESTON, Adrian, dir., *General Staffs and Diplomacy Before the Second World War*, Londres, Croom Helm, 1978.

du RÉAU, Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993.

RENOUVIN, Pierre et Jean Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991.

REUSSNER, M.A., *Les conversations franco-britanniques d'état-major (1935-39)*, Paris, Service historique de la Marine, 1969.

ROBERTS, Geoffrey, *The Unholy Alliance : Stalin's Pact with Hitler*, Londres, Tauris, 1989.

ROSKILL, Stephen, *Naval Policy Between the Wars*, vol. 1, *The Period of Anglo-American Antagonism*, Londres, Collins, 1968.

ROSKILL, Stephen, *Naval Policy Between the Wars*, vol. 2, *The Period of Reluctant Rearmement, 1930-1939*, Londres, Collins, 1976.

ROSTOW, Nicholas, *Anglo-French Relations, 1934-1936*, New York, St. Martin's Press, 1984.

ROUSSO, Henri, *Le syndrome de Vichy (1944-198...)*, Paris, Seuil, 1987.

SANTAMARIA, Yves, *1939, le pacte germano-soviétique*, Paris, Éditions Complexe, 1998.

SHAMIR, H., *Economic Crisis and French Foreign Policy, 1930-1936*, Leiden, E.J. Brill, 1989.

SHIRER, William I., *The collapse of the the Third Republic : An Inquiry into the Fall of France in 1940*, New York, Simon & Schuster, 1969.

SCHIRMAN, Sylvain, *Les relations économiques et financières franco-allemandes, 1932-1939*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995.

SHORROCK, William, I., *From Ally to Enemy. The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, The Kent University Press, 1988.

THOBIE, Jacques, *La France et l'Est méditerranéen depuis 1850*, Istanbul, Éditions Isis, 1993.

THOMAS, Hugh, *The Spanish Civil War*, New York, Simon & Schuster, 1994.

THOMAS, Martin, *Britain, France and Appeasement. Anglo-French Relations in the Popular Front Era*, Oxford, Berg, 1996.

VAÏSSE, Maurice, dir., *Mai-juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000.

VAÏSSE, Maurice, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930 - 17 avril 1934*, Paris, Éditions Pedone, 1981.

WAITES, Neville, dir., *Troubled Neighbours : Franco-British Relations in the Twentieth Century*, Londres, Weidenfeld, 1971

WALTERS, F.P., *A History of the League of Nations*, Londres, Oxford University Press, 1969.

WARNER, Geoffrey, *Pierre Laval and the Eclipse of France*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1968.

WATT, D.C., *How War Came. The Immediate Origins of the Second World War*, Londres, Madanrin, 1991.

WEBER, Eugen, *The Hollow Years : France in the 1930s*, New York, Norton, 1994

WERTH, Alexander, *The Twilight of France, 1933-1940*, New York, Howard Fertig, 1966. L'édition originale est de 1942.

WHEALEY, Robert H., *Hitler and Spain. The Nazi Role in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Lexington, 1989.

WINTERS Harold A., et al., *Battling the Elements. Weather and Terrain in the Conduct of War*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1998.

YOUNG, Robert J., *France and the Origins of the Second World War*, Londres, MacMillan, 1996.

YOUNG, Robert J., *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning, 1933-1940*, Cambridge, Massachussets, Harvard University Press, 1978.

Chapitres de livres

AGERON, Charles-Robert, « La perception de la puissance française en 1938-1939 : le mythe impérial », dans René Girault et Robert Frank, dir., *Le puissance en Europe, 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, pp. 227-244.

ALEXANDER, Martin S., « Gamelin et les leçons de la campagne de Pologne », dans Maurice Vaïsse, dir., *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 59-74.

ALEXANDER, Martin S., « In Defence of the Maginot Line : Security Policy, Domestic Politics and the Economic Depression in France », Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 164-194.

ALEXANDER, Martin S., « Prologue à 1940 : la stratégie de guerre franco-britannique à travers les conversations d'états-majors de 1939 », dans Christine Lévisse-Touzé, dir., *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001, pp. 38-51.

ANDRADE, Ernest, Jr, « Arms Limitation Agreement and the Evolution of Weaponry : The Case of the "Treaty Cruiser" », dans Daniel M. Masterson, dir., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Silmongton, SR Scholarly Resources Inc., 1987, pp. 179-190.

BABIJ, Orest, « The Royal Navy and the Defense of the British Empire, 1928-1934 », dans Keith Neilson et Greg Kennedy, dir., *Far Flung Lines : Essays On Imperial Defence in Honour of Donald Mackenzie Schurman*, Londres, Frank Cass, 1997.

« Balkan Campaign », dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 80-83.

BAUMONT, Maurice, « The Rhineland Crisis : 7 March 1936 », dans Neville Waites, dir., *Troubled Neighbours : Franco-British Relations in the Twentieth Century*, Londres, Weidenfeld, 1971.

BEDARIDA, François, « Vichy et la crise de la conscience française », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, dir., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, pp. 77-96.

BELL, P.M.H., « Les Britanniques considéraient-ils la défaite française comme irrémédiable ? », dans Maurice Vaïsse, dir., *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 126-144.

BIRN, Donald S. « The Washington Naval Conference of 1921-22 in Anglo-French Relations », dans Daniel M. Masterson, dir., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Silmongton, SR Scholarly Resources Inc., 1987, pp. 167-178.

BOUVIER, Jean et Robert Frank, « Sur la perception de la « puissance » économique en France pendant les années 1930 », dans René Girault et Robert Frank, dir., *Le puissance en Europe, 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, pp. 169-185.

BOYCE, Robert D., « Business as Usual. The Limits of French Economic Diplomacy, 1926-1933 », dans Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defense Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 112-113.

CARLIER, Claude, « Le destin manqué de l'aéronautique », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France. Tome 3 De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1997, pp. 405-442.

CASSELS, Alan, « Fascist Italy and Mediation in the Munich and Danzig Crises (September 1938 and August 1939) », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, dir., *Diplomazi E Storia Delle Relazioni Internazionali. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 426-440.

CASSELS, Alan, « Mussolini and the Myth of Rome », dans Gordon Martel, dir., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999.

DELAUNAY, Jean-Marc, « L'Espagne dans la politique générale française au XX^e siècle : une réflexion sur la bilatéralité entre les nations », dans *Images et influences de l'Espagne dans la France contemporaine*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1994, pp. 34-54.

DREIFORT, Jonh E., « The French Role in the Least Unpleasant Solution », dans Maya Latynski, dir., *Reappraising the Munich Pact. Continental Perspectives*, Washington, DC, Woodrow Wilson Center Press and Johns Hopkins Iniversity Press, 1992, pp. 21-46.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, « La mission Beudoin à Rome », dans Jean-Baptiste Duroselle et Enrico Serra, dir., *Italia, Francia e Mediterraneo*, Milan, F. Angeli, pp. 353-364.

DUTAILLY, Henry, « Une puissance militaire illusoire (1930-1939) » dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France*, tome 3, de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997.

FRANK, Robert, « Vichy et les Britanniques 1940-1941 : double jeu ou double langage ? », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, dir., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, pp. 144-163

FRIEDSON, Patrick et Jean Lecuir, « L'aviation dans les projets franco-britanniques de 1935 à 1939 », dans CNRS, *Les relations franco-britanniques, 1935-1938*, Paris, CNRS, 1975, pp. 149-157.

GIBSON, Irving M., « Maginot et Liddel Hart : la doctrine de la défense », dans Edward M. Earle, dir., *Les maîtres de la stratégie*, vol. 2 *De la fin du XIX^e siècle à Hitler*, Paris, Flammarion, 1980, pp. 99-122.

GUELTON, Frédéric, « La bataille des Alpes (2 septembre 1939-25 juin 1940) », dans Christine Lévisse-Touzé, dir., *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001, pp. 221-239.

GUILLEN, Pierre, « Franco-Italian Relations in Flux » dans R. Boyce, dir., *French Foreign and Defence Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 149-163.

GUILLEN, Pierre, « L'échec d'un rapprochement franco-italien dans les années 1926-1929 », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, dir., *Diplomazia E Storia Delle Relazioni Internazionale. Studi in Onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè, 1991, pp. 321-337.

GUILLON, Jean-Marie, « La philosophie politique de la Révolution nationale », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, éd., *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 167-183.

HABECK, Mary, « The Spanish Civil War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, dir., *The Origins*

of the Second World War Reconsidered, Londres, Routledge, 1999, pp. 204-224.

HOLDEN REID, Brian « Italian Campaign », dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 451-456.

IMLAY, Talbot, « France, Britain and the Making of the Anglo-French Alliance, 1938-39 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 92-120.

IMLAY, Talbot, « Retreat or Resistance : Strategic Reappraisal and the Crisis of French Power in Eastern Europe, September 1938 to August 1939 », dans Kenneth Mouré et Martin S. Alexander, dir., *Crisis and Renewal in France, 1918-1962*, New York, Berghahn Books, 2002, pp. 105-131.

JACKSON, Julian, « Étrange défaite française ou étrange victoire anglaise ? », dans Maurice Vaïsse, dir., *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 177-214.

JOLY, Vincent, « A la recherche de l'allié turc ? Quelques observations sur la déclaration d'assistance mutuelle franco-turque du 23 juin 1939 », dans Walid Arbid *et al.*, dir., *Méditerranée, Moyen-Orient : Deux siècles de relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 521-542.

LACAZE, Yvon, « Daladier, Bonnet and the Decision-Making Process During the Munich Crisis, 1938 », dans Robert Boyce, dir., *French Foreign and Defense Policy, 1918-1940. The Decline and Fall of Great Power*, Londres, Routledge, 1998, pp. 215-233.

LE GOYET, Pierre, « Les conversations de 1939 sur la coopération franco-britannique en temps de guerre », dans Henri Michel, dir., *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 189-200.

MASSON, Philippe, « La "belle marine" de 1939 », dans Guy Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France*. Tome 3 : de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1997.

MÜLLER, Klaus-Jürgen, « La nouvelle historiographie de la campagne de 1940 », dans Maurice Vaisse, dir., *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 113-126.

« North African Campaign », dans Dear, dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 634-638.

PHILPOTT, William J., « The Benefit of Experience ? The Supreme War Council and the Higher Management of Coalition War, 1939-40 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 209-226.

RENOUVIN, Pierre, « Les relations de la Grande-Bretagne et de la France avec l'Italie en 1938-1939 », dans Henri Michel, dir., *Les relations franco-britanniques de 1935-1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 294-317.

RICHARDSON, Dick et Karolyn Kitching, « Britain and the World Disarmament Conference » dans Peter Catterall et C.J. Morris, dir., *Britain and the Threat to Stability in Europe, 1918-1945*, Londres, Leicester University Press, 1993.

SALERNO, Reynold, M., « Britain, France and the Emerging Italian Threat, 1935-38 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, 2002, pp. 72-91.

SALMON, Patrick, « British Strategy in Norway », dans Patrick Salmon, dir., *Britain and Norway in the Second World War*, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1995, pp. 3-14.

SHOWATER, Dennis E., « Ce que l'armée française avait compris de la guerre moderne », dans Maurice Vaisse, dir., *Mai-*

Jun 1940. *Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 29-58.

« Sicilian Campaign », dans I. C. B. Dear, éd., *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 779.

SULLIVAN, Brian R., « More Than Meets the Eye. The Ethiopian War and the Origins of the Second World War », dans Gordon Martel, dir., *The Origins of the Second World War Reconsidered*, Londres, Routledge, 1999.

THOMAS, Martin, « Imperial Defence or Diversionary Attack ? Anglo-French Strategic Planning in the Near East, 1936-40 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 157-185.

THOMAS, Martin, « L'Empire français en 1940 : un atout vital ? » dans Maurice Vaïsse, dir., *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Autrement, 2000, pp. 145-176.

VAÏSSE, Maurice, « La situation militaire de la France, 1936-1939 », dans Alessandro Migliazza et Enrico Decleva, dir., *Diplomazia E Storia delle relazioni. Studi in onore di Enrico Serra*, Milan, Dott. A. Giuffrè Editore, 1991, pp. 441-448

WARK, Wesley K., « Naval Intelligence in Peacetime : Britain's Problems in Assessing the German Threat, 1933-39 », dans Daniel M. Masterson, dir., *Naval History. The Sixth Symposium of the U.S. Naval Academy*, Silmongton, SR Scholarly Resources Inc., 1987, pp. 191-205.

WATSON, C. Seton, « The Anglo-Italian Gentleman's Agreement of January 1937 », dans Wolfgang J. Mommsen et Lothar Kettenacker, dir., *The Fascist Challenge and the Policy of Appeasement*, Londres, Allen & Unwin, 1983, pp. 266-282.

WEBSTER, Andrew, « An Argument Without End :

Britain, France and the Disarmement Process, 1925-34 », dans Martin S. Alexander et William J. Philpott, dir., *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, New York, Palgrave-Macmillan, 2002, pp. 49-71.

YOUNG, Robert J., « La Guerre de Longue Durée : Some Reflections on French Strategy and Diplomacy in the 1930s », dans Adrian Preston, dir., *General Staffs and Diplomacy Before the Second World War*, Londres, Croom Helm, 1978, pp. 41-64.

Articles

ALEXANDER, Martin S., « In Lieu of Alliance : The French General Staff's Secret Co-operation with Neutral Belgium, 1936-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4, décembre 1991, pp. 413-427.

ALLAIN, Jean-Claude, « Le groupe dirigeant dans la conduite des relations internationales », *Relations internationales*, no. 41, printemps 1985, pp. 79-92.

BARTOV, Omer, « Memory, Trauma, and Fear of War in France, 1918-1940 », *Historical Reflections/Reflexions historiques*, vol. 22, no. 1, hiver 1996, pp. 47-76.

BITZES, John G., « The Graeco-Turkish Relationship, 1930-1940 », *Balkan Studies*, vol. 38, no. 1, 1997, pp. 307-323.

BLATT, Joël, « The Parity that Meant Superiority : French Naval Policy Towards Italy and the Washington Conference, 1921-1922 », *French Historical Studies*, no. 12, 1981, pp. 223-248.

BOYCE, Robert D., « Britain's First 'No' To Europe : Britain and the Briand Plan, 1929-1930 », *European Studies Quarterly*, vol. 10, 1980, pp. 19-35.

BRUNET, Jean-Paul, « La presse française et la pacte Germano-Soviétique (août 1939) », *Relations internationales*, no. 2, 1974, pp. 187-212.

BUFFOTOT, Patrice, « The French High Command and the Franco-Soviet Alliance 1933-1939 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 5, no. 4, décembre 1984, pp. 546-560.

BUTTERWORTH, Susan Bindorff, « Daladier and the Munich Crisis : a Reappraisal », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, no. 3, 1974, pp. 191-216.

CAIRNS, John C., « A Nation of Shopkeepers in Search of a Suitable France : 1919-1940 », *American Historical Review*, no 3, juin 1974, pp. 710-743.

CAIRNS, John C., « Some Historians and the "Strange Defeat" of 1940 », *Journal of Modern History*, vol. xxvi, no 1, mars 1974, pp. 60-85.

CARLEY, Michael J., « Down a Blind Alley : Anglo-Franco-Soviet Relations, 1920-1935 », *Canadian Journal of History*, no. 29, avril 1994, pp. 147-172.

CASTELAN, Georges, « Les Balkans dans la politique française face à réoccupation de la Rhénanie (7 mars 1936) », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 55-69.

CONQUET, Alfred, « A propos de la thèse : nous pourrions vaincre en 1940 », *Écrits de Paris*, vol. 159, 1958, pp. 56-65 et no. 160, pp. 71-86.

CROZIER, A.J., « Philippe Berthelot and the Rome Agreements of January 1935 », *The Historical Journal*, vol. 26, no. 2, 1983, pp. 413-422.

DOMANGE, Yves, « France, Belgique et Grande-Bretagne : Clients de l'aéronautique italienne (1939-1940) », *Revue historique des Armées*, no. 3, 1997, pp. 85-98.

DU RÉAU, Élisabeth, « Enjeux stratégiques et redéploiement diplomatique français : novembre 1938, septembre 1939 », *Relations internationales*, no. 35, automne 1983, pp. 319-335.

DU RÉAU, Élisabeth, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France. Avril 1939-mai 1940 », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 71-88.

FINK, Carole, « German *Revisionspolitik*, 1919-1933 », *Communications historiques*, Ottawa, 1986, pp. 134-145.

FRENCH, David, « Doctrine and Organization in the British Army, 1919-1932 », *The Historical Journal*, vol. 44, no. 2, 2001, pp. 497-515.

GOLDMAN, Aaron L., « Sir Robert Vansittart's Search for Italian Cooperation Against Hitler », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, no. 3, 1974, pp. 93-130.

GOLDSTEIN, Erik, « Neville Chamberlain, the British Official Mind and the Munich Crisis », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 1, no. 2-3, 1999, pp. 276-292.

GRUMEL-JACQUIGNON, François, « Un exemple d'illusion géostratégique : la route de Salonique (1920-1933) », *Relations internationales*, no. 109, printemps 2002, pp. 49-68.

GÜÇLÜ, Yücel, « The Nyon Arrangement of 1937 and Turkey », *Middle Eastern Studies*, vol. 38, no. 1, 2002, pp. 53-70.

GUELTON, Frédéric, « Le refus culturel de la bataille par le haut commandement français en 1940 », *Revue internationale d'histoire militaire*, no. 78, 2000, pp. 157-165.

HALL, Hines .H., « The Foreign Policy Making Process in Britain, 1934-1936, and the Origins of the Anglo-German Naval Agreement », *The Historical Journal*, vol. 19, no. 2, 1976, pp. 477-499.

IMLAY, Talbot, « Paul Reynaud and France's Response to Nazi Germany, 1938-1940 », *French Historical Studies*, vol. 26, no. 3, été 2003, pp. 497-538.

IRVINE, William D., « Domestic Politics and the Fall of France in 1940 », *Historical Reflections*, vol. 22, no. 1, pp. 77-90.

JACKSON, Peter, « French Military Intelligence and Czechoslovakia, 1938 », *Diplomatie and Statecraft*, vol. 5, no. 1, mars 1994, pp. 81-106.

JACKSON, Peter, « Naval Policy and National Strategy in France, 1933-1937 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 23, no. 4, décembre 2000, pp. 130-159.

JACKSON, Peter, « Stratégie et idéologie : le Haut Commandement français et la guerre civile espagnole », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 199, 2000, pp. 111-133.

JORDAN, Nicole, « Maurice Gamelin, Italy and the Eastern Alliances », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 14, no. 4, déc. 1991, pp. 428-441.

KIESLING, Eugenia, « 'If it Ain't Broke, Don't Fix it' : French Military Doctrine Between the World Wars », *War in Society*, vol. 3, no. 2, 1996, pp. 208-223.

LABERGE, Martin, « Le problème du retard économique français à la veille des deux guerres mondiales », *Cahiers d'histoire*, vol. 21, no. 2, printemps 2002, pp. 60-85.

LASTERLE, Philippe, « Could Admiral Gensoul Have Averted the Tragedy of Mers el-Kébir ? », *The Journal of Military History*, no. 67, juillet 2003, p. 835-844.

LASTERLE, Philippe, « La tragique parenthèse de Mers el-Kébir », *Guerre mondiales et conflits contemporains*, no. 117, printemps 2004, pp. 71-86.

LUKES, Igor, « The Czechoslovak Partial Mobilization in May 1938: A Mystery (almost) Solved », *The Journal of Contemporary History*, vol. 31, no. 4, octobre 1996, pp. 699-720.

MAILINGER, Phillip S., « Clipping the Bomber's Wings: The Geneva Conference and the Royal Air Forces, 1932-1934 », *War in History*, vol. 6, no. 3, 1999, pp. 306-330.

MALLET, Robert, « The Italian High Command and the Mediterranean Crisis, January-October 1935 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 22, no. 4, décembre 1999, pp. 79-80.

MAMELI-GHADERI, Soheila, « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 207, 2002, pp. 125-138.

MASSON, Philippe, « La politique navale française de 1919 à 1939 », *La Revue maritime*, no. 252, mars 1968, pp. 283-295.

McKERCHER, Brian J. C., « A Sane and Sensible Diplomacy: Austen Chamberlain, Japan and the Naval Balance of Power in the Pacific Ocean, 1924 - 1929 », *Canadian Journal of History*, vol. 21, 1986

McKERCHER, Brian J. C., « 'Our Most Dangerous Enemy': Great Britain Pre-eminent in the 1930s », *The International History Review*, no. 4, vol. 13, novembre 1991, pp. 661-880.

MICHALOPOULOS, Dimitris, « L'attitude française à l'égard du pacte balkanique de 1934 », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 47-54.

MICHEL, Marc, « La puissance par l'Empire: note sur la perception du facteur impérial dans l'élaboration de la Défense nationale (1936-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 69, no. 1, 1982, pp. 35-46

MILLMAN, Brock, « Credit and Supply in Turkish Foreign Policy and the Tripartite Alliance », *International History Review*, vol. 6, no. 1, 1994, pp. 70-80.

MILLMAN, Brock, « Towards War with Russia : British Naval and Air Planning for Conflict in the Near East », *Journal of Contemporary History*, vol. 29, no. 2, 1994, pp. 261-283.

MILLMAN, Brock, « Turkey, Britain, and the Montreux Convention of 1936 », *International Journal of Turkish Studies*, vol. 6, no. 1-2, 1992-1994, pp. 139-163.

MILLMAN, Brock, « Turkish Foreign and Strategic policy 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 3, juillet 1995, pp. 483-508.

MILLS, William C., « The Nyon Conference : Neville Chamberlain, Anthony Eden, and the Appeasement of Italy in 1937 », *The International History Review*, vol. 15, no. 2, 1993, pp. 1-22.

MIZRAHI, Jean-David, « Armée, État et nation au Moyen-Orient : La naissance des troupes spéciales du Levant à l'époque du mandat français, Syrie, 1919-1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 207, 2002, pp. 107-123

MOURÉLOS, Yannis G., « Français et Grecs pendant la drôle de guerre », *Balkans Studies*, vol. 29, no. 1, 1988, pp. 99-142.

NEILSON, Keith, « The Defence Requirements Sub-Committee. British Strategic Foreign Policy, Neville Chamberlain and the Path to Appeasement », *English Historical Review*, vol. 118, no. 447, juin 2003, pp. 651-684.

OSTENG, Michel, « La non-belligérence italienne, 4 septembre 1939 - 10 juin 1949 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 194, 1999, pp. 79-99.

PALAYRET, Jean-Marie, « Les relations franco-italiennes entre guerre et collaboration économique (1939-1940) », *Revue historiques des Armées*, no. 1, 2000, pp. 13-24.

PALAYRET, Jean-Marie, « Les relations franco-italiennes sur le théâtre méditerranéen », *Revue historique des Armées*, no. 4, 1999, pp. 89-107.

PARKER, R.A.C., « Great Britain, France and the Ethiopian Crisis, 1935-1936 », *The English Historical Review*, vol. 89, no. 2, pp. 293-332.

PEDEN, G.C., « The Burden of Imperial Defence and the Continental Commitment Reconsidered », *The Historical Journal*, vol. 27, no. 2, 1984, pp. 405-523.

PODMORE, William R., « The Making of the Anglo-Italian Agreement, 1937-1938 », *Italian Studies*, no. 49, 1994, pp. 111-124.

QUARTARARO, Rosario, « Imperial Defence in the Eve of the Ethiopian Crisis (July-October 1935), *The Historical Journal*, vol. 20, no. 1, 1977, pp. 185-220.

REYNOLDS, David, « 1940: Fulcrum of the Twentieth Century ? », *International Affairs*, vol. 66, no. 2, avril 1990, pp. 325-350.

RICHARDSON, Charles O., « French Plans for Allied Attacks on the Caucasus Oil Fields, January-April 1940 », *French Historical Studies*, vol. 8, no. 1, printemps 1973, pp. 130-156.

ROBERTS, Geoffrey, « The Alliance that Failed : Moscow and the Triple Alliance Negotiations, 1939 », *European History Quarterly*, vol. 26, no. 3, pp. 383-414.

ROBERTSON, James C., « The Hoare-Laval Plan », *The journal of Contemporary History*, vol. 10, no. 3, juillet 1975, pp. 433-464.

ROY, Michael, J., « 'A Completely Immoral and Cowardly Attitude' : The British Foreign Office, American Neutrality and the Hoare-Laval Plan », *The Canadian Journal of History*, vol. 29, no. 2, 1994, pp. 333-351.

SAKWA, George, « The Franco-Polish Alliance and the Remilitarization of the Rhineland », *The Historical Journal*, vol. 16, no. 1, 1973, pp. 125-146.

SALERNO, Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1927-9 », *The English Historical Review*, vol. 112, no. 445, février 1997, pp. 66-104.

SALERNO, Reynold M., « Multilateral Strategy and Diplomacy : The Anglo-German Naval Agreement and the Mediterranean Crisis, 1935-1936 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 17, no. 2, juin 1994, pp. 39-78.

SARMANT, Thierry, « Les plans d'opérations français en Europe centrale (1920-1939) », *Revue historique des armées*, no. 14, 1999, pp. 13-22.

SARMANT, Thierry, « Prélude à juin 1940. Le commandement français et les enseignements de la campagne de Pologne de septembre 1939 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 192, 1998, pp. 113-125.

SCAMMEL, Claire, « The Royal Navy and the Strategic Origins of the Anglo-German Naval Agreement », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 20, no. 2, juin 1997, pp. 98-118.

SCHUKER, Stephan A., « France and the Remilitarization of the Rhineland, 1936 », *French Historical Studies*, volume 14, no. 3, printemps 1986, pp. 299-338.

SHAW, Louise G., « Attitude of the British Political Elite Towards the Soviet Union », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 13, no. 1, 2002, pp. 55-74.

SOUTOU, Georges-Henri, « La perception de la puissance française par René Massigli en 1938 », *Relations internationales*, no. 33, printemps 1983, pp. 11-22.

STAFFORD, Paul, « The Chamberlain-Halifax Visit to Rome : a Reappraisal », *The English Historical Review*, vol. 98, no. 386, pp. 61-100.

STONE, Glyn, « Britain, France and Franco's Spain in the Aftermath of the Spanish Civil War », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 6, no. 2, juillet 1995, pp. 373-407.

STRANG, Bruce G., « Imperial Dreams : The Mussolini-Laval Accords of January 1935 », *The Historical Journal*, vol. 44, no. 3, 2001, pp. 799-809.

STRANG, Bruce G., « War and Peace : Mussolini's Road to Munich », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, no. 2-3, 1999, pp. 160-190.

SULLIVAN, Brian R., « A Fleet in Being : The Rise and Fall of Italian Sea Power, 1861-1943 », *The International History Review*, vol. 10, no. 1, 1988, pp. 106-124.

SULLIVAN, Brian R., « Italian Naval Power and the Washington Conference of 1921-22 », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 4, no. 3, 1993, pp. 220-248.

THOBIE, Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans dans les années trente. Y a-t-il une cohérence de la politique balkanique de la France dans les années 1930 ? », *Balkan Studies*, vol. 29, no.1, 1988, pp. 3-28.

THOBIE, Jacques, « Le nouveau cours des relations franco-turques et l'affaire du sandjak d'Alexandrette, 1921-1939 », *Relations internationales*, no. 19, automne 1979, pp. 355-374.

THOMAS, Martin, « At the Heart of Things ? French Imperial Defence Planning in the Late 1930s », *French Historical Studies*, vol. 21, no. 2, printemps 1998, pp. 325-361.

THOMAS, Martin, « France and the Czechoslovak Crisis », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, no. 2-3, 1999, pp. 122-159.

VANWELKENHUYZEN, Jean, « Le guepier éthiopien », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 115, no. 1, 2001, pp. 3-32.

Watt, Donald C., « An Intelligence Surprise : The Failure of the Foreign Office to Anticipate the Nazi-Soviet Pact », *Intelligence and National Security*, vol. 4, no. 3, juillet 1989, pp. 512-534.

WATT, Donald C., « The Anglo-German Naval Agreement of 1935 : An Interim Judgement », *The Journal of Modern History*, vol. 28, no. 2, juin 1956, pp. 155-175.

WATT, Donald C., « Britain, France and the Italian Problem, 1937-1939 », dans Henri Michel, dir., *Les relations franco-britanniques de 1935-1939*, Paris, CNRS, 1975, pp. 277-294.

WATT, Donald, C., « The Secret Laval-Mussolini Agreement of 1935 on Ethiopia », *Middle East Journal*, hiver 1961, pp. 69-78.

WEINBERG, G.L., « Essay and Reflection : The Munich Crisis Revisited », *The International History Review*, vol. 11, no. 4, novembre 1989, pp. 613-816.

YOUNG, Robert J., « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, no. 1, 1985, pp. 143-168.

YOUNG, Robert J., « Le haut commandement français au moment de Munich », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 23, janvier-mars 1977, pp. 110-129.

YOUNG, Robert J., « Partial Recall : Political Memoirs and Biography from the Third French Republic », dans George Egerton, éd., *Political Memoirs : Essays on the Politics of Memory*, Londres, Frank Cass, 1994, pp. 62-75.

YOUNG, Robert J., « Soldiers and Diplomats : the French Embassy and Franco-Italian Relations, 1935-36 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 7, no. 1, mars 1984, pp. 74-91.

YOUNG, Robert J., « The Aftermath of Munich : The Course of French Diplomacy, October 1938 to March 1939 », *French Historical Studies*, vol. 7, no. 2, automne 1973, pp. 305-322.

Textes non-publiés

BARIÉTY, Jacques, « Aristide Briand et la sécurité de la France dans les années 1919-1932 », document présenté au Quai d'Orsay, le 18 octobre 2001 dans le cadre d'une conférence des Amis des archives diplomatiques.

du RÉAU, Élisabeth, « Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940) », Thèse de doctorat d'État, Paris, Université de Paris I, 1987.

HOGGE, J.L., « Arbitrage, sécurité, désarmement : French Security and the League of Nations, 1920-1925 », Thèse Ph D, New York University, 1995.

LÉVISSÉ-TOUZÉ, Christine, « L'Afrique du Nord et la défense nationale française, 1919-1939 », Thèse de 3^e cycle, Le Mans, Université du Maine, 1992.

MORGAN, Kenneth O., « Lieux de mémoire : la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France et les deux guerres mondiales, 1919-2003 », Texte de la conférence inaugurale de l'École doctorale rouennaise, Rouen, Maison de l'université, 29 novembre 2003.

PERRET, Geoffrey, « French Naval Policy and Foreign Affairs, 1930-39 », Thèse de Ph D, Stanford, Université Stanford, 1977.

SALERNO, Reynold M., « The Mediterranean Triangle : Britain, France Italy and the Origins of the Second World War, 1935-1940 », Thèse de Ph D, Yale, Université Yale, 1997.

WEBSTER, Andrew, « German Disarmement and the Creation of an International Disarmement Process, 1920-1934 », texte d'une communication présentée au 45th annual convention of the International Studies Association, Montréal, 17-20 mars 2004.

ANNEXES

Annexe du chapitre I

Tableau 1

Les flottes française et étrangères au 1^{er} janvier 1930
(En tonne Washington 1 tonne = 1 016kg)

	En service	En construction et autorisés	Total
Grande- Bretagne	1 201 930	94 466	1 296 396
Etats-Unis	1 095 992	243 910	1 339 902
Japon	771 908	81 474	853 382
France	501 928	179 880	681 808
Italie	266 431	94 029	360 470
Allemagne : Flotte autorisée par le traité de Versailles : 144 000 t (dont 36 000 en réserve)			

(D'après « Statistiques des flottes françaises et étrangères au 1^{er} janvier 1930
conforme aux statistiques données officiellement par les Délégations au Secrétariat
de la Conférence Navale de Londres », SHM 1BB2/192)

Tableau 2
Comparaison des flottes de navires auxiliaires en France et en Italie au 1^{er}
janvier 1930

	France				Italie			
	En service	En construction	Autorisés	Total	En service	En construction	Autorisés	Total
Grands croiseurs	9 pour un total de 96,963 t (1)	3 pour un total de 30,000 t	1 pour un total de 10,000 t	13 pour un total de 136,963 t	6 pour un total de 53,642 t (5)	4 pour un total de 40,000 t	0	10 pour un total de 93,642 t
Croiseurs armés de canons inférieurs à 155 mm	8 pour un total de 48,485 t (2)	2 pour un total de 11,269 t	1 pour un total de 4,773 t	11 pour un total de 64,527 t	7 pour un total de 22,387 t (6)	6 pour un total de 22,604 t	0	13 pour un total de 51,991 t
Contre-torpilleurs et torpilleurs	104 pour un total de 101,549 t (3)	21 pour un total de 44,868 t	7 pour un total de 17,953 t	132 pour un total de 164,370 t	81 pour un total de 76,027 t (7)	11 pour un total de 14,600 t	0	92 pour un total de 90,647 t
Sous-marins	52 pour un total de 36,858 t (4)	47 pour un total de 49,790 t	11 pour un total de 11,227 t	110 pour un total de 97,875 t	45 pour un total de 27,842 t (8)	14 pour un total de 9,825 t	0	59 pour un total de 37,666 t
Total	283,855 t	105,957 t	43,953 t	463,735 t	179,898 t	87,029 t	0	274,946 t
(1) Comprenant 5 croiseurs ayant plus de 20 ans. (2) Comprenant 1 croiseurs ayant plus de 20 ans. (3) Comprenant 7 torpilleurs ayant plus de 16 ans. (4) Comprenant 8 sous-marins ayant plus de 13 ans.				(5) Comprenant 4 bâtiments ayant plus de 20 ans. (6) Comprenant 1 bâtiment ayant plus de 20 ans. (7) Comprenant 7 bâtiments ayant plus de 16 ans. (8) Comprenant 9 bâtiments ayant plus de 13 ans.				

(Idem.)

Tableau 2 bis
 Comparaison des flottes de navires auxiliaires en France et en Italie au 1^{er} janvier 1930. Navires ayant moins de 16 ans

	France			Italie		
	En service	En construction	Total	En service	En construction	Total
Grands croiseurs	4	3	7	5	4	9
Croiseurs armés de canons inférieurs à 155 mm	7	2	9	6	4	10
Contre torpilleurs et torpilleurs	97	21	118	74	11	88
Sous-marins	52	47	99	36	14	50
Total	160	72	233	121	33	157

(Idem)

Tableau 3
 Programme français de constructions neuves du 1^{er} janvier 1931 au 1^{er} janvier 1936
 au rythme de 40 000 tonnes/an

Tranches		1931-1932-1933	1934-1935-1936
Croiseurs de combat		(1) 23 330 t	(2) 46 660 t
Porte aéronefs			(1) 27 000 t
Grands croiseurs		(3) 30 000 t	(2) 20 000 t
Bâtiments légers armés d'un calibre inférieur ou égal à 155 mm	Croiseurs	(3) 21 000 t	(2) 14 000 t
	Contre-torpilleurs	(10) 26 000 t	
	Torpilleurs	(2) 3 000 t	(4) 6 000 t
Sous-marins	de 3.000 t	(1) 3 000 t	(1) 3 000 t
	de 1.500 t	(6) 9 000 t	(2) 3 000 t
	de 600 t	(6) 3 600 t	
	Mouilleurs de mines	(3) 2 040 t	
Total par tranche		120 600 t	119 660 t
Total		240 600 t	

(D'après la note secrète no 44 de la délégation navale à Londres au ministre des Affaires étrangères, 10 février 1930, MAE Y/Désarmement/570)

Tableau 4

Tonnage global minimum dans le cadre d'une convention de courte durée

Bâtiments de ligne	175 000 tonnes
Porte aéronefs	60 000 tonnes
Croiseurs de 1 ^{er} classe	120 000 tonnes
Croiseurs de 2 ^e classe Contre-torpilleurs Torpilleurs	270 000 tonnes
Sous-marins	100 000 tonnes
Total	725 000 tonnes

(D'après la note secrète 44 bis de la délégation navale à Londres au ministre des Affaires étrangères, 11 février 1931, MAE Y/Désarmement/571)

Tableau 5Proposition britannique du 1^{er} janvier 1931 en vue d'un accord naval franco-italien

	France	Italie
Cuirassés	187 091 tonnes	109 866 tonnes
Porte-avions	52 246 t	30 000 t
Croiseurs lourds	70 000 t	70 000 t
Croiseurs légers et contre-torpilleurs armés de canon inférieurs ou égal à 155 mm	199 305 t	157 118 t
Sous-marins	77 548 t	52 700 t
Sous-total	586 090 t	419 684 t
Croiseurs hors-d'âge	59 626 t	
Total	645 716 t	419 684 t

(D'après le mémorandum de Craigie suite aux conversations de Genève, Rome et Paris, , 1^{er} janvier 1931, appendice III, DBFP 2^e série, vol. 1, no 1, doc. 271)

Annexe du chapitre II

Les intérêts correspondants de la France et de l'Italie en 1933 selon l'analyse du
ministère de la Marine

France		Italie
Fait front sur quatre mers : Méditerranée, océan Atlantique, Manche et mer du Nord		Ne fait front que sur le bassin méditerranéen
Longueur des côtes métropolitaines	4 300 kilomètres	4 000 kilomètres
Longueur des côtes coloniales	30 000 kilomètres	9 800 kilomètres
Empire colonial	12 millions de kilomètres carrés 60 millions d'habitants	1 millions de kilomètres carrés 1,8 habitants
Route maritime	63 000 kilomètres	9 000 kilomètres
Trafic maritime	83 milliards de francs	49 milliards de francs

(D'après la note 292 du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères sur les questions navales, 21 mai 1933, SHM 1BB²/196)

Les flottes allemande, française et italienne en janvier 1935
(En tonnes Washington)

	Bâtiments sous l'âge en service et en construction	Bâtiments hors d'âge
France	613 544 (1)	82 679
Italie	409 000	92 210
Allemagne	98 000	62 162
(1) Le tonnage comprend 3 cuirassés de la classe « Diderot » (53 000 tonnes) inutilisable pour des opérations en haute mer		

(D'après l'aide mémoire du ministère de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935, SHAT 2N249)

ANNEXE DU CHAPITRE III

Tableau no. 1

La répartition des principales flottes européennes selon l'accord naval germano-britannique

Grande-Bretagne	1 200 000 tonnes
France	600 000 tonnes
Allemagne	420 000 tonnes
Italie	398 000 tonnes

(D'après la note no. 513 du ministre de la Marine, 13 juin 1935, SHM 1BB²/193)

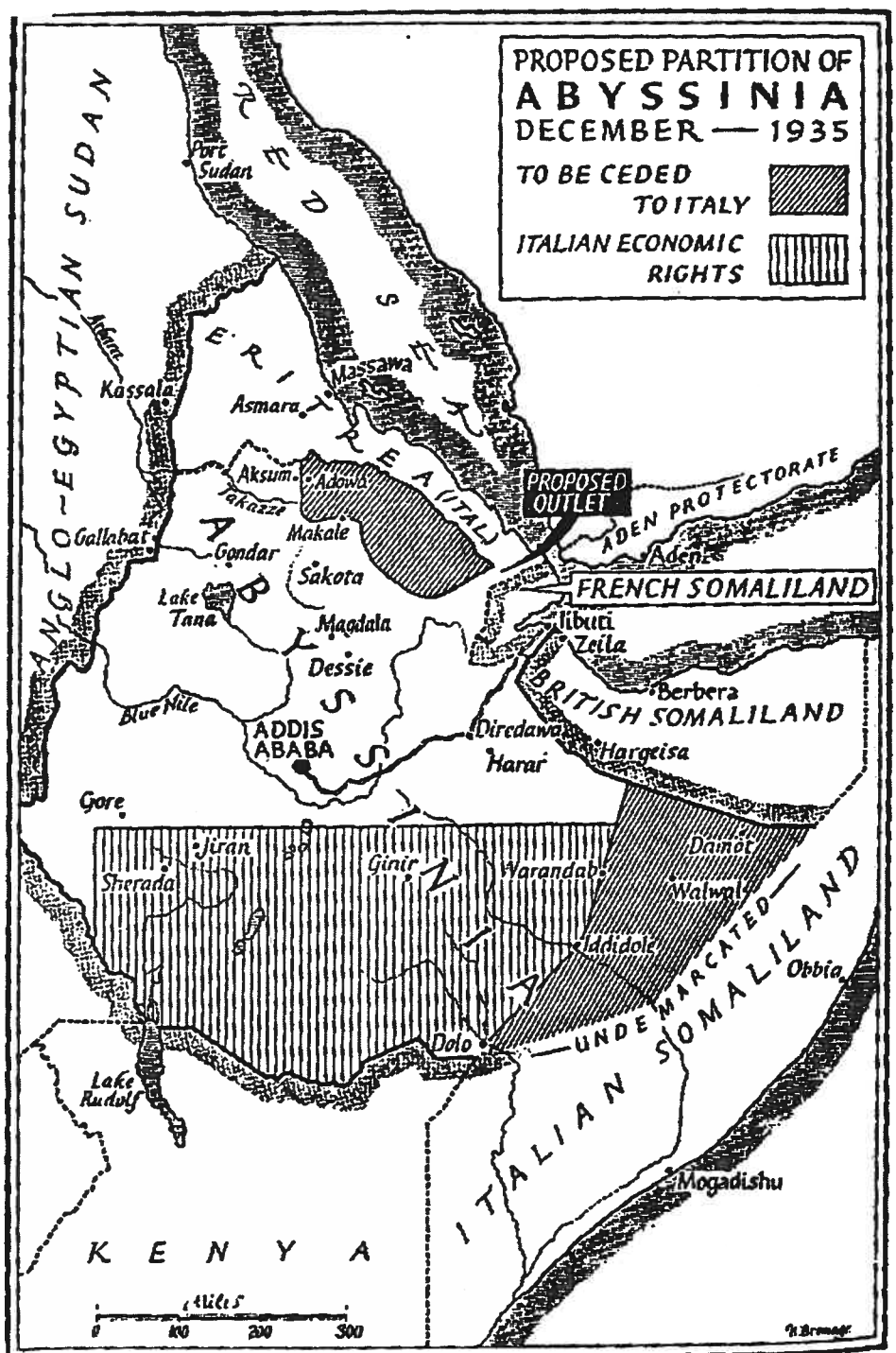
Article 16 du pacte de la Société des Nations

Article 16. - Si un Membre de la Société recourt à la guerre, contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15, il est *ipso facto* considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres Membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre immédiatement avec lui toutes relations commerciales ou financières, à interdire tous rapports entre leurs nationaux et ceux de l'État en rupture de pacte et à faire cesser toutes communications financières, commerciales ou personnelles entre les nationaux de cet État et ceux de tout autre État, Membre ou non de la Société.

En ce cas, le Conseil a le devoir de recommander aux divers Gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens par lesquels les Membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société.

Les Membres de la Société conviennent, en outre, de se prêter l'un à l'autre un mutuel appui dans l'application des mesures économiques et financières à prendre en vertu du présent article pour réduire au minimum les pertes et les inconvénients qui peuvent en résulter. Ils se prêtent également un mutuel appui pour résister à toute mesure spéciale dirigée contre l'un d'eux par l'État en rupture de pacte. Ils prennent les dispositions nécessaires pour faciliter le passage à travers leur territoire des forces de tout Membre de la Société qui participe à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société.

Peut être exclu de la Société tout Membre qui s'est rendu coupable de la violation d'un des engagements résultant du Pacte. L'exclusion est prononcée par le vote de tous les autres membres de la Société représentés au Conseil.



Geoffrey Warner, *Pierre Laval and the Eclipse of France*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1968.

Annexe du chapitre IV

Situation des flottes en service au 20 janvier 1938

	Navires en service
Grande-Bretagne	1 300 000 tonnes
États-Unis	1 160 000 tonnes
Japon	800 000 tonnes
France	510 000 tonnes
Italie	430 000 tonnes
Allemagne	150 000 tonnes

(D'après une note [s.n.] de l'état-major de la Marine, 20 janvier 1938, SHM 1BB²/180)

SHAT (2W24)

C 110

MINISTÈRE

DE LA

MARINE

TRÈS
SECRET

République Française

107

ETAT-MAJOR GENERAL

Section d'Etudes Générales

Paris, le 24 NOV 1937 19

N° 149 E.M.G.-S.E.

Le MINISTRE de la MARINE

à

Monsieur le MINISTRE de la DEFENSE NATIONALE
et de la GUERRE
(Conseil Supérieur de la Défense Nationale-
Secrétariat Général).

---+++---

Objet.- SITUATION INTERNATIONALE.

Référ.- Lettre 686 DN/3 du 12 novembre 1937.

---+++---



1.- J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme vous me le demandez, mes propositions et suggestions relatives aux problèmes soulevés par la Note jointe à votre lettre 686 DN/3 du 12 novembre 1937.

+ +

SITUATION.

2.- La situation internationale actuelle, comme l'expose la Note précitée, donne à "penser raisonnablement que la généralisation d'un conflit, naguère encore regardée comme devant être progressive, est susceptible de revêtir au contraire un caractère massif et soudain".

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
II CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA

A cette considération, il convient pour préciser d'avance la situation. d'ajouter que la coalition naturelle des

109

lement renforcé des sympathies espagnoles - n'apparaît pas encore solide ni très bien adaptée à l'aspect présumé du conflit.

Les Etats-Unis hésitent et cherchent leur voie. Répétant ainsi l'erreur de l'Angleterre en 1914, ils considèrent toujours que leur neutralité les préservera d'une guerre comme elle est capable, pensent-ils, de rendre la guerre impossible aux autres.

L'U.R.S.S. est d'ores et déjà fixée en Extrême-Orient par le Japon, si même elle ne s'oriente pas délibérément vers l'Asie. Aussi bien, la crise intérieure qu'elle subit ne peut manquer d'oblitérer pour quelque temps sa puissance militaire.

La Grande-Bretagne et la France, enfin, n'ont pas mis en commun la préparation de leurs moyens militaires comme le feraient des nations alliées et n'ont pas établi du moins en ce qui concerne la Marine les "accords d'Etat-Major" indispensables pour une entrée en guerre simultanée dès les premiers jours d'un conflit. Elles ne forment encore qu'une "entente" plus ou moins active selon l'heure et le sujet.

Comme il n'est pas à espérer que la volonté d'abstention américaine soit ébranlée de sitôt, pas plus qu'il n'est possible d'améliorer la position de l'U.R.S.S., le seul élément solide autour duquel la résistance des intérêts menacés peut actuellement s'organiser reste une alliance franco-anglaise qu'il n'importe pas tant de déclarer que de préparer, pratiquement, par des accords d'Etat-Major.

A cette alliance, devront être conservés les concours de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie - acquis en principe - comme devra être assurée, par

105

de la Turquie.

S.- dans l'éventualité envisagée, l'importance de la région méditerranéenne en tant que zone de soudure entre les deux blocs formés par l'empire franco-britannique est certaine mais je crois utile de dire aussi que la mer Méditerranée considérée en soi présente, pour les belligérants, une importance exceptionnelle.

En effet, pour l'Italie dont l'économie n'est pas encore en état d'assurer seule les besoins de guerre et que les voies de communications avec l'Autriche ne peuvent suffire à ravitailler, surtout en hiver, l'accès de la Méditerranée est question de vie ou de mort.



Pour la France et la Grande-Bretagne, qui pourront toujours disposer de l'Atlantique pour se relier à l'Afrique sans grandes difficultés et à l'Extrême-Orient en subissant des retards sérieux, la Méditerranée reste le passage obligé de la presque totalité du pétrole leur appartenant et de la totalité du pétrole russe. Cette mer est aussi la seule voie de communication possible avec leurs alliés d'Europe Centrale par où devra passer le matériel militaire dont ceux-ci ont grand besoin pour tenir.

En l'absence de voies de communications terrestres bien établies en Afrique du Nord française et compte tenu des effectifs désormais exigés pour faire face aux troupes italiennes voisines, la maîtrise incontestée de la Méditerranée apparaît comme la condition première de toute action offensive contre la Libye ou ses confins méridionaux et la seule garantie sérieuse de l'Egypte, donc du canal de Suez. Il est même à crain-

Tunisie attaquée ne puisse être assurée qu'au prix de la maîtrise du bassin occidental de la Méditerranée.

4.- Ces considérations, complétant celles de la Note 686 DN/S, expliquent que dans tous les cas de conflit étudiés, dans le cadre particulier de la conduite des opérations sur mer, les prévisions du Département de la Marine placent toujours en priorité, et non dans des variantes, l'obtention de la maîtrise de la Méditerranée ou tout au moins d'une surface importante de cette mer.

Et c'est aussi pourquoi, s'il est bien établi que l'Allemagne reste dans la coalition adverse l'ennemi principal, il semble que l'importance de la Méditerranée désigne la mise hors de cause de l'Italie comme objectif premier de ceux successifs à atteindre pour obtenir le succès final.

La résistance de cet adversaire secondaire ne paraissant pas devoir être telle qu'il nous soit impossible d'enregistrer très tôt des succès, notre stratégie terrestre trouverait, par l'afflux de renforts allemands que ceux-ci provoqueraient, des possibilités intéressantes sur le théâtre principal de ses opérations.

DISPOSITIONS PRISES OU À PRENDRE PAR LA MARINE.

De la flotte:

5.- La flotte britannique devant masquer les forces de surface allemandes en Europe septentrionale comme elle le fit en 1914-18, contenir éventuellement les forces japonaises sur les mers d'Extrême-Orient et assurer en même temps la sécurité d'une grande partie des routes maritimes utiles à notre coali-

10)

tion, ne peut que nous mesurer son concours en Méditerranée (environ 27 % de ses forces navales).

La parité navale franco-italienne apparaît donc le minimum indispensable pour que notre flotte renforcée de ce concours britannique limité puisse obtenir la maîtrise de la Méditerranée. Il est établi d'ailleurs, par les dépêches de notre Ambassadeur à Londres, que la considération de notre puissance navale relative par rapport à l'Italie sert de base à l'estimation par l'Angleterre de l'intérêt qu'offre notre collaboration.

6.- En tonnage global, si l'on excepte les bâtiments porte-avions dont elle estime n'avoir pas besoin, l'Italie deviendra presque notre égale en 1940.

Encore, pour que cette échéance soit refoulée jusqu'à 1940, faut-il que nous n'entamions pas ce que dans la balance nos prévisions portent à notre crédit.

Si nous aggravons encore les retards accumulés depuis dix-huit mois par nos constructions en cours, si nous différons à nouveau la mise en chantier des constructions neuves décidées ou projetées et si, au total, nous ne déployons pas une activité comparable à celle de notre adversaire, la suprématie de l'Italie en tonnage global sera chose acquise avant 1940.

Mais à considérer la composition détaillée des deux flottes, c'est-à-dire le nombre et le type des unités les constituant, la supériorité de l'Italie s'accuse déjà réelle - nonobstant l'infériorité de son tonnage global.

Sa flotte plus jeune que la nôtre est, par cela même, principalement formée d'unités modernes alors que pour constituer un tonnage important nous additionnons beaucoup d'unités vieilles. Même les refontes de cuirassés anciens, faites plus radicales par l'Italie que par nous, déclassent nos bâtiments de cette catégorie.

Enfin, tirant parti de ce que sa flotte est expressément prévue pour servir dans une mer restreinte et n'a pas besoin d'un rayon d'action très grand, l'Italie se trouve posséder, à tonnage global très inférieur, un nombre de contre-torpilleurs, de torpilleurs et de sous-marins dès aujourd'hui nettement supérieur à celui de nos bâtiments de même classe.

Pour ces raisons, la comparaison de notre puissance navale avec celle de l'Italie ne saurait se faire exacte par celle des tonnages globaux actuellement construits ou prévus comme achevés en 1940.

Il convient donc, dans la situation internationale actuelle et pour ne pas souscrire à une déchéance définitive pleine de conséquences graves, que nous accélérions nos constructions en cours et que nous ne différions pas davantage la mise en chantier des constructions nouvelles déjà décidées ou projetées. L'accroissement corrélatif de nos effectifs et l'appropriation de nos bases navales aux unités nouvelles doivent marcher de pair avec les constructions.

La nécessité pour la Marine de disposer à cet effet de crédits suffisants - que le projet de budget 1938 est loin de lui accorder - a déjà été signalée de façon particulière au Gouvernement en août 1937. L'aspect nouveau de la situation internationale ne peut que renforcer les justifications



De l'aviation maritime:

7.- Un effort parallèle doit être fait pour l'aéronautique maritime: la disproportion entre celle-ci et l'aviation italienne spécialisée dans les opérations maritimes est sévère en notre défaveur. Comme je l'ai déjà signalé au Gouvernement, les crédits du projet de Budget 1938 ne suffisant même pas à l'entretien des formations existantes, il n'est pas question d'accroissement de l'aviation navale: une décision particulière s'impose donc s'il est jugé utile de redresser cette situation.

Des combustibles:

8.- L'activité de la flotte devant conquérir et conserver la maîtrise de la Méditerranée, exige un approvisionnement de combustibles convenable. Le Comité Permanent a récemment examiné la situation des stocks de guerre en mazout et convenu de leur insuffisance.

si l'on relève que la Marine possède actuellement dans ses réservoirs construits un vide de 164.000 tonnes environ et qu'au début de 1938, par suite d'achèvement de constructions en cours, ce vide inutilisé sera voisin de 440.000 tonnes, l'on constate que la situation peut être très rapidement redressée si des crédits pour l'achat de mazout à stocker sont accordés.

Des bases navales et ports:

9.- Tant pour contribuer à la défense de la Tunisie que pour garantir la base navale de Bizerte bien équipée, les secteurs de défense littorale de la Régence doivent être particulièrement armés.



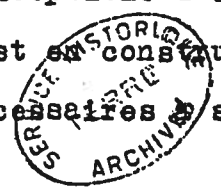
110

C'est pourquoi, le dernier programme d'armement des côtes en artillerie a doté le front de mer de Bizerte de deux tourelles doubles de 340 modernes.

Bien que le matériel principal existe, il résulte des compressions de crédit imposées à la Marine qu'une de ces tourelles ne sera prête à tirer qu'en 1940 - le montage de la seconde restant différé sine die.

Il conviendrait donc que tout au moins l'achèvement de la tourelle en cours de construction (70 % des travaux étant faits) fût hâté.

10.- Par ailleurs, l'éventualité de conflit envisagée désigne ORAN - MERS-EL-KEBIR comme la base principale de notre flotte en Méditerranée. Un port susceptible d'accueillir la totalité de nos forces de surface est en construction à MERS-EL-KEBIR, mais des années sont nécessaires à son achèvement.



En attendant cette réalisation, la Marine a pris, dès août 1937, des dispositions pour qu'une "base de circonstance", défendue par des obstructions importantes, puisse être établie en ce point dans un délai très court.

Mais il reste encore, pour rendre la base de circonstance d'ORAN - MERS-EL-KEBIR utilisable, à assurer la défense anti-aérienne de ce point sensible. Les améliorations nécessaires étant en cours d'examen par les Départements de la Défense Nationale, je suggère seulement que les décisions préparées pour ORAN soient rapidement mises à exécution.

La défense active anti-aérienne de ceux des points sensibles de la zone littorale méditerranéenne dont l'équipement est assuré par le Département de la Guerre - pour être utilisé

111

par la Marine -, est, en tous lieux, insuffisante et devrait être renforcée.

ALGER, BONE, BOUGIE, MARSEILLE, SETE sont, au même titre qu'ORAN que je viens de citer particulièrement, les ports par où se feront nécessairement nos mouvements de troupes ou leur ravitaillement: ces ports sont, partant, des objectifs désignés à l'activité de l'aviation ennemie, et ils se trouvent largement en deçà de sa distance franchissable.

Répartition des forces navales des le temps de paix.



11.- En ce qui concerne, enfin, la répartition de nos forces navales en temps de paix, je ne crois pas que la situation actuelle exige des modifications importantes de la répartition adoptée.

Cette répartition, qu'impose la menace allemande entretenue par l'hésitation britannique, se trouve d'ailleurs préconisée par les exigences de l'entretien de la flotte auquel doivent participer tous nos arsenaux disséminés sur le littoral français comme par le souci de ne pas tarir les sources du recrutement de nos équipages.

dans l'hypothèse envisagée, - la flotte britannique tenant la Mer du Nord -, la concentration de notre flotte en Méditerranée ne demanderait que des délais restreints sans comporter d'aléa particulier.

Résumé des dispositions à prendre:

12.- En résumé, pour ce qui touche aux dispositions devant permettre à la Marine de faire face dans le cadre d'une coalition à la situation internationale présente, il est seu-

plus que la nécessité d'études nouvelles n'empêchent les réalisations.

+
+ +

DE LA CONDUITE DE LA GUERRE - DE LA COOPERATION DES TROIS ARMEES.

13.- Conquérir d'abord la Méditerranée et terrasser l'Italie. -devrions-nous pendant ces opérations nous borner à contenir l'Allemagne sur la frontière française de l'Est- pour ensuite, nos ravitaillements et nos liaisons par mer ayant été ainsi assurés, passer à l'attaque de l'Allemagne ennemi principal, telle me paraît devoir être la ligne directrice de notre conduite de la guerre.

14.- Je dois souligner, toutefois, l'aspect très aggravé que prendrait la situation, du point de vue des opérations maritimes, si l'Espagne offrait seulement à nos adversaires la disposition de ses côtes et de ses bases aériennes. Les possibilités de la flotte italienne en seraient très augmentées et, de ce fait, la maîtrise de la Méditerranée ~~pour~~ serait plus coûteuse et plus longue à obtenir.

Si cette hypothèse devenait réalité, la conquête du Maroc Espagnol serait indispensable au succès des opérations maritimes. Faute de posséder la côte sud du vestibule oriental de GIBRALTAR nous serions hors d'état de contrebattre l'action des forces sous-marines et aériennes ennemies basées en Espagne et le passage de nos escadres dans cette zone deviendrait alors une opération comportant des risques importants, sans compensation aucune.



113

Il en résulte que notre politique étrangère dont les lignes générales se trouvent définies par la situation même doit tendre, en particulier, à réduire les chances d'une intervention soit militaire soit seulement bienveillante de l'Espagne aux côtés de nos adversaires.

15.- sur le plan de la politique intérieure, la situation exige que tout désordre comme toute activité antinationale en Afrique du Nord soient réprimés.

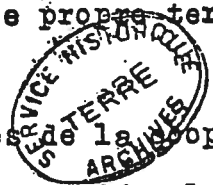
Aucune action offensive ne nous serait possible s'il nous fallait d'abord vaincre sur notre propre territoire.

16.- Les conditions particulières de la coopération des trois armées sur le théâtre méditerranéen découlent de la ligne tracée plus haut comme devant être celle de la conduite de la guerre.

La Marine franco-britannique procéderait à la conquête de la Méditerranée, en liaison avec l'Armée de l'Air à qui serait dévolue l'attaque des bases navales et aériennes de l'Italie.

A l'atteinte de l'objectif initialement fixé - la mise hors de cause de l'Italie - l'Armée coopérerait par une action offensive très pressante sur la frontière des Alpes concertée avec une action de la Yougoslavie en direction de Venise.

Par des opérations combinées restant à préparer, les trois armées attaqueraient la Lybie, la Sardaigne comme elles feraient éventuellement la conquête du Maroc Espagnol et des Baléares.



mandement.

Sur terre africaine - en ce qui concerne les opérations n'intéressant que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, le Décret secret du 12 octobre 1930 (complété par l'Instruction interministérielle 104 DN/3 du 25 février 1933) précise dans des conditions très satisfaisantes le rôle des diverses armées et la subordination de certains de leurs éléments au Commandant en Chef du théâtre de l'Afrique du Nord qui relève du Gouvernement.

Sur mer, un théâtre "Méditerranéen" est organisé par les Instructions d'opérations préparées par la Marine pour le cas où l'Italie serait l'un de nos adversaires. Couvrant la Méditerranée occidentale, ce théâtre s'étend en outre dans l'ouest et dans l'Est de cette aire jusqu'à la limite d'action des formations d'aviation maritime respectivement basées au Maroc Atlantique et en Tunisie: il peut être élargi vers la Syrie et jusqu'à Port Saïd si le déroulement des opérations le comporte.

Le Commandant en Chef de forces maritimes désigné pour exercer le commandement de ce théâtre relève directement du Commandant en Chef des forces maritimes françaises, dépendant du Gouvernement et dont l'action navale en Méditerranée serait, dans le cas envisagé, le principal souci.

Sur le front terrestre des Alpes, l'action est menée par le Commandant en Chef des Armées françaises de la métropole dépendant du Gouvernement. Il est à penser que de cette autorité relèverait, dans une certaine mesure, l'armée yougoslave.



18.- Au total, la géographie divise en trois blocs importants nos forces terrestres, aériennes et navales coopérant en Méditerranée, sans qu'il soit possible de concevoir qu'en cours d'action l'un de ces blocs puisse être renforcé par prélèvement sur les autres. Il me paraît donc que la coopération des trois Commandants en chef de ces groupements de forces peut être tout simplement dirigée par le Comité de Guerre.

Si cette suggestion n'était pas retenue, je devrais alors faire toutes réserves sur la possibilité d'obtenir que la Grande-Bretagne souscrive à une organisation du Commandement qui ne placerait pas en dernier ressort sous une autorité maritime le détachement de forces navales ou aéronavales fait par elle en Méditerranée.

La susceptibilité en la matière de notre alliée présumée est telle que la seule organisation du Commandement Maritime local d'un groupement franco-britannique présentera déjà quelques difficultés.

Pour les opérations secondaires combinées entre nos trois armées, il resterait, dans chaque cas, à désigner le "Commandant en chef de l'expédition".

19.- Incidemment, sous le seul aspect maritime du sujet, je note comme restant à définir, par voie d'un Décret qu'annonce la loi du 2 juillet 1934 organisant l'Armée de l'Air, les formations devant constituer l'aviation de coopération maritime, formations précisément mises par la Marine, dans le cas de conflit envisagé, aux ordres du Commandant en chef du théâtre maritime "Méditerranée".

PROBLEME SPECIAL DE L'AFRIQUE DU NORD.

20.- Au sujet des conditions nouvelles dont doit être envisagé et résolu le problème spécial de l'Afrique du Nord je ne traite que deux points particuliers.

21.- L'équipement du théâtre nord-africain en aviation - tout particulièrement en aviation légère (de chasse) - doit être tel que son autonomie soit entière.

Nous ne possédons pas actuellement d'aviation de chasse capable de se transporter par les airs de France en Afrique - si les escales en Espagne ne lui sont pas possibles - et par ailleurs nous n'entretiens en Afrique du Nord que des formations peu importantes, insuffisantes pour faire face aux nécessités dans le cas de conflit envisagé.

22.- Il importe au plus haut point, pour le succès de nos opérations, que la mobilisation économique de l'Afrique soit indépendante de la métropole.

Plus même, il serait désirable que certaines fabrications de guerre - autres que celles relevant de l'industrie lourde - pussent y être entreprises.

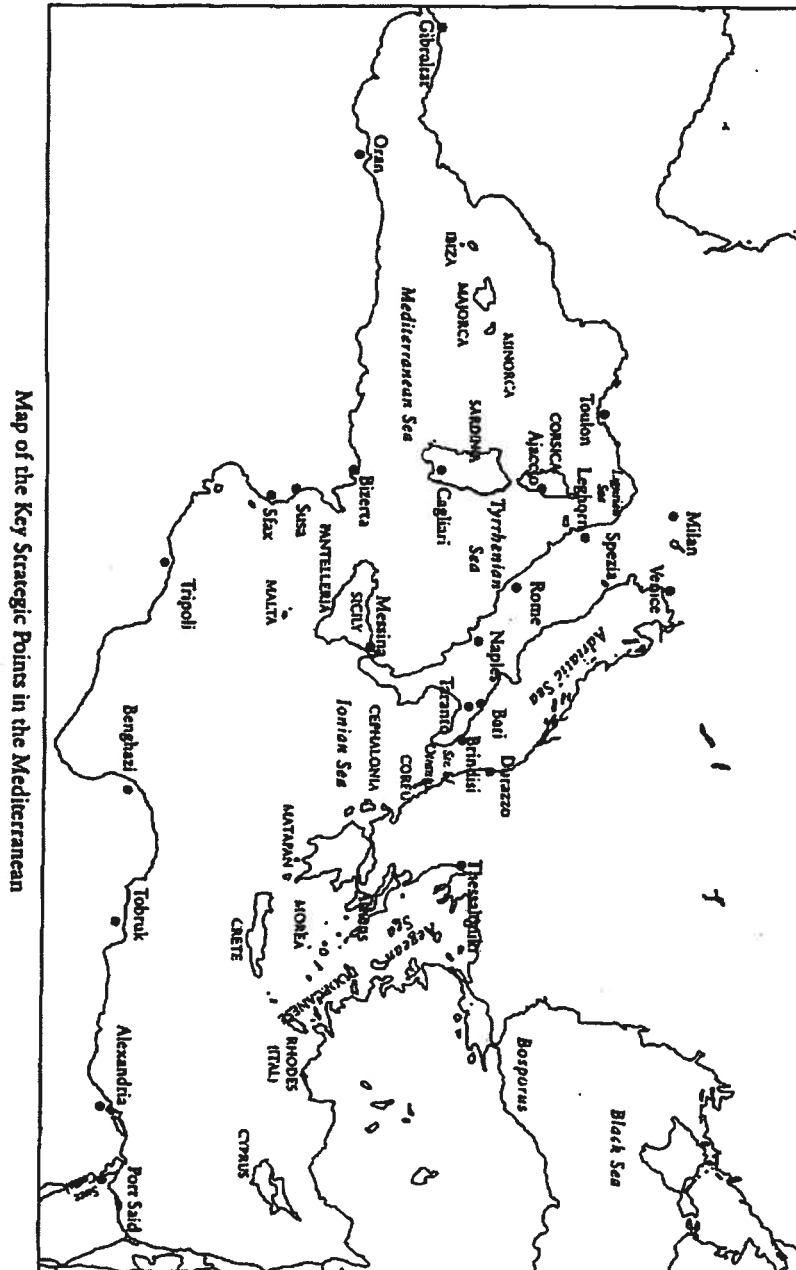
La tâche de la flotte dans l'offensive à mener dans les premières semaines d'hostilités est telle que l'efficiencia de la Marine serait grandement diminuée s'il fallait que celle-ci assurât en outre la protection d'un trafic maritime important vers l'Afrique.

quelque passive que ~~soit~~ ^{même} ~~soit~~ être la flotte de surface italienne pendant la période initiale si nous nous présen-

117
tous avec une supériorité marquée, il n'en restera pas
moins que les sous-marins et l'aviation seront une mena-
ce constante pour notre trafic, jusqu'à ce que l'Italie
ait capitulé.

Tout doit donc être organisé pour réduire ce dernier
au strict indispensable ./.

Annexe du chapitre V



Map of the Key Strategic Points in the Mediterranean

Robert Mallet, *The Italian Navy and Fascist Expansionism, 1935-1940*,
Londres, Frank Cass, 1998.